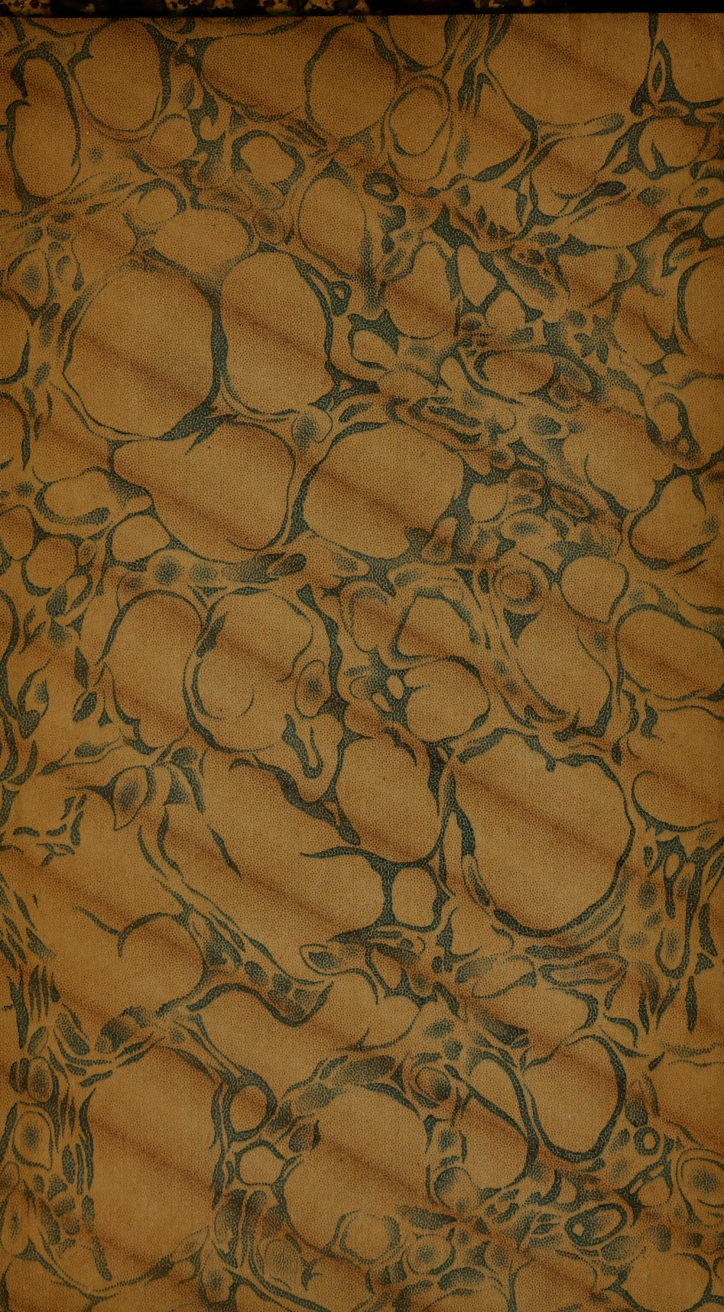


3 1761 09936556 1





Amis de Rousseau

007

72/4

Les Amis de Rousseau

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DE M. ÉMILE FAGUET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Seizième siècle. — Dix-septième siècle. — Dix-huitième siècle. — Dix-neuvième siècle, <i>études littéraires</i> , quatre volumes in-18 jésus, chaque volume, broché.	3 50
Politiques et Moralistes du dix-neuvième siècle. <i>Trois séries</i> , formant chacune un volume in-18 jésus, broché.	3 50
Politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire. Un vol. in-18 jésus, troisième mille.	3 50
Propos littéraires. <i>Cinq séries</i> , formant chacune un volume in-18 jésus, broché (<i>chaque volume se vend séparément</i>).	3 50
Propos de théâtre. <i>Cinq séries</i> , formant chacune un volume in-18 jésus, broché (<i>chaque volume se vend séparément</i>).	3 50
Le Libéralisme. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
L'Anticléricalisme. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
Le Socialisme en 1907. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
Le Pacifisme. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
Le Féminisme. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
Discussions politiques. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
Les Préjugés nécessaires. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
La Démission de la Morale. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
En lisant Nietzsche. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
Pour qu'on lise Platon. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
Amours d'hommes de lettres. Un volume in-18 jésus, broché.	3 50
Simplification simple de l'orthographe. Une piqûre in-18 jésus.	0 60
Madame de Maintenon institutrice. Un volume in-12, orné d'un portrait, 3 ^e édition, broché.	1 50
Corneille. Un vol. in-8 ^o illustré, 9 ^e édition, broché.	2 »
La Fontaine. Un vol. in-8 ^o illustré, 12 ^e édition, broché.	2 »
Voltaire. Un vol. in-8 ^o illustré, 8 ^e édition, broché.	2 »
Discours de réception à l'Académie française, avec la réponse de M. EMILE OLLIVIER. Une brochure in-18 jésus.	1 50
Réponse de M. Emile Faguet au discours de réception de M. René Doumic. Une brochure in-18 jésus.	1 »
Discours de réception de M. le Général Langlois et réponse de M. EMILE FAGUET. Une brochure in-18 jésus.	1 50
Cours de poésie française. <i>Leçon d'inauguration</i> . Une piqûre.	0 50

Le bi-centenaire de J.-J. Rousseau

La Vie de Rousseau. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
Rousseau contre Molière. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
Les Amies de Rousseau. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50

En préparation :

Rousseau penseur. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50
Rousseau artiste. Un vol. in-18 jésus, broché.	3 50

R 8643
YfaA
LE BI-CENTENAIRE

EMILE FAGUET
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les Amies
de Rousseau



167649
24. 11. 21.

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C^{ie}
15, rue de Cluny, 15

Je remercie M. le docteur Henri de Rothschild, éditeur des lettres de M^{me} Boy de la Tour à Jean-Jacques Rousseau, et M. Calmann-Lévy, chez qui ces lettres ont été publiées, de m'avoir autorisé à en reproduire quelques-unes.

Je suis reconnaissant plus que je ne puis le dire à M. Charles Robert, directeur de la Bibliothèque de Neuchâtel, d'avoir collationné avec le plus grand soin les lettres de M^{me} d'Épinay, de M^{me} d'Houdetot, de M^{me} de Verdelin, de M^{me} de Luxembourg, de M^{me} de Créqui, de M^{me} de Boufflers sur les manuscrits de l'ineestimable « fonds Rousseau » déposés à la Bibliothèque de Neuchâtel.

EMILE FAGUET.

Les Amies

de Jean-Jacques Rousseau

Ceci est un appendice à la Biographie de Jean-Jacques Rousseau, les femmes ayant joué un rôle trop important dans la vie de Jean-Jacques Rousseau pour que l'on puisse, dans une biographie de lui, leur donner toute leur place sans surcharger le volume et le disproportionner.

De plus ceci est une étude d'histoire littéraire qu'il serait extrêmement utile de bien faire, puisque tout le monde convient que c'est par les femmes que Jean-Jacques Rousseau a eu son succès littéraire et même philosophique, et puisque, en conséquence, l'impression première, originelle, qu'il a produite sur les femmes, est ce qu'on doit rechercher avec le plus grand soin dans les lettres que lui ont écrites celles que

nous connaissons et dans les lettres qu'il leur a adressées.

Je ne parlerai pas dans ce volume de M^{lle} Thérèse Le Vasseur, parce que, ayant été mêlée à presque toute la vie de Rousseau, c'est dans la Biographie proprement dite de Jean-Jacques que j'ai dû en parler très longuement ; aussi, si l'on veut, parce que ce volume est intitulé *les Amies de Jean-Jacques* et que M^{lle} Thérèse Le Vasseur ne peut guère compter parmi elles.

I

LES PETITES AMIES D'ENFANCE.

A « onze ans », dit-il, mais il en avait treize, puisqu'il était de retour de Bossey à Genève, il connut à Nyon, où il allait de temps en temps voir son père, M^{lle} Vulson et M^{lle} Goton et il les aima toutes deux. M^{lle} Goton, un peu plus âgée, ce semble, que Jean-Jacques, puisqu'elle avait, peut-être, « cessé d'être une enfant », était une petite personne qui « sans être belle avait une figure difficile à oublier », des yeux, une taille et un maintien de jeune fille et un petit air imposant. C'était une demi-vicieuse. Elle ne permettait à Jean-Jacques aucune privauté, et celle qu'elle se permettait à son égard était celle que M^{lle} Lambercier avait pratiquée sur lui à titre de châtimement et comme maîtresse d'école. Cela paraissait à Rousseau « le bonheur suprême », et l'on sait par lui que plus-tard et très long-temps c'est ce traitement qu'il souhaitait de celles qu'il aimait et qu'il aurait voulu leur demander

et qu'il n'osa jamais solliciter d'elles. Ceci est d'une très grande importance : Rousseau a commencé par le masochisme, par un masochisme enfantin sans doute, mais par le masochisme, et c'est-à-dire par le goût d'une excitation nerveuse dérivant de la douleur, par le goût d'une volupté naissant de la souffrance ; et ce qu'il a presque toujours demandé aux femmes ou souhaité d'elles, c'est d'en être torturé ; et ce qu'il a demandé à la vie ou souhaité d'elle le plus souvent, c'est un supplice moral d'où naissait pour lui une volupté âpre et triste. M^{lle} Lambercier, en toute innocence, M^{lle} Goton, gamine vicieuse et curieuse, je ne dis pas ont formé Rousseau, mais ont rencontré la tare de son tempérament et l'ont développée jusqu'à en faire un des éléments principaux, très notable au moins, de son caractère.

On sépara vite ces deux enfants. Le souvenir de Goton hanta toute l'adolescence de Rousseau, comme ses pratiques d'exhibitionniste à Turin le prouvent et comme il le fait entendre lui-même ; et jusqu'à l'âge de cinquante-six ans « il se la rappelait encore, souvent beaucoup trop pour un vieux fou ». On peut noter, sans y insister et sans en tenir grand compte, que la manie de la persécution se marque déjà à cet âge chez Rousseau. De retour de Nyon à Genève, il en-

tendit, en passant dans la place Coutance, de petites filles lui « crier à demi-voix : Goton tic-tac Rousseau ». Quelle apparence que les petites filles de Coutance connussent les petites histoires de Jean-Jacques et de Goton à Nyon ? Il est probable qu'il a cru entendre, comme cinquante ans plus tard à Paris.

M^{lle} Vulson était plus réservée que M^{lle} Goton. Sa mère connaissait le petit Jean-Jacques ; elle, qui avait vingt-deux ans, prit par badinage Jean-Jacques pour son attentif. Jean-Jacques prit la chose très au sérieux et fut amoureux fou de M^{lle} Vulson, sans qu'aucune pensée sensuelle se mêlât à cette adoration. Rousseau dit que « tout le cours de sa vie s'est partagé entre ces deux sortes d'amour » : le sensuel et l'idéaliste, sans que je voie quelle est la femme qu'il a aimée d'amour sans la désirer, si ce n'est peut-être M^{me} de Warens elle-même, et encore c'est très confus. Quoi qu'il en soit, il adora M^{lle} Vulson ; il souffrait quand elle était malade, il aurait donné sa santé pour rétablir la sienne ; il en était furieusement jaloux. Chose très particulière et à quoi je crois à peine, il était très brillant auprès d'elle en grande compagnie : « Je l'aimais surtout en grande compagnie ; les plaisanteries, les agaceries, les jalousies même m'attachaient, m'intéressaient ; je triomphais avec orgueil de ses

préférences près des grands rivaux qu'elle paraissait maltraiter. J'étais tourmenté ; mais j'aimais ce tourment. J'avais des emportements, des saillies et j'étais transporté d'amour dans un cercle. Tête à tête j'aurais été contraint, froid, presque ennuyé. »

Il faut conclure de ceci (*j'aurais été...*) que Jean-Jacques n'a pas vu ou a très peu vu M^{lle} Vulson tête à tête. Quant à sa brillante conversation en grand cercle, c'est une chose qui s'est peut-être produite une fois et que, parce qu'il s'en souvient avec plaisir, il s'exagère.

Ces amours-ci, eux aussi, durèrent peu. Rousseau rentra à Genève. Il écrivit à M^{lle} Vulson ; elle lui répondit ; puis elle vint, resta deux jours ; Rousseau, ne doutant point qu'elle ne fût venue pour lui, devint fou de bonheur et fou de douleur quand elle partit ; elle s'en retourna chez elle et lui envoya des bonbons et des gants. En les recevant, Jean-Jacques apprit en même temps qu'elle était venue à Genève surtout pour s'acheter des habits et tout ce qu'il lui fallait pour son mariage. Vingt ans après Rousseau la rencontra, elle et lui se promenant en bateau, sur le lac de Genève. Il le sut parce que son père la lui nomma. Elle ne le reconnut point. Rousseau semble croire qu'il « aurait eu assez beau jeu à prendre

sa revanche ». Il me semble qu'il se trompe et que le plus probable est que M^{me} Criston, née Vulson, ignorait parfaitement, en 1754, le nom de Jean-Jacques Rousseau, alors très récemment promu à la notoriété. Quoi qu'il en soit, Rousseau dit à ses bateliers de changer de route. Des amours de M^{lle} Vulson et de Jean-Jacques Rousseau, Töpffer a fait une grande partie de son agréable nouvelle, *La Peur*.

II

LES AMIES DE TURIN.

A Turin Jean-Jacques était un adolescent. Il avait de dix-sept à dix-neuf ans. Au sortir de son séminaire de catéchumène il fut recueilli par M^{me} Basile, jeune marchande de vingt-cinq ans, dont le mari était momentanément absent, et qui, très évidemment séduite par la très jolie figure du jeune vagabond, le prit à titre de second commis provisoire, ou de petit valet, ou sans aucun titre. Elle le nippa un peu, le nourrit, l'occupa à je ne sais quoi et le trouva charmant. Un jour qu'elle était dans sa chambre et que Jean-Jacques était monté jusque-là sans trop savoir pourquoi et la contemplait de la porte qui était ouverte, elle tourna la tête vers lui parce qu'elle l'avait aperçu dans la glace, et lui indiqua du doigt une place à ses pieds. Il y bondit, se mit à deux genoux par terre devant elle, comme dit Musset ; et il ne lui dit rien ; et elle ne lui parla pas ; et ils étaient aussi troublés l'un que l'autre. Une

servante approchant, M^{me} Basile dit à Rousseau « levez-vous » et lui donna sa main à baiser. Le premier commis qui était, naturellement, amoureux de M^{me} Basile et jaloux, prévint le mari qui hâta son retour et mit Jean-Jacques à la porte. M^{me} Basile fut probablement battue et elle le méritait un peu ; mais Jean-Jacques peut être à peu près sûr d'avoir été adoré de M^{me} Basile jusqu'à la mort.

Entré comme valet de chambre chez M. le marquis de Breil, Jean-Jacques devint amoureux de M^{lle} de Breil, qui était à peu près de son âge, bien faite, très blanche avec des cheveux rès noirs, et qui avait de l'esprit. Elle ne fit d'abord nulle attention au petit laquais ; puis, un jour qu'il avait fait une réponse très juste à une interrogation du maître de la maison, elle laissa tomber sur lui un regard aimable, ce qui eut pour résultat que Jean-Jacques, lui versant à boire, trembla si fort qu'il l'inonda. M^{lle} de Breil, très évidemment, comprit que son petit valet était amoureux d'elle, ne le regarda plus, évita de le rencontrer et le tint à distance. Il n'y eut rien autre chose entre Jean-Jacques Rousseau et M^{lle} de Breil.

III

LE HAREM DU COQUEBIN.

Par deux fois, à Annecy en 1730, à Chambéry vers 1732, Rousseau a eu comme un harem chaste, un harem fait de jeunes filles et de jeunes femmes qu'il aimait, qu'il désirait, qui l'aimaient, qui le désiraient plus ou moins, quelquefois très fort, et avec lesquelles il n'avait que des relations d'amitié, de camaraderie ou de très léger libertinage.

A Annecy, à l'époque où M^{me} de Warens avait couru à Paris pendant que Rousseau était à Lyon, Rousseau, revenu à la maison, la trouva vide, ou plutôt n'y trouva plus que M^{lle} Merceret, la fille suivante. Celle-ci avait des amies, « filles de chambre, couturières, petites marchandes ». Rousseau, quoique déjà préférant « les demoiselles », se laissa aller à les fréquenter. L'une d'elles, M^{lle} Giraud, faisait à Rousseau toutes sortes d'agaceries. Mais elle était anguleuse et elle prisait. Rousseau ne la fréquentait que pour

trouver chez elle les petites amies qui, soit pour elle, soit pour lui, lui faisaient fête à peu près autant qu'elle-même. M^{lle} Giraud était contrepointière, c'est-à-dire couturière spécialiste en contrepontes, et chez elle filles de chambre, couturières et autres fréquentaient naturellement sous prétexte de commissions ou en voisines. Rousseau se plaisait fort dans cette société, sans voir autre chose dans les prévenances dont il était l'objet que de l'amitié ou du badinage.

On ne doit pas étendre cette période de vie oisive et demi-libertine à tout le séjour ou à une grande partie du séjour de Rousseau à Annecy ; car elle est enserrée et circonscrite entre son retour de Lyon (avant le voyage à Lyon, il était, ou au séminaire, ou tenu à une vie très régulière chez M. Lemaitre) et son départ pour Fribourg ; et par conséquent elle ne s'étend pas à plus de quelques mois. D'autre part, au même lieu et à la même époque il connaissait par M^{me} de Warens de véritables « demoiselles ». C'étaient de nouvelles converties, ramenées à la religion catholique par M^{me} de Warens, et c'étaient aussi leurs amies. C'est ainsi qu'il connaissait M^{lle} de Graffenried et M^{lle} Galley. M^{lle} de Graffenried était une « jeune Bernoise fort aimable qui pour quelques folies de son

jeune âge avait été jetée hors de son pays, comme M^{me} de Warens », et Rousseau l'avait vue quelquefois chez cette dame. Elle s'était convertie au catholicisme et, attendant les événements, elle était hospitalisée par M^{lle} Galley, jeune bourgeoise d'Annecy qui l'avait prise en amitié. Un matin de juin il les rencontra toutes deux à cheval en pleine campagne, allant à Thônes, ou plutôt, au delà de Thônes, au petit manoir de la famille Galley. Elles ne pouvaient passer un ruisseau (ou plus probablement la rivière du Fier), leurs chevaux se refusant à entrer dans l'eau. Rousseau en prit un par la bride, et, se mouillant largement les jambes, lui fit passer la rivière ; l'autre suivant. Les jeunes filles, par reconnaissance, firent de Jean-Jacques leur prisonnier et l'emmenèrent au manoir, Rousseau en croupe derrière M^{lle} de Graffenried et se soutenant en la tenant étroitement embrassée. La journée fut un rêve pour Rousseau et, à moins qu'on ne me prenne pour un sot, on ne s'attend point à ce que je la raconte, quand on peut la lire racontée par lui. Il en revint très amoureux de M^{lle} de Graffenried et de M^{lle} Galley, mais plus de celle-ci, peut-être parce qu'elle était plus « admirable », peut-être parce qu'elle était plus sûrement intacte.

Les jours suivants, Rousseau erra beaucoup dans la rue Perrière, petite et peu fréquentée, où demeurait M^{lle} Galley, dans le dessein de la voir, sans y réussir. Il essaya de correspondre avec les deux amies par l'intermédiaire de M^{lle} Giraud, qui se prêta de mauvaise grâce à cet office, s'y prêta pourtant, mais, à ce que croit Rousseau, qui voit toujours des complots partout, s'en revancha en jouant un mauvais tour à Jean-Jacques Rousseau quelque temps après.

Après avoir quitté Annecy, Rousseau resta en correspondance avec M^{lle} de Graffenried, l'assurant de son amitié très fidèle et lui protestant aussi que M^{lle} Galley n'avait pas cessé d'habiter son cœur. M^{lle} de Graffenried, comme c'était sa destinée de fille pauvre, déracinée et convertie, entra au couvent de la Visitation en 1732, d'où elle passa au couvent des Bernardines où elle mourut en 1748. Je ne sais pas ce que devint M^{lle} Galley.

Cependant Rousseau vivait depuis quelques mois ou quelques semaines on ne sait de quoi et très probablement des économies de M^{lle} Mercet. Il la trouvait agréable, elle l'aimait très vivement. Mais, évidemment, ses ressources s'épuisaient; elle ne savait pas quand et si M^{me} de Warens reviendrait, et elle songea à retourner chez ses parents. Il est très probable-

qu'elle y songea d'elle-même, comme cela est assez naturel ; mais Rousseau suppose que ce fut M^{lle} Giraud qui, pour l'éloigner, lui, de M^{lle} Galley et de Graffenried, premièrement détermina M^{lle} Merceret à partir, deuxièmement détermina M^{lle} Merceret à se faire accompagner par Rousseau. Tout cela parce qu'elle était jalouse de M^{lles} Galley et de Graffenried. Il est possible ; mais alors, elle ne l'était donc pas de M^{lle} Merceret ? Le plus vraisemblable est que M^{lle} Merceret désirait être accompagnée, qu'elle désirait l'être de Jean-Jacques, qu'elle se fit peut-être, dans la proposition qu'elle lui en fit, appuyer par M^{lle} Giraud ; mais que ce fut elle surtout qui voulut la chose, et que Rousseau, toujours prêt à faire un voyage, à pied, et toujours plus prêt encore à le faire avec une jolie fille, accepta avec empressement et ne vit que beaucoup plus tard, comme toujours, en y revenant par réflexion, un sombre complot dans ce qui lui était arrivé. On voyagea par petites étapes, M^{lle} Merceret multipliant et prodiguant les agaceries de toutes sortes à Rousseau, le faisant coucher dans la même chambre qu'elle, sous prétexte d'avoir peur et sans aucun doute mourant d'envie d'être sa maîtresse. Rousseau n'entendit rien ou ne voulut rien entendre, et le voyage s'acheva dans

une parfaite chasteté. A mesure qu'il approchait de sa fin, M^{lle} Merceret, comme on peut le croire, devenait irritée et finit par montrer à Jean-Jacques « plus que de la froideur ». Ils se séparèrent en état de demi-hostilité. Evidemment M^{lle} Merceret était déçue, dépitée et humiliée.

Réfléchissant depuis sur cette affaire, Rousseau, comme toujours, la *revécut* et se reprocha de ne l'avoir pas menée ou subie autrement. Pourquoi n'aurait-il pas épousé M^{lle} Merceret ? Il aurait succédé, dans Fribourg, au père de celle-ci (qui, semble-t-il, était musicien) et il « aurait vécu en paix jusqu'à sa mort ». Tout compte fait, M^{lle} Merceret avait un excellent caractère.

J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Isabelle.

Tel fut le harem de Jean-Jacques Rousseau à Annecy. Il en eut un autre à Chambéry deux ans après. Là, non encore amant de M^{me} de Warens, il était professeur de musique, surtout pour jeunes filles. Il avait beaucoup d'écoulières. « Il ne se rappelle pas en avoir vu une qui ne fût pas charmante. » Il y avait M^{lle} de Mellaride, un peu maigre, mais aux yeux brillants, à la taille fine, à l'air attirant et qu'il voyait d'ordinaire le matin en déshabillé,

qui l'a toujours infiniment troublé. Il y avait M^{lle} Manthon, très mignonne, très timide et très blanche avec ses cheveux blond cendré, avec sa voix nette, juste et flûtée, et sa cicatrice au sein qui attirait les yeux de ce côté-là. Il y avait M^{lle} de Challes, fille de seconde jeunesse, très majestueuse et de très bonne grâce, et sa sœur M^{me} de Charby, la plus belle femme de Chambéry; et la fille de celle-ci qui était une jolie petite beauté naissante. Il y avait cette petite Française du couvent de la Visitation, toute paresseuse et nonchalante, mais qui, au bout d'un mois ou deux, était devenue si vive pour rendre son professeur plus assidu. Il y avait la sculpturale M^{lle} Lard, indolente et impassible, et Madame sa mère qui était précisément toute le contraire et qui criblait Jean-Jacques de baisers si vifs qu'il ne se pouvait qu'ils n'aboutissent point à des résultats décisifs et qu'ils furent, écrit Rousseau, pour beaucoup dans la résolution que M^{me} de Warens prit quelque temps après.

Tel fut le harem chaste, j'entends chaste de la chasteté de Rousseau, qu'eut Jean-Jacques à Chambéry avant d'être l'amant de M^{me} de Warens, c'est-à-dire avant l'âge de vingt-deux ans. Il faut se rappeler ceci pour bien comprendre que Rousseau, extrêmement inflammable,

autant qu'il était timide, sans cesse frôlé par des femmes ou des jeunes filles qu'il adorait toutes, avait toutes les raisons du monde de conserver et de développer la fâcheuse habitude sexuelle qu'il dit avoir rapportée d'Italie et qu'il garda au moins, d'après ses aveux, jusqu'à l'âge de cinquante-deux ou cinquante-trois ans; sur quoi je ne crains pas d'insister parce que cette maladie est incontestablement pour beaucoup dans l'hypocondrie dont son âge mûr et sa vieillesse furent dévorés.

IV

MADAME DE WARENS.

M^{me} de Warens avait vingt-neuf ans quand Jean-Jacques se présenta à elle, en ayant lui-même dix-sept. Elle en avait trente et un quand il la retrouva, revenant de Turin, en ayant lui-même dix-neuf. C'était une femme grasse, blonde, courte, un peu épaisse, assez tôt un peu lourde, de beaux yeux, de beaux cheveux, de beaux bras, un sourire gras extrêmement bon et aimable. Elle n'avait pas le sens commun. Orpheline de bonne heure, elle avait été élevée dans le matérialisme par M. de Tavel, qui fut peut-être, Rousseau le croit, son premier amant, et plus tard dans le *piétisme*, protestantisme sans violence anticatholique. Les trois traits dominants de son caractère étaient la bonté, le goût des plaisirs sexuels et le goût des entreprises industrielles et de l'intrigue. Après avoir épousé à Vevey M. de Warens, elle avait fondé une manufacture de bas qui périclita. Elle avait

quitté tout d'un coup, mais après avoir, évidemment, préparé les choses d'assez longue main, son mari, sa patrie et sa religion, et, pensionnée du roi de Sardaigne et protégée de l'évêque d'Annecy, elle s'était établie dans cette ville.

On a beaucoup cru qu'elle s'occupait d'espionnage. Je crois assez qu'elle ne s'occupait guère que de conversions et que la mission de sous-diplomatie qu'on lui donna ou qu'elle s'attribua à certaine époque se rattachait encore à des questions de propagande ou sous-propagande religieuse. Tout ce que dit Rousseau de sa passion pour les inventions et entreprises industrielles est confirmé par tous les documents qu'on a recueillis sur elle, et le désordre inouï de ses affaires, qui la conduisit jeune encore à la plus affreuse misère, est venu de là. Ce que dit Rousseau de ses mœurs amoureuses me paraît extrêmement faux, parce qu'il est contradictoire et démenti par quelques documents importants. Il la représente comme ayant eu beaucoup d'amants, comme absolument indifférente aux questions de moralité sexuelle, comme très capable d'interrompre une haute conversation philosophique pour aller se livrer au commerce amoureux et pour reprendre ensuite la conversation le plus tranquille-

ment du monde ; et en même temps comme très froide ; et tout cela se concilie peu. Et encore on voit que cette femme toujours prête, à en croire Rousseau, au premier venu, s'est très nettement refusée à M. de Conzié, son ami intime, qui l'atteste solennellement et pieusement et qui en tire cette conclusion qu'elle était la vertu même. Le plus probable, à regarder tous les faits, est qu'elle était de tempérament très voluptueux ; mais qu'obligée à une grande prudence et à une complète réserve extérieure, en sa qualité de mère de l'Église, elle était la maîtresse de tous ses domestiques, mais d'eux seuls. Libre, du reste, dans ses propos et dans ses gestes, puisqu'elle se donnait quelquefois l'ébattement de se faire lacer par un prêtre de ses amis, de lui échapper, de tourner tout autour de sa chambre en riant aux éclats, pendant que le prêtre la poursuivait en criant : « Eh ! Madame ! Eh ! Madame ! »

Elle fit peu d'attention à Rousseau quand elle le vit pour la première fois, fuyard de Genève et envoyé à elle par le curé M. de Pontverre. Mais, de Turin, Rousseau lui écrivit quelquefois et elle lui répondit. C'est de là que date son affection pour lui. Elle fut très probablement attendrie par ses infortunes, par sa situation précaire, par ses aventures, si Rousseau lui en dit quelque chose, par tout ce qu'il

y avait d'intéressant dans le tour d'esprit et dans la manière de sentir du jeune vagabond romanesque. Elle l'accueillit très bien à son retour de Turin, et, où l'on voit bien son tour d'esprit à elle et ce qu'elle fondait sur lui à cette époque, elle voulut en faire un prêtre et le mit au séminaire. Son projet vague était alors de faire donner un jour à Rousseau une bonne cure dans les environs d'Annecy ou à Annecy même, d'aller le voir de temps en temps, de le recevoir parfois et de se faire lacer par lui, je dis lacer. Que M^{me} de Warens ait été quelquefois la demi-maîtresse d'un prêtre, cela est dans la mesure de libertinage et de discrétion où je la vois.

Rousseau n'ayant pas réussi au séminaire et le séminaire n'ayant pas réussi à Rousseau, M^{me} de Warens en voulut faire un musicien. Elle le plaça chez M. Le Maître. Elle ne croyait pas pouvoir décemment le tenir chez elle, et ce n'était pas quand, ayant renoncé aux ordres ecclésiastiques, il était sans doute mal voulu de l'évêché, qu'elle pouvait l'y retirer et l'y garder. Le petit ami ayant été à Lyon accompagner, puis abandonner M. Le Maître, et M^{me} de Warens ayant été à Paris avec M. d'Aubonne, il y eut séparation entre M^{me} de Warens et Jean-Jacques Rousseau pendant assez longtemps ; et ici,

comme on sait, se placent les voyages de Rousseau à travers la Suisse et son premier voyage à Paris et son second séjour à Lyon.

Rousseau retrouva M^{me} de Warens à Chambéry où il semble bien qu'elle fut beaucoup plus libre qu'elle ne l'avait été à Annecy. C'est là que se placent les amours chastes de Rousseau et de M^{me} de Warens. M^{me} de Warens était la maîtresse de son domestique, le sage et prudent Claude Anet. M^{me} de Warens eut l'occasion de le dire à Rousseau qui ne s'en était pas aperçu, ayant accoutumé de ne s'apercevoir de rien. Rousseau aimait M^{me} de Warens très tendrement, sans la désirer. M^{me} de Warens tout de même, à cette époque. Claude Anet lui suffisait, peut-être avec quelques passades ecclésiastiques ; elle jouait avec Jean-Jacques ; elle l'aimait ; elle ne le désirait aucunement ou presque point. Mais Rousseau, à Chambéry comme à Annecy, était amoureux de toutes les femmes, surtout des jeunes filles, et commençait à en être aimé. Son extrême timidité empêchait qu'il eût des succès décisifs, mais tous les demi-succès il les avait ; et certainement la petite oie ne lui était pas inconnue.

M^{me} de Warens, en 1733, prit insensiblement l'idée de le « traiter en homme ». Pourquoi ? D'abord *naturellement* et parce qu'il avait vingt

ans et elle trente-quatre, et il n'y a rien de plus connu ni de plus fréquent que cela. Ensuite, pour le détourner de toutes les jeunes filles qui lui souriaient et de toutes les jeunes femmes qui le provoquaient, ce qui était dangereux pour lui à tous les égards. Ensuite pour se l'attacher et pour qu'il ne l'abandonnât pas. — Ce qui suppose qu'elle l'aimait ! — Oui, et j'ai précisément dit que M^{me} de Warens aimait Rousseau depuis longtemps, mais non pas d'amour. Peut-être enfin parce que Rousseau avait une très mauvaise habitude sexuelle dont il n'est pas impossible que M^{me} de Warens se soit aperçue et dont elle a voulu le guérir. L'union de 1733 fut donc l'union d'un jeune homme qui aimait sans désirer et en désirant ailleurs et d'une femme qui aimait en désirant peu. Rousseau trouva M^{me} de Warens « froide » dans ses embrassements, ce qui peut faire sourire, puisqu'il n'en avait pas connu d'autres, mais ce qui veut dire qu'écrivant cela à cinquante-six ans il s'en rappelle d'autres qui étaient plus ardents. Mais encore lesquels ? Uniquement ceux de M^{me} de Larnage qui est la seule, a-t-il dit très nettement, qui lui ait fait connaître le plaisir. Mais encore il est bien étrange que M^{me} de Warens, à trente-trois ans, de tempérament très voluptueux, caressant un jeune homme de vingt ans qui était char-

mant, lui ait laissé une impression de froideur. Je ne doute point, et tout ce qu'il dit de la dure déception qu'il a trouvée dans ses bras me le prouve autant que ces choses-là peuvent être prouvées, qu'il la jugea froide, soit tout de suite, soit, plutôt, trente-cinq ans après, parce qu'il fut froid lui-même. M^{me} de Warens, si tant est qu'elle ait calculé, avait calculé assez mal. C'était trop tôt ou trop tard. Deux ans plus tôt, et quand Jean-Jacques n'avait désiré personne, c'eût été le moment juste; plus tard, à la rigueur, et quand Jean-Jacques aurait eu pris connaissance, avec une autre, des réalités de l'amour et aurait eu quelque déception, le consoler et le réchauffer dans un amour-amitié-maternité, aurait pu très bien réussir. Au moment juste où M^{me} de Warens prit Jean-Jacques pour amant, il y avait à cela le minimum d'opportunité.

Ce n'est pas à dire qu'ils furent malheureux. M^{me} de Warens avait la conversation agréable. Après avoir essayé en vain de laire de Rousseau, par des leçons de danse et d'escrime, un cavalier agréable et qui lui fit honneur, elle le mit dans les lectures sérieuses, fit de la musique avec lui et avec la petite Merceret et causa beaucoup avec lui. On peut très bien croire que ses idées philosophiques, qui étaient celles d'une déiste

épicurienne et philanthrope, extrêmement larges au point de vue confessionnel, ont eu de l'influence sur Rousseau, sur le rédacteur de la *Profession de foi du vicaire savoyard*; encore qu'on ne puisse rien affirmer à cet égard, les idées de M^{me} de Warens telles que nous les connaissons par les *Confessions* pouvant être celles que Rousseau, écrivant ses *Confessions*, prête à M^{me} de Warens.

Quoi qu'il en soit, je vois quatre années de demi-bonheur, du milieu de 1733 au milieu de 1737, Rousseau ayant de vingt et un à vingt-cinq ans, M^{me} de Warens de trente-trois à trente-sept, pour Rousseau et M^{me} de Warens.

Rousseau parti pour Montpellier, tout fut fini. Quand il revint, un nouveau Claude Anet (on sait que celui-ci était mort en 1734) était installé auprès de M^{me} de Warens et Rousseau, s'il dit vrai, ne fut plus — époque des séjours aux Charmettes — que l'ami de M^{me} de Warens. En tout cas il n'y eut plus d'ardeur ni dans l'affection de Rousseau pour M^{me} de Warens, ni dans celle de M^{me} de Warens pour Jean-Jacques. Il en était revenu à ce par quoi il avait commencé. Il l'aimait filialement. Quelquefois, pendant les absences du maître de la maison, ils faisaient une promenade dans les champs où leur revenait toute la première dou-

ceur des années passées ; et Rousseau se trouvait heureux encore. Surtout il adorait les Charmettes. Elles étaient pour lui la liberté, l'air pur, le beau paysage, la fainéantise et les lectures librement abandonnées, librement reprises. *Individuellement*, jamais Rousseau ne fut plus heureux.

Cette quiétude fut d'une saison. A voir la grande place que les Charmettes trouvent dans les *Confessions*, on croit toujours qu'il y resta très longtemps ; mais comme il n'y alla qu'en 1738, comme en 1740-1741 il passa un an au moins chez M. de Mably à Lyon, comme en 1742 il est à Paris, les séjours aux Charmettes, en plusieurs fois, se réduisent à un peu moins peut-être de trois ans. Pendant ces trois années il vit se « refroidir de plus en plus à son égard M^{me} de Warens, qui avait un autre amant, vigoureux, laborieux, actif, entreprenant, dominateur, brutal, et dans l'avenir industriel duquel elle avait une immense confiance ; M^{me} de Warens qui, soit qu'il soit tout à fait vrai que Rousseau eût rompu avec elle comme amant, soit qu'il ne soit vrai qu'à moitié, devait être blessée de cette offense faite à une femme de son âge ; M^{me} de Warens, qui, malgré toute sa bonté, ne pouvait pas ne pas se rendre compte que Rousseau avait été entretenu par elle pendant dix ans, et qu'il l'avait payée de plus d'éloquence que de gratitude ; M^{me} de

Warens enfin, qui, cela se voit, aimait surtout, comme toutes les femmes, que l'on s'occupât d'elle, qu'on l'entourât, qu'on ne la quittât point et qui avait vu dix fois Rousseau s'échapper, s'évader, faire des fugues, de « petits voyages » et qui en avait conclu, sans que ce fût vrai, je crois, qu'il y avait des motifs féminins dans l'affaire.

Bref, M^{me} de Warens se refroidissait, le maître de la maison n'aimait pas Rousseau et Rousseau, de plus en plus, avant son départ pour Lyon, après son retour de Lyon, se sentait de trop. Il partit pour Paris avec soulagement et laissant un certain soulagement derrière lui. Il emportait de son commerce avec M^{me} de Warens quelques tendres souvenirs, un cerveau confusément, mais assez bien meublé par les lectures qu'elle lui avait fait faire et les conversations qu'il avait eues avec elle ; l'idée presque indéracinable chez lui que ceux qui l'aimaient devaient l'entretenir ; l'idée, presque aussi profondément empreinte, du ménage à trois, considéré comme la forme normale et, dans certaines conditions, la plus heureuse et délicieuse, de l'amour.

Ici finissent *les amours* de Rousseau et de M^{me} de Warens ; ici commence *l'amour* de Rousseau pour M^{me} de Warens. Car Rousseau n'a pas beaucoup aimé ni désiré M^{me} de Warens

tant qu'il fut avec elle ; mais à partir du moment où il a été séparé d'elle, il a très peu cessé de l'aimer et de la désirer. De Paris il lui écrit souvent ; et souvent, ce qui est très méritoire de la part du gueux qu'il était, pour lui envoyer de l'argent ; allant de Paris à Venise, il va (très probablement) la voir ; de Venise il lui écrit, se plaint et s'inquiète de ne pas recevoir de lettres d'elle. Jusqu'au moment de sa liaison avec M^{lle} Le Vasseur et peut-être un peu après, il lui proteste que le but de sa vie a toujours été et est encore de finir ses jours avec elle et de se consacrer et dévouer à elle. Il me semble vrai que pendant ces longues années de 1742 à 1746 il se persuade que le seul motif de son départ et de sa séparation d'avec M^{me} de Warens a été la pénurie de la maison et la nécessité de quitter le vaisseau sombrant et qu'il alourdisait. C'est alors sans doute qu'a lieu la *crystallisation*, que se forme dans son âme l'image *idéale* de M^{me} de Warens, bonne, sensible, l'aimant en mère, en sœur, en amie et en maîtresse, se partageant entre lui et un autre, mais pour que l'on s'entr'aime en elle, capable du reste d'accorder ses faveurs à n'importe qui, mais n'aimant d'âme que lui, du reste très haut esprit, grande intelligence, philosophe autant que philanthrope et aussi agréable à entendre qu'à voir et qu'à caresser. Cette image se

développe en lui, y ramifie, s'y enracine et s'y fixe. Elle n'est pas détruite par l'entrevue de Genève en 1754, où Rousseau vit M^{me} de Warens bien vieillie, bien misérable, où il lui donna de l'argent qu'il emprunta, et où il fut touché du geste attendrissant de la pauvre femme, offrant, sans pouvoir la faire accepter, sa dernière bague à M^{lle} Le Vasseur.

Plus tard à Motier-Travers, au plus fort de ses infortunes, il apprit par une lettre de M. de Conzié la mort de son amie, qui avait succombé le 29 juillet 1762, à l'âge de soixante-trois ans, dans le dernier dénuement. La manière dont il rapporte cette nouvelle dans les *Confessions* est d'une onction froide et déclamatoire : « Ma seconde perte plus sensible encore et bien plus irréparable fut celle de la meilleure des femmes et des mères qui, déjà chargée d'ans et surchargée d'infirmités et de misères, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien que l'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense. Allez, âme douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernex, des Catinat et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux leur cœur à la charité véritable ; allez goûter le fruit de la vôtre et préparer à votre élève la place qu'il espère un jour occuper près de vous. Heureuse

dans vos infortunes, que le ciel en les terminant vous ait épargné le cruel spectacle des miennes [toujours le même, exactement ou presque comme à M^{me} de Luxembourg pour la plaindre de la mort de son mari : « ce n'est pas vous qui êtes la plus malheureuse »]. Craignant de contrister son cœur par le récit de mes derniers désastres, je ne lui avais pas écrit depuis mon arrivée en Suisse ; mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avait cessé de soulager ceux qui souffraient et de souffrir elle-même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi ; mais si je croyais ne pas la revoir dans l'autre vie, ma faible imagination se refuserait à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets. »

Mais la véritable oraison de M^{me} de Warens est dans les livres III, IV, V et VI des *Confessions*, dans ce portrait continu et assez incohérent de la grande amie, d'où cependant il ressort que M^{me} de Warens fut un cœur charmant et où surtout éclate l'amour profond, immense, que Rousseau a eu pour elle, de plus en plus, à travers la vie, depuis qu'il l'avait quittée. Il n'est plus douteux qu'à travers, pour ainsi parler, M^{me} d'Epinaï, M^{me} d'Houdetot, M^{me} de Boufflers, M^{me} de Verdelin, Rousseau ne ramenât toujours sa pensée à Annecy, à Chambéry, aux Charmettes.

n'idéalisât sans cesse l'image de M^{me} de Warens, ne dit toujours : « ce n'est pas là M^{me} de Warens » et ne devînt de plus en plus amoureux de M^{me} de Warens. M^{me} de Warens était le nom de sa jeunesse. Et de là le portrait des *Confessions* écrites à l'âge où les hommes d'imagination, lassés de l'avenir, rejettent leur imagination sur le passé. — Et encore le vrai panégyrique de M^{me} de Warens et le suprême hommage à elle rendu est cette *dixième Promenade des Réveries d'un promeneur solitaire* : « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec M^{me} de Warens. Elle avait vingt-huit ans alors [vingt-neuf], étant née avec le siècle. Je n'en avais pas encore dix-sept et mon tempérament naissant, mais que j'igno-rais encore, donnait une nouvelle chaleur à un cœur naturellement plein de vie. S'il n'était pas étonnant qu'elle conçût de la bienveillance pour un jeune homme vif, doux et modeste, d'une figure assez agréable, il l'était encore moins qu'une femme charmante, pleine d'esprit et de grâce, m'inspirât, avec la reconnaissance, des sentiments plus tendres, que je n'en distinguais pas. Mais ce qui est moins ordinaire est que ce premier sentiment décida de moi pour toute ma vie et produisit par un enchaînement

inévitabile le destin du resté de mes jours. Mon âme, dont les organes n'avaient pas développé les plus précieuses facultés, n'avait encore aucune forme déterminée. Elle attendait dans une sorte d'impatience le moment qui devait la lui donner, et ce moment, accéléré par cette rencontre, ne vint pourtant pas si tôt, et dans la simplicité de mœurs que l'éducation m'avait donnée, je vis longtemps prolonger pour moi cet état délicieux, mais rapide, où l'amour et l'innocence habitent le même cœur. Elle m'avait éloigné. Tout me rappelait à elle. Il y fallut revenir. Ce retour fixa ma destinée, et longtemps encore avant de la posséder je ne vivais plus qu'en elle et pour elle. Ah ! si j'avais suffi à son cœur comme il suffisait au mien ! Quels paisibles et délicieux jours nous eussions passés ensemble ! Nous en avons passé de tels ; mais qu'ils ont été courts et rapides et quel destin les a suivis ! Il n'y a pas de jour où je ne me rappelle avec joie et attendrissement cet unique et court temps de ma vie où je fus moi pleinement sans mélange et sans obstacle et où je puis véritablement dire avoir vécu. Je puis dire à peu près comme ce préfet du prétoire, qui, disgracié sous Vespasien, s'en alla finir paisiblement ses jours à la campagne : « J'ai passé soixante et dix ans sur la terre

et j'en ai vécu sept ¹. » Sans ce court mais précieux espace, je serais peut-être resté indécis sur moi ; car tout le reste de ma vie, facile et sans résistance, j'ai été tellement agité, ballotté, troublé, par les passions d'autrui, que, presque passif dans ma vie aussi orageuse, j'aurais peine à démêler ce qu'il y a du mien dans ma propre conduite, tant la dure nécessité n'a cessé de s'appesantir sur moi. Mais, durant ce petit nombre d'années, aimé d'une femme pleine de complaisance et de douceur, je fis ce que je voulais faire, je fus ce que je voulais être, et, par l'emploi que je fis de mes loisirs, aidé de ses leçons et de son exemple, je sus donner à mon âme, encore simple et neuve, la forme qui lui convenait davantage et qu'elle a gardée toujours. Le goût de la solitude et de la contemplation naquit dans mon cœur avec les sentiments expressifs et tendres faits pour être son aliment. Le tumulte et le bruit les resserrent et les étouffent ;

1. Si Rousseau prend littéralement pour lui ce chiffre sept, il compte de 1732 à 1739, de son retour de Turin à son retour de Montpellier, de son installation chez M^{me} de Warens à l'installation de Wintzenried ; et par conséquent il exclut presque les Charmettes. Mais il n'est pas probable qu'il s'applique exactement à lui-même ce chiffre sept.

le calme et la paix les animent et les exaltent. J'ai besoin de me recueillir pour aimer. J'engageai maman à vivre à la campagne¹. Une maison isolée, au penchant d'un vallon, fut notre asile, et c'est là que dans l'espace de quatre ou cinq ans² j'ai joui d'un siècle de vie et d'un bonheur pur et plein qui couvre de son charme tout ce que mon sort présent a d'affreux. J'avais besoin d'une amie selon mon cœur ; je la possédais. J'avais désiré la campagne, je l'avais obtenue ; je ne pouvais souffrir l'assujettissement ; j'étais parfaitement libre et mieux que libre ; car, assujetti par mes seuls attachements, je ne faisais que ce que je voulais faire. Tout mon temps était rempli par des soins affectueux ou par des occupations champêtres. Je ne désirais rien que la continuation d'un état si doux ; ma seule crainte était qu'il ne durât pas longtemps, et cette crainte, née de la gêne de notre situation, n'était pas sans fondement. Dès lors je songeais à me don-

1. Alors il n'exclut pas les Charmettes et dès lors cela fait dix ans, ou, en défalquant le séjour à Lyon chez M. Malby, neuf ans.

2. Quatre au plus ; en défalquant l'année passée à Lyon chez M. de Malby, trois au plus.

ner en même temps des diversions sur cette inquiétude et des ressources pour en prévenir l'effet. Je pensai qu'une provision de talents était la plus sûre ressource contre la misère et je résolus d'employer mes loisirs à me mettre en état, s'il était possible, de rendre un jour à la meilleure des femmes l'assistance que j'en avais reçue... »

Cet écrit, interrompu, on peut le dire, presque littéralement, par la mort, est du 12 avril 1778. La dernière pensée de Jean-Jacques Rousseau a été pour les Charmettes et pour M^{me} de Warens. Lentement, parmi les misères de la vie et à cause de ces misères, parmi les déboires et à cause d'eux, parmi les amitiés trompeuses, infidèles ou fragiles et à cause d'elles, l'amour de jeunesse qui n'avait pas été le premier et qui n'avait pas été très vif et qui n'avait guère été qu'une complaisance à se laisser aimer et une demi-indifférence à se laisser tromper, était devenu un très grand amour rétrospectif et posthume, un très grand amour, c'est-à-dire l'entretien quotidien de l'âme et la fièvre de l'imagination et l'enchantement de la sensibilité. M^{me} de Warens fut adorée de Rousseau transfuge, et il n'y eut pas d'abandon plus amoureux que celui que Rousseau fit de M^{me} de Warens. C'est chose fréquente. Il paraît que

certains sentent d'avance ces surprises et ces revirements du cœur et disent : « Je me connais : comme j'aimerai cette femme quand je l'aurai quittée ! »

V

MADAME DE LARNAGE.

L'épisode de M^{me} de Larnage peut paraître insignifiant et n'est en soi qu'une aventure de voyage. Il a pour moi une importance assez grande, parce que M^{me} de Larnage fut celle qui dévirginisa réellement Rousseau, la première et la seule qui lui fit connaître le plaisir qu'une femme peut donner à un homme ; et ceci est une chose très considérable dans la vie d'un voluptueux et d'un sentimental.

Rousseau se croyant malade, l'étant un peu, poussé du reste du côté de Montpellier par M^{me} de Warens, qui voulait qu'il essayât des études de médecine, en 1737, à l'âge de vingt-cinq ans, partit pour Montpellier. A Moirans il rencontra une dame de trente-cinq ans qui voyageait en compagnie d'un vieux gentilhomme de ses amis. C'était M^{me} de Larnage, c'était M. de Torignan, M. de Torignan n'allant que jusqu'à quelque endroit proche de Montélimar, M^{me} de Larnage allant jusqu'à Saint-Andéol, près le pont Saint-Esprit. M^{me} de Larnage, ne songeant sans

doute d'abord qu'à animer et égayer son voyage, « entreprit » Jean-Jacques. Elle lui demandait des nouvelles de sa santé, s'informait de la manière dont il avait passé la nuit, et il arriva un matin à Rousseau de dire qu'il ne savait pas. Cette distraction, cet embarras, cette timidité, piquèrent la dame. Une de ses compagnes de route lui dit un jour : « Il n'a pas de monde, mais il est aimable. » Ce fut l'avis de M^{me} de Larnage, qui poussa sa pointe. Rousseau, comme il fit plus tard, par honte puérile de ce qu'il était, se donna pour ce qu'il n'était pas et prit le personnage d'un jeune Anglais de distinction, ce qui, du reste, n'eut aucune suite. A la messe, à Saint-Marcellin, il se tint trop bien et donna à M^{me} de Larnage l'idée qu'il était dévot, ce qui, croit-il, lui fit du tort, mais ce qui, au contraire, comme on le voit par son récit même, poussa M^{me} de Larnage à lui faire beaucoup plus d'avances, étant supposé qu'elles étaient nécessaires. Elle lui en fit de telles que Rousseau, très habitué aux avances des femmes, mais inhabitué aux impromptus, crut qu'on se moquait de lui. Une fois cette idée dans son esprit, l'imagination du complot s'y forma vite. Il se figura que le vieux cavalier servant de M^{me} de Larnage s'entendait avec elle pour le mystifier. Dès lors il bouda et devint stupide.

M^{me} de Larnage vit parfaitement qu'il ne serait pris que de force et agit en conséquence de cette conviction. M^{me} de Larnage était très agréable. « Tout au contraire des autres femmes, dit Rousseau, avec une inexpérience qui le fait aimer, ce qu'elle avait de moins frais était son visage. » Rousseau fut extrêmement heureux et même se crut aimé, sur quoi je voudrais bien savoir à quoi il le put croire, la raison qu'il en donne étant très faible. Tant y a qu'il fut très pris, devint un autre homme, répondit spirituellement aux plaisanteries, du reste de bonne compagnie, du marquis, le vit les quitter, d'ailleurs sans regret, et s'attarda trois jours à Montélimar avec M^{me} de Larnage en pleine joie juvénile.

Rousseau compare ses amours avec cette dame à ceux qu'il eut avec M^{me} de Warens et à ceux qu'il eut avec M^{me} d'Houdetot. Avec M^{me} d'Houdetot il connut « l'amour vrai », c'est-à-dire celui « qui tourne la tête » et qui « fait qu'on ne sait pas jouir ». Avec M^{me} de Warens, « son plaisir était toujours mêlé de tristesse » et il ressentait moins le bonheur de la posséder que le remords de l'avilir. Avec M^{me} de Larnage c'était « une sensualité brûlante » dans les embrassements et une « douce intimité dans les entretiens ». Autrement dit et moins bien,

mais pour être peut-être encore plus clair, avec M^{me} d'Houdetot il devait avoir l'amour-passion, qu'il n'avait jamais eu; avec M^{me} de Warens il avait eu un peu d'amour sensuel traversé et contrarié par les souvenirs d'une affection sans désir, et c'était un commerce sensuel venu trop tard; avec M^{me} de Larnage il avait un pur amour sensuel, relevé cependant par l'agrément d'une conversation jolie et tendre et caressé par le sentiment de gratitude envers quelqu'un qu'on sent qui vous désire autant au moins qu'on le désire soi-même; et, bref, c'était l'amour sensuel complet entre personnes qui savent causer d'amour.

Jamais Jean-Jacques Rousseau ne retrouva cela et il en rêva toujours. Jamais il ne le retrouva : « Je puis dire que je dois à M^{me} de Larnage de ne pas mourir sans connaître le plaisir. » Et il en rêva toujours; car je doute peu qu'il n'ait reporté sur M^{me} de Warens, pour l'aimer autant qu'il l'a aimée après l'avoir quittée, quelque chose du souvenir des révélations de M^{me} de Larnage. Quant à celle-ci, elle avait commencé par ne vouloir que d'un divertissement et elle avait, ce semble, fini par éprouver un peu d'amour. Car en quittant Rousseau, non seulement elle lui offrit de l'argent, ce qui est simplement dans les usages du

temps ; mais elle lui fit promettre de venir la voir à Saint-Andéol, dans sa famille, très grande imprudence et qui suppose quelque chose au moins qui n'est pas très éloigné de l'amour. Une femme qui n'eût pas aimé se serait séparée en assurant que dans son pays c'était impossible et en exprimant le souhait de se revoir quelque part.

Rousseau correspondit un peu avec M^{me} de Larnage, étant à Montpellier. Au retour, divers motifs le détournèrent de s'y arrêter : la crainte de devenir amoureux de la fille de M^{me} de Larnage, âgée de quinze ans, et cette appréhension, s'agissant d'une fille qu'il n'avait jamais vue, est assez bouffonne et n'est qu'un prétexte ; la crainte, plus justifiée, de n'être pas bien voulu par la famille de M^{me} de Larnage ; la crainte très raisonnable de ne pouvoir soutenir son rôle de jeune Anglais et d'être couvert de confusion ; l'affection enfin pour M^{me} de Warens, et je l'en crois, d'autant plus qu'à certaines lettres de celle-ci il avait compris qu'à Chambéry il y avait du nouveau et qu'il devait être impatient de savoir ce qu'il en était et de mesurer la gravité du cas. Il jugea du reste que son abstention était héroïque et qu'il venait de passer homme de Plutarque. Il semble que jamais, depuis, il n'y eut la moindre correspondance

entre Jean-Jacques et M^{me} de Larnage. Elle fut sans doute blessée d'avoir été oubliée au retour, cessa d'écrire, puis oubliâ. Elle ne fut pas oubliée, comme les *Confessions* nous l'apprennent. Je souhaite pour elle qu'elle ait pu les lire.

Je crois que ses rapides amours eurent quelques conséquences dans la vie de Jean-Jacques Rousseau. D'une part il eut la notion de l'amour sensuel qu'il n'avait pas eue jusqu'alors. D'autre part il prit le goût de la femme, de la « femme de trente ans », alors qu'il est très certain qu'il n'avait jamais eu jusqu'alors que celui de la jeune fille, M^{me} de Warens lui plaisant comme amie et sœur aînée, et, en vérité, lui répugnant comme maîtresse. D'autre part enfin, comme il s'était habitué à l'idée d'être entretenu, il s'habitua à celle d'être provoqué par la femme, et non plus l'une que l'autre ne le quitta guère. De là, jusqu'à sa cinquantième année, son amour pour toutes les femmes de trente à quarante ans, d'un certain rang social et, due à son souvenir de Valence autant qu'à sa timidité naturelle, la coutume de ne point pousser sa pointe mais d'attendre qu'on la poussât et de s'y attendre et de se retirer et de bouder, ce qui dans la vallée du Rhône lui avait si bien réussi. Il ne comprenait pas l'engage-

ment en amour sans un peu de résistance de la part de l'homme. Qu'on ne me fasse point dire que M^{me} de Larnage ait beaucoup modifié le caractère de Rousseau ; je veux dire seulement que Rousseau, de par son caractère inné, eût été dans la vie à très peu près ce qu'il a été ; mais que son aventure avec M^{me} de Larnage a pu donner un tour particulier aux manifestations naturelles de son caractère. Et il reste encore que ce n'est pas une anecdote négligeable que la seule de sa vie (avec la journée de Thônes) que Jean-Jacques Rousseau s'est rappelée plus tard avec un pur ravissement et sans un regret ni un remords.

VI

MADAME DUPIN.

M^{me} Dupin était, comme on sait, fille de Samuel Bernard. M. Dupin, fermier général, l'avait épousée en secondes noces, alors qu'il était père d'un grand garçon, Dupin de Francueil, lequel fut le premier amant de M^{me} d'Epinau. Rousseau, presque dès son arrivée à Paris, lui porta son projet de nouvelle notation musicale. M^{me} Dupin était comme à l'affût des réputations faites, des réputations naissantes et des réputations à naître ; « elle aimait à voir tous les gens qui jetaient de l'éclat, grands, gens de lettres, belles femmes. » Elle accueillait très bien le livre et l'auteur. Elle était à sa toilette, « les bras nus, les cheveux épars, son peignoir mal arrangé. » Elle avait à cette époque un peu plus de trente ans. Sa vue troubla infiniment Rousseau. M^{me} Dupin ne s'aperçut pas de cette émotion, croit le naïf Rousseau. Elle la remarqua certainement, s'intéressa au jeune musicien et le pria de venir dîner de temps en temps. Rousseau y alla trois fois par semaine,

brûlant de faire une déclaration à la dame et, bien entendu, ne pouvant prendre sur lui de s'y décider. En conséquence, assez sot encore pour écrire dans un genre d'affaires où il n'y a même pas besoin de parler et où, si l'on sent le besoin d'écriture ou de paroles, c'est le signe qu'il n'y a rien à faire du tout, il écrivit. On garda sa lettre trois jours, on la rendit avec quelques mots glacés qui étaient de trop, et le silence suffisait ; ou qui étaient dictés par la bienveillance, et le silence eût été plus dur ; et Rousseau se crut abîmé.

Il ne l'était point ; on ne tenait qu'à le remettre à sa place ; on le pria, par l'intermédiaire de Francueil, de rendre ses absences plus prolongées, et du reste on lui demanda un peu plus tard de faire l'intérim d'un préceptorat auprès du jeune fils de M^{me} Dupin.

La fréquentation de Rousseau chez M^{me} Dupin fut interrompue par le séjour de Rousseau à Venise. A son retour, mal accueilli dans les maisons où l'on s'était remué pour lui procurer cet emploi, il paraît l'avoir été très bien chez les Dupin et particulièrement chez Francueil, qui lui donna une place de caissier dans le bureau des fermiers généraux. En 1747 on l'emmena à Chenonceaux, possédé alors par M. Dupin, et il y mena une vie charmante de villégiature

dont il se souvient vingt-cinq ans ou vingt-six ans après avec une vive émotion. C'est là qu'il connut M^{me} d'Épinay, toute jeune alors et toute charmante. Je ne vois pas que les années suivantes et à partir du moment où il donna sa démission de caissier, il ait beaucoup fréquenté chez les Dupin. Dix ans plus tard, quand il se brouilla avec M^{me} d'Épinay après avoir été son protégé, il se plaignit à Dupin de Francueil de ce que celui-ci l'avait jugé sévèrement et avait dit du mal de lui dans le monde. Francueil lui répondit, 1758 : « Vous me mettez fort à l'aise, mon cher Rousseau, pour vous parler de vos torts vis-à-vis de M^{me} d'Épinay. Je n'ai point été prévenu ni par elle ni par personne ; j'étais à Chenonceaux quand elle est partie pour Genève. C'est une lettre de vous à M. Grimm qui a couru Paris et que M. d'Épinay m'a montrée [qui m'a appris les choses]. Je fus révolté en lisant *que vous saviez très mauvais gré à M^{me} d'Épinay de ne pas vous tenir compte des frais des indigestions que vous aviez prises chez elle.* Ce n'est pas ainsi que l'on parle de quelqu'un à qui l'on a été dans le cas d'avoir des obligations. J'ai vu M^{me} d'Épinay, de bien bonne foi, enchantée de vous être utile. Je ne sais pas un mot de vos autres torts envers elle, ni des siens envers vous, ni de ce qui a pu y donner lieu. J'ai dit

mon avis sur la phrase de l'indigestion et je n'ai parlé que de celle-là, tout en vous plaignant d'avoir perdu une maison faite et arrangée pour vous et vous voyant obligé d'aller tout seul et mal à votre aise dans une vilaine bicoque de Montmorency. J'ai plus jeté la faute sur la chaleur de votre tête et votre façon souvent extraordinaire de voir et de juger les objets que sur votre cœur *que je crois toujours le même*. Voilà mes sentiments à votre égard. Je vous remercie de me rendre votre amitié. Vous n'avez jamais perdu la mienne ; mais, n'ayant point entendu parler de vous dans toute cette aventure et étant persuadé que vous ne doutiez pas que je dusse être instruit soit par M^{me} ou M. d'Épinay, soit même par le public, j'ai gardé avec vous le même silence que vous avez gardé avec moi. Je ne demande pas mieux que d'en sortir et je vous en donne des preuves en vous répondant sur-le-champ... Ceux qui vous ont parlé de ma santé et de ma manière de me conduire sont d'aussi mauvaise foi et aussi mal instruits que ceux qui vous ont assuré que j'avais tenu de mauvais propos sur vous. Je n'en ai parlé qu'une fois en citant la phrase de votre lettre qui m'a tant choqué et je n'en ai pas parlé depuis, pas même à M^{me} d'Épinay ni à M. d'Épinay... Adieu, mon cher Rousseau, soyez

assuré que je n'ai nulle rancune contre vous et que je ne sais pas même un mot de votre histoire avec M^{me} d'Épinay. Si vous voulez nous en parlerons samedi et ce sera pour la première fois. Je serai charmé d'apprendre que vous avez dit et fait dans cette occasion tout ce qu'un homme raisonnable *aurait pu dire et faire* ».

On voit par cette lettre qu'en 1758 les Dupin et Rousseau se voyaient peu ; qu'ils avaient gardé un bon souvenir de son cœur et qu'ils le tenaient pour un homme qui était capable de ne pas être très raisonnable. Il me paraît certain que Rousseau, à partir de cette époque, n'a plus eu aucun rapport avec les Dupin, que du reste depuis son départ de Paris il voyait très peu. — M^{me} Dupin n'a pas eu d'influence sur la vie de Jean-Jacques Rousseau. Il reste à cette *belle-bisaïeule* de George Sand l'honneur d'avoir la première, ou presque la première, à Paris, bien accueilli, favorisé et protégé le père spirituel de George Sand.

VII

MADAME D'ÉPINAY.

M^{me} d'Épinay, née Tardieu Desclavelles, fille d'un brigadier d'infanterie, avait épousé à dix-neuf ans son cousin d'Épinay, fils d'un fermier général qui devint fermier général lui-même. Très peu d'années après son mariage, elle avait eu pour amant Francueil, fils de Claude Dupin et grand ami de Rousseau. Elle connut Rousseau peut-être à Paris avant 1752, à coup sûr à Chenonceaux, au cours de la villégiature où fut convié Rousseau en 1752. Elle eut pour lui beaucoup de bienveillance. Elle en avait pour tous les hommes de lettres, excepté pour Duclos, qui la blessa par son cynisme. C'était une femme très maigre, brune, sèche, agile et remuante, qui causait bien, qui aimait écouter les conversations, qui se piquait de littérature, de philosophie et de savoir écrire, nullement méchante, assez bonne même et longanime, extrêmement vindicative quand elle avait été blessée à fond et quand du reste, des amis à elle, ayant part dans la vengeance à exercer, l'y excitaient.

En 1754 elle avait rompu avec Francueil et était la maîtresse de Grimm, Allemand natif de Ratisbonne, qui avait tourné les têtes à Paris, par son esprit, sa politesse froide, son sens net et juste du reste et son *humour* de pince-sans-rire. En 1755 il avait trente-deux ans, M^{me} d'Épinay un peu moins et Rousseau quarante-trois. En ce temps-là M. d'Épinay faisait de grandes réparations et agrandissements à son château de Chevrette, près de Montmorency. M^{me} d'Épinay emmenait Rousseau, avec d'autres, voir ses travaux. Un jour elle poussa sa promenade jusqu'à un quart de lieue et tout près de la forêt de Montmorency. Il y avait là « un joli potager » avec une « loge, toute délabrée », que l'on appelait l'*Hermitage*. Rousseau, avant son voyage à Genève, l'avait remarquée, et, toujours plein du souvenir des Charmettes, s'était échappé à dire : « Ah ! Madame, quelle habitation délicieuse ce serait là. » Or, arrivé en cet endroit, que voit-il ? A la place de la mesure une petite habitation presque entièrement neuve, très logeable et parfaitement distribuée. « — C'est pour vous, dit M^{me} d'Épinay ; mon ours, voilà votre asile ; c'est vous qui l'avez choisi ; c'est l'amitié qui vous l'offre. J'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous séparer de moi. » C'est qu'en effet, à cette époque, Rousseau, tout ému de son

voyage et de son séjour tout récent à Genève, hésitait très fort entre la France et la Suisse où l'appelaient le D^r Tronchin et bien d'autres.

Rousseau, la première émotion de surprise et de gratitude passée, hésita très fort. Il ne laissait pas de se connaître, prévoyait très bien qu'à l'Hermitage il serait trop à la disposition de M^{me} d'Épinay, ne voulait pas être « valet » et penchait très fort pour un refus qui, en même temps, lui déchirait l'âme ; car il aimait d'une très grande affection et peut-être plus encore M^{me} d'Épinay. On peut le conjecturer à des mots comme celui-ci : « Apprenez mieux mon dictionnaire, ma chère amie, si vous voulez que nous nous entendions. Croyez que mes termes ont rarement le sens ordinaire ; c'est toujours mon cœur qui s'entretient avec vous et peut-être connaîtrez-vous quelque jour qu'il ne parle pas comme un autre ; » et à des mots aigres-doux comme le suivant : « Je ne doute pas que votre cœur ne sente le prix de l'amitié ; mais j'ai lieu de croire que la vôtre m'est bien plus nécessaire qu'à vous la mienne ; car vous avez des dédommagements qui me manquent et auxquels j'ai renoncé pour jamais » ; ce qui en prose veut dire sans doute : vous êtes la maîtresse de Grimm, je n'espère pas être votre amant et j'en enrage.

M^{me} d'Épinay, à cette époque, souriait des coups

de boutoir de son ours, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et lui disait : « Votre lettre m'a attristée d'abord, tant je la trouve extravagante, ensuite elle m'a affligée pour vous. Il faut avoir l'esprit bien gauche pour se fâcher de propositions dictées par une amitié qui doit vous être connue et pour supposer que j'ai le sot orgueil de vouloir me faire des créatures. Je ne sais ce que c'est, non plus, que ces dédommagements que vous trouvez à mon sort, si vous en exceptez l'amitié. »

M^{me} d'Epinaÿ insista infiniment pour décider Rousseau à accepter ; elle « le fit circonvenir par toutes sortes de gens » ; elle « gagna même pour cela M^{me} Le Vasseur, la mère, et M^{lle} Le Vasseur », ce qui peut paraître étonnant, mais ce qui est fort possible, si elle sut mettre en parallèle la perspective du séjour à l'Hermitage et celle de l'installation à Genève, M^{lle} Le Vasseur, qui connaissait Genève, devant l'avoir en horreur, devant avoir crainte d'y être méprisée et molestée comme catholique et comme étant dans une situation irrégulière, devant même avoir quelque appréhension et défiance du côté de M^{me} de Warens. Quoiqu'il en ait été, Rousseau finit par accepter, et l'on sait que ce fut une des grandes écoles de sa vie. J'ai raconté ailleurs les multiples péripéties du drame que fut le séjour de Rousseau à

l'Hermitage. Ici je ne fais que le *portrait* des femmes qui ont passé à travers sa vie.

M^{me} d'Épinay fut longtemps très bonne à Rousseau irrité contre Diderot, contre Grimm et contre elle. «... Prenez garde, prenez garde, mon cher ami, à ne point laisser cheminer [en vous] le germe de l'aigreur ; peut-être avez-vous commencé par avoir raison ; gardez-vous de finir par avoir tort, ce qui arriverait si par exemple vous fermiez votre cœur à l'explication que votre ami va apparemment vous demander... » — Elle lui disait encore : « Je ne puis vous cacher que vous avez grand tort, je fais profession de vous aimer de tout mon cœur et c'est en conséquence que je ne balance point à vous dire mon avis : vous avez tort, mon cher ami... Non, mon ami, l'orage n'est passé qu'à côté de vous ; ouvrez les yeux et voyez le calme qui ne vous a point quitté ; le nuage n'a fait qu'obscurcir l'air qui vous environne pour un instant. Pourquoi laisserait-il des traces ?... Mon ami, ne m'écoutez-vous pas, en attendant que vous soyez en état de vous écouter vous-même ? Oh ! mon bon et cher ami, vous m'avez écoutée quelquefois, vous en êtes-vous repenti ? Croyez que je ne fais que vous deviner et que ce que je vous dis, vous vous le direz dans deux jours. » — Dans une autre circonstance [et quand il s'agis-

sait, non plus de Diderot, mais de Grimm], elle lui écrivait : « Si vous étiez dans votre état naturel, je vous laisserais réfléchir tout seul ; mais, mon ami, je ne vois que trop combien votre âme est ulcérée et noircie par l'amertume de votre situation [de santé]. Je vous le répète, je suis dans votre cœur et j'y lis mieux que vous-même ; mais cela ne suffit pas ; je veux toujours être à vos côtés pour tenir la balance entre votre naturel et l'humeur que votre état [*id.*] vous donne. C'est donc ce papier à la main que je vous prie de réfléchir. La démarche que je vous demande est dictée par votre cœur ; pourquoi ne voulez-vous pas l'écouter ? Vous vous êtes attendri un instant ; cela me suffit pour vous juger. Est-ce à un homme comme vous à s'endurcir sur ses torts par des sophismes?... » — Elle le connaît très bien et même ici, malgré une réelle et évidente bonté, jusqu'à risquer de l'irriter, car on n'irrite qu'en mettant le doigt sur le point juste et sur le point douloureux, sur l'apostume.

Rousseau, quand il a des torts, s'y endurecit toujours par le sophisme, parce que l'orgueil lui interdisant d'avouer ses torts, même à lui-même, il faut qu'il les tourne ou en actes louables de sa part ou en torts de la part de ses amis, et cela est le mouvement naturel de ceux qui n'ont pas d'humilité ; mais, de plus, comme il est

plein d'imagination, il trouve toujours une ressource pour convertir en effet lui coupable en lui persécuté, et ceci est précisément le sophisme. Et si de tous les sophismes qu'il fait on veut démêler comme la raison, elle est celle-ci : je suis le meilleur des hommes. De cela pris comme base de tous ses raisonnements il s'ensuit ceci : J'ai eu des torts ; or, comme je suis le meilleur des hommes, pour que j'en aie eu, il faut qu'on m'ait fait sortir de mon caractère ; pour m'en faire sortir quelles atrocités n'a-t-il pas fallu ? Donc plus j'ai eu de torts, plus ce sont ceux qui ont fait que j'en ai eu qui sont atroces. — A partir de la date où nous sommes, Rousseau ne cessera jamais de raisonner ainsi, et M^{me} d'Épinay, comme on voudra, le découvre ou le devine. — Elle lui disait encore le connaissant aussi bien, mais risquant moins de l'égratigner : « Songez surtout que dans l'impossibilité où est une âme tendre comme la vôtre de s'isoler et ne tenir à rien, *la seule consolation qui lui reste* dans votre affreuse situation est de multiplier ses appuis, ou du moins de jouir de tous ceux qu'elle s'est choisis [M^{me} d'Épinay fait bien complètement abstraction de M^{lle} Le Vasseur ; on ne peut pas lui donner absolument tort ; on me dira qu'elle fait abstraction aussi de M^{me} d'Houdetot ; je dis : non ; car elle sait

que M^{me} d'Houdetot est *du nombre* de ces amis qu'elle veut que Rousseau conserve et elle sait qu'avec Grimm et M^{me} d'Épinay et Saint-Lambert, l'un en quelque sorte tenant l'autre, M^{me} d'Houdetot s'en irait]. Je ne dirai donc pas trop en vous disant que l'honneur, votre cœur et par conséquent votre amour-propre [elle va s'expliquer] vous obligent à ce que je vous engage de faire. Je cite l'amour-propre parce qu'il a nécessairement un très grand rôle à jouer dans tout ceci ; il ne peut que vous y porter s'il est bien entendu ; il vous empêcherait s'il l'était mal [amour-propre est encore pris dans le sens xvii^e siècle : amour de soi, sentiment de l'intérêt personnel]. Mais commencez par voir les choses de sang-froid et je ne suis pas en peine du parti que vous lui laisserez prendre. »

Elle lui disait encore, lui faisant un portrait de Grimm qui lui fait, à elle, le plus grand honneur, ce me semble, parce qu'il est élogieux, comme on peut s'y attendre, mais discret, très mesuré, très dosé et marque tant d'intelligence qu'on est porté à croire qu'il est vrai ; et il est très possible qu'il soit vrai à cette date, encore que très évidemment, quelques années plus tard, il ait cessé de l'être : « Voyons actuellement ce qui le concerne [Grimm]. Son âme est vraie et droite, un peu *resserrée* naturellement et l'a été encore

davantage par les différents malheurs qu'elle a éprouvés. Il est extrêmement sensible, quoique tranquille ; il est né mélancolique, ce qui lui donne un extérieur indifférent auquel il n'y a cependant que ceux dont il n'est pas connu qui se puissent méprendre. Vous le connaissez incapable de feindre un sentiment ni même une opinion ; vous le voyez fuir soigneusement tous les gens qu'il n'aime point ou garder le silence s'il est forcé de rester où il lui déplaît d'être : il est au contraire à son aise avec les gens qu'il aime ; il y apporte la franchise, la liberté et tout ce qui prouve qu'il est content. Voilà les seules démonstrations extérieures qu'il faut attendre de lui dans le courant de la vie. Qu'il se présente ensuite quelques occasions où l'on ait besoin de lui, si ce ne sont que des gens qui lui soient indifférents, sa bienfaisance et son aménité naturelle *pourront bien lui faire désirer de les obliger, mais sa paresse l'empêchera souvent de réussir* [une petite merveille de dextérité dans l'euphémisme]. S'il est au contraire question de ceux qu'il aime, sa paresse se change en une activité qui lui fait tout prévoir, tout faire et qui ne laisse rien à désirer. Comme c'est moins son portrait que je prétends faire que d'établir votre position à tous deux, cette ébauche suffit pour vous montrer sa conduite claire

envers vous et, loin que l'amitié se trouve offensée par celle qu'il a tenue avec vous, vous voyez comme il est en droit de se plaindre de l'offense que vous lui avez faite. Ses sentiments pour vous ne sont point sortis de son cœur : je lui ai ouï dire vingt fois que s'il eût pu croire un instant tenir aussi fortement à vous, il aurait évité de vous connaître, tant votre situation l'affectait. Ce ne sont point là les sentiments d'un homme indifférent. Vingt fois même depuis que vous ne [vous] voyez plus, il s'est de lui-même entretenu avec moi des moyens qu'on pourrait trouver pour rendre votre état supportable par les dédommagements que l'amitié peut offrir, soit en cherchant à vous procurer un établissement qui tînt le milieu entre votre retraite actuelle où vos amis, l'hiver, ne peuvent aborder et Paris que vous fuyez, soit d'autres soins que je n'aurais pas si tôt détaillés et qui prouvent un cœur occupé de vous. »

Elle lui disait encore, *avec quelque sévérité*, mais pour le faire réfléchir et sachant bien que sa lettre ne se terminerait pas sans que cette sévérité, nécessaire en somme, fût enveloppée dans une effusion de sentiment tendre et adoucie par cette effusion : « Je m'acquitte en ceci de ce que mon amitié voudrait à *tous deux* ; comme c'est mon cœur qui me dicte tout ceci, je n'ai pas pris

garde aux termes dont je me suis servie : en tout cas vous connaissez assez mon âme et ma façon de penser pour être sûr que je ne veux *ni vous offenser ni vous ménager*. Je crois devoir vous dire encore, mon cher ami, que je crois si fort votre devoir et votre bien-être engagés à tout cela, que c'est pour vous beaucoup plus que pour lui, et pour moi, que je vous parle : vous avez tort, et s'il est dans l'humanité la plus parfaite d'en avoir, il est indigne d'un homme comme vous de ne savoir pas les réparer. C'est déroger à votre caractère, et moi qui vous aime pour vous et de toute mon âme, j'agis contre mon cœur et contre mes principes si je ne vous y engageais de tout mon pouvoir. C'est assez vous dire, mon cher ami, que je me croirais obligée à l'exiger de vous si je n'aimais mieux vous en laisser le mérite, mérite que vous ne manquerez pas d'avoir si vous voulez être un instant de sang-froid et éloigner ces malheureux sophismes qui seraient en effet fort commodes s'ils pouvaient prendre toujours la place de la vérité ; mais leur règne n'est jamais de longue durée. »

Elle lui disait enfin, après avoir laissé parler sa raison avec une certaine fermeté et laissant parler son cœur en compagnie de sa très jolie imagination, tout à fait analogue à celle de Jean-

Jacques Rousseau, encore qu'à un degré inférieur : « Oui, je suivrai dans votre rêverie jusqu'à la moindre de vos pensées ; vous m'entendrez vous crier d'accord avec votre conscience : « *Je m'en impose ! Elle a raison.* » Et puis vous direz : « Mais que veut-elle de moi ? Que je me réconcilie avec un ami que j'ai offensé et qui, malgré cela, attend les bras ouverts que je retourne à lui ? » Cette idée seule vous attendrira, et vous direz malgré vous : « Elle a raison ; mon cœur me le dit. » D'ailleurs envisagerez-vous indifféremment aussi la douce, l'inépuisable satisfaction d'avoir rempli un devoir, et dont la récompense est dans les jours heureux et tranquilles que nous passerons tous ici ? Songez-vous au bonheur qui doit suivre nécessairement cette démarche ? Je suppose un instant que vous ne retrouviez pas d'abord l'un pour l'autre cette même tendresse que vous avez eue ; comptez-vous pour rien d'avoir détruit cette gêne qui nous met tous les trois mal à l'aise ? Mais vous n'en serez pas pour ce seul avantage. Je vous en suis garant. »

Le connaît-elle bien assez ? Elle lui propose le ménage à trois ou quelque chose d'honnêtement analogue. Doit-on s'étonner que Rousseau dise dans ses *Confessions* : « Cette lettre m'ébranla » ? Elle se terminait ainsi, avec une grâce

vaporeuse et déjà romantique, qui devait caresser voluptueusement le poète Rousseau : « Voilà, mon cher ami, ce que la rapidité de la conversation et l'attendrissement que j'éprouve souvent en parlant des choses qui me tiennent fortement à cœur m'ont empêchée de vous dire de suite ; d'ailleurs je remplis mieux mon projet en vous écrivant, puisque je veux toujours être comme une ombre heureuse autour de vous qui vous entraîne au bonheur malgré vous. » — Il est certain que cette lettre peut n'être pas sincère, qu'à la rigueur il n'y a en elle aucun trait de sensibilité qui n'ait pu être inventé par l'intelligence toute seule et que l'esprit peut y avoir fait le personnage du cœur. Je ne puis m'empêcher pourtant d'être persuadé qu'elle est la sincérité et la cordialité même. Elle en a l'accent. Je serais bien étonné si je m'y trompais.

Cette lettre « ébranla » Rousseau et fit qu'il serconcilia avec Grimm pour se brouiller une seconde fois avec lui à propos du voyage de M^{me} d'Épinay à Genève. Ce qu'il y a de curieux et ce qui du reste contribue à prouver combien cette lettre était sincère, c'est que M^{me} d'Épinay se repentit plus tard de l'avoir écrite. Elle n'est pas dans les *Mémoires de M^{me} d'Épinay*. Elle y est remplacée par une *conversation* qu'aurait eue M^{me} d'Épinay avec Rousseau. « J'ai traité [dit-

elle dans une lettre, vraie ou supposée, d'elle à Grimm] plus d'une fois ce sujet avec lui. Il m'a « répondu qu'il ne voulait pas mourir injuste envers vous ; qu'il se reconnaissait des torts qu'il avait aggravés en n'osant pas les réparer et qu'il attendait impatiemment votre retour pour se mettre à la merci de votre générosité : « Aidez-moi, aidez-moi, m'a-t-il dit d'un ton pénétré, à retrouver un ami qui n'a jamais cessé de m'être cher. » Je lui ai promis de vous engager à l'écouter. Je n'ai rien promis de plus ; c'est à vous de faire le reste. Mon pénitent noir... jure qu'il met son bonheur à vous faire oublier ses torts. Plus nous lui connaissons d'orgueil, plus sa démarche me paraît sincère ; mais il a besoin d'être soutenu et encouragé. Je ne vous demande que ce que vous ferez sûrement si vous êtes content au premier abord ; si vous ne l'êtes pas, je ne vous demande rien. »

Ou M^{me} d'Epinay n'avait pas fait de brouillon de la lettre que nous avons reproduite et qu'elle remplace, de souvenir, par une conversation, et cette hypothèse est très invraisemblable ; ou elle avait perdu ce brouillon et ne pouvait reproduire sa lettre ; ou elle l'a retranchée, la trouvant trop aimable pour Rousseau et insuffisamment élogieuse pour Grimm ; ou Grimm lui-même pour les mêmes motifs l'a supprimée.

Dans les deux dernières hypothèses la sincérité de la lettre de M^{me} d'Épinay est confirmée plus qu'infirmée. En tous cas, la lettre existe ; elle est authentique et tend extrêmement à prouver que M^{me} d'Épinay, quand elle l'a écrite, aimait Rousseau et était une très bonne femme.

Plus tard Rousseau, à propos du voyage de M^{me} d'Épinay à Genève, ayant dit et écrit mille impertinences injurieuses à l'égard de M^{me} d'Épinay, ayant couronné le tout par sa fameuse lettre du 23 novembre 1757 «... l'amitié est éteinte entre nous... quelqu'un qu'on ne doit plus aimer... j'ai pour moi ma conscience et vous renvoie à la vôtre... » fut absolument stupéfait — car tel était son caractère — de recevoir son congé sous la forme la plus nette qui se pût. En le lui donnant, M^{me} d'Épinay avait absolument raison.

C'est à partir de ce moment qu'elle eut des torts et les plus grands, à peine palliés par le besoin qu'elle sentait de se défendre. Sachant que Rousseau écrivait ses *Confessions* et celles des autres ; sachant que contre ceux qu'il considérait comme ses ennemis il était exactement capable de tout, j'entends de toutes les incriminations les plus atroces, elle écrivit les *Mémoires de M^{me} d'Épinay*, de concert avec Diderot et Grimm, et ces *Mémoires* sont très certainement

un tissu d'éclatants mensonges. Ce n'est pas à dire qu'ils ne contiennent rien de vrai, et une édition critique des *Mémoires de M^{me} d'Epinaÿ* montrerait qu'ils disent la vérité plus souvent peut-être que les *Confessions*; mais ils sont aussi tout farcis de mensonges, et précisément ce mélange leur ôte, à eux tout entiers, toute autorité, et commande, avant que l'édition critique soit faite, de n'en pas croire un seul mot et défend de s'appuyer une minute sur eux quand il y est parlé de Jean-Jacques Rousseau.

C'est dans cette abstention que pour mon compte je me félicite de m'être toujours tenu. Ceci, du reste, ne concerne que Rousseau, et là où il n'est pas question de lui ils semblent très véritables et l'on peut, quoique avec précaution, mais sans défiance *a priori*, y prendre des informations, de quoi ni je ne me suis fait ni ne me ferai faute.

M^{me} d'Epinaÿ, avant les fureurs de sa rancune et de sa peur, était une très bonne femme, vive, sensible, expansive, dans le genre de M^{me} de Staël et moins irritable, ce me semble, que celle-ci. Elle était intelligente, sans que j'aie jusqu'à introduire ici un superlatif; elle écrivait bien et même quelquefois d'une façon charmante; elle aimait à donner et savait l'art de donner avec grâce; elle avait furieusement le goût des lettres et le goût des idées; elle s'ennuyait faci-

lement, comme toutes les femmes, et aimait à s'entourer de lettrés pérorant et discutant, moyennant quoi, étant suffisamment capable de mêler ses propos aux leurs sans disparate, elle ne s'ennuyait plus du tout. Je ne crois pas qu'elle ait été jalouse, ou du moins très jalouse de M^{me} d'Houdetot. Elle n'aimait pas et c'était tout, ce me semble, qu'on lui enlevât un causeur, et de passion, ou du moins de tendresse intime, elle n'aimait que Grimm. Sans compter la haine personnelle, ce qu'elle a laissé comme impression profonde au cœur de Rousseau, c'est l'horreur des femmes lettrées qui président les bureaux d'esprit et même de toute femme lettrée. Une partie de la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* et *Sophie* tout entière sont des retentissements des conversations du château de Chevrette, où Rousseau s'est ennuyé à périr et irrité à se mordre les poings. Détail, mais non sans importance, c'est M^{me} d'Épinay (et un peu M^{me} d'Houdetot) qui ont ramené Rousseau à M^{lle} Le Vasseur. Furieux contre la femme lettrée, par réaction, Rousseau est revenu à la femme idiote. Il s'en détachait singulièrement, comme on le voit par les *Confessions*, précisément aux débuts de son séjour à l'Hermitage. Après avoir connu M^{me} d'Épinay, il revint à cette « bonne fille » calomniée par M^{me} d'Épinay, qui lui avait ouvert

les yeux sur M^{me} d'Épinay et surtout qui ne savait à peu près ni lire ni écrire. Cela ne l'empêcha point d'être amoureux : souvent encore de femmes de qualité, mais moins que par le passé, l'âge aidant, du reste, et non jamais de femmes bel esprit. Quand même ce ne serait pas à elle que nous dussions les *Confessions*, car les *Confessions* sont avant tout une défense, l'influence de M^{me} d'Épinay sur Rousseau serait encore très considérable.

VIII

MADAME D'HOUDETOT.

M^{me} d'Houdetot (Sophie de la Live de Bellegarde) était née vers 1730. Elle était la belle-sœur de M^{me} d'Epinay. Elle avait épousé en 1748 M. le comte d'Houdetot, gentilhomme de Normandie, officier des armées du Roi, qui devint général. Son mari ne l'aimait pas, aimant ailleurs même avant de l'épouser. Très peu de temps après leur mariage, il la laissait languir dans sa terre de Normandie, malgré toutes les instances de la famille pour la faire revenir. Il était du reste très ladre, « vilain, dit M^{me} d'Epinay, au point d'être au supplice quand il faut donner à manger ». Elle était, sinon laide, du moins plus rapprochée de la laideur que de toute autre façon d'être. Elle avait la vue basse, les yeux ronds ; elle louchait ; front bas, nez gros, teint jaune et noirâtre par suite de la petite vérole ; belle gorge, mains et bras jolis, pied petit, physionomie douce et caressante, jolie taille, forêt de cheveux noirs qui lui tombaient jusqu'au jarret, dans tous ses mouvements de la gaucherie et de la grâce tout

à la fois, de la jeunesse dans toute sa personne ; elle marchait bien et aimait la marche. Son caractère était charmant. M^{me} d'Épinay disait d'elle : « Elle est toujours telle que vous l'avez connue, tout aussi vive, aussi enfant, aussi gaie, aussi distraite, bonne, très bonne, se livrant avec ardeur à tout ce qui lui passe par la tête et cependant avec plus de constance qu'on a lieu d'en attendre de son caractère. Elle acquiert tous les jours de nouveaux goûts et n'en perd aucun. » — « La comtesse d'Houdetot est venue hier me dire adieu. Que c'est une jolie âme ; naïve, sensible et honnête ! Elle est ivre de joie du départ de son mari, et vraiment elle est si intéressante que tout le monde en est heureux pour elle ; elle était folle hier comme un jeune chien. » — « La comtesse d'Houdetot est venue souper hier avec nous... Elle est entrée comme une folle... Peut-être la fait-on agir sans qu'elle s'en doute elle-même ; je serais assez portée à le croire ; car elle est loin de l'intrigue et du tripotage. Mon Dieu, que j'ai d'impatience de voir dix ans de plus sur la tête de cette femme-là. Si elle pouvait acquérir un peu de modération [de poids, de lest] ce serait un ange. » — « Vraiment, la comtesse est désolée de l'absence du marquis [Saint-Lambert] ; mais le chagrin l'a-t-il jamais empêchée d'être gaie ? Elle pleure de la meilleure foi du monde et rit de

même. C'est la femme la plus heureusement née que je connaisse. » -- « Voici, dit ailleurs M^{me} d'Epinau, une équipée que fit avant-hier la comtesse d'Houdetot. Elle est tombée comme une bombe chez le baron d'Holbach, sans se faire présenter, et lui a dit qu'elle avait trouvé son nom et celui de sa femme écrits à sa porte et qu'elle avait été bien fâchée de ne s'être pas trouvée chez elle. Que dites-vous de cela ? Pour moi, qui ne la crois pas menteuse, je ne sais qu'en penser. Si elle ne l'a point rêvé (ce dont elle est fort capable), il faut que quelqu'un se soit diverti à faire écrire la baronne chez elle. Autre extravagance : je ne sais si je vous ai mandé que le marquis de Saint-Lambert passait son hiver à Aix-la-Chapelle [en service], ce qui déplait souverainement à la comtesse : eh bien, elle a écrit lettre sur lettre au prince de Soubise [général commandant], ami de Saint-Lambert, qu'elle ne connaît pas, et à M^{me} de *** pour les engager à déterminer Saint-Lambert de venir passer cet hiver à Paris. Ce qui a surtout choqué M^{me} de ***, c'est qu'elle l'a chargée d'y déterminer le prince : or c'est une indiscretion de lui supposer quelque crédit sur lui. Tout cela est d'une tête et d'une imprudence qui me font de la peine ; car l'angélique créature est bonne et aimable et elle finira par se perdre à force d'étourderies ».

Bref, c'était une grisette, gaie, mobile, sensible, irréfléchie, imprudente, impulsive et passionnée. C'était une grisette. Le portrait qu'en fait Rousseau n'est nullement en discordance avec celui qu'en a tracé M^m. d'Épinay : « Elle avait l'esprit très naturel et très agréable ; la gaieté, la naïveté et l'étourderie s'y mariaient heureusement ; elle abondait en saillies charmantes qu'elle ne recherchait point et qui partaient quelquefois malgré elle. Elle avait plusieurs talents agréables, jouait du clavecin, dansait bien [Cf. *Sophie*], faisait d'assez jolis vers. Pour son caractère il était angélique ; la douceur d'âme en faisait le fond ; mais hors la prudence et la force, il rassemblait toutes les vertus. Elle était surtout d'une telle sûreté dans le commerce, d'une telle fidélité dans la société que ses ennemis mêmes n'avaient pas à se cacher d'elle. J'entends par ses ennemis ceux ou plutôt celles qui la haïssaient ; car, pour elle, elle n'avait pas un cœur qui pût haïr et je crois que cette conformité [ne souriez pas, il est si sincère !] contribua beaucoup à me passionner pour elle. Dans les confidences de la plus sincère amitié, je ne lui ai jamais ouï parler mal des absents, pas même de sa belle-sœur. Elle ne pouvait ni déguiser à personne ce qu'elle pensait, ni même contraindre aucun de ses sentiments ; et je suis persuadé qu'elle parlait de son amant

à son mari même comme elle en parlait à ses amis, à ses connaissances et à tout le monde indifféremment. Enfin ce qui prouve sans réplique la pureté et la sincérité de son excellent naturel, c'est qu'étant sujette aux plus énormes distractions et aux plus visibles étourderies, il lui en échappait souvent de très imprudentes pour elle-même, mais jamais d'offensantes pour qui que ce fût. »

Gaie, mobile, sensible, irréfléchie, imprudente et passionnée; c'était une grisette. En 1754, et la date semble assez fixée, elle prit pour amant M. le marquis de Saint-Lambert, né en 1716, qui avait été officier du roi Stanislas duc de Lorraine, qui avait été l'amant de M^{me} Chatelet, et qui maintenant était au service du roi de France. Il n'était pas beaucoup plus jeune que Rousseau. Il était spirituel, brillant et faisait des vers excellents. M^{me} d'Houdetot avait pour lui une grande passion. « Elle ne voit et n'entend que par lui, » disait M^{me} d'Epinaÿ. Instruit de l'intrigue, M. d'Houdetot répondit avec un grand sens : « Je n'ai droit d'exiger de M^{me} d'Houdetot que de la décence dans sa conduite. » Rousseau l'avait connue avant qu'elle fût mariée, à Chenonceaux, et avait fait peu d'attention à elle, qui du reste n'était encore qu'une très jeune fille. Il la retrouva vers 1755 à Chevrette, et « non seulement

il la trouva toujours très aimable, mais il crut lui voir aussi pour lui de la bienveillance ». Elle aimait assez se promener avec lui ; car ils étaient marcheurs l'un et l'autre et l'entretien ne tarissait pas entre eux. Il était au plus fort de ses « rêveries », c'est-à-dire de la composition de la *Nouvelle Héloïse*. En 1756, au commencement de l'automne, habitant le château d'Eaubonne assez voisin, elle vint le surprendre à l'Hermitage pour lui apporter des nouvelles de Saint-Lambert, qui était alors en campagne, ou simplement pour le voir. Elle s'était égarée, son carrosse s'était embourbé, marchant elle avait perdu ses souliers dans les boues et ses gens lui avaient prêté des bottes. « C'était comme un début de roman. » Le lendemain sans doute, elle renvoya les vêtements que M^{lle} Le Vasseur lui avait prêtés, avec ce billet : « Je vous renvoie, mon cher citoyen, les hardes que vous avez bien voulu me prêter. J'ai trouvé en m'en allant un chemin bien meilleur et je vous fais part de la joie que j'en ai parce qu'il m'assure la possibilité de vous voir encore. J'ai bien regret de vous avoir vu si peu. Restez dans vos bois puisque vous vous y plaisez ; mais permettez-nous de nous plaindre que vous vous y plaisiez tant. Je m'en plaindrais bien moins si j'étais plus libre et toujours sûre de ne vous

point gêner. Adieu, mon cher citoyen... »

Elle ne revint pourtant qu'après l'hiver passé, et c'est-à-dire l'année suivante. Entre temps il avait écrit la moitié de la *Nouvelle Héloïse* et même davantage, si on en croit les *Confessions* ici parfaitement d'accord avec les *Mémoires de M^{me} d'Epinaï*. Il faut donc complètement cesser de dire, comme on fait depuis cent ans, que c'est M^{me} d'Houdetot qui a inspiré la *Nouvelle Héloïse*. Ce qui a inspiré la *Nouvelle Héloïse*, ce sont les souvenirs des Charmettes. J'accorderai seulement, puisque la *Nouvelle Héloïse* n'a été achevée qu'après le départ de Rousseau de l'Hermitage, que Rousseau a pu ajouter quelques traits ressortissant à M^{me} d'Houdetot, notamment dans le personnage de M^{me} d'Orbe qui me rappelle souvent un peu M^{me} d'Houdetot, un peu M^{me} de Larnage ; mais c'est tout ce que je crois qu'on puisse accorder.

Donc, au printemps (1757), M^{me} d'Houdetot revint, à cheval, habillée en homme, ce qui déplut à Rousseau, mais ce qui ne l'empêcha pas, cette fois, de tomber amoureux fou de M^{me} d'Houdetot. Songez qu'il avait quarante-cinq ans et que généralement l'on n'est amoureux passionné qu'à cet âge-là et c'est-à-dire de toute la fureur qu'inspire le sentiment qu'on va tout à l'heure ne plus pouvoir être aimé, et l'on tient à l'amour à quarante-cinq ans comme on tient à la vie à

soixante-dix. « Pour cette fois ce fut de l'amour et ce fut le premier et l'unique en toute ma vie. » Dès lors commença cette vie étrange de Rousseau, printemps et été de 1757 : promenades et herborisations en forêt avec M^{me} d'Houdetot, soirées passées par Rousseau à Eaubonne, quelquefois nuits entières où il y était retenu et où il s'oubliait. Entendez bien que cela se passait surtout en entretiens, où M^{me} d'Houdetot parlait à Rousseau de son amour pour Saint-Lambert, mais justement, et elle n'y avait pas songé, c'était la façon d'aimer de Rousseau que d'aimer une femme qui lui parlait des jouissances qu'elle éprouvait avec un autre. Il n'y a pas un sophisme dans les lettres de Rousseau à Saint-Lambert, dont je parle ailleurs, où il vénère et caresses amoureusement l'amour de Saint-Lambert pour M^{me} d'Houdetot. Le plaisir ambigu et équivoque d'écouter une femme qu'il aime lui parler des délices qu'elle goûte avec son amant, plaisir très connu des confesseurs ; de plus, et ceci tout particulier à Rousseau, l'espérance de partager une femme avec un autre et de réaliser une fois de plus le ménage à trois qui a toujours été son idéal : voilà ce qui a attaché profondément Rousseau à M^{me} d'Houdetot. Si vous ne comprenez pas du tout, de quoi du reste je vous félicite, songez au cas un peu plus simple du second amant d'une

femme, du second amant qui ne cesse point (je ne dis pas qu'il en soit toujours ainsi, mais c'est très fréquent) de torturer cette femme pour lui faire dire quelles ont été ses sensations avec son premier amant. Le cas de Rousseau est le même, avec cette seule différence que celui de Rousseau est actuel au lieu d'être rétrospectif. Et maintenant vous comprenez. — Mais le plaisir de Rousseau ne peut être que mêlé de souffrances. — Eh bien, c'est précisément son affaire ! N'oubliez pas que Rousseau a commencé par le masochisme et que le plaisir chez lui est à base de souffrance. — Mais c'est un malade ! — Je n'ai jamais dit le contraire et il s'en faut même de beaucoup que j'aie dit le contraire. « Pour m'achever, elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée. *Force contagieuse de l'amour, en l'écoutant, en me sentant compris d'elle, j'étais saisi d'un frémissement délicieux que je n'avais jamais éprouvé auprès de personne.* Elle parlait [de Saint-Lambert] et je me sentais ému ; je croyais ne faire que m'intéresser à ses sentiments quand j'en prenais de semblables ; j'avalais à longs traits la coupe empoisonnée dont je ne sentais encore que la douceur. Enfin, sans que je m'en aperçusse et sans qu'elle s'en aperçût, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle éprouvait pour son amant. »

M^{me} d'Houdetot n'en vit pas si long. Elle aimait à se promener avec Rousseau et à causer avec lui, ce qui, sans doute, n'étonnera personne; elle aimait à lui parler de son amant comme elle en parlait à tout le monde et peut-être avec plus de détail parce que les questions voluptueuses de Jean-Jacques l'y poussaient insensiblement; elle aimait enfin à lui présenter honnêtement le tableau d'une douce et paisible affection à trois (« elle ne me parlait de rien avec plus de plaisir que de l'intime et douce société que nous pourrions former entre nous trois quand je serais devenu raisonnable... ») et elle ne savait pas que c'était cette vision qui allumait mille torches ardentes au cœur de Rousseau. Quant à comprendre, précisément, qu'elle avait affaire à un vieil enfant malade, à l'enfant sénile qu'a toujours été Rousseau ou qu'il a été de très bonne heure, on conviendra que cela dépassait un peu la portée d'intelligence de M^{me} la comtesse d'Houdetot et qu'il n'y a aucun lieu de lui reprocher de ne l'avoir pas entendu.

La seconde phase de cet amour — d'après Rousseau du moins; mais on peut croire que la première et la seconde ne laissèrent pas de se confondre — fut celle-ci. Comme toujours, et vous l'y guettiez, Rousseau crut qu'on se moquait de lui. Ce fut, et il le dit lui-même, comme

avec M^{me} de Larnage. Il soupçonna que M^{me} d'Houdetot avait prévenu M. de Saint-Lambert des assiduités de Rousseau et que tous deux se donnaient la comédie de Rousseau amoureux. M^{me} d'Houdetot, à bien des paroles de Rousseau en ce sens, comprit assez vite le douloureux état d'esprit de Rousseau, et pour le convaincre de la sincérité d'une affection qu'après tout elle approuvait, elle accorda à Rousseau ces demi-faveurs beaucoup plus précieuses que la dernière, qui attachent les voluptueux et qui les ravagent et ainsi Rousseau était ramené au temps de sa demi-cohabitation avec M^{lle} Merceret, et ses tristes accidents sur la route qui menait de l'Hermitage à Eaubonne ne s'expliquent que trop bien.

Et tel est ce qu'on peut tirer du rapport, trop favorable à M^{me} d'Houdetot, de Rousseau, dans les *Confessions*, sur cette seconde phase. La vérité est partie ce que vient de dire Rousseau, qui est juste et qui peut avoir été bien observé, partie que M^{me} d'Houdetot, qui était sans amant depuis six mois, qui se voyait adorée de Rousseau, qui était grisée de l'éloquence passionnée qu'avait Rousseau tête à tête, qui avait vingt-sept ans et qui ne réfléchissait jamais, vibrait très fort à certains moments et se laissait aller aux bras de Rousseau sans songer ni à Saint-Lambert ni au

soin de détruire dans l'esprit de Rousseau l'idée que M^{me} d'Houdetot et Saint-Lambert se moquaient de lui ; sans aller cependant jusqu'aux dernières intimités qu'une femme d'une certaine éducation et aimant ailleurs est toujours très longtemps avant de se permettre. Et dont, du reste, elle fut aussi près que possible, puisque la scène du bosquet d'Eaubonne est exactement vraie. Rousseau était éloquent, ardent, pressant : « Non, jamais homme ne fut si aimable, et jamais amant n'aima comme vous... » Un charretier passa sur la route voisine, jurant et criant à son cheval : « Hue ! Pousse donc ! » La coïncidence était si bouffonne que la comtesse-gri-sette partit d'un rire à cascade, incoercible, indéfini, ruisselant et à glacer Don Juan lui-même.

Ces incidents-là ne sont rien entre ceux qui s'aiment ; mais ils sont de conséquence entre qui aime et qui n'aime qu'à demi. Je gagerais que Rousseau ne voulut plus retourner à ce bosquet-là. Quels qu'aient été les motifs des demi-faveurs de M^{me} d'Houdetot, elles furent sa grande faute. La maxime de Rousseau reste vraie : il ne faut rien accorder aux sens quand on veut leur refuser quelque chose ; et puisque M^{me} d'Houdetot, presque toujours, et toujours quand elle était seule, était parfaitement décidée à n'être pas la maîtresse de

Rousseau, elle eut le plus grand tort de l'enflammer ou de le laisser s'enflammer auprès d'elle.

On sait la suite : Rousseau et M^{me} d'Houdetot devenus la fable du pays et tout particulièrement de la valetaille de Chevrette, la correspondance de Rousseau et de M^{me} d'Houdetot livrée à M^{me} d'Épinay par M^{lle} Le Vasseur disent les uns, arrachée par M^{me} d'Épinay, disent les autres, à M^{lle} Le Vasseur ; Saint-Lambert averti de ce qui se passe par une lettre partie de M^{me} d'Épinay disent les uns, de M^{lle} Le Vasseur disent les autres, ou de M^{me} Le Vasseur, plutôt, ce que de temps en temps j'incline à croire ; en tout cas M^{me} d'Houdetot s'apercevant de son imprudence, inquiète relativement à ce qui lui importait le plus, c'est-à-dire relativement à ses amours avec M. de Saint-Lambert, et finalement se refroidissant à l'égard de Rousseau et peu à peu et de plus en plus le renvoyant et le maintenant à distance raisonnable. C'est ce que lui reproche Rousseau dans la « lettre à Sophie », qui sans doute ne fut pas envoyée, mais qui est extrêmement significative de l'état de Rousseau à ce moment : (juin 1737) « Viens, Sophie, que j'afflige ton cœur injuste ; que je sois à mon tour sans pitié comme toi. Pourquoi

t'épargnerais-je, tandis que tu m'ôtes la raison, l'honneur et la vie ? Pourquoi te laisserais-je couler de paisibles jours à toi qui me rends les miens insupportables ? Ah ! combien tu m'aurais été moins cruelle si tu m'avais plongé dans le cœur un poignard au lieu du trait fatal qui me tue ! Vois ce que j'étais et ce que je suis devenu ; vois à quel point tu m'avais élevé et jusqu'où tu m'as avili. Quand tu daignais m'écouter j'étais plus qu'un homme, depuis que tu me rebutes je suis le dernier des mortels ; j'ai perdu le sens, l'esprit et le courage ; d'un mot tu m'as tout ôté. Comment peux-tu te résoudre à détruire ainsi ton propre ouvrage ? Comment oses-tu rendre indigne de ton estime celui qui fut honoré de tes bontés ? Ah ! Sophie, je t'en conjure, ne te fais pas rougir de l'ami que tu as cherché. C'est pour ta propre gloire que je te demande compte de moi. Ne suis-je pas ton bien ? N'en as-tu pas pris possession ? Tu ne peux plus t'en dédire, et *puisque je t'appartiens, laisse-moi du moins mériter de t'appartenir.* Rappelle-toi ces temps de félicité qui, pour mon tourment, ne sortiront jamais de ma mémoire. Cette flamme invisible dont je reçus une seconde vie plus précieuse que la première rendait à mon âme, ainsi qu'à mes sens, toute la vigueur de la jeunesse.

L'ardeur de mes sentiments m'élevait jusqu'à toi. Combien de fois *ton cœur, plein d'un autre amour, fut-il ému des transports du mien !* Combien de fois m'as-tu dit dans le bosquet de la cascade : « Vous êtes l'amant le plus tendre dont j'eusse idée : non, jamais homme n'aima comme vous. » Quel triomphe pour moi que cet aveu dans ta bouche ! Assurément il n'était pas suspect ; *il était digne des feux dont je brûlais de t'y rendre sensible en dépit des tiens* et de t'arracher une pitié que tu te reprochais si vivement. En quoi la fidélité était-elle offensée par des bontés qui laissaient ton cœur et tes sens tranquilles ? [Souvenir de M^{me} de Warens. Il croit que M^{me} d'Houdetot avait le cœur et les sens tranquilles et il lui dit : alors pourquoi ne partagiez-vous pas ? Du moins : pourquoi vous-êtes vous reproché de m'avoir donné quelques bribes et pourquoi ne me les donnez-vous plus ?] Si j'eusse été plus aimable et plus jeune, l'épreuve eût été plus dangereuse ; mais puisque tu l'as soutenue, pourquoi t'en repentir ? Pourquoi changer de conduite avec tant de raisons d'être contente de toi ?... *Étais-je digne de t'inspirer des désirs ? Mais quelquefois ils s'éveillent malgré qu'on en ait et tu sus toujours triompher des tiens. Où est le crime d'écouter un autre*

amour si ce n'est le danger de le partager ? Loin d'éteindre tes premiers feux, les miens semblaient les irriter encore. Ah ! si jamais tu fus tendre et fidèle, n'est-ce pas dans ces moments délicieux où mes pleurs t'en arrachaient quelquefois, où les épanchements de nos cœurs s'excitaient mutuellement, où, *sans se répandre, ils savaient s'entendre, où ton amour s'animait aux expressions du mien et où l'amant qui t'est cher recueillait au fond de ton âme tous les transports exprimés par celui qui t'adore ?*... Nos conversations étaient touchantes : un attendrissement continuel les remplissait de son charme. Mes transports que tu ne pouvais partager ne laissaient pas de te plaire et j'aimais à t'entendre exprimer les tiens pour un autre objet qui leur était cher, tant l'épanchement et la sensibilité ont de prix, même sans celui du retour. Non, quand j'aurais été aimé, à peine aurais-je pu vivre dans un état plus doux et je te défie de jamais dire à ton amant même rien de plus touchant que ce que tu me disais de lui mille fois par jour. Qu'est devenu ce temps, cet heureux temps ?... Hélas ! n'est-ce pas me dire assez combien vous vous déplaîsez avec moi que de ne plus me parler de ce que vous aimez ? Ah ! parlez-moi de lui sans cesse, afin que ma présence ne soit pas pour vous sans

plaisir... Les événements ont pu vous forcer à une circonspection dont je ne me suis jamais plaint ; mais tant que le cœur ne change pas, les circonstances ont beau changer, son langage est toujours le même, et si la prudence vous force à me voir plus rarement, qui vous force de perdre avec moi le langage du sentiment pour prendre celui de l'indifférence ?... Tu l'adorais et te laissais adorer, tu soupirais pour un autre, mais ma bouche et mon cœur recueillaient tes soupirs. Tu ne te faisais point un vain scrupule de lui cacher des entretiens qui tournaient au profit de ton amour. Le charme de cet amour croissait sous celui de l'amitié ; ta fidélité s'honorait du sacrifice des plaisirs non partagés... Comment mon cœur se fût-il détaché de toi quand aux chaînes de l'amour tu joignais les doux nœuds de la reconnaissance ? J'en appelle à ta sincérité : toi qui vis, qui causas ces délices, ces pleurs, ces ravissements, ces extases, ces transports qui n'étaient pas faits pour un mortel, dis, ai-je goûté tes faveurs de manière à mériter de les perdre ? Non, tu t'es barbaquement prévalué, pour me les ôter, des tendres plaintes qu'elles m'ont inspirées. J'en suis devenu plus épris mille fois, il est vrai, mais plus respectueux, plus épris, plus soumis,

plus attentif à ne jamais t'offenser. Comment ton bon cœur a-t-il pu se résoudre, en me voyant trembler devant toi, à s'armer de ma passion contre moi-même et à me rendre misérable pour avoir mérité d'être heureux ? Le premier prix de tes bontés fut de m'apprendre à vaincre mon amour par lui-même, de sacrifier mes plus ardents désirs à celle qui les faisait naître et mon bonheur à ton repos. Je ne rappellerai pas ce qui s'est passé ni dans ton parc ni dans ta chambre ; mais pour sentir jusqu'où l'impression de tes charmes inspire à mes sens l'ardeur de te posséder, ressouviens-toi du Mont-Olympe, ressouviens-toi de ces mots écrits au crayon sur un chêne. J'aurais pu les tracer du plus pur de mon sang et je ne saurais te voir ni penser à toi qu'il ne s'épuise et ne renaisse sans cesse. Depuis ces moments délicieux où tu m'as fait éprouver tout ce qu'un amour plaint et non partagé peut donner de plaisir au monde, tu m'es devenue si chère que je n'ai plus désiré d'être heureux à tes dépens et qu'un seul refus de ta part eût fait taire mon délire insensé... J'avais tant de titres pour mériter que tes faveurs et ta pitié même ne me fussent point ôtées ; hélas ! que faut-il que je me dise pour me consoler de les avoir perdus, si ce n'est que j'aimais trop pour les savoir conser-

ver... Sophie, j'aimai trente ans la vertu ; ah ! crois-tu que j'aie le cœur endurci au crime ? Non, mes remords égalent mes transports ; c'est tout dire ; mais pourquoi ce cœur se livrait-il aux légères faveurs que tu daignais m'accorder, tandis que son murmure effrayant me détournait si fortement d'un attentat plus téméraire ? Tu le sais, toi qui vis mes égarements, si même alors ta personne me fut sacrée ! Jamais mes ardents désirs, jamais mes tendres supplications n'osèrent un moment solliciter le bonheur suprême que je ne me sentisse arrêter par les cris intérieurs d'une âme épouvantée. Cette voix terrible qui ne trompe point me faisait frémir à la seule idée de souiller de parjure et d'infidélité celle que j'aime, celle que je voudrais voir aussi parfaite que l'image que j'en porte au fond de mon cœur ; celle qui doit m'être inviolable à tant de titres. J'aurais donné l'univers pour un moment de félicité ; mais t'avilir, Sophie, il n'est pas possible, et quand j'en serais le maître, je t'aime trop pour te posséder jamais. Rends donc à celui qui n'est pas moins jaloux que toi de ta propre gloire des bontés qui ne sauraient la blesser. Je ne prétends m'excuser ni envers toi ni envers moi-même : je me reproche tout ce que tu me fais

désirer. S'il n'eût fallu triompher que de moi, peut-être l'honneur de vaincre m'en eût-il donné le pouvoir ; mais devoir au dégoût de ce qu'on aime des privations qu'on eût dû s'imposer, ah ! c'est ce qu'un cœur sensible ne peut supporter sans désespoir. Tout le prix de la victoire est perdu dès qu'elle n'est pas volontaire. Si ton cœur ne m'était rien, qu'il serait digne du mien de tout refuser ! Si jamais je puis me guérir, ce sera quand je n'aurai que ma passion seule à combattre... Je suis coupable, je le sens trop ; mais je m'en console en songeant que tu ne l'es pas... O Sophie, après des moments si doux, l'idée d'une éternelle privation est trop affreuse à celui qui gémit de ne pouvoir s'identifier avec toi. Quoi ! tes yeux attendris ne se baisseraient plus avec cette douce pudeur qui m'enivre de volupté ? Quoi ! mes lèvres brûlantes ne déposeraient plus sur ton cœur mon âme avec mes baisers ? Quoi ! Je n'éprouverais plus ce frémissement céleste, ce feu rapide et dévorant qui, plus prompt que l'éclair... Moment, moment inexprimable ! Quel cœur, quel homme, quel Dieu peut t'avoir ressenti et renoncer à toi ! Souvenirs amers et délicieux ! Laisseriez-vous jamais mes sens et mon cœur en paix ? Et toutefois les plaisirs que vous me rappelez

ne sont point ceux qu'il regrette le plus. Ah ! non, Sophie, il en fut pour moi de plus doux encore et dont ceux-là tirent leur plus grand prix parce qu'ils en étaient le gage. Il fut, il fut un temps où mon amitié t'était chère et où tu savais me le témoigner. Ne m'eusses-tu rien dit, ne m'eusses-tu fait aucune caresse, un sentiment plus touchant et plus sûr m'avertissait que j'étais bien avec toi. Mon cœur te cherchait et le tien ne me repoussait pas. L'expression du plus tendre amour qui fût jamais n'avait rien de rebutant pour toi. On eût dit, à ton empressement à me voir, que je te manquais quand tu ne m'avais pas vu ; tes yeux ne fuyaient pas les miens et leurs regards n'étaient pas ceux de la froideur ; tu cherchais mon bras à la promenade ; tu n'étais pas si soigneuse à me dérober l'aspect de tes charmes et quand ma bouche osait presser la tienne, quelquefois, au moins, je la sentais résister. *Tu ne m'aimais pas, Sophie, mais tu te laissais aimer et j'étais heureux.* Tout est fini ; je ne suis plus rien et me sentant étranger, à charge, importun près de toi, je ne suis pas moins misérable de mon bonheur passé que de mes peines présentes. Ah ! si je ne t'avais jamais vue attendrie, je me consolerais de ton indifférence et me contenterais de t'adorer

en secret ; mais me voir déchirer le cœur par la main qui me rendait heureux et être oublié de celle qui m'appelait son doux ami ! O toi qui peux tout sur mon être, apprends-moi à supporter cet état affreux, ou le change ou me fais mourir. Je voyais les douleurs que m'apprêtait la fortune et je m'en consolais en y voyant tes plaisirs ; j'ai appris à braver les outrages du sort, mais les tiens, qui me les fera supporter ? La vallée que tu fuis pour me fuir, le prochain retour de ton amant, les intrigues de ton indigne sœur, l'hiver qui nous sépare, nos maux qui s'accroissent, ma jeunesse qui fuit de plus en plus tandis que la tienne est dans sa fleur, tout se réunit pour m'ôter tout espoir ; mais rien n'est au-dessus de mon courage que tes mépris. Avec la consolation du cœur je dédaignerais les plaisirs des sens ; je m'en passerais au moins ; si tu me plainais, je ne serais plus à plaindre. Aide-moi, de grâce, à m'abuser moi-même : mon cœur affligé ne demande pas mieux ; je cherche moi-même sans cesse à te supposer pour moi le tendre intérêt que tu n'as plus. Je force tout ce que tu me dis pour l'interpréter en ma faveur ; je m'applaudis de mes propres douleurs quand elles semblent t'avoir touché. Dans l'impossibilité de tirer de toi de vrais

signes d'attachement, un rien suffit pour m'en créer de chimériques. A notre dernière entrevue où tu déployais de nouveaux charmes pour m'enflammer de nouveaux feux, deux fois tu me regardas en dansant. Tous tes mouvements s'imprimaient au fond de mon âme ; mes avides regards traçaient tous tes pas ; pas un de tes gestes n'échappait à mon cœur, et dans l'éclat de ton triomphe ce faible cœur avait la simplicité de croire que tu daignais t'occuper de moi. Cruelle, rends-moi l'amitié qui m'est si chère, tu me l'as offerte ; je l'ai reçue tu n'as plus le droit de me l'ôter. Ah ! si jamais je te voyais un vrai signe de pitié, que ma douleur ne te fût point importune ; qu'un regard attendri se tournât sur moi ; que ton bras se jetât autour de mon col, qu'il me pressât contre ton sein ; que ta douce voix me dît avec un soupir : « Infortuné, que je te plains ! » oui, tu m'aurais consolé de tout ; mon âme reprendrait sa vigueur et je redeviendrais digne encore d'avoir été bien voulu de toi.. » [La lettre est inachevée.]

Rousseau amoureux est tout entier dans cette lettre. Il y a là : l'attrait pour lui du ménage à trois, et ce qui est pour elle obstacle étant pour lui un assaisonnement à la fois douloureux et voluptueux ; — la sophistique

par laquelle il essaye de persuader à la femme aimée qu'elle peut l'aimer sans cesser d'aimer son amant et d'autant plus même qu'elle aime celui-ci ; — l'éloge de la vertu et de sa vertu et l'art, un peu gauche, de démontrer à autrui et de se prouver à lui-même qu'en raison même de sa vertu on peut se permettre avec lui des actes à demi vicieux qui deviendront vertueux faits avec lui ; — l'appel aux sens par la description ardente de l'état où ont été et où sont les siens et des caresses qui les y ont mises, — l'appel à l'amitié, dont il se contenterait au besoin ; — l'appel à la pitié et aux larmes. La misère morale et en même temps l'intelligence souvent vive et souple de ce qui peut convaincre et toucher et un désespoir que l'on sent qui, tout en étant profond, espère, encore, se lisent dans ces lignes, inégales, mais dont bon nombre sont admirables et qui ne sont pas du tout l'œuvre du fou que les Grimm, Diderot et autres prétendaient qu'était Rousseau à ce moment-là. La lettre est datée *juin 1757* dans l'édition Petitain. Les mots « l'hiver qui nous sépare » la datent, ce me semble, un peu différemment. Etant données d'une part cette indication, d'autre part la modération des récriminations à l'égard de M^{me} d'Epinaÿ (« les intrigues de votre sœur » et rien de plus), elle

doit être postérieure à l'été de 1757 et antérieure à la période aiguë de la querelle entre Rousseau et M^{me} d'Épinay, et je la date de septembre ou octobre 1757, la faisant à peu près contemporaine de la lettre où Rousseau *redemande M^{me} d'Houdetot à Saint-Lambert*, avec des raisons analogues à celles qu'il donne, dans la lettre ci-dessous, à M^{me} d'Houdetot elle-même.

Là-dessus arriva l'affaire du voyage de M^{me} d'Épinay à Genève et du désir exprimé par M^{me} d'Épinay d'être accompagnée à Genève par Rousseau et de ce désir appuyé par tous les amis de M^{me} d'Épinay. Il n'y eut pas complot, mais il y eut conspiration dans le sens faible du mot, et c'est-à-dire qu'il y eut concert. *Il y eut concert à prendre ce prétexte pour séparer Rousseau de M^{me} d'Houdetot et pour débarrasser M^{me} d'Houdetot de Rousseau.* Il n'y eut que ce concert-là, mais il y fut pleinement. Quand Diderot insinue à Rousseau que pour ne pas accompagner M^{me} d'Épinay il faut qu'il ait des raisons particulières difficiles à avouer, c'est à cela qu'il fait allusion ; quand M^{me} d'Houdetot, selon le témoignage de Rousseau lui-même, « exhorte Rousseau à accompagner M^{me} d'Épinay presque aussi vivement qu'avait fait Diderot, » ce n'est pas autre chose qu'elle pense. De ce concert, et dans ce sens, Rousseau

s'est parfaitement aperçu. Mais il ne voulait pas en convenir ni montrer qu'il s'en aperçût ; et dans ses lettres à M^{me} d'Epinaÿ il n'y fait que très obscurément allusion, et dans sa grande lettre à Grimm il n'en parle absolument pas et il dit dans ses *Confessions* qu'il avait, à refuser, des raisons secrètes qu'il n'avait pas voulu dire et c'est très vrai ; seulement ces raisons secrètes il fait entendre que c'était tout ce qu'il savait des honteux motifs que M^{me} d'Epinaÿ avait d'aller à Genève, et cela n'est pas vrai et il avait de secrètes raisons qu'il ne pouvait pas alléguer, mais elles étaient qu'il voulait rester auprès de M^{me} d'Houdetot et qu'il voyait qu'on était d'accord pour l'en éloigner et qu'il résistait ; et la colère folle qu'il montra dans ces circonstances et ses récriminations furieuses vinrent précisément de ce que c'est à une rage amoureuse et à un désespoir amoureux qu'il obéit ; et à des gens qui veulent le séparer de celle qu'il aime et qui lui content à ce propos des histoires à berner un Cassandre qu'il résiste.

M^{me} d'Epinaÿ étant partie pour Genève sans emmener Rousseau à quoi elle ne tenait pas du tout et sans l'éloigner de M^{me} d'Houdetot à quoi elle tenait un peu, Rousseau se retrouva en face de M^{me} d'Houdetot sans obstacle entre elle

et lui, que le mauvais vouloir, désormais assez ferme, de M^{me} d'Houdetot elle-même. M^{me} d'Houdetot s'était conduite comme nous avons vu, et d'une façon très sensée, dans l'affaire du voyage de M^{me} d'Epinay. Elle avait engagé Rousseau : 1^o à accompagner M^{me} d'Epinay, 2^o s'il ne le faisait pas, à donner des explications qui ne la compromissent point. C'est cette seconde recommandation que Rousseau, à travers toutes ses explosions, avait parfaitement suivie. C'est de quoi M^{me} d'Houdetot le remerciait quasi à la veille du départ de M^{me} d'Epinay dans sa lettre du 26 octobre : «... comment vous exprimerai-je l'effet que m'a fait tout ce que j'ai vu en vous de touchant et d'honnête dans nos derniers entretiens ? Le sentiment ne s'en effacera jamais de mon cœur. Non, il n'est pas possible ; je vous verrai toujours tel que je vous ai vu ce jour-là, réunissant tout ce qui peut être de bien dans une âme aussi vertueuse que sensible, et tout vous assure à jamais dans mon cœur cette amitié, cette tendre reconnaissance de la vôtre, *qui n'inquiète plus ce que j'aime* et dont l'innocence et la candeur seront éternellement dignes de tous trois... » — Et aussitôt, entrant et se maintenant avec insistance dans une des manières de sentir de Rousseau, dans celle où elle a toujours voulu qu'il fût et où elle veut plus que

jamais qu'il soit, elle lui fait un tableau enchanteur de cette amitié à trois, avec pour Rousseau la plus mauvaise part, mais dont il a si souvent juré, et elle le prend au mot, qu'il est homme à se contenter : « Croyez, mon ami, que rien n'est échappé de ce qui était en vous à ce cœur [celui de Saint-Lambert] si sensible aux vertus et aux sentiments tendres et honnêtes ; il est aussi incapable de manquer à l'amitié qu'à l'amour. La vôtre ajoute au bonheur de ma vie que l'amour faisait déjà ; je jouis du plaisir de les voir réunis pour embellir mes jours et pour me faire goûter toute la félicité dont une âme sensible puisse être susceptible... » — Puis un peu de philosophie amoureuse, avec la théorie classique du concert de l'amour et de la vertu : « Ne méprisons pas, mon ami, un sentiment qui élève autant l'âme que le fait l'amour et qui sait donner tant d'activité aux vertus. L'amour, tel que nous en avons l'idée, ne peut subsister dans une âme médiocre, et il ne peut jamais avilir celle qu'il occupe ni lui inspirer rien dont elle ait à rougir... » — Puis, revenant à la définition et délimitation très exactes (à quoi l'on voit qu'elle tient) du rôle que doit jouer Rousseau dans le trio : « Toutes les vertus sont faites pour être dans votre cœur....que *tout votre bonheur* soit dé-

désormais placé en elles et dans les douceurs d'une tendre amitié qui ne peut jamais vous échapper et que vous avez crue nécessaire à votre cœur... Après l'objet dont vous connaissez sur moi tout l'empire, vous m'avez paru ce qui était le plus digne de toute mon amitié... Mon cœur est satisfait du bien qu'il a reçu. Après un amant tel que lui et un ami tel que vous, il n'a plus rien à chercher ; mais je puis dire aussi que le ciel a prodigué ses biens au cœur qui était le plus fait pour les sentir. Conservez cette lettre, mon ami, et qu'elle soit à jamais le gage des sentiments que je conserverai toujours pour vous et d'une amitié à laquelle ce que j'aime applaudit, où il m'invite lui-même, qu'il veut partager et dont je n'apprendrai qu'à être plus digne de tous deux. Je me ressouviendrai toute ma vie, mon cher citoyen, d'avoir entendu de votre bouche sortir ces mots, d'un air pénétré, *que mon amour pour lui était désormais une de mes vertus*. Ah ! n'oubliez jamais ce mot qui m'attacha à vous d'un nœud nouveau et qu'il me fut si doux d'entendre. »

Démaillotée de la phraséologie du temps, dont Rousseau était encore moins dupe que nous, cette lettre voulait dire avec la dernière netteté : Jamais d'amour entre nous ; admirez nos amours à Saint-Lambert et à moi et trou-

vez-y un vif plaisir, conformément à vos principes ; et soyez vertueux. Et au fond c'était une lettre de congé. Elle se terminait par : 1° une déclaration de neutralité relativement au voyage à Genève à faire ou à ne pas faire ; 2° une déclaration rappelant qu'il avait été convenu entre Rousseau et M^{me} d'Houdetot qu'on cesserait de se voir pendant quelque temps et donnant à nouveau les motifs de cette convention pour la confirmer. 1° « J'attends avec impatience des nouvelles sur votre voyage, soit qu'il se fasse, ou non. Je souhaite vivement qu'on ne vous trouve point de tort et *je suis bien sûre que vous ne vous en croirez point dans le parti que vous prendrez* [oui, c'est la plus jolie épigramme du monde ; mais je doute que M^{me} d'Houdetot la fasse et je crois que c'est vous qui l'y mettez], mais mon ami je suis extrêmement attachée qu'on ne vous en trouve point (*sic*) et je désire que vos amis vous trouvent aussi irréprochable que je crois que vous le serez en effet... » — 2° Vous avez approuvé, mon ami, le parti qu'il m'a convenu de prendre pour écarter de vos amis ou des personnes malintentionnées le soupçon que j'aurais pu contribuer par mes conseils à celui que vous pourriez prendre de rester ; vous avez partagé mes craintes et ap-

prouvé mes précautions. C'est une preuve de plus que vous m'avez donnée de votre attachement et de votre honnêteté. Je suis sûre qu'il vous en coûtera autant qu'à moi d'être privés pendant quelque temps d'une société qui est plus douce que jamais pour tous les deux. Adieu, mon cher citoyen ; songez à moi dans votre solitude... »

Cela veut dire que, pour n'être pas accusée d'avoir retenu Rousseau, M^{me} d'Houdetot, d'abord lui a conseillé de partir, tout en le laissant libre, ensuite est convenue avec lui, au cas qu'il ne partît pas, d'être aussi séparée de lui que s'il était parti, moyennant quoi on pourra et l'on devra croire et qu'il n'a pas été retenu et même que ce n'est pas par amour de M^{me} d'Houdetot qu'il est resté. — Et en résumé il n'y a pas de lettre qui soit moins lettre d'amour que celle-ci et Rousseau n'a pas dû en être enivré.

Aussitôt M^{me} d'Epinay partie, sans Rousseau, M^{me} d'Houdetot dit à Rousseau : voilà qui est bien ; aussi bien c'était prévu ; mais maintenant tenez-vous tranquille et n'en veuillez pas aux amis qui auraient voulu que vous fissiez autrement ; Diderot ne vous a écrit que craignant de vous voir manquer dans une occasion essentielle à une amie ; il y a mis trop de viva-

cité, c'était à vous de vous expliquer d'autant plus tranquillement qu'il était plus vif : « Puisque vous n'êtes pas toujours maître de vous, songez que les autres aussi peuvent ne pas l'être ; il faut donc tâcher de se retenir soi-même dans un mouvement de passion... »

Rousseau qui, comme tout le monde, mais un peu plus, aimait que ses amis partageassent ses passions et non pas qu'ils les réprimassent, ne dut point être satisfait non plus de cette lettre-ci. Il commença, de ce moment, à compter M^{me} d'Houdetot au nombre sinon de ses ennemis, du moins de ses contradicteurs. Il répondit à M^{me} d'Houdetot de manière à la « faire trembler » et, d'après elle, dans un véritable « égarement ». Elle le conjura de se « calmer » et de s'expliquer. Il s'expliqua avec plus de calme, puisqu'elle lui dit qu'elle le sait « plus tranquille^m ». Elle lui répéta qu'elle était persuadée que ses raisons de ne pas suivre M^{me} d'Epinay étaient excellentes, mais qu'il a pu avoir des torts dans la façon dont il les a données ; et, supposant que Rousseau a pu « avoir plus de torts avec M^{me} d'Epinay que M^{me} d'Epinay n'en a eu avec lui », elle le supplie de ne pas se donner celui de quitter l'Hermitage en pareilles circonstances. Enfin elle lui parle de Saint-Lambert en l'assurant de son affection sans bornes pour Rousseau et en recommandant

à celui-ci, parole assez inattendue, de respecter le tendre amour qui unit Saint-Lambert à elle et de « ne le condamner que par son silence ». Il est probable que Rousseau, les nerfs malades, en était revenu à reprocher à M^{me} d'Houdetot ses relations avec Saint-Lambert; car deux jours après, M^{me} d'Houdetot répète son avertissement sur ce point : «... Vous attestez mon amitié par un nom trop cher pour qu'elle ne vous soit pas doublement assurée. Tout ce que nous exigeons de la vôtre et à laquelle la nôtre s'attache [et c'est-à-dire qu'il la perdrait s'il n'obéissait pas], *c'est de ne jamais nous troubler ni ne rien dire contre un amour qui fait tout le charme de notre vie. Soyez sûr à ce prix que vous ne pouvez cesser de m'être cher ni à lui non plus...* » — Elle le suppliait à nouveau (7 novembre) de ne pas quitter l'Hermitage.

Quand Rousseau eut reçu de M^{me} d'Epinay (8 novembre) « la lettre qui le fit frémir », qu'il lui renvoya et que nous n'avons pas (celle qui est dans les *Mémoires de M^{me} d'Epinay* étant non avenue aux yeux d'une critique sérieuse, puisqu'elle est dans les *Mémoires de M^{me} d'Epinay*), Rousseau écrivit à M^{me} d'Houdetot qu'il ne pouvait plus rester à l'Hermitage et par conséquent il y resta. M^{me} d'Houdetot le conjura de ne rien précipiter, lui promit d'écrire à Genève et d'arranger les

choses et lui fit, « au nom de l'amitié », cette recommandation excellente : « N'écrivez à personne. » — Puis un peu plus tard (?), avec un art de débrouillement dont elle est capable, mais où l'on peut voir la main de Saint-Lambert, encore qu'il soit absent et malade, elle lui montre très bien qu'il pourra, prochainement, dans un certain temps, quitter l'Hermitage ; mais que le moment où il est est précisément celui où il ne peut s'évader sans mettre de son côté toutes les apparences de tort. C'est très bien raisonné et du reste c'est très juste : « Il n'est pas douteux qu'on ne doit point, autant que l'on peut, rester obligé à ceux dont on n'a pas lieu d'être content. Mais l'honnêteté vous faisant une loi de ne recevoir de bienfaits et de n'être redevable qu'à l'amitié, vous persuadant que vous n'êtes plus dans ce cas avec M^{me} d'Epinaÿ et vous prescrivant en même temps le silence sur les raisons que vous avez de croire n'y être plus, je crois, mon cher citoyen, que si vous avez à vous retirer ce doit être sans bruit et non dans un moment où votre départ aurait l'air d'une rupture et d'un mécontentement vis-à-vis d'une femme qui n'a jamais paru être pour vous qu'une amie empressée et prévenante. Retirez-vous en silence, et, content d'être justifié à vos propres yeux et [aux yeux] des amis que vous estimez, ne donnez point prise aux autres... »

Un peu plus tard, 18 novembre, Rousseau s'étant piqué sans doute du mot : « n'écrivez plus », elle lui disait : « J'ai prétendu vous reprocher, non vos lettres, mais l'inquiétude qui vous les fait rendre si fréquentes et qui est offensante pour vos amis. Quittez donc le ton que vous avez pris dans votre dernière lettre ; je ne le mériterai jamais. » Elle persistait à lui conseiller de ne quitter l'Hermitage qu'au printemps. — Plus tard, ayant reçu de Rousseau une lettre « charmante » et de Saint-Lambert une très affligeante (on ne sait pourquoi), elle remercie Rousseau et se plaint doucement que son ami la méconnaisse. — Au commencement de décembre elle est très heureuse, ayant reçu et de Rousseau une lettre aimable et de Saint-Lambert une lettre douce. Mais Rousseau l'a avertie de la lettre écrite par lui à M^{me} d'Epinaÿ [du 23 novembre 1757, celle où il la renvoie à sa conscience] et elle le gronde, assez justement ce nous semble, de prendre cette attitude à l'endroit d'une femme qu'il connaît depuis dix ans « et dont il a sans doute dû connaître et supporter le caractère pendant tout ce temps ». Elle l'engage encore, malgré tout, à rester à l'Hermitage jusqu'au printemps, sur ceci « qu'il aura le temps pendant tout l'hiver de faire des réflexions », persuadée du reste « qu'il se conduira toujours bien quand

il ne le fera pas d'après quelque passion. »

Tout à coup rupture. Le 6 décembre (si les dates sont exactes, mais en tout cas il est certain que les choses ont été très vite), lettre très amicale — encore que l'on y voie que Rousseau soupçonne M^{me} d'Houdetot d'avoir laissé courir la lettre de Rousseau à Voltaire sur le désastre de Lisbonne, qu'il lui avait communiquée — mais enfin lettre très amicale. Le 7 décembre, lettre très irritée et glacialement irritée de M^{me} d'Houdetot et qu'il faut reproduire tout entière : « J'accepterai avec plaisir vos copies [pas d'*en-tête* de lettre, pas de « cher ami » ou « cher citoyen ». Dans les habitudes du temps, ces formules n'étaient presque jamais avant la lettre elle-même, mais après les premiers mots ; mais encore il était impoli, naturellement, qu'elles n'y fussent pas du tout] comme une preuve de votre confiance et du *ressouvenir de notre ancienne amitié* ; mais trouvez bon que je vous les paye, parce que je croirais vous voler le prix du temps que vous y aurez employé et parce qu'il est juste que chacun vive du métier qu'il a choisi ; [mais] je ne croirai pas les avoir achetées et ma reconnaissance restera la même. Je vous prie de vous conformer à cela et de croire *malgré votre amitié retirée et la rupture de notre liaison* à laquelle je ne pouvais donner autant que vous y pouviez donner vous-même

et qui devenait trop orageuse, mais que vous seul m'avez forcée à rompre, que je ne me suis rien reproché tant qu'elle a duré et que je ne me reprocherai rien après. Je vous verrai avec plaisir si l'occasion s'en présente ; je conserverai de l'intérêt pour vous et de l'estime pour le bien qui est en vous et m'emploierai toujours pour vous conserver les amis qui vous restent et vous défendre contre ceux qui se sont éloignés de vous. Si vous avez reçu quelque bienfait de moi, je ne vous en demande pas une autre reconnaissance. [Ceci est presque atroce ; c'est presque le propos de M^{me} Guichard à Alphonse : « tu peux garder tout ce que tu as reçu de moi »]. Si vous poussiez l'injure jusqu'à être inquiet de la lettre à Voltaire qui est entre mes mains, je vous la remettrais en vous priant d'être sûr pour votre tranquillité qu'elle n'a pas été une minute sous d'autres yeux que les miens et *sans m'offenser plus* [et ceci sans que je m'offense plus] de cette injure-là que je n'ai fait des autres que je ne mérite pas. Adieu. »

Ainsi, c'est quand ils étaient dans les meilleurs termes, du moins d'amitié, quelques jours après les lettres « charmantes » de Jean-Jacques Rousseau, que brusquement M^{me} d'Houdetot invective contre Jean-Jacques sur un ton qu'elle n'a jamais eu et qui est, de sa part, à qui, du reste, qu'elle parle, aussi inattendu et extraordi-

naire que possible. Que s'est-il passé ? On peut supposer ceci. Procédons par « le milieu » et « le moment ». M^{me} d'Houdetot est à Paris ; elle y saisit des allusions, lesquelles doivent être fréquentes, à ses amours un peu ridicules avec Rousseau et cela la désoblige ; elle a pu lire récemment la grande lettre de Rousseau à Grimm contre M^{me} d'Epinaÿ, laquelle, précisément dans ce temps, Grimm fait circuler de tout son cœur ; elle a pu, tout à l'heure, connaître la lettre insolente de Rousseau à M^{me} d'Epinaÿ, celle où il la renvoie à sa conscience ; elle peut être, par tout cela, mal disposée. Juste à ce moment Rousseau a une crise et écrit à M^{me} d'Houdetot, *tant* sur la lettre à Voltaire que sur d'autres choses, comme on le voit par les derniers mots de la lettre de M^{me} d'Houdetot, une de ces lettres injurieuses dont il a le secret ; — « finissons-en », se dit M^{me} d'Houdetot. Ce ne fut pourtant pas fini, et huit jours après, encore une fois si les dates sont exactes, ce dont je doute, M^{me} d'Houdetot écrivait, au moins obligeamment, à Rousseau que la lettre de congé adressée par M^{me} d'Epinaÿ à Jean-Jacques en réponse à la lettre de Jean-Jacques à M^{me} d'Epinaÿ traduisant M^{me} d'Epinaÿ au tribunal de sa conscience, était toute naturelle (quelque « imprévue » que Jean-Jacques Rousseau dût la trouver alors, puisqu'il la juge

telle encore vingt ans plus tard); qu'on pouvait l'éviter peut-être « en se conduisant plus modérément »; mais que ce qui était fait était fait et que tout ce qu'on pourrait dire là-dessus, maintenant que Jean-Jacques était forcé de quitter l'Hermitage et le quittait en effet, était discussion inutile. — Le 20 décembre elle l'assure encore de sa très vive amitié, tout en le prévenant qu'il se peut faire désormais qu'elle lui écrive moins fréquemment et moins longuement. — Le 30 décembre, répondant sans doute à un de ces propos, très souvent renouvelés, de Rousseau, que les devoirs de la reconnaissance lui sont insupportables, elle lui dit, assez doucement, qu'elle « ne se résoudra jamais à regarder comme des chaînes les bienfaits de l'amitié et que la reconnaissance sera toujours douce à son cœur; que ce qui lui paraît une chose basse et un dur esclavage serait pour elle un acte agréable de reconnaissance et que, quoiqu'elle pense comme lui que « *celui qui donne est obligé à celui qui reçoit,* » cependant on pourrait à la rigueur soutenir que celui qui reçoit est obligé aussi, quoique à coup sûr infiniment moins, envers celui qui l'a nourri; enfin, quoique ne comprenant pas assez le genre de grandeur d'âme qui est particulier à Jean-Jacques et qui fait sa délicieuse originalité, elle est extrêmement aimable.

Au 9 janvier elle l'est encore; seulement elle maintient que la « liaison » est rompue et elle explique une fois de plus pourquoi elle l'est: « Votre lettre ne m'a point offensée; je méritais trop peu les injures que vous m'avez dites pour en être en colère. Elle m'a fait voir seulement... que votre caractère et vos opinions sont trop opposés en différentes choses [sont trop opposées aux miens en différentes choses] pour que notre liaison ait pu subsister sans orages; c'est ce qui m'a déterminée à la rupture *que vous m'avez proposée*... Je romps sans aigreur et sans rancune une liaison où je ne pouvais jamais vous contenter... J'ai cru, en vous offrant mon amitié et en recherchant la vôtre, assurer à ce que j'aime et à moi un ami que nous estimons et qui ajouterait de l'agrément et de la douceur à notre vie; vous m'avez prouvé que cela n'était pas... Je ne vous ai trompé sur rien et c'est vous seul qui m'avez fourni les raisons de souscrire à ce que vous m'avez proposé [la rupture] et *où je suis sûre que vous reviendrez souvent* [étant incapable de goûter le plaisir de rompre sans espérer le plaisir du raccommodement, ni le plaisir du raccommodement sans aspirer au plaisir de rompre]. Croyez que, malgré le parti que nous prenons, nous nous intéresserons toujours l'un à l'autre... » — Et trouvant encore cette lettre

trop dure, elles'en excusait et l'attendrissait le lendemain en présentant la rupture, non pas comme ayant été nécessaire et étant faite, mais comme étant nécessaire et devant se faire, ce qui est une nuance essentiellement féminine qu'il faudra être grossier comme un homme pour ne pas entendre : « J'ai bien peur, mon cher citoyen, de m'être trop emportée dans les dernières lettres que je vous ai écrites. Je vous avoue que les vôtres m'avaient fait trembler et m'avaient fait penser qu'il *serait* difficile de vivre en paix avec vous et sans craindre chaque jour quelque nouvel orage. Votre extrême vivacité, une mauvaise opinion de vos amis trop aisée à naître et quelques sentiments solitaires [d'un solitaire misanthrope] sur l'inconvénient de toute amitié m'avaient fait penser que tôt ou tard je vous *verrais* rompre vous-même une liaison où vous *paraissiez* renoncer assez volontiers ; c'est pourquoi je prenais le parti de commencer dès aujourd'hui ce que je pensais que vous feriez un jour vous-même. Mais mon amitié pour vous ne peut s'accommoder du parti que j'ai pris. Je n'ai pu me résoudre à abandonner un ami dans le temps que les autres l'abandonnent et, fût-ce par ma faute, il suffit qu'il soit malheureux et qu'il me soit attaché encore pour que je ne puisse m'y déterminer, et m'eût-il offensée je dois plutôt

sentir son malheur que ses fautes... Je me repens donc, mon cher citoyen, de ce que j'ai fait; je ne rougis point de vous en demander pardon... Ne me montrez plus, seulement, cette humeur solitaire, ni cette défiance de vos amis... »

Je ne sais que faire de la lettre de Rousseau qu'il a datée lui-même plus tard « janvier 1758 » et dans laquelle il reproche à M^{me} d'Houdetot de ne plus jamais lui écrire, puisqu'en janvier 1758 M^{me} d'Houdetot lui a écrit le 4, le 9, le 10, le 28. Elle doit être plutôt de février ou de mars. Supposons-la cependant d'entre le 15 et le 28 janvier, auquel cas elle s'expliquerait un peu, y ayant un « silence » de M^{me} d'Houdetot du 10 au 28 janvier, encore que ce silence ait été à peu près amorcé par M^{me} d'Houdetot à la fin de sa lettre du 10 : « Répondez-moi avant l'arrivée de mon mari et quand il sera ici ne m'écrivez plus. » — Quoi qu'il en soit, à cette date ou à une autre d'un peu après, Rousseau, sans nouvelles, rongé par son frein, devenait exaspéré, profondément malade d'âme et de corps ; il la suppliait comme un condamné à mort : « Votre barbarie est inconcevable ; elle n'est pas de vous. Ce silence est un raffinement de cruauté qui n'a rien d'égal. On vous dira l'état où je suis depuis huit jours. Et vous aussi, Sophie, vous me croyez un méchant ! Ah ! Dieu ! si vous le croyez, à qui donc en ap-

pelleraï-je ; mais pourtant comment se fait-il que la vertu me soit si chère ? que je sente en moi le cœur d'un homme de bien ! Non, quand je tourne les yeux vers le passé et que je vois quarante ans d'honneur à côté d'une mauvaise lettre (laquelle ? perdue sans doute ; peut-être la grande lettre à Grimm qui, on le sait par Francueil, a circulé partout), je ne puis désespérer de moi. Je n'affecterai pas une fermeté dont je suis bien loin ; je porte dans mon cœur innocent toutes les horreurs du crime ; je ne fuis point des humiliations qui conviennent à mes infortunes, et si j'espérais vous fléchir, j'irais, ne pouvant arriver jusqu'à vous, vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de vous, trop heureux d'être foulé aux pieds des chevaux, écrasé sous votre carrosse et de vous arracher au moins un regret à ma mort. N'en parlons plus ; la pitié n'efface pas le mépris, et si vous me croyez digne du vôtre, il faut ne me regarder jamais. Ah ! méprisez-moi si vous le pouvez ; il me sera plus cruel de vous savoir injuste que moi déshonoré, et j'implore de la vertu la force de supporter le plus douloureux des opprobres. Mais, pour m'avoir ôté votre estime, faut-il renoncer à l'humanité ? Méchant ou bon, quel bien attendez-vous de mettre un homme au désespoir ? Voyez ce que je vous demande, et si vous n'êtes pas pire que

moi, osez me refuser. Je ne vous verrai plus ; les regards de Sophie ne doivent tomber que sur un homme estimé d'elle et l'œil du mépris n'a jamais souillé ma personne. Mais vous fûtes, après Saint-Lambert, le dernier attachement de mon cœur ; ni vous ni lui n'en sortirez jamais ; il faut que je m'occupe de vous sans cesse, et je ne puis me détacher de vous qu'en renonçant à la vie. Je ne vous demande aucun témoignage de souvenir ; ne parlez plus de moi, ne m'écrivez plus ; oubliez que vous m'avez honoré du nom de votre ami et que j'en fus digne. Mais ayant à vous parler de vous, ayant à vous tenir le sacré langage de la vérité que vous n'entendrez peut-être que de moi seul, que je sois sûr au moins que vous daignerez recevoir mes lettres, qu'elles ne seront point jetées au feu sans les lire (*sic*), et que je ne perdrai pas ainsi les chers et derniers travaux auxquels je consacre le reste infortuné de ma vie. Si vous craignez d'y trouver le venin d'une âme noire, je consens qu'avant de les lire vous les fassiez examiner, pourvu que ce ne soit pas [par] cet honnête homme [Grimm, peut-être Diderot] qui se complaît si fort à faire un scélérat de son ami. Que la première où l'on trouvera la moindre chose à blâmer fasse à jamais révoquer la permission que je vous demande. Ne soyez pas surprise de cette étrange

prière ; il y a si longtems que j'apprends à aimer sans retour que mon cœur y est tout accoutumé. »

Au 28 janvier, nous voyons M^{me} d'Houdetot écrire amicalement, rien de plus ni rien de moins, à Jean-Jacques ; au 12 février lui écrire très affectueusement et confidemment et lui expliquer pourquoi il ne faut pas que son mari sache rien d'un commerce, même épistolaire, entre M^{me} d'Houdetot et Rousseau : c'est que M. d'Houdetot a horreur de Rousseau en tant que philosophe et bel esprit ; ce n'est point du tout qu'il connaisse la calomnie représentant Rousseau comme amant de M^{me} d'Houdetot, ni qu'il y crût s'il la connaissait, étant persuadé que sa femme est une honnête femme, une femme qui n'a qu'un amant. Elle lui demande, du reste, la suite de la *Julie*, qu'elle a la plus grande impatience de lire. — Le 19 février elle lui écrit encore presque avec tendresse et, à l'imitation, peut-être sans y songer, de *Julie*, lui fait le plus beau sermon du monde sur la modération, la maîtrise de soi, la quiétude d'esprit et l'indifférence pour les bruits du monde. — A une date inconnue de l'hiver 1758, elle l'assure de son amitié inaltérable, de son pardon de toutes les offenses et de toutes les injustices et de son goût pour les ouvrages de Rousseau aussi

constant que son amitié pour lui ; il y a une odeur de banalité dans cette lettre-ci.

Le 6 mai 1758, anniversaire peut-être, en tout cas à bien peu près, du commencement des amours de M^{me} d'Houdetot et de Rousseau, rupture définitive et sans retour. Pourquoi ? Parce que M^{me} d'Houdetot *venait d'apprendre* que la passion de Rousseau pour elle était connue de tout Paris (elle le savait depuis six mois, et la preuve c'est qu'elle parlait de cette calomnie circulant sur elle dans une lettre que j'ai analysée plus haut) et parce que, si cette passion était connue, c'était que Rousseau l'avait révélée à Diderot et Diderot à tout le monde (comme si une idylle menée à ciel ouvert pendant tout un été dans les champs de Montmorency, par une grande dame et un homme célèbre, n'avait pas été connue à Paris tout aussitôt que commencée !). La vérité c'est que Rousseau pesait à ses épaules depuis très longtemps. — Tant y a que voici sa lettre de définitive rupture : « Il y a longtemps que vous n'avez entendu parler de moi ; il est juste que je vous en dise les raisons et celle de la conduite que je dois avoir avec vous à l'avenir. J'ai à me plaindre de votre indiscretion et de celle de vos amis. Je vous aurais gardé toute la vie le secret de votre malheureuse passion pour moi et je la cachais à ce que j'aime pour ne lui

pas donner de l'éloignement pour vous. Vous en avez parlé à des gens qui l'ont rendue publique et qui ont fait voir contre moi des vraisemblances qui pouvaient nuire à ma réputation. Ces bruits sont parvenus depuis quelque temps à mon amant, qui a été affligé que je lui eusse fait mystère d'une passion que je n'ai jamais flattée [n'exagérons rien] et que je lui taisais dans l'espérance que vous deviendriez raisonnable et que vous pourriez être notre ami. J'ai vu en lui un changement qui a pensé me coûter la vie. La justice qu'il me rend enfin sur l'honnêteté de mon âme et son retour à moi m'ont rendu mon repos, mais je ne veux pas risquer de le troubler davantage et je me dois à moi-même de ne pas m'y exposer. Je dois aussi à ma réputation de rompre tout commerce avec vous ; je ne puis en conserver qui ne soit dangereux pour elle. Vous savez que presque tout ce qui compose ma société vous déplaît et que vous n'avez jamais cherché à me voir avec mes amis. Depuis qu'il est établi dans le monde que vous êtes amoureux de moi, il ne serait pas décent pour moi de vous voir en particulier. Je l'ai fait dans un temps où j'ai cru que votre passion resterait cachée et où vous demandiez à mon amitié de vous aider à vous guérir. Vous pouvez être tranquille sur la manière dont nous

pensons de vous, mon amant et moi. Dans les premiers moments qu'il a appris votre passion et ce qu'elle vous avait fait faire, il a cessé un instant de voir en vous la vertu qu'il y cherchait et qu'il y croyait trouver. Depuis il vous plaint plus de votre faiblesse qu'il ne vous la reproche, et l'un et l'autre nous sommes fort éloignés de nous unir aux gens qui veulent vous noircir ; nous osons et nous oserons toujours parler de vous avec estime. Au reste vous sentez que vous me devez de n'avoir là-dessus ni confiance ni explication et qu'il faut laisser oublier complètement et votre passion et les peines qu'elle m'a faites. Tout ce que vous devez est de rester tranquille, vu que mon repos est rétabli, que mon innocence, que vous pourriez vouloir défendre, est reconnue et que nous ne pensons point mal de vous et que nous n'en laisserons pas dire. J'enverrai savoir de vos nouvelles avec intérêt et soyez persuadé que malgré le parti où ma réputation, le soin de mon bonheur et de mon repos m'obligent, je ne cesserai jamais de m'intéresser à vous. Si vous voulez continuer pour moi les copies de la *Julie*, je vous en serai obligée, sinon, je vous renverrai celles que j'ai déjà, mais qu'il est juste de vous payer. Adieu . »

La grisette finit bien ; par une lettre écrite

évidemment sous la dictée de son amant titré, dans laquelle elle n'ose pas glisser un mot d'affection, et s'intéressant du reste à la suite du feuilleton qu'elle lit. — Les amours de Rousseau et de M^{me} d'Houdetot avaient duré environ cinq mois, et leur amitié orageuse sept. M^{me} d'Houdetot était très capable d'un caprice quand l'objet de sa passion était absent et elle ne laissait pas de le placer bien ; mais elle n'aimait pas que ce caprice devînt un amour romantique et tempêteux et elle chérissait son amant, sa réputation et son repos.

Ce n'était pas, du reste, une mauvaise personne. Rousseau en garda toujours au dedans de son cœur un souvenir passionné, et quand il parlait d'elle à ses amis un souvenir où se mêlaient l'estime et une certaine rancune. Il écrivait le 7 décembre 1762 à M^{me} de Verdelin : « ... Je suis fort sensible au souvenir de la parfaite comtesse et de son ami ; je les ai toujours estimés et bien voulus, même quand ils en ont usé mal avec moi ; car j'ai un amour-propre assez bien nourri de mon approbation pour se passer de celle des autres, et je ne règle pas mes sentiments pour les personnes que j'aime sur ceux qu'elles ont pour moi. Quant à la ligue, premièrement ils mentent, parce qu'ils sont tous faux et menteurs ; et parce qu'ils m'ont

fait trop de mal pour pouvoir m'aimer. Et puis, quand ils ne mentiraient pas, cela me serait encore fort indifférent, parce que l'attention des gens qu'on méprise ne peut faire ni bien ni plaisir... »

M^{me} d'Houdetot a laissé très peu de traces, quoi qu'on en ait dit, dans les ouvrages de Rousseau. Julie ne lui ressemble en rien. M^{me} d'Orbe, je l'ai noté plus haut, lui ressemble un peu plus ; non beaucoup davantage. La partie romanesque et sensuelle de ce roman était écrite quand les amours de Rousseau et de M^{me} d'Houdetot ont commencé ; c'est la partie didactique, moralisante et sermonneuse qu'il a écrite soit pendant le cours de ses amours, soit après.

Si l'on m'objecte que Rousseau a dit *lui-même* qu'il a mis dans la *Nouvelle Héloïse* tous ses amis et ennemis de 1757 : « Sans m'en apercevoir j'y décrivis ma situation actuelle ; j'y peignis Grimm, M^{me} d'Épinay, M^{me} d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même... », je dirai que je connais très bien ce passage, que je n'y comprends pas un mot et que je le laisse à expliquer à ceux qui le comprennent. Pour ce qui est de la trace que M^{me} d'Houdetot a laissée dans les *Confessions*, je ne songerai pas à disconvenir qu'elle ne soit sensible.

IX

MADAME DE VERDELIN.

M^{me} de Verdelin était fille de Charles de Brémond d'Ars et de Marie de Brémond d'Ars. Elle était née en 1728. Elle avait épousé en 1746¹, sans qu'on lui demandât son avis, qui n'eût pas été affirmatif, le chevalier Bernard de Verdelin, capitaine au régiment d'Auvergne, qui devait devenir maréchal de camp, veuf sans enfants de Marie-Louise de Beaumanoir, veuve elle-même de Pierre de Charette. Ce chevalier était « vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafre, borgne, au demeurant bon homme quand on savait le prendre » (Rousseau). Il était de plus scrofuleux, si l'on en croit ce passage d'une lettre de Rousseau à M^{me} de Verdelin : «... Je n'envisage pas de même cette humeur scrofuleuse qui paraît avoir été transmise à vos enfants par leur père ». Il était d'humeur assez difficile : « Ce mignon, jurant,

1. Je suppose ; sa fille aînée, d'après une de ses lettres, ayant 15 ans en 1762.

criant, grondant, tempêtant, et faisant pleurer sa femme toute la journée, finissait par faire toujours tout ce qu'elle voulait et cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savait lui persuader que c'était lui qui le voulait et que c'était elle qui ne le voulait pas. » M^{me} de Verdelin était spirituelle, romanesque, tendre, sentimentale, de très bon sens au fond, et ce fond devait avec l'âge s'affermir et s'étendre. Sainte-Beuve fait une petite erreur en écrivant qu'elle n'était ni bel esprit, ni bas bleu, ni rien qui en approchât. Il oublie quelque chose de ses chers *Mémoires de M^{me} d'Epinaï*. Grimm, dans une lettre de ces *Mémoires*, parle d'un roman que M^{me} de Verdelin avait écrit : « M. Margency s'est brouillé avec le baron [d'Holbach] parce que celui-ci s'est avisé de trouver très mauvais un roman ni bon ni mauvais que vient de faire [1758] M^{me} de Verdelin. J'espérais que cela me raccommoderait. Margency s'obstine à ne plus revenir, et le baron à ne pas le chercher... »

M^{me} de Verdelin, en 1757, était une très aimable femme, vive, prompte, enthousiaste et encore un peu enfant. Elle avait fait chez M^{me} d'Epinaï connaissance avec M^{me} d'Houdetot, et tout de suite, en pensionnaires, ces deux dames s'étaient prises de passion l'une pour l'autre, « parce que, dit M^{me} d'Epinaï, la première fois

qu'elles se virent elles avaient un ruban de même couleur de rose. A la troisième visite elles allèrent se promener tête à tête dans le petit bois de Margency. L'une de soupirer, l'autre de même, et, de soupir en soupir, les voilà conduites à des réflexions générales sur la gêne des maris, l'inconstance des amants. Des pleurs involontaires s'échappent de leurs yeux et par leur abondance grossissent bientôt les ruisseaux ; un regard de côté rapproche leurs âmes et voilà la confiance établie : on s'avoue réciproquement ses amours. Que dis-je ? on s'en vante. La petite Verdeline console la comtesse par son éloquence et sa sensibilité ; la comtesse, à son tour, ranime l'espérance perdue, promet des soupers en partie carrée, des promenades, etc. Enfin elles sortent du bois voyant les cieux ouverts. On écrit le lendemain à mon compagnon [M. de Margency] tous ces nouveaux et merveilleux projets ; on lui recommande d'aller bien vite faire sa cour à la Comtesse. Il trouve que cela n'est pas pressé. Sur ce peu d'empressement on le boude chez les Verdeline. Il se passe huit jours pendant lesquels les deux héroïnes ne se quittent point. Elles se lèvent vingt fois par jour pour aller s'embrasser et se soupirer dans l'oreille. Pendant ce temps la jeune sœur vient tous les jours à ma porte demander mon compagnon [M. de

Margency] et le gronder de ce qu'il ne va pas chez la Comtesse. On lui exagère les services qu'elle doit rendre ; on parvient à l'engrener, ce qui n'est pas absolument difficile. Il revient à la fin [d'une visite chez qui ? Je ne démêle pas bien] enchanté de tout ce que ces dames racontent et tournant une heure autour du pot pour me faire trouver bon qu'il s'en aille dans deux jours en passer trois chez la Comtesse ; je consens de toute mon âme. Le lendemain (c'est une chose fâcheuse que le lendemain pour certaines gens) le lendemain donc, arrive ici cette comtesse pour dîner. Margency, la voyant arriver, change de tabatière et pour cause. Force révérences, force compliments ; mais elle [M^{me} d'Houdetot] ne lui dit pas un mot ; il s'approche d'elle, il la remercie assez hautement de ses bontés pour lui ; vous connaissez la légèreté et l'indiscrétion qu'il mit à tout cela. Il prend du tabac d'Espagne, en offre ; M^{me} d'Houdetot aperçoit une mignature, prend la boîte, reconnaît la divinité, referme le sanctuaire, le rend en détournant la tête d'un air indigné et s'éloigne du profane sans dire un mot ; elle évite de lui parler le reste du jour, et, craignant sans doute d'être compromise, rompt net avec la petite femme, sa petite sœur et leur cousine, surnommée la fée bleue, et tous ces gens, la veille si enivrés d'elle, l'appellent

aujourd'hui bégueule. Voilà mon conte ; si vous ne le trouvez pas bon, mon ami, faites-en un meilleur. »

Quoique je ne sois pas sûr du tout de comprendre la seconde partie de ce conte, je la transcris comme propre à exercer la sagacité du lecteur ; mais c'est la première que surtout j'ai voulu citer comme peinture du caractère de M^{me} Verdelin. Elle était si romanesque et si imprudente à cette époque que ne s'avisa-t-elle point d'avouer sa passion pour M. de Margency non seulement à tout le monde, ce qui va de soi, mais à son mari lui-même ! « Il faut, écrit M^{me} de Verdelin à Grimm, que je vous fasse encore un des contes de notre canton ; il est fertile en anecdotes cette année [oh ! en 1757, je crois bien !]. Je vous dirai donc que la petite Verdelin, dans un moment d'enthousiasme romanesque, a pris son vieux borgne pour confident. Elle a voulu qu'il fût trop heureux qu'elle eût choisi le syndic [M. de Margency]. Cet excès de franchise n'a pas eu un si heureux succès auprès de Monsieur son époux que dans je ne sais quel roman d'où la petite femme avait tiré cette démarche [la *Princesse de Clèves*, il se peut ; mais la *Princesse de Clèves* a été si souvent imitée !]. Depuis ce temps Margency est beaucoup plus assidu ici ; il n'ose plus se présen-

ter chez sa belle. Il prend cela très philosophiquement et, lorsqu'il ne m'impatiente pas, il m'amuse. »

Ce Margency était l'amant de M^{me} de Verdelin depuis un an ou deux en 1757 ¹. Il l'était devenu, à en croire M^{me} d'Épinay, de la façon suivante : « On dit qu'elle lui a résisté longtemps ; car on n'ignore rien de ce qui les concerne. Je ne sais si vous avez ouï conter cette anecdote de leur roman, qui est singulière. Un jour que M. de Margency la pressait sans succès et qu'elle le refusait avec la plus grande fermeté, il eut recours à ce dépit simulé dont on ne craint les effets que lorsqu'il n'est pas fondé : « J'entends, Madame ; vous ne m'aimez pas. » Elle se mit à rire de ce propos comme d'une absurdité. Il le répéta du même ton et avec plus de violence encore. Elle le regarda avec étonnement, lui rappela les dangers auxquels elle s'exposerait, la jalousie de son mari, le mépris que ses parents, tous livrés à la dévotion, auraient pour elle, la dépendance où la tiendrait le besoin qu'ils auraient de leurs valets ; rien ne put calmer Margency. Elle se lève

1. Puisque M^{me} de Verdelin, dans une lettre de 1762, écrit : « une créature [elle-même] qui depuis sept ans ne vit, ne respire que pour... » .

avec le plus grand sang-froid, le prend par la main, le mène dans son cabinet : « Eh bien ! Monsieur, soyez heureux. » Il le fut, ou crut l'être, et voilà les hommes... » — (Il y a une histoire de ce genre dans un roman de Diderot ; mais là le soupirant, quoique convié à « être heureux » ne voulut pas l'être.)

M. de Margency était un sot très agréable. En 1757 il avait trente ans : « On m'a présenté M. de Margency, dit M^{me} d'Épinay, qui est un homme âgé de trente ans, d'une santé faible, et qui passe sa vie chez le baron [d'Holbach]. Il est ami de Grimm et dans la plus grande intimité avec M. Desmahis. » Gauffecourt l'appelait « le syndic des galantins », et M^{me} d'Épinay « jugeait cela admirablement trouvé ». A mesure qu'elle le connaissait davantage, M^{me} d'Épinay le trouvait plus nul ; « M. de Margency n'est que l'ébauche ou l'extrait de tout ce qui est agréable ; *c'est un groupe de très bonnes petites choses*. J'admirais tantôt le spectacle de la nature ; je l'admirais en grand, les masses seules m'avaient frappée ; il ne s'arrêtait qu'aux détails. Je considérais la majesté des bois d'Épinay ; il aurait volontiers compté les feuilles ; il les examinait chacune en particulier. Si quelqu'une présentait une forme un peu bizarre, elle n'avait aucun droit à son admiration ; voilà pour-

quoi il préfère sans balancer Racine à Corneille, l'opéra à la tragédie et Grandisson à Clarisse. » — « O mon ami, écrit-elle encore à Grimm, que vous m'avez rendue difficile ! Je l'éprouve tous les jours. J'aimais fort la société de M. de Margency lorsque je le voyais de temps en temps, à Paris ; mais du matin au soir et tête à tête je crois qu'il n'y a que vous au monde qui puissiez soutenir cette épreuve. Mon compagnon est d'une paresse qui engourdit à la voir ; il n'a jamais un quart d'heure de suite la même volonté. Veut-on causer ? on ne trouve pas une idée dans cette tête, ou, dans un autre moment, on en trouve une foule de si petites, si petites, qu'elles se perdent en l'air avant d'arriver à votre oreille. Il tient comme un diable à l'opinion du moment, qu'on est tout étonné de le voir abandonner le quart d'heure d'après sans qu'on l'en prie : il commence trente choses à la fois et n'en suit aucune ; il est toujours enchanté de ce qu'il va faire et ennuyé de ce qu'il fait ; le morceau le plus sublime ne lui inspire que du dédain s'il y trouve par malheur une expression qui blesse son oreille. Je suis sûre qu'il ne pardonnerait pas à la plus belle femme du monde d'être coiffée de travers ; aussi a-t-il en aversion tout ce qui sent la province. Il ne manque ni de pénétration ni de finesse ; mais je ne lui ai jamais

vu saisir une chose fortement ni extraordinairement pensée. Ouf ! j'avais besoin de vous dire tout cela. Je l'aime fort ; mais je voudrais ou être seule ou avoir quelqu'un qui liât et amalgamât ses manies avec les miennes ; car j'en ai bien aussi. Vraiment, sans cette réflexion je me serais peut-être prise de grippe contre lui. » — Il tournait d'un air assez galant des vers insignifiants. Il écrivait à ce pauvre Desmahis qui donna quelque temps de belles espérances .

Quittez la palette légère

Où l'amour brode encor vos plus belles couleurs,
 Appelé par Thalie à de plus grands honneurs,
 Il est temps qu'aujourd'hui d'une main plus sévère
 Pour achever la peinture des mœurs
 Vous repreniez le pinceau de Molière.
 Laissez-moi des amants le tendre caractère.
 C'est à moi d'en chanter les charmantes douceurs,
 Moi qui toute ma vie auprès d'une bergère
 Ai porté la houlette et le chapeau de fleurs.

Bref, c'était un sot verni, un de ces hommes qui font quelque illusion pendant un temps, ayant un air du monde, de goût et même d'esprit ; et qui, quand on les pénètre, font frémir la nature ; car on sait de quoi elle a horreur. M^{me} de Verdelin en raffolait.

Rousseau connut Madame de Verdelin en 1757, au fort même de ses amours avec M^{me} d'Houdetot. M. de Margency avait loué à M. et M^{me} de

Verdelin son château de Margency près d'Eaubonne et Andilly, et « comme le jardin de Margency était sur le passage de M^{me} d'Houdetot pour aller au Mont-Olympe, sa promenade favorite, M^{me} de Verdelin lui donna une clef pour passer. A la faveur de cette clef, continue Rousseau, j'y passais souvent avec elle ; mais je n'aimais pas les rencontres imprévues, et quand M^{me} de Verdelin se trouvait sur notre passage, je les laissais seules ensemble sans lui rien dire et j'allais toujours devant. Ce procédé peu galant n'avait pas dû me mettre en bon prédicament auprès d'elle... »

Ellen'en avait pas moins remarqué Rousseau, l'ayant vu du reste, très certainement, chez M^{me} d'Epinay, en ayant entendu parler par M^{me} d'Houdetot, qui ne devait pas, avec M^{me} de Verdelin, s'entretenir beaucoup moins de Rousseau que de Saint-Lambert ; et en 1758, quand Rousseau fut à Montlouis, elle l'entreprit, en toute honnêteté, mais très vivement. Elle le vint voir plusieurs fois, ne le trouva point, et « voyant que Rousseau ne lui rendait pas sa visite, s'avisa pour l'y forcer de lui envoyer des pots de fleurs pour sa terrasse. Il fallut bien s'exécuter et c'en fut assez et les voilà liés. »

Voici M^{me} Verdelin telle qu'elle parut être à Rousseau en 1760 et, je n'ai pas besoin de pré-

venir, on sait quel œil surprenant avait Rousseau pour voir les gens, en bien et en mal, tels qu'ils n'étaient pas, et peut-être est-ce Voltaire seul sur qui il ne s'est point trompé en le jugeant un scélérat : « Le tour d'esprit de M^{me} de Verdelin était trop antipathique avec le mien. Les traits malins et les épigrammes partent chez elle avec tant de simplicité qu'il faut une attention continuelle et pour moi très fatigante pour sentir qu'on est persiflé. Une niaiserie, qui me revient, suffira pour en juger. Son frère venait d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les Anglais. Je parlais de la manière d'armer cette frégate sans nuire à sa légèreté. « Oui, dit-elle, d'un ton tout uni, l'on ne prend de canons que ce qu'il en faut pour se battre. » Sainte-Beuve se demande avec effarement et en craignant d'avoir l'esprit obtus, ce qu'il peut y avoir de persiflage dans ce propos de M^{me} de Verdelin. J'en fais autant. Mais, comme lui, je fais remarquer que ce qui, pour n'importe qui, est n'importe quoi, pour Rousseau est intention offensante à l'endroit de Rousseau ; et nous sommes entourés de gens qui de Rousseau n'ont que cela, mais qui l'ont à souhait ; il suffit pour avoir ce défaut de ne jamais songer qu'à soi. « Je l'ai rarement ouï, continue Rousseau, parler en bien de quelqu'un de ses amis absents sans

glisser quelques mots à leur charge. Ce qu'elle ne voyait pas en mal elle le voyait en ridicule, et son ami Margency n'était pas excepté. » Ajoutez qu'elle était officieuse, prévenante, aux petits soins et que cela est insupportable : « Ce que je trouvais encore en elle d'assommant était la gêne continuelle de ses petits envois, de ses petits cadeaux, de ses petits billets, auxquels il fallait me battre les flancs pour répondre et toujours nouveaux embarras pour remercier ou pour refuser. »

Cette liaison donc commença par être « orageuse ». D'après les lettres de M^{me} de Verdelin que nous avons sous les yeux, sauf son humeur officieuse et caressante, nous avons d'elle l'idée contraire de celle qu'en donne Jean-Jacques Rousseau. Elle était douce, sans aucune causticité, même sans esprit, mais de sens juste, de plus en plus juste à mesure qu'elle avançait, de très bon cœur et très tendre, désintéressée, blessée par la vie et courageuse devant elle, de sentiments nobles, extrêmement aimante, et, en vérité, de tous points délicieuse. Si l'on ne savait que la *Nouvelle Héloïse* était à très peu près finie en 1758, on ne pourrait pas ne point songer à M^{me} de Verdelin comme ayant été le modèle de Julie, ni à Julie comme ayant été un portrait, un peu manqué, de M^{me} de Verdelin. Dans les

commencements de leur liaison, Rousseau lui disait qu'il avait renoncé à l'amitié pour se bien porter et que cette recette lui avait réussi. Elle lui répondait : « ...C'est en renonçant à l'amitié que vous avez trouvé la vôtre [votre santé]; dites en renonçant à l'erreur. Oui, mon bon voisin, lorsqu'à la place des âmes fausses qui vous ont sans doute fait renoncer à cette fille du ciel, vous trouverez des cœurs simples, sensibles, honnêtes, exempts de flatterie et de jalousie, vous la rappellerez ; vous lui dresserez des autels et, quoi que vous en disiez, vous êtes très digne d'en être le ministre. Vous me direz : où les trouve-t-on, ces êtres ? Ah ! au moins j'en connais un [Margency], il est permis de juger le cœur qu'on a éprouvé. N'allez pas croire que ce soit de moi dont je parle avec tant de magnificence... »

Rousseau la querelle, je ne sais sur quoi, et elle lui répond : « Quand vous me querellez, Monsieur, je me gronde et m'afflige, parce que je me persuade que j'ai eu l'air d'avoir tort ; et puis je me console en me disant que vous ne me connaissez pas bien encore et que l'année prochaine vous ne me gronderez plus. Voilà ce qui doit vous expliquer pourquoi je ne vous rends point des injures. Il est vrai que j'ai un rhume considérable ; il m'ôte le sommeil et point du tout l'appétit. Je ne quitte pas mon feu. Je vou-

drais bien, mon voisin, que vous prissiez autant de soin de votre santé que j'en prends de la mienne... Vous saignez du nez ; il faudrait prendre de l'orgeat ; je vous demande la permission de vous en envoyer parce que j'ai un homme qui le fait très bien. Comme une étourdie, une présomptueuse, je pense que je puis bien prendre cette permission, et au reste c'est votre faute, vous saignez du nez, et je vous déclare que si vous vous mettez en colère, cela ne fera qu'augmenter... Je vous envoie de la poudre pour les dents ; elle vient de me guérir d'une fluxion sur la mâchoire ; je la conseille à M^{lle} Le Vasseur qui en souffre, m'a-t-elle dit, quelquefois... »

Rousseau ayant pris de travers quelques mots, que nous n'avons pas, de M^{me} de Verdelin, et celle-ci lui ayant dit quelque chose comme : « Je ne me suis pas fait entendre, vous savez bien que je suis une bête », Rousseau lui répondait : « Vous me dites, Madame, que vous ne vous êtes pas bien expliquée pour me faire entendre que je m'explique mal. Vous me parlez de votre prétendue bêtise pour me faire sentir la mienne. Vous vous vantez de n'être pas une bonne femme, comme si vous aviez peur d'être prise au mot, et vous me faites des excuses pour m'apprendre que je vous en dois. Oui, Madame, je le sais bien ; c'est moi qui suis une bête, un

bon homme et pis encore s'il est possible ; c'est moi qui choisis mal mes termes au gré d'une belle dame française qui fait autant d'attention aux paroles et qui parle aussi bien que vous. Mais considérez que je les prends dans le sens commun de la langue, sans être au fait ni en souci des honnêtes acceptions qu'on leur donne dans les vertueuses sociétés de Paris. Si quelquefois mes expressions sont équivoques, je tâche que ma conduite en détermine le sens... » Notez bien que Rousseau, comme tous ses pareils, ne multiplie ces propos désobligeants que pour se faire ménager, caresser et se faire dire des douceurs et est stupéfait, nous l'avons vu, quand on finit par lui rendre fèves pour pois. Mais avec M^{me} de Verdelin il réussissait.

A cette lettre elle répondait : « Si je disposais de moi et que je fusse maîtresse de mes moments, j'arriverais, Monsieur, demain, à votre déjeuner avec le désir et l'espoir de vous faire convenir que ma façon de penser pour vous mérite un autre jugement que celui que vous portez... Mon voisin, vous me jugez mal, si vous croyez que je prétends à mieux qu'à être une bonne femme ; je fais cas de cette qualité ; je borne toute mon ambition à la mériter et à trouver quelqu'un assez vrai pour me dire les choses qui m'en écartent. Je crois vous avoir écrit, Monsieur, que je dé-

sirais perdre avec vous le titre de connaissance ; vous m'avez fait l'honneur de me dire que vous vouliez des années pour éprouver vos amis. Il y en a si peu que j'ai celui d'être connue de vous, et je suis si peu habituée à obtenir les choses que je désire, que je n'ai pas osé me nommer autrement que votre connaissance [ce que, sans doute, Rousseau lui avait reproché comme une froideur]. Ce n'est pas que je n'aie la date d'un ancien attachement, vous me l'aviez inspiré, Monsieur, avant de vous avoir vu, et *quoi que vous en disiez vous ne perdez pas* dans le commerce. Ce n'est pas les charmes de votre esprit, que je ne suis pas digne d'apprécier, qui me l'ont fait désirer ; ce sont les qualités de votre âme qui m'ont attachée à vous d'une façon invariable. Bonsoir, Monsieur, votre lettre m'a fort affligée. Je vous prie de trouver bon que j'aie pris congé de vous. Je vous exhorte fort à ne pas quitter votre feu. »

Quelquefois Rousseau s'humanisait et voulait bien condescendre à prendre M^mo de Verdelin pour une femme de bon cœur. 28 décembre 1760 : « Je n'ai point lu sans attendrissement votre lettre, Madame ; je crois bien, ou plutôt j'espère avoir beaucoup de torts à réparer envers vous, et soyez sûre que je n'ai pas un cœur fait pour les réparer à demi. J'ai toujours estimé et respecté

votre conduite ; mais j'ai jugé votre caractère, sur votre esprit, trop sévèrement. Soyez bonne, Madame, et vous serez la meilleure des femmes ; car vous avez plus d'esprit qu'il n'en faut pour être la pire, et ce plus-là mène à l'autre extrémité. »

Il y avait à cette époque à Paris un homme, nommé Coindet, dont nous avons de nos jours bien des reproductions et qui était « celui qui connaît Anatole France ». « Entreprenant, hardi jusqu'à l'effronterie, il se tenait à l'affût de tous les amis de Rousseau. Il se présentait de sa part chez toutes ses connaissances, s'y établissait, y mangeait sans façon. Transporté de zèle pour son service, il ne parlait jamais de lui que les larmes aux yeux » ; mais quand il allait chez Rousseau, il gardait le plus profond silence sur toutes ces liaisons et sur tout ce qu'il savait devoir l'intéresser. Au lieu de lui dire ce qu'il avait appris ou dit, ou vu, qui l'intéressait, il l'écoutait, l'interrogeait même. Il ne savait jamais rien de Paris que ce que Rousseau lui en apprenait ; « enfin, quoique tout le monde me parlât de lui, jamais il ne me parlait de personne. Il n'était mystérieux qu'avec son ami. » C'était le modèle même des fâcheux : c'est lui qui promettait à une dame d'aller la voir à la campagne. « Non, je ne recevrai personne. — Vraiment ? C'est ce qu'il me faut ; j'irai vous tenir

compagnie. » Il n'avait pas manqué de s'introduire et de s'établir chez M^{me} de Verdelin « au nom » de Rousseau et il y fut bientôt « à l'insu » de Rousseau « plus familier que Rousseau lui-même ». Rousseau n'avait pas manqué de reprocher Coindet à M^{me} de Verdelin, et elle lui répondait : « J'ai eu tort, Monsieur, d'envoyer un gâteau à M. Coindet, mais du moins convenez que ce sont de ces torts qu'on n'a pas avec ses connaissances [mais avec des amis]. Je conçois qu'on peut leur faire des présents [aux connaissances], l'amour-propre y trouve son compte ; mais qu'un morceau de citrouille détremée avec un verre de lait de ma vache fût, par elles, trouvé bon ou mauvais, qu'elles disent du bien de ma chère Saintonge [pays natal de M^{me} de Verdelin, et le gâteau était sans doute selon recette saintongeoise], l'aiment ou la haïssent, je sens que cela me serait de la plus grande égalité ; et il ne m'était pas égal que l'ami de M. Rousseau prît une opinion médiocre de mon gâteau [et voilà pourquoi, traitant M. Coindet en ami et non en connaissance, elle lui a envoyé un gâteau et s'est informée sans doute auprès de Rousseau s'il l'avait trouvé bon ; or, Coindet en a dit plutôt du mal et de la Saintonge, et M^{me} de Verdelin l'a su par Rousseau et a jugé avoir eu grand tort de donner un gâteau à M. Coindet..... Ouf ! mais je crois avoir compris].

Je ne puis rien changer à cette façon de sentir ; mais je vous promets bien, mon voisin, qu'assurément je me tiendrai en garde contre ; car je suis très éloignée de trouver du plaisir à vous déplaire. »

Quand elle était à Paris, elle lui donnait des nouvelles littéraires, et faisait par exemple le feuilleton dramatique avec un goût singulièrement sûr. Voici ce qu'elle disait de *Tancrede* : « Il y a dans cette pièce de belles pensées, des situations touchantes, la versification n'est point du tout agréable, du moins à mon oreille ; elle rapproche de la comédie en prose et n'est peut-être pas d'autant de ressource. Elle n'a pas l'agrément de la rime et elle en a la gêne, et notre bon M. de Voltaire s'y est un peu négligé, dit-on, pour la beauté des expressions. Au reste on s'y étouffait. » — Elle l'entretenait de ce qu'on disait de lui : « Nous avons ici une milady qui met votre Julie fort au-dessus des Clarisse et des Grandisson et [de] tout ce que les plus beaux génies anglais ont jamais produit ; elle ne vous fait qu'un reproche, d'avoir été un peu trop abrégé. » Ce reproche que nous ne faisons plus guère à la *Nouvelle Héloïse* pouvait être fait par une lectrice de Grandisson. — Elle l'entretenait de l'évolution morale de M. de Margency. Celui-ci, amant depuis 7 ans, en 1762, de M^{me} de Verdelin, s'était coiffé de M. de Fon-

cemagne, devenu très pieux depuis la mort de sa femme, et il tournait à la dévotion et à cette nouvelle idole paraissait faire mine de sacrifier l'ancienne. Tel jour, dit M^{me} de Verdelin, étant tête à tête avec lui, « je vis son visage prendre l'air austère, son esprit cherchant tous les lieux communs pour fournir à la conversation. Je lui demandai s'il souffrait; on me dit que non en levant le siège. Je ne le rappelai pas, mon voisin, je n'en avais plus le courage. J'ai resté bien des jours occupée de lui cacher ma douleur, tant il m'était douloureux de troubler son âme. A la fin, mon changement, ma santé, lui ont fait deviner ma frayeur. Soit pitié, soit amitié, on m'a promis de ne me pas fuir et de ne rien changer à notre façon de vivre. Je le verrai; c'est ma vie. »

Quand Rousseau partit pour l'exil, c'est à elle que M^{lle} Le Vasseur confia sa chatte, Minette, qui, très farouche d'abord, s'habitua peu à peu à M^{me} de Verdelin et à ses filles. Elle le consolait de ses misères de persécuté : « Ses amis, ses admirateurs ici [de Voltaire] sont indignés de la conduite qu'il a tenue avec vous. Cet homme est en vérité aussi fou que méchant [elle est toujours indulgente], car il sent bien que nos arrêts et les décrets du magistrat de Genève n'ôtent rien au respect et à l'admiration que l'univers a pour vous et que, fussiez-vous dans les déserts de la

Thébaïde, on ne parlera pas moins de vos talents, de vos mœurs et des siennes. » Rousseau lui répond avec confiance et avec une amabilité exceptionnelle. Motiers, 4 septembre 1762 : « Avant de me livrer, Madame, au plaisir de vous écrire, il fallait trouver un asile où pouvoir respirer et cela n'était pas facile. Poursuivi par le saint Voltaire, par son digne ami le jongleur Tronchin et par leur nombreuse clique de Paris et de Genève, j'ai été successivement proscrit de ma patrie, du canton de Berne, et j'allais l'être même de cet État si la protection de Milord Maréchal et les ordres du roi de Prusse n'eussent réprimé, du moins pour quelque temps, la fureur des Voltairiens, violents défenseurs et vengeurs de la cause de Dieu contre mon irrégion. Mais quoiqu'ils travaillent fortement la cour de Berlin et qu'ils n'épargnent rien pour circonvenir le Prince, j'ai lieu d'espérer qu'il me laissera au moins passer l'hiver dans ce village avant de m'interdire le feu et l'eau. En attendant, ils ne perdent pas un moment et n'oublient rien pour achever de m'écraser, comme si je valais tous les soins qu'ils se donnent. Ils font agir dans tous les États, ils font écrire à tout le monde, surtout à mes amis, et m'accablent de lettres anonymes pour me brouiller avec eux ; ils se sont emparés de toutes les gazettes, de tous les journaux,

même de ceux de l'Angleterre, et n'y souffrent rien de relatif à moi qui ne concoure à leur but, et la vérité n'a plus de voix pour se faire entendre. Je suis vivement touché de l'asile que vous avez donné à ma vénérable doyenne [sa chatte]. La pauvre vieille a passé avec moi des jours paisibles; elle ne les finira pas moins paisiblement près de vous; elle sera plus heureuse que son hôte. Je vous supplie sur toutes choses qu'elle ait toujours la liberté et qu'aucun chien ne la tracasse; car elle est douce, craintive et très facile à épouvanter. »

M^{me} de Verdelin lit l'*Émile*; elle lit *Julie*, cette « sublime *Julie* », et en les lisant elle fait des retours sur soi-même à ce propos, car on sait que les femmes, pour la plupart, ne lisent jamais autrement, et elle dit : « Le plus grand malheur d'une femme n'est pas d'avoir été trompée dans son choix; c'est d'avoir connu l'amour; il faut se défier de soi le reste de sa vie; *cela fatigue et humilie.* » Elle est malheureuse, à coup sûr, et, tout au contraire de Rousseau, adoucie en son malheur par sa douceur à le supporter : « A force de maux et de contradictions [contrariétés, sans doute], j'ai appris à me laisser aller, comme les arbres de mon jardin, au vent qui les plie; tout ce que je désire, comme eux, est de ne pas rom-

pre.... Je voudrais que vous me traitassiez comme votre sœur ; voilà comment je désire être avec vous ; c'est ainsi que je vous suis attachée, en y ajoutant la confiance et la vénération qu'on a pour le père le plus chéri. » — « Je vous assure que je ne cherche plus d'amis ; ceux et celles que j'ai eus m'ont trompée ; je n'ai que vous, qui pouviez faire le bonheur et la douceur de ma vie, dont les conseils étaient si nécessaires à ma pauvre tête, et vous êtes éloigné. Je me flatte que je ne vous perdrai pas ; non, cette idée n'est jamais venue affliger mon esprit ; depuis que vous m'avez promis d'avoir de l'amitié pour moi, il ne m'est pas venu à l'esprit que vous puissiez me l'ôter. Ce n'est pas mon amour-propre qui me donne cette confiance. »

A cette époque Rousseau s'était adouci à son égard et la traitait en fille ou au moins en nièce assez aimée. Il lui écrivait : « Je pense comme vous, Madame ; je n'aime pas que vous soyez à Paris. Paris, le siège du goût et de la politesse, convient à votre esprit, à votre ton, à vos manières ; mais le séjour du vice ne convient pas à vos mœurs, et une ville où l'amitié ne résiste ni à l'adversité ni à l'absence ne saurait plaire à votre cœur. Cette contagion ne le gagnera pas. N'est-ce pas,

Madame ? Que ne lisez-vous dans le mien l'attendrissement qui m'a dicté ce mot-là ! L'heureux ne sait s'il est aimé, dit un poète latin ; et moi j'ajoute : « l'heureux ne sait pas aimer... »

Elle le défendait hardiment contre ses ennemis de Paris. A un membre du Parlement elle disait : « Si vous étiez aussi chrétien que lui, vous lui feriez des excuses, et de citoyen de Genève, vous prieriez M. Rousseau d'être citoyen de Paris. — Il n'y a personne qui ne fût bien aise de l'y voir, me répondit-il ; mais nous autres hommes connaissons bien parfois nos torts et ne les avouons guère ; et puis la circonstance est bien difficile. [Notez ceci ; c'est très probablement comme pour s'excuser de chasser les Jésuites que les pouvoirs du temps ont en même temps décrété un chrétien libre ; il arrive souvent qu'on se fait pardonner une persécution en en faisant une autre.] — Oh ! lui dis-je, à mon tour, je crois que vous auriez plus d'un moyen d'anéantir votre décret... — Il savait bien que la religion que nous professons est tyrannique ; il savait mieux encore que *le moment était très embarrassant pour la compagnie*, disait le magistrat. Si vous aviez pu voir, Madame, le fanatisme qu'on avait mis dans une troupe de nos têtes imbéciles, *vous seriez persuadée que tous les partis s'étaient réunis.* »

Elle demandait au maréchal de Richelieu, à un haut magistrat, à tout le monde, s'il y aurait péril à Rousseau à revenir en France ; on lui répondait qu'il était impossible, les têtes étant encore fort échauffées, et elle s'indignait : « Si vous n'y étiez pas intéressé, nous ririons de voir ces protecteurs de la religion et des mœurs s'élever contre le seul écrivain de son siècle qui ait écrit utilement en leur faveur, qui ait bien voulu s'élever contre le matérialisme que le bien seul de la société devrait proscrire... » — Elle se sentait très seule, près d'un mari toujours très malade et peu aimée peut-être de ses filles élevées au couvent : « Parmi ces gens qui renoncent à tout, hors à eux-mêmes, on prend aussi le ton de ne tenir qu'à soi. L'avenir que cela promet à une mère sensible fait envisager le dernier jour avec joie. » — Rousseau ne laissait pas de comprendre cette nature douce, sensible, fine et aimante, par certains côtés semblable à la sienne, je veux dire semblable à ce qu'il avait de meilleur. Il lui écrivait, 7 février 1763 : « Cent fois le jour je pense avec attendrissement que depuis le premier moment de notre connaissance vos soins, vos bontés, votre amitié n'ont pas souffert un moment de relâche ou d'attiédissement, que vous avez toujours été

la même envers moi dans ma bonne et ma mauvaise humeur, dans ma bonne et ma mauvaise fortune ; que vous m'avez toujours montré une égalité d'âme qui devrait faire l'étude du sage, et cette bienveillance inaltérable que tous les amis promettent et qu'on ne trouve dans aucun. Votre amitié, Madame, est éprouvée et la mienne mérite de l'être. Voilà de quoi j'ai maintenant le cœur plein et ce que je voulais vous dire ; j'ai plus à me louer qu'à me plaindre d'une adversité qui m'a mis en état de parler ainsi de vous. »

Elle perdit son mari à la fin de 1763. Elle restait avec « de quoi vivre honnêtement » en province ou dans les environs de Paris. Elle offrait aussitôt à Rousseau, en cas de malheur, de se charger de M^{lle} Le Vasseur. Elle s'inquiétait sans cesse de la santé de Rousseau et, joliment, n'était pas satisfaite quand elle en avait des nouvelles, même bonnes, par les compatriotes de Jean-Jacques : « Un Genevois lui a assuré [à M^{me} d'Aubeterre] que vous vous portiez bien. Cette nouvelle ne m'a pas ôté l'inquiétude. Ces gens-là en faisant l'éloge de votre santé, de votre bonheur, *croient mettre leur honte à couvert* ; je n'ai pas de confiance en leurs propos ; je dirais pis ; mais je craindrais de vous fâcher ; car il me semble que vous avez pour vos compatriotes le

sentiment qu'une femme garde pour son premier
amant. »

Une grande affaire ne tarda pas à la préoc-
cuper. M. de Margency, dès qu'elle fut veuve,
lui proposa de l'épouser. Il avait des torts en-
vers elle. Il est très évident qu'il l'avait com-
plètement délaissée depuis plusieurs années.
Il voulut donner à cela un tour digne de
louange. Il prétendit faire entendre que cette
conduite ne lui avait été dictée que par la dis-
crétion, par la délicatesse et par « un excès
d'amour et d'honnêteté ». M^{me} de Verdelin avait
au moins trente-cinq ans ; elle n'était plus la
jeune échappée qui déraisonnait avec M^{me} d'Hou-
detot ; elle interdit d'abord au « syndic des
galantins » de venir la rejoindre à la cam-
pagne, lui disant ou lui faisant entendre : « comme
on s'en était éloigné dans un temps où l'on était
pressé par *le Suzerain* d'y venir, je ne crois
pas qu'il fût décent pour ce que je dois à sa
mémoire de changer de ton et d'allure » ; et puis
elle se mit à réfléchir. Elle songea beaucoup
à ses trois filles à qui il ne fallait pas donner
un beau-père, surtout (je crois) un beau-père
dévot.

Rousseau l'engagea très fort à couronner la
flamme du syndic : «... les jugements que
vous portez sur sa personne me paraissent

bien sévères et je ne puis vous dissimuler que sachant combien sincèrement il vous était attaché, loin de voir dans son éloignement [du vivant de M. de Verdelin] un signe de tiédeur, j'y ai vu bien plutôt les scrupules d'un cœur qui croit avoir à se défier de lui-même, et le genre de vie qu'il choisit à sa retraite montre assez ce qui l'y a déterminé. Si un amant quitté pour la dévotion ne doit pas se croire oublié, l'indice est bien plus fort dans les hommes, et, comme cette ressource leur est moins naturelle, il faut qu'un besoin plus puissant les force d'y recourir. Ce qui m'a confirmé dans mon sentiment, c'est son empressement à revenir du moment qu'il a pu pouvoir écouter son penchant sans crime ; et cette démarche, dont votre délicatesse me paraît offensée, est à mes yeux une preuve de la sienne, qui doit lui mériter toute votre estime, de quelque manière que, d'ailleurs, vous envisagiez son retour. Ceci, Madame, ne diminue rien de la solidité de vos raisons quant à vos devoirs envers vos enfants. Le parti que vous prenez est sans contredit le seul dont ils n'aient pas à se plaindre et le plus digne de vous ; mais ne gâtez pas un acte de vertu si grand et si pénible par un dépit déguisé et par un sentiment injuste envers un homme aussi digne de votre

estime par sa conduite que vous-même êtes par la vôtre digne de l'estime de tous les honnêtes gens. Je dirai même plus : votre motif fondé sur vos devoirs de mère est grand et pressant ; mais il peut n'être que secondaire. Vous êtes trop jeune encore ; vous avez un cœur trop tendre et plein d'une inclination trop ancienne pour n'être pas obligée à compter avec vous-même dans ce que vous devez sur ce point à vos enfants [il fait partie de vos devoirs envers vos enfants de tenir compte de vous-même dans les résolutions que vous prenez relativement à eux]. *Pour bien remplir son devoir il ne faut point s'en imposer d'insupportables* ; rien de ce qui est juste et honnête n'est illégitime ; quelque chers que vous soient vos enfants, ce que vous leur devez sur cet article n'est point ce que vous deviez à votre mari. [Elle a pu croire le contraire et assez raisonnablement : à un mari détestable elle ne devait que le dévouement matériel, et elle le lui a donné ; à ses enfants elle doit de ne pas leur imposer un maître de maison fâcheux. Ceci soit dit sans irrespect à l'égard d'une lettre de direction qui, d'ailleurs, est admirable.] Pesez donc les choses en bonne mère, mais en personne libre. Consultez si bien votre cœur que vous fassiez leur avantage,

mais sans vous rendre malheureuse ; car vous ne leur devez pas jusque-là... »

M^{me} de Verdelin réfléchit encore et confia ses réflexions à Rousseau : « Quand vous auriez conservé, mon voisin, la liaison la plus intime avec M. de Margency, vos réflexions, vos conseils ne me seraient pas suspects. Personne ne connaît mieux que moi la beauté, l'honnêteté de votre âme ; personne, aussi, n'a pour vous une plus parfaite vénération et une plus tendre confiance... [mais] ne me croyez pas si injuste en soupçonnant M. de M... de ne m'être que médiocrement attaché ; c'est de son aveu que je suis partie. [Il est vrai que] comme je ne crois pas qu'il faille une passion folle pour être heureux en ménage, je ne ferais pas moins mon bonheur de passer ma vie avec lui. Je suis sûre qu'il m'aimerait autant qu'il en est capable parce que ma tendresse l'y forcerait. Mais je manquerais à la loi que je me suis imposée de tout faire pour mes enfants, aux promesses que j'ai faites à leur père qui, dans ses derniers moments, n'a été occupé que d'eux. Il a trouvé moyen de me rendre chères et respectables toutes ses volontés. Ce n'était plus cet homme impérieux, mon voisin ; ses derniers moments me feront toujours répandre des larmes. Mes soins l'avaient touché ; il commençait à croire

à mon amitié. Je désire que son souvenir me défende contre un sentiment qui n'est pas, je l'avoue, affaibli. Je sens que si M. de M... perdait sa mère et que, sa mauvaise santé et sa façon de vivre, *qui peut éloigner tout autre de s'unir à lui*, le mettaient dans le cas d'avoir besoin de mes soins, toutes mes résolutions céderaient, et il m'est doux de penser que vous ne m'en aimeriez pas moins. Ce que je puis vous assurer, mon voisin, c'est que mon bonheur personnel ne me décidera pas, je l'ai dit ainsi, et comme je ne trouve pas juste qu'on falsifiât les choses qui plairaient et pourraient convenir, j'ai mis le docteur [Margency] fort à son aise en lui montrant plus de courage et de raison que je n'en ai. S'il prend d'autres engagements, je le regretterai ; mais vous seul le saurez ; s'il n'en prend pas et reste à soigner sa vieille mère, d'ici à sept ou huit ans, mes filles aînées seront en âge d'être établies ; mes parents m'aideront à leur trouver dans nos provinces des gens honnêtes et aisés. Je pourrai faire pour elles de bons établissements. En en faisant un pour moi je me brouillerais avec tous et mes filles en souffriraient ou du moins le croiraient. On m'a parlé ces jours-ci pour un homme qui a cent mille livres de rente, dont le nom est connu, qui donnerait à mes

filles, attendu qu'il n'a pas d'enfants. Oh ! je me suis crue très dispensée de leur procurer cet avantage. Me voilà quitte avec elles. Je me garde bien de faire part de cette bonne fortune à M. de M... J'ai une aversion parfaite pour tout ce qui a l'air ménage de contrebande ; il me semble que c'est la plus grande marque de mépris, d'avoir pour amant en public celui dont on ne veut pas faire son mari. On n'est pas obligé de savoir nos raisons. Je rougirais pour lui et pour moi de ce soupçon. Il vient d'acheter une maison près de Sceaux où il passera l'été. Je partirai dans le mois de juillet pour Bourbonne sans le voir... »

Il y a plusieurs choses et ce me semble intéressantes dans le cas de M^{me} de Verdelin.

D'abord et avant tout, et c'est presque tout son souci, ses devoirs envers ses enfants. Il est inutile d'insister sur ce point.

Ensuite, et ceci me paraît compter pour quelque chose, un souvenir tendre pour son mari, qu'elle a commencé d'aimer dès qu'il a été mort. La chose est fréquente. L'amour féminin posthume, l'amour des veuves est classique. Il arrive très souvent que le mort chasse le vif, que le mari élimine l'amant en mourant. J'ai vu une femme, à la grande stupéfaction de l'amant, rompre avec celui-ci à la mort de son

mari, puis — un assez long temps après — prendre un autre amant. C'est très juste comme logique féminine : le premier amant était combattu par la solennité de la mort, et le donner comme rival posthume au disparu semblait sacrilège ; mais donner au disparu un rival qu'il n'avait pas connu, paraissait moins méprisable, et, le besoin sensuel aidant, paraissait permis. Il est probable que M^{me} de Verdelin, n'eût été la considération de ses enfants, eût épousé plutôt l'homme aux cent mille francs de rente que M. de Margency.

Il y a de plus ceci que M^{me} de Verdelin aimait Jean-Jacques Rousseau. Elle ne l'aimait pas de passion féminine, mais elle l'aimait passionnément, et cela fait une grande diversion aux amours mêmes où la féminité est engagée. Jean-Jacques Rousseau avait traversé la vie de M^{me} de Verdelin quand son amour pour M. de Margency était à son comble et par conséquent n'avait plus qu'à décliner ; il l'avait, qu'elle en eût conscience ou non, un peu distraite de cette passion ; les hommes de génie ne sont pas précisément aimés des femmes ; mais ils les dégoûtent des gens médiocres ; et ils les font regretter ; mais ils n'y ramènent pas. Il y a de cela dans le cas de M^{me} de Verdelin. — Et enfin, quoi

qu'elle en dise, elle n'aimait plus M. de Margency ; elle s'y trompe ; elle croit l'aimer encore, mais ce n'est pas tout à fait cela ; elle aime le souvenir de l'amour qu'elle a eu pour lui ; la différence n'est pas très grande, je le sais ; mais encore elle est sensible. Elle s'est aperçue qu'il était une bête. Les femmes ne s'avisent presque jamais de cela tout de suite ; mais quand, avec le temps, elles s'en sont convaincues, elles s'en aperçoivent trop ; elles exagèrent, par s'en vouloir de ne pas avoir connu cela tout d'abord. Tel était, je crois, l'état d'esprit et de cœur de M^{me} de Verdelin pendant le premier semestre de l'année 1764.

Elle devait continuer de voir un peu M. de Margency, mais en s'ajustant de moins en moins à lui. En 1765 elle écrivait à Rousseau : « Je m'aperçois qu'on a de l'inquiétude de l'éloignement qu'on me trouve pour l'attirail de la dévotion [il est de mentalité catholique et elle un peu de mentalité protestante]. On m'a déjà dit deux ou trois fois : « Nos goûts ne sont pas les mêmes. » Cela n'a pas changé les miens. J'ai toujours des soins, de l'amitié. On s'en éloigne sur des prétextes légers. »

La correspondance continua entre M^{me} de Verdelin et Rousseau. Maîtresse de sa fortune, la première idée de cette charmante femme avait été

d'en faire un peu profiter Rousseau. Elle lui avait demandé qui était son banquier à Paris, voulant, selon l'usage déjà établi, lui faire du bien sans qu'il le sût ou sans qu'il fît semblant de le savoir. Il avait très bien compris, lui avait manifesté qu'il avait compris, et elle lui répondait bonnement : Allons ! c'est vrai ; mais pourquoi pas ? « Vous me dites, mon voisin, que vous avez tout ce qui vous fait besoin : c'est que vous restreignez vos besoins à ce que vous avez. Vous êtes aussi dur pour vous-même que vous êtes bon et compatissant pour autrui. Le pays que vous habitez est cher ; je l'ai entendu dire à une M^{me} de Senarclin qui a habité Neufchâtel. Elle vous avait vu passant à Lausanne. Il est vrai que j'ai deviné, au ton de votre réponse, que vous soupçonniez l'usage que je voulais faire de votre banquier. M^{lle} Le Vasseur m'a fait une trahison que je ne lui pardonnerai qu'autant que vous oublierez que j'ai imaginé quelque chose qui vous déplaît [cela semblerait indiquer que c'est à M^{lle} Le Vasseur que M^{me} Verdelin a demandé le nom du banquier ; mais M^{me} Verdelin l'avait bien demandé à Rousseau lui-même (lettre du 1^{er} de juin 1764 : « Je vous avais demandé si vous n'aviez pas quelque banquier qui eût un correspondant en ce pays-ci ; vous ne m'avez pas répondu sur cela »). Il

est probable que Rousseau ne répondant pas sur cela, M^{me} Verdelin avait écrit à M^{lle} Le Vasseur pour lui faire la même question en la priant de n'en rien dire à Rousseau et que M^{lle} Le Vasseur l'avait « trahie » auprès de Rousseau]. Si vous lisiez dans mon cœur, vous trouveriez, j'ose le dire, une différence très grande dans le sentiment qui le conduit d'avec celui de bien des gens qui se sont occupés de vous. Je mérite, mon voisin, sur tous la préférence lorsqu'il sera question de vous servir ; personne n'en sera si touché que moi, personne n'est si à portée que moi. Je suis si riche ! J'ai vingt mille livres de rente [soixante mille selon la valeur actuelle de l'argent comme pouvoir d'achat] et je m'arrange à en manger dix ou douze mille au plus en ne refusant rien à l'éducation honnête de mes filles, éducation, à la vérité, de filles de province ; mais c'est là où je les destine... Bonjour, mon voisin. Mademoiselle Le Vasseur, je me plains de vous ; cela me fait chagrin, parce que je vous estime et vous aime. Vous connaissez combien je suis affligée de déplaire à mon voisin. Vous avez lu dans mon cœur, rendez-lui justice auprès de lui et engagez-le à me mander qu'il croit que je préfère son repos au mien. Permettez, mon voisin, que je charge aussi M^{lle} Le Vasseur, pour peine de

son infidélité, de vous faire souvenir de moi si vous avez besoin de vos amis et lorsque vous poussez les privations trop loin, je la prie de vous dire que c'est manquer à l'amitié que mérite mon attachement pour vous. Vous savez qu'il ne tient point à votre génie sublime, à la réputation dont vous jouissez, je ne m'élève pas jusque-là. La bonté de votre âme, cette courageuse patience que je n'ai connue qu'à vous, l'amour de la vertu pour la vertu seule, voilà mon bien, voilà ce qui me fait désirer votre conservation pour l'honneur de l'humanité autant que pour le bonheur de ceux qui vous connaissent. C'est ce qui me fait vous dire que vous devez vous soigner et donner à votre vie les commodités qui peuvent la rendre plus douce. J'abuse de votre temps, Mademoiselle Le Vasseur ; lisez-moi, pour votre pénitence... »

Elle continuait à le tenir au courant des bruits de Paris, qui quelquefois étaient piquants. Quand Paoli demanda pour les Corses des lois à Jean-Jacques Rousseau, les Encyclopédistes, pour couvrir l'humiliation qu'ils en ressentaient, prétendirent que Paoli en avait aussi demandé à Helvétius : « Sans doute, nous dit M^{me} de Verdelin, les Corses n'ont que le bon sens, ils n'ont jamais connu *l'esprit*. » — Elle lui mandait encore : « Mon voisin, c'est incroyable

tout ce que Voltaire mande dans ce pays-ci pour désavouer son *Dictionnaire philosophique*. Il y a une lettre à l'archevêque de Lyon qui finit ainsi : « *On veut persécuter un vieillard et mettre une malheureuse famille qui ne peut subsister sans lui dans le cas de désirer d'entrer dans le tombeau où on veut le forcer de descendre.* » Cela est poétique. Croiriez-vous que l'enthousiasme du comte et de la comtesse va jusqu'à trouver ces désaveux charmants et très sensés et très honnêtes ? Sont-elles (*sic*) pour détruire l'idée de l'Être suprême et nos idées consolantes sur l'avenir ?.... Je n'ai pu me tenir de leur dire qu'il n'y avait qu'un scélérat qui cherchât à détruire une opinion qui le gêne ; qu'apparemment il avait meilleure idée des autres que de lui, car il ouvrait la porte à tous les crimes et ôtait le frein qui lui était profitable comme au reste des hommes... « Un homme de génie ! [a-t-on dit.] — Ce titre, Monsieur, n'en est pas un pour une femme simple.... La réputation [de Voltaire] ne m'en impose pas, ses opinions me révoltent. En souhaitant beaucoup de bien à sa personne, je voudrais voir brûler tout ce qu'il a fait et sacrifierais le plaisir de quelques-uns de ses ouvrages à celui d'être sûre que les autres seront ensevelis. Le vœu [du reste] est tardif ; le mal qu'il a fait à tous ses admirateurs est

irréparable. — Et le prêtre savoyard ? dit une dévote. — Madame, il est trop loin de nous.... Il sera obligé de voir qu'il a vainement sacrifié sa vie, sa tranquillité, pour persuader aux hommes qu'il *faut* croire en Dieu et faire le bien. La morale de ces Messieurs est plus commode, mais elle n'inspire pas la confiance. Je vous jure que je ne me mettrais pas tête à tête à traverser un bois avec le plus honnête, si j'avais seulement 200.000 fr. de lettres au porteur dans ma poche. » On a élevé la voix ; je me suis tue. Au bout d'un demi-quart d'heure que personne ne s'entendait et qu'on me huait et tirait à cartouche, j'ai repris la parole et les ai assurés que, puisqu'on faisait si peu de cas de ma réserve et ma politesse, j'avouais que je pensais même que mille écus, s'ils en avaient besoin, seraient un appât dangereux. Comme je riais on a été forcé de rire ; mais je n'ai plus trouvé que des airs froids à une partie des gens, *c'est-à-dire les philosophes et les dévots.* »

Elle faisait lire à la cadette de ses filles l'histoire ancienne et l'*Iliade* et l'*Odyssée* et les « parties champêtres » de la *Nouvelle Héloïse*, et ce qu'elle avait entendu appeler par « les belles » du temps des « longueurs » paraissait très court à l'enfant. Elle lui apprenait qu'à Lucques et à Pise on en était à la cinquième édition

d'*Émile* et qu'on ne comptait plus celles de *Julie*. Elle causait avec lui de questions religieuses à propos des *Lettres de la Montagne*. « Il y a partout des gens intrigants et des prêtres fanatiques ; il faut pourtant dire à la louange de ces derniers *qu'ils n'ont eu aucune part à l'orage qu'on a élevé ici contre vous*. Le troupeau encyclopédiste a remué seul et mis en mouvement les magistrats dont plusieurs pensent comme eux... Comment est-ce que ces fripons échauffent les têtes ? En assurant que vous ne croyez pas tout ce que vous dites. J'entendis ce propos-là, il y a quelques jours, d'un bel esprit : « Monsieur, lui dis-je, il ne peut se plaindre de vous ; vous le jugez d'après vos sentiments ; mais souvent on se dissimule les raisons d'intérêt qui font nier ou affirmer. Il n'a pu se cacher que le parti qu'il prenait ne serait pas heureux. Il voyait les gens qui ne croient pas en Dieu étayés d'amis et de protecteurs ; il savait qu'il se ferait des ennemis, et *des ennemis qui ne croient pas à l'autre vie sont bien dangereux en celle-ci*. » Une personne grave dit : « En vérité, Madame, on peut aimer ses amis ; mais il ne faut pas épouser leurs erreurs. » J'assurai que je n'étais pas calviniste ; que j'étais fâchée que vous le fussiez ; et cela est vrai, mon voisin, non que j'admette

l'impossibilité de faire son salut en écoutant sa conscience ; mais en premier lieu, l'établissement, les motifs de votre séparation m'ont toujours paru tenir plus à l'orgueil, à la licence qu'à l'amour du bien, quoiqu'il en ait été le prétexte ; et puis je ne trouve pas raisonnable qu'on rejette un mystère lorsqu'on en admet un autre tout aussi difficile à résoudre. Et je crois que cette liberté qu'on donne à la raison de les expliquer de telle ou telle manière est un abus de notre intelligence, une occasion de perdre en recherches vaines le temps que nous devons employer à pratiquer, et j'imagine que c'est une chose agréable à Dieu que la soumission de l'esprit ; elle est plus difficile qu'un acte d'humilité. Aussitôt que j'ai un peu raisonné avec moi-même, je me suis imposé la pénitence de ne pas discuter avec ma petite cervelle ; je crois cette soumission nécessaire à l'éducation des femmes, je ne répondrai pas qu'il en fût ainsi pour les hommes. Mon père ne m'a occupée qu'à calculer ce qui pouvait regarder mon sexe et mon ménage. Vous croyez peut-être que mon confesseur m'a tourmentée sur ma manière de penser ? Non ; il me demandait si je croyais ; je répondis : « Je prie Dieu chaque jour que ma foi augmente ; mais je ne suis pas assez téméraire pour me permettre des raisonnements. »

Il me dit : « Vous avez raison ; soumettez-vous pour le dogme ; mais examinez bien la morale ; écoutez votre conscience et Dieu vous aidera. » Il y a plus d'un Vicaire savoyard... »

Aux premières nouvelles des premières persécutions essuyées par Rousseau à Motiers, elle fut éperdue et en même temps très raisonnable dans les prévisions qu'elle fit et dans les conseils qu'elle donna : « Je viens de recevoir votre lettre, mon cher voisin, vous jugez de l'effet qu'elle a produit. Hélas ! Je l'avais craint, je connais les prêtres de tous les cultes, et ceux de notre Église, aujourd'hui, ne sont pas les plus fanatiques de tous. Malgré cela je les crains encore et je vous aimerais mieux en Angleterre qu'en France [dans la précédente lettre elle l'avait dissuadé d'aller en Italie : « Vous n'y trouveriez pas le *Vicaire savoyard* »]. Vous jugez si je consulte mes intérêts ! Il n'y a qu'une réflexion qui me tourmente ; c'est le climat qui n'est pas bon, et le pays fort cher à vivre. Cela serait moins embarrassant *si vous aviez assez de bonté pour vos amis pour leur donner la satisfaction de vous être utile*. J'attendrai votre lettre et la fin des décisions de vos pasteurs ; mais je vous prie, ne tardez pas à m'en instruire ; vous auriez de la peine à vous peindre mon affliction et mon inquiétude pour vous. Quelque parti que vous

prenez, j'espère que je pourrai vous être utile. Je suis bien sûre que le gouvernement vous souffrirait dans quels lieux du royaume vous choisiriez (*sic*) ; mais il n'est pas autant le maître qu'on le dirait bien sur certains objets et il peut être forcé dans ses résolutions, mais en restant tranquille sur quelque frontière de Bourgogne, de Franche-Comté, dans les pays chauds même, où bien des gens en place vous estiment, vous pourrez vous consoler des tracasseries de vos ministres, et votre respectable garde vous rendra des soins paisibles. Quelque lieu que vous choisissiez, j'irai vous embrasser tous les deux... »

Au 31 mars 1765 elle lui propose encore l'Angleterre, lui envoie de l'argent en le remerciant « de la bonté qu'il lui témoigne en acceptant ses faibles services » ; car elle connaît la théorie de Rousseau sur le bienfait qui est que c'est le bienfaiteur qui est l'obligé ; et elle propose un refuge pour M^{lle} Le Vasseur dans le couvent qu'elle-même habite. — Le 15 avril elle le félicite et se félicite elle-même de ce qu'il y a une accalmie et lui rend compte des démarches qu'elle a faites pour lui qui ont abouti à ceci que Choiseul et Praslin sont d'accord pour lui donner un passeport à traverser la France en se rendant en Angleterre et que M. le duc d'Aumont, qui vénère Rousseau et qui a des égards pour

elle et qui est ami intime de l'ambassadeur de France en Angleterre, est pour Rousseau dans les meilleures dispositions du monde. Un peu plus tard elle revient sur le projet d'établissement en Angleterre auquel M. Hume se prêterait. Ce n'est pas qu'elle aime les Anglais : « Il faut vous avouer que je n'aime pas les Anglais. Préjugés de nation, me direz-vous. Je n'en sais rien ; mais cependant on leur dresse ici des autels. M. Hume est la coqueluche des jolies femmes ; c'est pourquoi vraisemblablement il ne fait pas cet effet-là chez moi. Et puis, ils sont pensifs ; je serais née un peu follette. Au reste, malgré mon éloignement pour eux, je ne serais pas plus éloignée de vous aller voir à Londres qu'à Motiers... »

Elle lui rendait compte de ce que l'on disait à Paris des *Lettres de la Montagne*. Elle lui écrivait par exemple : « A ce propos on dispute ici sur la femme dont vous parlez dans vos *Lettres de la Montagne*. On nomme chez le baron M^{me} d'Houdetot : cela va bien à ses talents, mais pas à son nez. Le duc d'Aumont me demandait qui j'imaginai : j'ai nommé M^{me} de Boufflers. »

Le passage des *Lettres de la Montagne* qui excitait ainsi la curiosité des Parisiens et qui fournissait de matière à leurs exégèses était évidemment celui-ci ; je n'en vois pas d'autre à qui puisse s'appliquer l'observation de M^{me} de

Verdelin (1, 5) : « Il est vrai que j'entrepris mon livre [*Emile*] à la sollicitation d'une mère... Mais cette mère, toute jeune et tout aimable qu'elle est, a de la philosophie et connaît le cœur humain ; elle est par la figure un ornement de son sexe et par le génie une exception. » Or à Paris on « cherchait la femme » : le baron d'Holbach songe à M^{me} d'Houdetot, parce que, très mêlé aux histoires de la Chevrette, il sait l'enthousiasme de Rousseau pour M^{me} d'Houdetot et ne croit pas que Rousseau puisse faire un pareil éloge d'une autre femme qu'elle. M^{me} de Verdelin, en bon critique des textes, fait remarquer qu'à la rigueur avoir de la philosophie, connaître le cœur humain et par son génie être une exception dans son sexe, cela s'ajuste à peu près à M^{me} d'Houdetot, mais que « être par la figure un ornement de son sexe », en conscience et quelque amoureux qu'on ait pu être, ne va point du tout à M^{me} d'Houdetot et n'est pas pour son nez. Il faut chercher une femme aimée de Rousseau qui soit à la fois un grand esprit et une jolie femme. Ce doit être M^{me} de Boufflers. Notez de plus que M^{me} de Boufflers s'est occupée très sérieusement et philosophiquement de l'éducation de son fils et qu'il est très vraisemblable qu'elle ait, quand il avait onze ou douze ans, demandé pour son éducation des conseils à Jean-Jacques Rous-

seau. C'est parfaitement raisonné ; la femme à qui Rousseau fait allusion dans les *Lettres de la Montagne* ne peut pas être M^{me} d'Houdetot et ne peut être que M^{me} de Boufflers... Seulement nous savons par Rousseau lui-même, qui l'a dit plus tard dans les *Confessions*, que ce n'était ni M^{me} d'Houdetot, ni M^{me} de Boufflers, et que c'était M^{me} de Chenonceaux.

M^{me} de Verdelin, ayant conduit en juillet 1765 sa fille aînée, très malade, aux eaux de Bourbonne et ayant obtenu pour elle un résultat satisfaisant, elle se donna la joie, qu'elle se promettait depuis longtemps, d'aller visiter Rousseau à Motiers. Elle y passa quelques jours de la fin d'août et du commencement de septembre, avec sa fille qu'elle avait d'abord songé à laisser soit à Besançon, soit à Pontarlier, à la garde de sa gouvernante, mais qui se trouva assez forte pour faire le voyage jusqu'au bout. Il ne me semble pas douteux que cette visite fit peu de plaisir à Rousseau, parce qu'il se croyait en butte à l'animosité des gens de Motiers et que M^{me} de Verdelin n'entra pas ou entra insuffisamment dans ses sentiments ; et le ton aigre-doux dont il parle d'elle dans ses *Confessions* vient de là et aussi de ce que M^{me} de Verdelin fut de ceux qui l'engagèrent à passer en Angleterre, ce que, après le séjour qu'il fit en ce pays, il ne pardonna à personne. Il faut

lire de près ce qu'il dit de cette visite de M^{me} de Verdelin à Motiers : « Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire M^{me} de Verdelin avec sa fille qu'elle avait menée aux eaux de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Motiers et logea chez moi deux ou trois jours. A force d'attentions et de soins elle avait enfin surmonté ma longue répugnance ; et mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendait toute l'amitié qu'elle m'avait si longtemps témoignée. Je fus touché de ce voyage, surtout dans la circonstance où je me trouvais et où j'avais grand besoin pour soutenir mon courage des consolations de l'amitié. Je craignais qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevais de la populace et j'aurais voulu lui en dérober le spectacle pour ne pas contrister son cœur ; mais cela ne me fut pas possible, et quoique sa présence contînt un peu les insolents dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passait dans les autres temps. Ce fut même durant son séjour chez moi que je commençai d'être attaqué de nuit dans ma propre habitation. Sa femme de chambre trouva ma fenêtre couverte un matin des pierres qu'on y avait jetées pendant la nuit. Un banc très massif qui était dans la rue à côté de ma porte et fortement attaché fut détaché, enlevé et posé debout contre la porte, de sorte que si l'on ne s'en

fût aperçu le premier qui, pour sortir, aurait ouvert la porte d'entrée devait naturellement être assommé. *M^{me} de Verdelin n'ignorait rien de ce qui se passait ; car, outre ce qu'elle voyait elle-même, son domestique, homme de confiance, était très répandu dans le village, y accostait tout le monde, et on le vit même en conférence avec Montmollin [le pasteur ennemi de Rousseau]. Cependant elle ne parut faire aucune attention à ce qui m'arrivait, ne me parla ni de Montmollin ni de personne et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois. Seulement, paraissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenait plus qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume, de son amitié pour moi, du désir qu'il avait de m'être utile dans son pays. »*

Nous saisissons ici, sur le fait, avec une certitude absolue, le détail même d'un des incidents les plus importants de la vie de Rousseau. *M^{me} de Verdelin n'a fait aucune attention aux actes de malveillance auxquels Rousseau dit qu'il a été en butte ; c'est que pour elle ils n'existaient pas ; car s'ils avaient existé à ses yeux, on sait qu'elle aime assez Rousseau pour qu'elle y eût été très sensible ; c'est donc ou qu'ils n'existaient pas ; ou qu'ils ont été énormément grossis par les propos de M^{lle} Le Vasseur et par l'imagination de Jean-Jacques Rousseau. Le valet de chambre*

de M^{me} de Verdelin accostait tout le monde toute la journée et a même été vu en conférence avec Montmollin. Ce n'est certainement pas Rousseau, occupé de M^{me} de Verdelin et la promenant dans la campagne, ou causant avec elle dans la maison, qui a vu le valet de chambre de M^{me} de Verdelin accostant tout le monde et conférant avec Montmollin. Qui l'a vu ? C'est M^{lle} Le Vasseur, et ce qu'en dit Rousseau est propos de M^{lle} Le Vasseur. Ici nous saisissons M^{lle} Le Vasseur comme par la manche. Il est à croire qu'il en va de même très souvent et que la moitié des *Confessions* sont propos de M^{lle} Le Vasseur, Jean-Jacques Rousseau étant greffier.

Et l'on peut induire de là, d'abord que les faits qui se sont passés après le départ de M^{me} de Verdelin, quoique vrais en leur fond, puisqu'on a des pièces authentiques les attestant, ont été énormément grossis par M^{lle} Le Vasseur, s'ils n'ont pas été, au moins en partie, préparés par elle.

Pour revenir à M^{me} de Verdelin, il est parfaitement clair que sa visite, comme toute visite de dame, a déplu à M^{lle} Le Vasseur, que celle-ci a immédiatement cherché à faire peser des soupçons sur M^{me} de Verdelin, qu'elle y a réussi. On doit savoir gré à Rousseau de n'avoir pas dit, ce qu'il a certainement pensé, que M^{me} de Verdelin était venue à Motiers pour conspirer,

par intermédiaire, avec M. de Montmollin et la population de Motiers, et pour préparer la lapidation (du six septembre) arrivée *immédiatement* après son départ. J'attire sur ce point l'attention de M^{lle} Macdonald; car son système étant de pousser plus loin que Rousseau toutes les idées de Rousseau sur les persécutions qu'il a subies, elle ne manquera pas de voir avec la plus grande netteté le complot Verdelin-Montmollin au commencement de septembre 1765. — Et je lui indiquerai un texte très important à cet égard. *A peine partie*, le 4 septembre, M^{me} de Verdelin écrit à Rousseau : « J'attendrai *avec impatience* l'effet du parti que le ministre [Montmollin] a annoncé devoir prendre jeudi. J'espère que vous m'en ferez part... » N'est-il pas évident qu'elle a trouvé avec Montmollin quelque chose dont elle grille de savoir le résultat, et que ce résultat elle demande en hâte à Rousseau de le lui apprendre ? — Il serait plus naturel de le demander à Montmollin lui-même. — Qui vous dit qu'elle ne le lui a pas demandé ? Mais en même temps elle le demande à Rousseau, étant élémentaire, quand on conspire, d'avoir des rapports, si l'on peut, et de son complice et de celui qu'on attaque. Etc. C'est une piste à suivre.

Quoi qu'il en soit, Rousseau ne semble pas avoir attribué à M^{me} de Verdelin, du moins tout

de suite, l'émeute du 6 septembre ; car il lui écrit de Saint-Pierre, 1^{er} octobre : « Saint-Pierre, 1^{er} octobre 1765. La crise que je viens d'essuyer, Madame, et les tracas qui en sont la suite m'ont empêché de vous parler de l'impression qu'a faite dans mon cœur votre visite et qui ne s'effacera point. Dans la vie errante et tumultueuse que je suis forcé de mener, votre souvenir efface celui de mes disgrâces et me console dans une suite d'adversités sans relâche. » Peut-être, dans ce séjour à Motiers, M^{me} de Verdelin lui avait-elle indiqué l'île de Saint-Pierre comme lieu de refuge ; car plus tard, au 5 novembre 1765, de Strasbourg, Rousseau écrivait à M^{me} de Verdelin : « Vous aviez bien raison, Madame, de me conseiller l'île de Saint-Pierre. »

Tant y a qu'aussitôt informée des événements de Motiers, M^{me} de Verdelin écrivit à Rousseau, le 10 octobre 1765 : « J'ai appris les fureurs du peuple de Motiers, que j'ai eu de la peine à me persuader ; mais votre lettre que je reçus avant-hier a levé mes doutes. Je suis bien aise que vous ayez gagné l'île [de Saint-Pierre], mais je vous avoue que je vous aimerais mieux plus loin de tous ces monstres. M. Hume, que je rencontrai hier, avait la même pensée. Je ne puis vous dire avec quelle sensibilité il s'occupe de ce qui vous regarde. Comme je lui parlais du désir que

j'avais de vous savoir en Angleterre, il me dit qu'il s'informerait d'une situation et d'un lieu agréable où vous puissiez trouver une petite maison. Comme vous m'aviez dit que vous vous mettriez en pension dans votre île et que, ne sachant pas la langue du pays, cela vous serait plus commode en Angleterre, je lui ai demandé si on ne pourrait pas trouver une pension pour jusqu'à ce que vous fussiez habitué au pays et au langage. Il se trouve qu'il n'y a rien de si commun et de si bon marché, parce que, m'a dit M. Hume, tout le peuple, en Angleterre, est aisé et vit avec son bon bouilli et rôti et avec les autres ressources de la campagne... »

Pour M^{lle} Macdonald : M^{me} de Verdelin, avec quelques autres, est butée depuis longtemps à envoyer Rousseau en Angleterre ; elle a fait le voyage de Motiers pour mettre le feu aux poudres ; elle en est partie un instant avant l'explosion, et aussitôt l'explosion produite, vite elle crie à Rousseau : vous voyez bien qu'il faut quitter la Suisse ; allez en Angleterre ; M. Hume... — De Strasbourg, 18 octobre, Rousseau lui écrit qu'il part pour la Prusse. Elle est désolée et tâche à le retenir s'il en est temps encore. Elle lui fait un tableau peu engageant de la Prusse. Des savants, des pédants, d'une morale très différente de celle de Rousseau, un

roi « philosophe » et qui accueille Helvetius, voilà-t-il pas un bon monde pour que Rousseau y aille habiter ? Du reste, elle voudrait lui faire passer de l'argent ; mais ne sait comment faire. — Au 4 novembre, Rousseau s'étant décidé pour l'Angleterre, elle lui rend compte de tous les arrangements que M. Hume a pris pour l'installer en pension chez un fermier des environs de Londres. Elle lui propose encore de tirer sur elle pour cinquante louis. — Au 9 novembre elle lui propose divers arrangements, soit pour le voyage, soit pour un séjour plus prolongé à Strasbourg, selon son état de santé, et pourvoit à la question financière ainsi : « M. Coindet a douze cents livres à votre disposition ; s'il n'est pas suffisant, un billet sur M. du Lion de Boissy, rue Coquillière [banquier], sera payé à vue à votre ordre ; il a de l'argent à moi. » — Au 21 novembre, elle le dissuadait encore d'aller à Berlin. Avec beaucoup d'intelligence, comme toujours, prévoyant l'effet qu'auraient produit Rousseau et sa compagne à la cour ou aux environs de la cour de Berlin et le genre de rapports qui se pouvait établir entre l'irritabilité de Frédéric et l'irritabilité de Rousseau et l'humeur sarcastique de Frédéric et la susceptibilité de Rousseau, elle lui disait : « Une très forte [raison] devrait vous en éloigner [d'aller à Berlin] ; c'est *l'accueil indis-*

inct que l'on y fait à tout homme de lettres : fripon ou honnête, tout est fêté pourvu qu'il soit subjugué et qu'il loue le maître. Mon voisin, qui a sacrifié son bonheur à la liberté, à la vérité, n'est pas fait pour vivre à Berlin. Je connais une femme, amie intime de M. de Maupertuis, qui me disait que le chagrin avait avancé ses jours. »

Rousseau tergiversait toujours. Le 28 novembre, M^{me} de Verdelin lui écrivait que M. Hume retardait de s'en retourner en Angleterre à cause de lui. Elle le pressait : « Rendez-vous à votre bonheur, à votre tranquillité. J'ai pris tant d'estime pour M. Hume que je désire que vous preniez confiance en son amitié et à ses services et que vous vous fixiez à en profiter... » — Il s'y fixa ; il prit son parti vers la fin de novembre. Le 3 décembre, M^{me} de Verdelin lui écrivait que c'était entendu, que M. Hume l'attendait à Paris, que lui, Rousseau, demeurerait au Temple, chez le prince de Conti ; qu'elle de son côté lui offrait un appartement chez elle, mais « qu'il lui siérait mal d'insister pour une préférence ».

Rousseau vint à Paris, vit M^{me} de Verdelin, partit pour l'Angleterre le 3 janvier 1766. M^{me} de Verdelin l'accompagna de ses lettres, si l'on peut ainsi dire, l'encourageant, l'amusant, lui contant des historiettes, dont celle-ci, qui est gaie. Blainville lui apporte une chanson : « Elle ne vaut

pas grand'chose. — C'est moi qui l'ai faite. — Il fallait me le dire d'abord. Il n'est plus temps de la trouver bonne. »

Aussitôt arrivées les premières lettres de Rousseau (avril 1766), M^{me} de Verdelin, qui, du reste, avait toujours considéré l'Angleterre comme un pis-aller et qui n'avait rien tant désiré, on s'en souvient, que ceci que Rousseau habitât en France, comprit que le séjour en pays de langue étrangère était très mauvais pour Rousseau : « Votre lettre, mon voisin, m'a fait grand plaisir. Je suis toujours dans l'inquiétude de ce que vous faites, de la manière dont vous vous trouvez dans ce pays trop éloigné de moi. Je voudrais bien que vous trouvassiez la paix et un peu de gens avec qui vous pussiez vivre dans un nouvel établissement ; car quoique la société vous soit moins utile qu'à un autre, cependant, lorsqu'on n'entend pas la langue, on a plus besoin de gens qui puissent nous aider, *surtout pour M^{lle} Le Vasseur, qui ne s'ennuiera jamais où vous serez, mais qui peut cependant y être plus ou moins amusée.* »

Alors viennent les grandes affaires de la querelle avec Hume. Dès les premières plaintes que Rousseau fit de son protecteur, M^{me} de Verdelin, horriblement inquiète, lui écrivit : « J'ai reçu votre lettre, mon voisin. La douleur

profonde, l'étonnement où elle m'a jetée, m'a si fort accablée qu'en prenant la plume je ne sais si j'aurai la force de rassembler icitoutes mes idées. La première qui se présente c'est que ce serait une grande folie à l'homme en question [Hume] de vouloir vous déshonorer en Angleterre, parce qu'il a désiré vous y servir de guide. Je ne vous cacherai pas que différentes personnes lui ayant dit du mal de votre caractère [autrefois, avant 1766], il est venu me trouver et m'a dit : « Je ne désire pas servir un homme seulement célèbre. Si c'est un homme honnête, persécuté, je voudrais m'y sacrifier. Telles choses sont-elles vraies ? » J'ai répondu. « Voilà qui est bon, » me dit-il. Depuis quelques jours il écrit, à ce que j'ai ouï dire, à quelqu'un de la société : « Ce Jean-Jacques que l'on dit un homme si plein d'amour-propre, se refuse à tout ce que je puis faire pour le fixer aux environs de Londres où il est fêté et recherché par tout ce qu'il y a de grand dans le royaume. Il va en Derbyshire où il ne sera entendu de personne. *C'est le seul déplaisir qu'il m'ait donné depuis que j'ai le bonheur de le connaître.* C'est un homme selon mon cœur avec le génie que l'on lui accorde. J'ai trouvé chez lui un cœur simple comme un enfant, de la candeur, de la franchise. Enfin, Monsieur, mon cher pupille *est*

le meilleur de tous les hommes ; sa conduite prouve s'il est vain, » J'ai vu Gatti à son retour, plein de tout ce que lui a dit M. Hume, dans un enthousiasme de la vertu que vous avez. Il vous nomme *cet excellent homme*, et j'entendis l'autre jour chez M^{me} d'Ainerépéter mille choses honorables qu'il a dites chez le baron pour les avoir entendues à Londres chez les plus grands seigneurs. Quel est donc le but de ces gens-là de vous nuire à Londres ? Quel honneur tirerait M. Hume de s'être rendu le défenseur d'un homme méprisé ?... »

Mais les journaux de Londres, si élogieux pour Rousseau au commencement, se mettent à le railler : « Londres est plein de Genevois et de Suisses qui ont trop d'intérêt de vous détruire dans le public ; mais je vous trouve [aussi trop humble de croire que votre réputation tient à ce que disent les papiers. » — Mais le fils de Tronchin, en très bonnes relations avec Hume ! — « M. le duc d'Orléans et beaucoup d'autres doivent l'avoir recommandé à M. Hume, mais surtout, ce que j'ai entendu dire, à Gatti. Si, depuis que vous êtes à Londres, il avait dit mal de vous, M. Hume l'aurait plutôt jeté par la fenêtre. Il [Hume] a dit aussi à tout le monde son histoire avec lui en Écosse et je vous assure qu'elle a fait, chez beaucoup de gens, tort à

Tronchin... » — Mais la lettre de Walpole ! — « Elle est de lui. C'est l'ami intime de M^{me} du Deffand qui n'est pas, à présent, celle de M. Hume qu'elle charge de ridicule à journée, parce qu'il n'a pas été son complaisant, et ce Walpole lui [à M^{me} du Deffand] est tout dévoué. Je vous avoue que je suis étonnée aussi qu'il soit l'ami des amies de M^{me} du Deffand et que ces amies n'aient pas dit le mot de cette lettre [que, puisqu'il est l'ami des amies de M^{me} du Deffand, ces amies n'aient pas dit un mot de cette lettre] qu'elle a débitée, à ce qu'on dit [et ce n'est pas moi qui le dis] ; car, quoique je la rencontre souvent, nous faisons si peu de cas l'une de l'autre que nous ne nous parlons pas et qu'elle n'est pas, dit-on, à son aise avec moi [elle était trop amie de Voltaire pour l'être d'une amie de Rousseau], de façon que j'ai ni vu ni su rien de tout cela. Ce qui me désespère, c'est votre situation. Je vous avoue que j'ai bien de la peine à vous croire trahi. *Je crois que votre compagne de voyage, trop occupée de prévenir les malheurs qui peuvent vous menacer, voit quelquefois les choses en noir et vous les rend de même* [Avant son voyage à Motiers, M^{me} de Verdelin ne parlait jamais de M^{lle} Le Vasseur qu'avec la plus grande sympathie. Depuis, le ton a changé. Elle a sans doute entendu les propos pessimistes que M^{lle} Le

Vasseur, à Motiers, tenait à Jean-Jacques.] Je donnerais ma vie pour être à dix lieues de vous. Je crois que je vous persuaderais que c'est d'après votre façon de vivre qu'on vous jugera et non pas d'après les papiers... Mademoiselle Le Vasseur, ayez soin de mon respectable ami ; mais ne perdez pas de vue que *la légèreté de notre imagination et de notre langue femelle doit nous tenir fort en garde contre ce que nous voyons et jugeons*. Quant à la curiosité de M. Hume, elle est extraordinaire ; mais on le dit amoureux fou de M^{me} de Boufflers ; elle vous aime beaucoup ; c'est peut-être là l'objet qui l'a porté à vouloir voir vos lettres... [il est singulier qu'elle accepte le dire de Rousseau sur ce point et ses pensées, au risque de l'y confirmer, au lieu de lui dire : en êtes-vous bien sûr ?] Bonjour, mon voisin ; de vos nouvelles. Je relis encore votre lettre et je conclus qu'on ne se tient pas honoré de servir un homme méprisé. Quant aux mépris pour M^{lle} Le Vasseur, vous savez ce que c'est que le peuple anglais ; et puis elle ne les entend pas et elle n'a peut-être pas eu l'air gai ni avenant, ce qui est assez simple quand on est dans un pays étranger ; mais devait-elle vous aller faire des plaintes de gens que vous alliez quitter ? [ce qui indique que Rousseau, dans la lettre à laquelle celle-ci répond, avait dit que sa gouvernante s'était

plainte de Hume ou des gens chez qui Hume avait mis Rousseau, avant même le départ pour Wootton] ; ne devrait-elle pas être occupée de vous cacher tout ce qui peut vous troubler ? Ne fallait-il pas essayer de son nouveau gîte avant de se plaindre ? Je sens qu'il lui serait plus agréable d'être à la portée des gens qu'elle connaît ; mais si cela était possible, aurait-on pris un autre parti ?... » — Un peu plus tard elle reprend son argument, qui n'est pas mauvais : comment un homme à la fois si délicat, si désintéressé, si loyal et si prudent que M. Hume, tel qu'elle l'a connu, aurait-il changé si brusquement et quel intérêt peut-on imaginer qu'il y eût ? Et puis, car elle y tient, croyant voir que là est le point vif de la question : « Vous ne me parlez pas de M^{lle} Le Vasseur. Sachez donc, mon voisin, qu'il m'importe fort de savoir si elle est un peu bien, si elle s'habitue. Parlez-moi beaucoup de votre situation à tous deux. »

En juillet elle revient à sa question : qui vous prouve que M. Hume vous trahisse ? « ... sur tout ce que vous m'avez marqué, mon cher voisin, j'ai trouvé une curiosité misérable [de la part de M. Hume : elle admet qu'il ait ouvert les lettres], mais je n'ai pu trouver des raisons de croire qu'il voulût vous déshonorer et vous perdre en Angleterre pendant que j'ai su mille

choses honorables qu'il écrivait de vous à des gens *qui ne sont pas vos amis* et qui les ont répandues. La lettre du roi de Prusse est de M. Walpole, j'en suis aussi sûre que je le suis qu'*Emile* est de vous. M^{me} du Deffand l'a aidé et c'est son style et non celui de d'Alembert que vous avez reconnu. Dans le temps que cette lettre s'est répandue on a regardé M. Walpole comme le colporteur ; cela lui a fait peu d'honneur chez tous ses amis ; je sais qu'il y en a qui [le] lui ont reproché. On me mande que M. Hume avait engagé le roi d'Angleterre à vous accorder une pension ; que vous lui avez écrit, la pension accordée, que vous lui avez voué un ressentiment implacable, qu'il veut vous déshonorer en vous forçant d'accepter des bienfaits. Les bienfaits d'un roi, mon cher voisin, honorent celui qui les reçoit et celui qui les donne. Les bienfaits de Louis XIV aux hommes célèbres de l'Europe lui ont fait plus d'honneur que ses conquêtes. Il me semble qu'étant persécuté pour votre manière de penser de la religion, il était un peu affligeant pour vos ennemis de vous voir donner un asile et une pension par un roi qui a la réputation d'être très religieux. C'est aussi instruire l'Europe qu'il n'ignore pas le séjour que vous faites chez lui et c'est confirmer ce que M. Hume a dit avant votre départ que vous

étiez désiré du roi et de la nation. Si cela est vrai, je ne vois pas que vous ayez raison de la refuser et il me semble que M. Hume, en vous procurant cette pension que je trouve, dans cette circonstance, encore plus honorable qu'utile, vous donne une preuve du cas qu'il fait de vous et de l'amitié qu'il vous porte. *Quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un homme qu'il veut avilir ?*... Vous avez de la confiance en Milord Maréchal ; ah ! c'est un homme de cette probité, dont l'amitié vous est connue, qu'il faut consulter sur les torts de M. Hume. Vous savez, mon voisin, qu'on se prévient quelquefois et que l'homme le plus sage voit d'après son erreur... »

C'est une bonne fortune que nous ayons, cette fois, la réponse de J.-J. Rousseau. Elle est infiniment importante pour la connaissance de l'état d'âme de Rousseau à cette époque, d'autant qu'elle s'adresse à une personne en qui il a encore toute pleine confiance. «... Vous me demandez quels sont les griefs que j'ai contre M. Hume. Des griefs ? Non, Madame, ce n'est pas le mot ; ce mot propre n'existe pas dans la langue française, et j'espère, pour l'honneur de l'humanité, qu'il n'existe dans aucune langue. M. Hume a promis de publier toutes les pièces relatives à cette affaire ; s'il tient parole, vous verrez dans la lettre que je lui ai écrite le 10 juillet les détails

que vous demandez, du moins assez pour que le reste soit superflu... Que la fausse lettre du roi de Prusse soit de M. d'Alembert, ami de M. Hume, ou de M. Walpole, ami de M. Hume, ce n'est pas, au fond, de cela qu'il s'agit ; c'est de savoir, quel que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. Vous voulez que M^{me} du Deffand ait travaillé à cette lettre ; à la bonne heure, mais deux autres écrits, mis successivement dans les mêmes papiers [journaux] et de la même main, ne sont sûrement pas de celle d'une femme, et quant à M. Walpole, tout ce que je puis dire est qu'il faut assurément que je me connaisse mal en style pour avoir pu prendre le français d'un Anglais pour le français de M. d'Alembert... On vous marque que j'ai voué à M. Hume une haine implacable parce qu'il veut me déshonorer en me forçant d'accepter des bienfaits. Savez-vous bien, Madame, ce que milord maréchal, à qui vous me renvoyez, eût fait si on lui eût dit pareille chose ? Il eût répondu que cela n'était pas vrai et n'eût pas même daigné m'en parler... [Quant à la pension] il ne s'agit pas de savoir si elle m'eût été honorable ; mais si elle l'était assez pour que je dusse l'accepter à tout prix, même à celui de l'infamie. Quand vous me demandez quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un

homme qu'il veut avilir, vous ne voyez pas qu'il *faisait de cette sollicitation son grand moyen pour m'accuser bientôt de la plus noire ingratitude. Si M. Hume eût travaillé publiquement à m'avilir lui-même, vous auriez raison ; mais il ne faut pas supposer qu'il exécutait avec bêtise un projet si profondément médité...* Dans le plan qu'il avait fait et qu'il a si pleinement exécuté de *paraître me servir en public avec la plus grande ostentation et de me diffamer ensuite avec la plus grande adresse*, il devait écrire et parler honorablement de moi. Vouliez-vous qu'il allât dire du mal d'un homme pour qui il affectait tant d'amitié ? C'eût été se contredire et jouer très mal son jeu. Il voulait paraître avoir été pleinement ma dupe ; *il préparait l'objection que vous me faites aujourd'hui...* »

M^{me} de Verdelin s'était montrée d'un grand sens en écrivant : « L'homme le plus sage voit d'après son erreur. » Elle répondit, quoiqu'elle dût être offensée, avec sa douceur ordinaire : Il... [M. Hume] n'avait pas vu à Paris la *Lettre du roi de Prusse* ; du moins j'ai lieu de le croire ; parce que M. Walpole, en la donnant à une femme qui savait qu'il l'avait écrite, lui dit : « Ne la montrez pas à M. Hume, car il raffole de son cher petit homme ; vous nous brouilleriez. » Voilà ce que cette femme m'a assuré. On imprime, dit-on, votre correspondance avec M. Hume. M. d'Alem-

bert... a opiné, m'a-t-on dit, pour faire supprimer de celles de M. Hume ce qu'il pouvait y avoir de vivacité ; il doit écrire au bas de ces pièces que la lettre n'est pas de lui, et d'ailleurs on dit dans le monde qu'il parle avec beaucoup de modération, mais avec beaucoup de regret que (*sic*) vous l'avez soupçonné d'une telle infamie. Il n'a jamais vu M. Walpole, à ce que m'ont dit des personnes de sa connaissance, et il y a trois ans qu'il ne va plus chez M^{me} du Deffand. Mais il est inutile de rabâcher sur tout cela... Quelquefois il est sage encore de regarder sous différents jours. Hélas ! *il n'y en a aucun qui puisse montrer l'intérêt qu'a M. Hume à vous nuire ; aussi personne ne le veut-il croire dans ce pays-ci.* »

Dans les lettres privées, comme ailleurs du reste, mais particulièrement dans les lettres privées, ce qu'on omet de dire est aussi important que ce qu'on dit. Or, je remarque que M^{me} de Verdelin, qui autrefois n'oubliait jamais, non seulement de faire ses compliments à M^{lle} Le Vasseur, mais de lui donner des témoignages de la plus tendre amitié, depuis sa lettre du 27 avril 1766 exclusivement ne dit plus d'elle un seul mot. Je suppose que Rousseau a été irrité des mots de la lettre du 27 avril : « légèreté de notre imagination et de notre langue femelle... » ; qu'il en a fait des reproches à M^{me} de Verdelin

dans une des très nombreuses lettres de lui à elle que nous n'avons pas et que M^{me} de Verdelin se sera dit : « n'en parlons plus ». Mais cette abstention même a dû blesser Rousseau.

Quand Rousseau fut rentré en France et retiré par le prince de Conti au château de Trye, M^{me} de Verdelin lui écrivit en août 1767 une lettre très amicale encore où elle lui demandait quels étaient ses projets ou ses désirs et se mettait à sa disposition, par ses relations avec M. de Mercy, ambassadeur à Vienne, pour qu'il fût bien voulu, bien reçu et bien protégé soit en Italie, soit en Autriche. Elle lui disait, de plus, que sa fille aînée, depuis si longtemps malade, était mourante. Rousseau lui répondit par cette belle et triste lettre du 12 septembre qui semble être la dernière qu'il ait envoyée à son amie : « Je reconnais, Madame, vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asile où l'on veuille bien ne me pas interdire le feu et l'eau ; mais je connais trop bien ma situation pour attendre de ces soins bienfaisants un succès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré et que je ne recherche plus parce que je ne l'espère plus... Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne et je ne puis faire aucune espèce de démarche sans aggraver sur

ma tête le poids de mes malheurs. Je sais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'effort pour y parvenir ; mais je les attends ; je m'y prépare et il ne me reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persécuter et moi pour souffrir... Il suit de là que ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvements inutiles ; remettre, à mon exemple, mon sort dans les mains de la Providence et ne plus vouloir résister à la nécessité, voilà ma dernière résolution ; que ce soit la vôtre aussi, Madame, à mon égard et même à l'égard de cette chère enfant que le ciel vous enlève sans qu'aucun secours humain puisse vous la rendre ; que tous les soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre tendresse et la lui montrer ; mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd. »

M^{me} de Verdelin n'écrivit plus, ce semble bien, jusqu'au 13 mars 1768. Evidemment elle se détachait peu à peu, comme lui depuis Wotton, si tant est que l'attache, de sa part, eût jamais existé. Un mot de cette lettre du 13 mars 1768 indique même que depuis longtemps M^{me} de Verdelin n'a pas écrit : « J'entends dire du mal de votre santé, mon voisin ; j'en suis inquiète et affligée... De

grâce, faites-m'en donner [de vos nouvelles] ; vous savez, mon voisin, le véritable intérêt que j'y prends. *Je n'ai osé vous persécuter de mes lettres* ; le triste spectacle que j'ai sous les yeux [probablement sa fille toujours mourante], les orages que nous avons essuyés depuis quelque temps [?] m'ont si fort noirci l'imagination que j'ai craint de faire partager à la vôtre la moitié de mes inquiétudes... Une femme dont la sœur a une terre à un quart de lieue de vous m'a offert un gîte dans cette terre et désirerait m'accompagner si vous le trouvez bon, mais je n'ose m'arrêter à ce projet... On est persuadé que vous êtes venu à Paris ; j'ai assuré que non ou du moins que vous n'y aviez vu personne, puisque je jurais ne vous avoir pas vu. Il me semble qu'on vous reproche fort le « Contrat » *et qu'on craint vos Mémoires...* « — Le nom de M^{lle} Le Vasseur reparaît : « Ne répondez qu'un mot ou de M^{lle} Le Vasseur, à qui j'en serai bien obligée et à qui je fais tous mes compliments. »

Après cette lettre de 1768 M^{me} de Verdelin n'écrivit plus du tout jusqu'à la fin d'août 1771, c'est-à-dire pendant presque trois ans et demi. En 1771 Rousseau est à Paris. Il la voit peut-être un peu, quoique j'en doute. Il en a parlé bien froidement, en 1768 ou 1769, dans les *Confessions*. Quoi qu'il en soit, au 24 août 1771, M^{me} de Ver-

delin est à Brenne (Saintonge?) et lui écrit : « Quoique bien faible encore, *Monsieur*, je veux vous remercier de la *petite* lettre que vous m'avez écrite et vous parler encore des lignes charmantes que vous avez ajoutées à la tête du recueil de Lisieux que vous m'avez envoyé. Vous avez deviné mon cœur. Je voulais et je n'osais vous demander ce gage de votre amitié et de votre complaisance... Je ne sais ce que M^{me} Pignatelli a écrit et par conséquent ce qu'on vous a lu [encore un cancan], je sais seulement que je n'ai rien pensé ni dit qui puisse être sujet à aucune interprétation tourmentante. Vous savez ce que je vous ai dit et ce que je penserai, et, qui mieux est, sentirai toute ma vie. Je vous admire avec enthousiasme et je vous aime comme le cœur le plus sensible et le plus vrai qui ait jamais existé. Je voudrais pouvoir vous donner des preuves de tous ces sentiments ; mais je connais si bien les vôtres que, pour vous servir à votre mode, je m'en tiens à vous être inutile. Mais non, j'ose croire que je ne suis pas nulle à votre bonheur. Le premier, le seul pour un cœur comme le vôtre, c'est de savoir qu'il en existe un bien vrai, bien sensible, sur lequel vous pouvez compter à la vie et à la mort, et vous avez en moi ce cœur... Avant la fièvre je charmais les douleurs de mon bras en chantant

vos charmants airs : je me suis bien affligée dans ce moment de la médiocrité de ma voix... je quittais la musique pour vous lire. Vous voyez, *Monsieur*, que vous n'êtes point absent de moi. C'est ici où j'ai commencé à vous lire, où je formai le désir de vous connaître. Que j'ai de plaisir à vous l'écrire ! » — Cette lettre est la dernière que nous ayons de M^{me} de Verdelin, et bien probablement la dernière que Rousseau ait reçue d'elle. Cette époque est celle où il rompait avec tous les amis qui lui avaient conseillé l'Angleterre et par conséquent avec tous ses anciens amis ; car ils avaient été unanimes là-dessus. Il est probable que depuis 1768 Rousseau ne répondant plus aux lettres de M^{me} de Verdelin, il avait bien fallu que celle-ci se déshabituât de lui écrire, qu'elle avait saisi avec empressement l'envoi du recueil de Lisieux et de la *petite lettre* pour lui écrire longuement, que Rousseau ne répondit pas et qu'elle sortit de sa vie.

Et M. de Margency ? Si vous y songez encore, voici ce que j'en sais. On a vu qu'en 1764, après la mort de M. de Verdelin, Rousseau avait très fortement engagé M^{me} de Verdelin à épouser M. de Margency, et l'on a vu les raisons que la marquise avait alléguées pour n'en rien faire. Depuis elle avait assez souvent entretenu Rousseau de cette affaire. Au 3 décembre 1765, elle avait écrit à

Rousseau : « Je suis chargée de vous faire passer les vœux et les compliments de quelqu'un qui donnerait son bien et sa santé pour que vous crussiez [religieusement] comme lui. Il faut vous dire que cet honnête homme jouit de la plus jolie santé du monde et qu'il en sent bien le prix. Après avoir mal jugé de mes résolutions, il a fini par y souscrire. Je le vois quelquefois, c'est-à-dire tous les quinze jours, parce que, ne voulant pas dans ce moment-ci être sa femme, je veux encore moins que le public me croie sa maîtresse : et puis que je ne veux pas non plus que mes filles voient chez moi des gens assidus ... Je lui passe de fronder la comédie [le théâtre] parce que je n'irai pas moins, peut-être plus ; car je ne veux pas dépendre, jusqu'à l'instant où il sera le maître. Cet instant est toujours celui de l'établissement de mes filles... » — Elle lui avait écrit au commencement de 1766 : « Voilà une lettre du faubourg Saint-Jacques où vous êtes pour moitié, je vais y répondre. Il est triste. Cela me fait souffrir. Cependant, s'il m'aimait pour moi, il jouirait de mes procédés à l'égard de mes enfants ; il me saurait gré de lui en faire honneur. Il me semble qu'il serait plus doux d'attendre une femme honnête, quitte de ses devoirs, qui se donne, que de jouir des soins d'une femme qu'on entraîne et qui reste le cœur serré de ne les avoir pas remplis. »

Trois mois plus tard : « ...Je le disais hier encore au saint de la rue Saint-Jacques, qui, malgré sa cafarderie, vient causer avec moi, nous ne sommes pas toujours d'accord ; nous avons même de la peine à nous fixer sur l'avenir. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne changerai pas de projet et que je n'avancerai pas d'une heure celle que j'ai marquée [celle où ses enfants seront établies]... Il a l'imagination chaude et le cœur froid [amour de tête]. J'ai besoin d'éprouver tout cela ; car enfin, il y a dix ans, *je n'avais que la rivalité de M^{me} d'Épinay* et elle me faisait moins de peur que celle de sainte Thérèse et tant d'autres avec qui je n'ai pas l'avantage d'être dans une société intime. Nous avons presque signé hier des articles de liberté : il ira au sermon et moi à la comédie ; mais, plaisanterie cessante, cela ne me plaît pas. Je l'aime assez pour le préférer à tous les plaisirs ; mais je ne puis pas adopter les siens. Je bâille en y pensant. »

Bref, elle s'en déprenait de plus en plus. La maladie, très grave, de sa fille aînée avait contribué à la détourner de l'idée du mariage ; elle avait écrit vers le milieu de 1766, partant pour les eaux : « Je laisse ici quelqu'un qui m'a enfin persuadée qu'il était touché de mon absence et qu'il avait quelque mérite à ne me pas suivre et à souscrire aux arrangements que je prends en

faveur de mes filles. Je le vois aussi souvent que la plus austère bienséance le permet. Mes bamboches s'habituent à l'aimer... » Un peu plus tard : « Je crois qu'en multipliant ses devoirs on a de la peine à les remplir. Il faut que le temps me force à croire que les remèdes que fait ma fille seront sans succès et il faut que je puisse me dire que rien ne m'empêche d'aller à l'autre bout de l'Europe si cela est nécessaire au rétablissement de sa santé. Serais-je ma maîtresse si je me liais ; et si ma fille m'entraînait ailleurs qu'à Paris où mon mari voudrait être, pensez-vous aux chagrins que j'aurais ? Non, on m'attendra, ou il n'y faut pas penser. Je ne crois pas que dans une action qui intéresse ses enfants une femme puisse se préférer. Les miens seront peut-être peu reconnaissants de ce que je fais pour eux ; mais je me suis assez habituée à faire le bien pour moi, mon voisin ; c'est la jouissance la plus sûre. Pourvu que je n'aie pas de remords, je serai toujours contente de mon sort ; je voudrais bien l'être du vôtre... » — Chose qui m'étonne, à cette *lettre de Julie* Rousseau avait répondu négativement : « ... Vos filles, malgré leur mérite, leur naissance et leur bien se marieront peut-être avec peine [parce qu'elles sont malades] et peut-être aurez-vous vous-même quelque scrupule de les marier. Ah ! Madame, les races de gens de bien

sont si rares sur la terre ! Voulez-vous en laisser éteindre une ? A la place des simples et vrais sentiments de la nature qu'on étouffe, on a fourré dans la société je ne sais quels raffinements de délicatesse que je ne saurais souffrir. Croyez-moi, croyez-en votre ami et l'ami de toutes choses honnêtes : mariez-vous puisque votre âge et votre cœur le demandent. L'intérêt même de vos filles ne s'y oppose pas. Vos enfants, des deux parts auront les biens de leur père et ils auront de plus les uns dans les autres un appui que vous rendrez très solide par l'attachement mutuel que vous leur saurez inspirer... »

M^{me} de Verdelin s'était déterminée, semble-t-il, en 1767, à renvoyer son mariage, non plus jusqu'au moment où ses filles n'auraient plus besoin d'elle, mais jusqu'à celui où sa fille aînée, du moins [la très malade], serait établie. « Il faut la mettre en état de s'établir ; mon bonheur est fixé à cet événement. Un homme de nos amis l'attend avec beaucoup d'honnêteté ; il avait besoin de ce petit mérite pour réparer ses torts. »

Finalement on croit être sûr qu'elle ne l'épousa jamais. — On perd sa trace à partir du moment où cesse sa correspondance avec Jean-Jacques Rousseau. Sainte-Beuve, en 1865, ayant demandé de ses nouvelles à tout le monde, reçut cette information trop vague de M. Napoléon Peyrat : « M^{me} de

Verdelin a vécu dans sa vieillesse à Cognac. J'ai connu une personne qui avait beaucoup fréquenté cette aimable femme [cela suppose qu'elle a pu vivre jusqu'au commencement du xix^e siècle]. Il est possible que l'amie de Rousseau repose aux bords de la Charente. » — Plus informé, par un descendant de M^{me} de Verdelin, le comte Anatole de Brémond d'Ars, Sainte-Beuve nous a appris depuis que M^{me} de Verdelin mourut le 18 décembre 1810, au château de Carouges en Normandie, chez son gendre le général comte Le Veneur de Tillières ; elle était âgée de près de 83 ans. Sa fille aînée, Léontine, dont nous avons vu que la déplorable santé avait tant désolé sa mère, était morte infirme, non mariée ; une autre, mariée en 1773 au marquis de Courbon Blinac, eut pour gendre le général comte d'Hidouville ; la troisième fut mariée en 1778 au comte Le Veneur de Tillières qui devint lieutenant général, député sous l'Empire et la Restauration et mourut en 1833. A l'âge de 79 ans, elle écrivait à un cousin, après Friedland : « Vous aurez de la peine à croire, mon cher cousin, que j'ai eu bien de la joie de calculer que ni votre fils ni le nôtre [un petit-fils à elle] ne se sont trouvés à cette terrible bataille. A 79 ans on devient détaché des vanités de ce monde. Voilà sans doute pourquoi l'on estime

peu la vieillesse *et on a raison ; car on ne fait de grandes choses que par l'amour de la gloire... »*

Sous Napoléon I^{er} comme sous Louis XV, elle était restée vieille France.

Elle était exquise ; on ne voit pas quelle qualité du cœur ou de l'esprit elle n'avait point ; douce, patiente, désintéressée, dévouée, modeste, inirritable, sensée, prudente, avisée, fine, caressante et consolatrice sans être flatteuse et, très simplement, pénétrée du sentiment du devoir. C'est elle qui fut véritablement l'*amie* de Jean-Jacques Rousseau et une amie à rendre éternellement tous les hommes qui la connaîtront jaloux de lui.

X

MADAME DE LUXEMBOURG.

La maréchale de Luxembourg était fille du duc de Villeroi, petite-fille du maréchal de Villeroi. Elle était née en 1707. Elle avait épousé en 1721 le duc de Boufflers dont elle était devenue veuve en 1747. Elle avait été une des beautés à la mode de la cour de Louis XV. On connaît les couplets célèbres : « Quand Boufflers parut à la cour... » Elle avait été, très spirituelle, très gaie, semant la joie tout autour d'elle, à la fois l'amie et confidente des premières maîtresses du roi et l'amie de la reine; mais elle ne fut pas dans les très bonnes grâces de M^{me} de Pompadour. M^{me} du Deffand a tracé d'elle le portrait suivant : « M^{me} la duchesse de Boufflers est belle sans avoir l'air de s'en douter; sa physionomie est vive et piquante, son regard exprime tous les mouvements de son âme; il n'est pas besoin de dire ce qu'elle pense; on le devine aisément pour peu qu'on l'observe. Ses gestes ont tant de grâce; ils sont si naturels et si parfaitement d'accord avec ce qu'elle dit qu'il

est difficile de ne pas être entraîné à penser et à sentir comme elle. Elle domine partout où elle se trouve et elle fait toujours la sorte d'impression qu'elle veut faire ; elle use de ses avantages presque à la manière de Dieu ; elle nous laisse croire que nous avons notre libre arbitre tandis qu'elle nous détermine... Aussi ceux qu'elle punit de ne la point aimer pourraient lui dire : Vous l'auriez été si vous aviez voulu l'être. *Elle est pénétrante à faire trembler...* M^{me} de Boufflers, en général, est plus crainte qu'aimée ; elle le sait et elle n'aime pas désarmer ses ennemis par des ménagements qui seraient trop contraires à la vérité et à l'impétuosité de son caractère. Elle se console par la justice que lui rendent ceux qui la connaissent particulièrement et par les sentiments qu'elle leur inspire. Elle a beaucoup d'esprit et de goût ; elle est constante dans ses engagements, fidèle à ses amies, vraie, discrète, serviable, généreuse ; si elle était moins clairvoyante ou si les hommes étaient moins délicats [susceptibles], ils la trouveraient parfaite. »

Veuve en 1747, comme nous l'avons dit, elle avait épousé en 1750 M. de Luxembourg, veuf de son côté, dont il paraît bien qu'elle était la maîtresse depuis quelques années. Quand elle connut Rousseau en 1759, elle avait cinquante-

deux ans. C'était, et depuis plusieurs années, le temps où Walpole disait d'elle : « Elle a été très jolie, très abandonnée [licencieuse] et très méchante ; sa beauté s'en est allée, ses amants s'en sont allés et elle pense que le diable va venir. Ce déchet l'a radoucie au point de la rendre plutôt agréable ; car elle a de l'esprit et de bonnes manières ; mais vous jureriez, à voir l'agitation de sa personne et les effrois qu'elle ne peut cacher, qu'elle a signé un pacte avec le malin et qu'elle s'attend à être citée dans la huitaine à échéance. » — Et entendez simplement qu'elle était devenue plus douce et meilleure (*lenior et melior accedente senecta*) et qu'elle était restée vive et qu'elle cherchait un peu à s'étourdir.

Elle voulait, comme à peu près toutes les femmes du xviii^e siècle, avoir un salon littéraire. Jean-Jacques Rousseau habitait à Mont-Louis ; elle habitait, l'été, le château de Montmorency. Elle se mit à l'affût de Rousseau ; même elle le força au gîte. « M. le maréchal de Luxembourg, qui occupait alors cette maison, venait tous les ans dans ce pays, où jadis ses pères étaient les maîtres, passer en deux fois cinq ou six semaines, comme simple habitant, mais avec un éclat qui ne dégénérait pas de l'ancienne splendeur de sa maison. Au premier voyage qu'il y fit depuis

mon établissement à Montmorency, M. et M^{me} de Luxembourg envoyèrent un valet de chambre me faire compliment de leur part et m'inviter à souper chez eux toutes les fois que cela me ferait plaisir. A chaque fois qu'ils y revinrent, ils ne manquèrent pas de réitérer le même compliment et la même invitation... Je répondis honnêtement et respectueusement aux politesses de M. et de M^{me} de Luxembourg ; mais je n'acceptai point leurs offres ; et, tant mes incommodités que mon humeur timide et mon embarras à parler me faisant frémir à la seule idée de me présenter dans une assemblée de gens de la cour, je n'allai pas même au château faire une visite de remerciement, quoique je compris assez que c'était ce qu'on cherchait et que tout cet empressement était plutôt de curiosité que de bienveillance. Cependant les avances continuèrent et allèrent même en augmentant. M^{me} la comtesse de Boufflers, qui était fort liée avec M^{me} la maréchale, étant venue à Montmorency, envoya savoir de mes nouvelles et me proposer de venir me voir. Je répondis comme je devais ; mais je ne démarrai pas. Au voyage de Pâques de l'année suivante, 1759, le chevalier de Lorenzy, qui était de la cour de M. le prince de Conti et de la société de M. de Luxembourg, vint me voir plusieurs fois : nous fîmes connaissance ; il me

pressa d'aller au château ; je n'en fis rien. Enfin, une après-midi que je ne m'attendais à rien moins, je vis arriver M. de Luxembourg, suivi de cinq ou six personnes. Pour lors il n'y eut plus moyen de m'en dédire [*Sic.* Il veut dire de persister dans mon dessein ; mais c'est précisément le contraire de se dédire] et je ne pus éviter, sous peine d'être un arrogant et un mal appris, de lui rendre sa visite et d'aller faire ma cour à M^{me} la maréchale de la part de laquelle il m'avait comblé de choses obligeantes. »

Rousseau, donc, avec beaucoup d'effroi que lui donnait la maréchale de Luxembourg, lui alla faire sa cour. « Je craignais excessivement M^{me} de Luxembourg. Je savais qu'elle était aimable. Je l'avais vue plusieurs fois au spectacle et chez M^{me} Dupin, il y avait dix ou douze ans, lorsqu'elle était duchesse de Boufflers et qu'elle brillait encore de sa première beauté. Mais elle passait pour méchante, et dans une si grande dame cette réputation me faisait trembler. » Il fut très vite rassuré, du moins du côté de M^{me} de Luxembourg ; car il fallait bien qu'il ne le fût pas entièrement : « A peine l'eus-je vue que je fus subjugué. Je la trouvai charmante, de ce charme à l'épreuve du temps le plus fait pour agir sur mon cœur. Je m'attendais à lui trouver un entretien mordant et plein d'épigrammes. Ce n'était point

cela ; c'était beaucoup mieux. La conversation de M^{me} de Luxembourg ne pétillait pas d'esprit. Ce ne sont pas des saillies ; ce n'est pas même proprement de la finesse ; mais c'est une délicatesse exquise qui ne frappe jamais et qui plaît toujours. Ses flatteries sont d'autant plus enivrantes qu'elles sont plus simples ; on dirait qu'elles lui échappent sans qu'elle y pense et que c'est le cœur qui s'épanche uniquement parce qu'il est trop rempli. Je crus m'apercevoir dès ma première visite que, malgré mon air gauche et mes lourdes phrases, je ne lui déplaisais pas. Toutes les femmes de la cour savent vous persuader cela quand elles le veulent, vrai ou non ; mais toutes ne savent pas, comme M^{me} de Luxembourg, vous rendre cette persuasion si douce qu'on ne s'avise plus d'en vouloir douter. » *Mais...*
 « Dès le premier jour ma confiance en elle eût été aussi entière qu'elle ne tarda pas à le devenir, si M^{me} la duchesse de Montmorency, sa belle-fille, jeune folle, assez maligne et, je crois, un peu tracassière, ne se fût avisée de m'entreprendre, et tout au travers de force éloges de sa maman et de feintes agaceries pour son propre compte, ne m'eût mis en doute si je n'étais pas persiflé. »

Ce doute au moins devait venir.

Comme la petite maison qu'occupait Rousseau à Mont-Louis avait bon besoin de réparations,

M. et M^{me} de Luxembourg prirent ce prétexte pour prier Rousseau « en attendant qu'on referait [qu'on refît] son plancher, d'accepter un logement au château, ou, s'il l'aimait mieux, dans un édifice isolé qui était au milieu du parc et qu'on appelait le petit château ». Jean-Jacques, qui avait passé deux ans sans être défrayé par une grande dame, ne tarda pas à accepter et devint l'hôte de M. et de M^{me} de Luxembourg avec ravissement. Il entra au « petit château de Montmorency » le 15 mai 1759, et son premier soin fut d'écrire à la maréchale : « Au petit château de Montmorency, 15 mai 1759. Madame, toute ma lettre est déjà dans cette date. Que cette date m'honore ! Que je l'écris de bon cœur ! Je ne vous loue point, Madame ; je ne vous remercie point ; mais j'habite votre maison. Chacun a son langage ; j'ai tout dit dans le mien. » La maréchale répondit aussitôt : « Les remerciements, Monsieur, ne sont pas faits pour vous [il n'y a aucune ironie], c'est de M. de Luxembourg et de moi dont vous en devez recevoir. Cependant notre reconnaissance serait plus grande si vous aviez bien voulu accepter un autre logement. J'ai peur que vous ne soyez pas trop bien dans celui que vous avez choisi. J'ai beaucoup d'impatience de retourner à Montmorency ; mais ne craignez pas les importunités,

je sais votre façon de penser. Soyez persuadé, Monsieur, que j'ai pour vous les sentiments de la plus grande estime, et que je désire infiniment dans la suite de mériter une petite part dans votre amitié. »

La lune de miel dura quatre mois. Quand M^{me} de Luxembourg était à Montmorency, Jean-Jacques Rousseau lui lisait la *Nouvelle Héloïse*, dont je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle raffolait. Elle le caressait, l'embrassait dix fois par jour, lui donnait à table la place d'honneur. Rousseau, quoique toujours un peu inquiet à cause de l'extrême délicatesse de M^{me} de Luxembourg en conversation, était très heureux. Le premier nuage passa dans ce ciel en septembre. Il avait été entendu qu'il n'y aurait jamais de cadeau fait à Jean-Jacques. M^{me} de Luxembourg en fit un à M^{lle} Le Vasseur. Rousseau se fâcha. « Non, Madamela Maréchale, vous ne me faites point de présents ; vous n'en faites qu'à ma gouvernante. Quel détour ! Est-il digne de vous et me méprisez-vous assez pour me donner ainsi le change ? En vérité, Madame, vous me faites bien souvenir de moi. J'allais tout oublier hormis mon devoir, et, comme si j'étais votre égal, mon cœur eût osé s'élever jusqu'à l'amitié ; mais vous ne voulez que de la reconnaissance ; il faut bien tâcher de vous obéir. » M^{me} de Luxembourg

répondit : « Est-il possible que vous ne soyez injuste que pour moi ? Ne m'avez-vous pas permis de donner à M^{lle} Le Vasseur une robe de toile peinte ? Et n'avez-vous pas dit expressément que vous vouliez qu'elle fût bien laide ? Et cela s'est passé comme vous l'aviez ordonné. Vous me grondez et vous m'écrivez, Monsieur, la lettre la plus affligeante ; vous me menacez de ne me point aimer ! En vérité, si je me laissais aller à vous dire tout ce que je pense, je crois que je vous querellerais. Mais j'aime bien mieux oublier votre lettre pour ne songer qu'à vous et au plaisir infini que j'aurai si vous venez ici [Paris]. Eh bien, Monsieur, malgré vos menaces, je vous aime de tout mon cœur, et je vous assure que je ne changerai jamais. »

La querelle n'eut pas de suite. Elle se renouvela en novembre par suite d'une citation dont l'intention fut mal comprise. Rousseau, prié par M^{me} de Luxembourg de lui faire des copies de la *Nouvelle Héloïse*, moyennant juste rémunération, avait écrit à M^{me} de Luxembourg : «... Vos copies ne sont pas encore commencées ; mais elles vont l'être ;... mais, Madame la Maréchale, quoique vous soyez sûrement une bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre votre argent ; régulièrement ce serait à moi de payer le plaisir que j'aurai de travailler pour vous. » M^{me} de

Luxembourg répondit : « Je suis ravie ; je suis contente ; votre lettre m'a fait un plaisir infini et je me presse pour vous le mander et pour vous en remercier. Voici les propres mots de votre lettre : « Quoique vous soyez assurément une bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre votre argent. Régulièrement ce serait à moi [de] payer le plaisir que j'aurai de travailler pour vous. » Je ne vous en dis pas davantage. Je me plains de ce que vous ne me parlez jamais de votre santé ; rien ne m'intéresse davantage. Je vous aime de tout mon [cœur.] Oui, Monsieur, et c'est, je vous assure, bien tristement que je vous le mande, car j'aurais bien du plaisir à vous le dire moi-même. M. de Luxembourg vous embrasse et vous aime de tout son cœur. »

Rousseau fut atterré. Evidemment c'était là une lettre d'injures, pis encore, de « persiflage ». N'avait-il pas « été obligeant et honnête » dans sa lettre à M^{me} de Luxembourg, et en quoi méritait-il qu'on l'offensât si cruellement ? Il « s'occupa quelques jours » à « examiner » ce texte « avec l'inquiétude qu'on peut concevoir » et « toujours sans y rien comprendre ». « Dix ans après », écrivant ses *Confessions*, il dit qu'il y a « souvent pensé depuis ce temps-là » et que « telle est encore sa stupidité sur cet article » qu'il « n'a pas pu parvenir à comprendre ce que M^{me} de

Luxembourg avait pu trouver d'offensant ni même qui pût lui déplaire » dans le passage qu'elle citait.

Rousseau est mort sans s'être avisé que M^{me} de Luxembourg, dans une lettre toute de joie, de « contentement » et de « ravissement », avait remis sous les yeux de Rousseau un propos de Rousseau *qui l'avait enchantée*. Il écrivit à M^{me} de Luxembourg une première lettre à laquelle celle-ci, soit parce qu'elle était très occupée [elle était à Versailles], soit parce qu'elle eut un mouvement d'humeur, ne répondit pas immédiatement. Il en écrivit une seconde, que voici : « Vous ne me répondez pas, Madame la Maréchale ; votre silence m'effraie. Il faut que j'aie avec vous quelque tort que j'ignore ou que j'aie eu trop raison peut-être de craindre d'être oublié. Daignez vous mettre à ma place et soyez équitable. Comblé de tant de caresses, n'ai-je pas dû prévoir la fin de l'illusion qui m'en faisait trouver digne ? Mais où est ma faute ? Qu'ai-je fait pour causer cette illusion ? Qu'ai-je fait pour la détruire ? Elle devait ne point commencer ou ne point finir. Quoi ! sitôt... C'eût été toujours trop tôt. Si mes alarmes vous ont offensée, était-ce en les justifiant qu'il fallait m'en punir ? En vérité, Madame la Maréchale, j'ai le regret de ne savoir de quoi m'accuser ; car, dans la distance

qui nous sépare, il vaudrait mieux que le tort fût à moi qu'à vous. Craignant d'avoir commis quelque faute par ignorance, si vous étiez une moins grande dame, j'irais me jeter à vos pieds, je n'épargnerais ni soumission ni prière pour effacer vos mécontentements bien ou mal fondés ; mais dans le rang où vous êtes, ne vous attendez pas que je fasse tout ce que mon cœur me demande ; je dois bien plutôt me punir de l'avoir trop écouté. Si cette lettre est encore sans réponse, je me dirai qu'il n'en faut plus espérer. »

M^{me} de Luxembourg répondit à cette lettre : « Ce n'est point à vous à vous mettre à mes pieds, c'est à moi à me jeter aux vôtres. Est-il possible d'avoir tort avec vous ? On ne doit jamais se le pardonner. C'est à votre clémence et à votre amitié que je la (*sic*) demande, si vous m'en croyez encore digne. Cependant je pourrais dire quelque chose pour ma justification ; mais ce ne serait que des lieux communs qui ne sont pas faits pour être lus par vous, comme par exemple, « que je n'étais pas ici », « que je n'ai pas reçu votre lettre d'abord » et mille autres bêtises comme cela. Oui, Monsieur, je parle de vous avec M. de Luxembourg, et c'est, je vous assure, l'entretien le plus agréable que nous puissions avoir, surtout dans un aussi vilain pays que celui-ci, où l'on ne trouve personne

dont l'on puisse dire les mêmes choses que nous disons de vous, et je vous assure que M. de Luxembourg vous aime bien tendrement. Je n'ose vous rien dire sur ce que vous me mandez du livre que vous m'avez promis [les copies de la *Nouvelle Héloïse*] et des conventions que nous avons faites ensemble. Ce n'est pas à moi de gronder dans ce moment-ci ; mais cependant, mais cependant... vous m'entendez et je n'ose en dire davantage jusqu'à ce que j'aie reçu mon pardon en bonne forme, et que je vous demande avec la plus grande instance. »

Quelle traduction faut-il donner de la réticence : « mais cependant, mais cependant... ? »

Si dans sa première lettre sur cette affaire, lettre que nous n'avons pas, Rousseau a exprimé à M^{me} de Luxembourg ses affres sur l'interprétation, selon lui désobligeante, qu'elle a donnée des mots de Rousseau : « Vous êtes assurément une bonne pratique... », c'est à cela, répondant à la fois aux deux lettres, que M^{me} de Luxembourg fait allusion et elle veut dire : « Vous mériteriez bien que je vous grondasse pour la mouche qui vous a piqué à propos de la façon dont j'acceptais nos conventions. » — Si Rousseau, comme c'est son habitude, a, dans sa première lettre, exhalé des plaintes vives mais vagues, je ne puis plus savoir à quoi, dans les conventions elles-mêmes,

M^{me} de Luxembourg fait allusion par réticence.

La lettre continue : « Je n'ose me plaindre que vous ayez pu soupçonner mon cœur ; il est pourtant bien tendrement à vous et il y sera toute ma vie. Je serai dans la tristesse, tant que je n'aurai pas de certitude que vous n'êtes plus fâché contre moi. Ainsi, Monsieur, je vous demande à deux genoux un petit mot pour me tranquilliser, et je vous supplie d'être persuadé que mes sentiments pour vous sont de nature à ne jamais finir. »

Le petit mot pour la tranquilliser fut (ce semble, car on n'est pas sûr des dates) celui-ci : « J'ai beau relire le passage que vous avez transcrit, il faut, Madame, que je vous avoue ma bêtise ; je n'y vois point ce qui peut vous offenser, je n'y vois qu'une plaisanterie mauvaise à la vérité, mais non pas criminelle, puisque la seule volonté fait le crime ; je n'y trouve à blâmer que de vous avoir déplu, et sans ce malheur je la pourrais faire encore et ne me la reprocherais pas plus qu'aujourd'hui. Daignez donc vous expliquer davantage ; dites-moi précisément de quoi il faut que je me repente et tenez-le déjà rétracté... »

C'est, d'après toutes les vraisemblances, à mon avis, à cette lettre que M^{me} de Luxembourg répondit ainsi : « Vous m'effrayez avec le sérieux de votre lettre. La mienne n'était qu'une plaisanterie,

et qui roulait sur ce que vous disiez que vous ne vouliez pas prendre de mon argent, à l'occasion des cahiers que vous m'avez promis et sur lesquels je compte, comme on doit compter sur tout ce que vous dites. Je meurs d'envie de vous voir. Il n'y a qu'un mois jusqu'à la fin du quartier de M. de Luxembourg ; si vous ne venez pas nous voir, nous irons vous trouver. Je souhaite, Monsieur, que votre santé soit bonne, personne ne vous aimant plus tendrement que moi. »

Le temps passa là-dessus. Rousseau faisait pour M^{me} de Luxembourg ses copies de la *Nouvelle Héloïse* concurremment à celles qu'il faisait pour M^{me} d'Houdetot, et M^{me} de Luxembourg avait à cet égard les impatiences les plus flatteuses, et quand elle les recevait elle était dans le ravissement : «... Je devrais être honteuse de la peine que tout cela vous a donnée. Je ne peux vous exprimer, Monsieur, le plaisir que cela me fait. Je le lis avec délices ; mais je trouve que je le lis trop vite. Il n'y a point d'illusion [il n'y a *pas eu* d'illusion : la fin de la phrase montre que c'est là le sens] je le trouve encore plus beau que la première fois que je l'ai entendu. *Non, jamais il n'y aura rien de si bien écrit, de si touchant.* Je meurs d'envie de vous voir ; je hais à la mort une absence si longue. Comment peut-on aimer les gens qu'on voit si peu, ou,

pour mieux dire, comment peut-on voir si peu les gens qu'on aime ? Car certainement je vous aime de tout mon cœur. Vous avez été malade. Ces temps froids sont bien malsains quand on est délicat. Avez-vous senti le tremblement de terre ? Pour moi je n'y crois pas beaucoup. Adieu, Monsieur, personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que moi. »

Quelquefois elle se plaignait de la lenteur avec laquelle arrivaient ses copies si chères. Et alors Rousseau expliquait qu'il allait bien plus vite dans son travail pour M^{me} de Luxembourg que dans son travail pour M^{me} d'Houdetot et terminait par cette galanterie : « Je n'oublierai de longtemps que vous m'accusez de vous oublier... Madame, il faut être lent à donner son estime afin de ne pas être si prompt à la retirer. » Il ne semble pas que M^{me} de Luxembourg se soit émue de ces coups de boutoir. Très peu de temps après celui-ci elle écrivait : « Je reçois, Monsieur, avec bien de la reconnaissance, la seconde partie que vous m'envoyez. Je relis la première avant de commencer l'autre pour faire durer le plaisir plus longtemps. J'ai un grand désir d'aller à Montmorency. En vérité, il est bien cruel de ne vous pas voir. Est-il possible qu'on soit assez malheureux pour aimer tendrement quelqu'un qu'on ne voit jamais ? Combien croyez-vous qu'il

y a que nous ne nous sommes vus ? Vous n'y pensez pas, j'en suis sûre... » — Et, le chien de Rousseau « Duc » (devenu « Turc » pour ne pas répondre au nom de « Duc » dans un domaine ducal), ayant cessé de vivre : « Je suis arrivée hier au soir de la campagne. Quelle nouvelle j'ai apprise ! Je partage votre douleur, je suis moi-même au désespoir. Ce pauvre Turc ! Quel dommage ! Il y a bien des amis qui ne le valaient pas ! J'en fais mon compliment aussi à M^{lle} Le Vasseur... » ; à quoi Rousseau répondait : «... Mon pauvre Turc n'était qu'un chien ; mais il m'aimait ; il était sensible, désintéressé, d'un bon naturel. Hélas ! comme vous le dites, combien de prétendus amis ne le valaient pas !... »

Cependant, comme il lui échappait en sa compagnie des propos malencontreux dont elle pouvait prendre quelque ombrage, Rousseau, toujours torturé par les souvenirs de ses conversations et des « lourdises » qu'il y laissait tomber, et ce fut une des plaies de sa vie d'homme timide, s'imaginait, très probablement à tort, qu'elle se refroidissait à son égard. Elle n'avait pas paru prendre autant de plaisir à la lecture de l'*Émile* qu'à celle de *Julie*, ce qui, de la part d'une dame, est bien naturel ; qui sait si elle n'avait pas été blessée de l'addition à *Julie* des aventures de Milord Édouard où elle avait pu voir une ou plusieurs allusions

aux aventures de sa jeunesse ? En proie à ces pensées sombres ou simplement au besoin qu'ont souvent les neurasthéniques de se plaindre pour être consolés et de dire : « Vous ne m'aimez pas » pour se faire dire : « Je vous aime », il lui écrivait à une date qu'il ne se rappelle pas mais au mois d'octobre [1760] au plus tard : « Que vos bontés sont cruelles ! Pourquoi troubler la paix d'un solitaire qui renonçait aux plaisirs de la vie pour n'en plus sentir les ennuis ? J'ai passé mes jours à chercher en vain des attachements solides. Je n'en ai pu former dans les conditions auxquelles je pouvais atteindre ; est-ce dans la vôtre que j'en dois chercher ? L'ambition ni l'intérêt ne me tentent pas ; je suis peu vain, peu craintif ; je puis résister à tout hors aux caresses. Pourquoi m'attaquez-vous tous deux par un faible qu'il faut vaincre, puisque, dans la distance qui nous sépare, les épanchements des cœurs sensibles ne doivent pas rapprocher le mien de vous ? La reconnaissance suffira-t-elle pour un cœur qui ne connaît pas deux manières de se donner et ne se sent capable que d'amitié ? D'amitié, Madame la Maréchale ! Ah ! voilà mon malheur ! Il est beau à vous, Monsieur le Maréchal, d'employer ce terme ; mais je suis insensé de vous prendre au mot. Vous vous jouez ; moi je m'attache et la fin du jeu me procure de nou-

veaux regrets. Que je hais tous vos titres et que je vous plains de les porter ! Vous me semblez si digne de goûter les charmes de la vie privée ! Que n'habitez-vous Clarens ! J'irais y chercher le bonheur de ma vie ; mais le château de Montmorency ; mais l'hôtel du Luxembourg ! Est-ce là qu'on doit voir Jean-Jacques ? Est-ce là qu'un ami de l'égalité doit porter les affections d'un cœur sensible, qui, payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne, croit rendre autant qu'il reçoit ? Vous êtes bonne et sensible aussi, je le sais, je l'ai vu, j'ai regret de n'avoir pu plus tôt le croire ; mais dans le rang où vous êtes dans votre manière de vivre, rien ne peut faire une impression durable, et tant d'objets nouveaux s'effacent si bien les uns les autres que rien ne demeure. Vous m'oublierez, Madame, après m'avoir mis hors d'état de vous imiter. Vous aurez beaucoup fait pour me rendre malheureux et pour être inexcusable. »

Il ne semble pas que M. de Luxembourg ait songé, longtemps du moins, à se démettre de toutes ses fonctions et de tous ses titres et à donner ses châteaux et ses terres au trésor public pour permettre à Rousseau de l'aimer sans gêne ; et quant à M^{me} de Luxembourg, je ne puis pas démêler quelle lettre d'elle, parmi celles que nous possédons, répond à celle de Rousseau que

nous venons de transcrire. Il n'en est pas avec M^{me} de Luxembourg comme avec M^{me} de Verdelin. Celle-ci, même quand les dates manquent, répond si précisément à chaque paragraphe de la lettre de son correspondant, qu'on peut classer les siennes avec une quasi certitude. M^{me} de Luxembourg répond toujours par des effusions indéterminées et elle ressemble assez bien d'avance à M. Hume qui, Rousseau l'accusant de le vouloir assassiner, lui donne de petits coups de main sur le dos en lui disant : « Eh ! là ! là ! mon bon Monsieur ! » Et c'est ainsi que nous ne savons point du tout ce que M^{me} de Luxembourg a répondu à la nuit d'octobre de Rousseau. On voit qu'elle l'embrasse en novembre, qu'elle l'embrasse en janvier et qu'à cette date elle lui reproche d'avoir écrit qu'il a moins de réserve avec M. de Luxembourg qu'avec elle : « Eh ! Monsieur, à mon âge on n'a plus de sexe ; il ne me reste qu'un cœur qui ne vieillit point pour vous et que vous trouverez toujours bien tendre. » Elle ajoutait, ce qui peut se rapporter à la nuit d'octobre, quoique d'un peu loin, ou ce qui se rapporte à quelque répétition plus récente de cette élégie : « Venez à l'hôtel du Luxembourg... Vous me faites trembler ; mais ne défendez pas les désirs... »

La *Nouvelle Héloïse* paraît. Rousseau se croyait

en froid avec M^{me} de Boufflers et hésite à lui envoyer son ouvrage. M^{me} de Luxembourg l'assure que M^{me} de Boufflers n'a point changé pour lui, qu'à peine peut-être a-t-elle été un peu froissée que Jean-Jacques Rousseau n'ait point voulu accepter du gibier de la chasse du prince de Conti et qu'elle *n'imaginera rien qui puisse la fâcher de la part de Rousseau*. Et cela veut dire que Rousseau ayant écrit dans *Julie* que la fille d'un charbonnier était plus estimable que la maîtresse d'un prince, il avait manifesté la crainte que M^{me} de Boufflers ne prît cela pour elle. Deux lettres qui ont dû se croiser à très peu près (milieu de février) parlent de la visite de M^{me} de Boufflers à Rousseau que M^{me} de Luxembourg donne à Rousseau comme ayant été faite et que Rousseau annonce comme faite en effet. M^{me} de Luxembourg dit encore tout le bonheur que la *Nouvelle Héloïse* lui a donné : « Votre *Julie* est le plus beau livre qu'il y ait au monde. Il n'y a qu'une âme comme la vôtre qui puisse l'avoir fait. Tout ce qui se peut imaginer de beau, de grand, de toutes les manières du monde, s'y trouve, et les gens qui l'aiment, ce qui est un grand nombre, le relisent tout de suite. Il y a les plus beaux détails. Je ne suis pas de votre avis ; j'aime bien mieux la grande préface que la petite ; la grande dit les mêmes

choses, mais comme c'est plus détaillé, cela révolte moins. » [Elle a tout à fait raison.] — En juin 1761, M^{me} de Luxembourg a lu les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* et en manifeste sa colère à Rousseau : « Il y a un faquin de marquis de Ximenès qui est aux *Délices*, chez M. de Voltaire, et qui lui écrit quatre lettres contre la *Julie*, qui sont bêtes, méchantes, impertinentes. Est-il possible qu'avec l'esprit de Voltaire il entre dans son âme une basse jalousie ? Cependant il faut être persuadé qu'il sent qu'il ne serait pas capable d'avoir écrit un livre comme le vôtre. Nous ne voyons point dans ses ouvrages l'élévation et la force de génie qui est répandue dans cette charmante *Julie*. Adieu, le plus aimable de tous les hommes et le plus aimé. »

C'est en juin 1761 que M^{me} de Luxembourg confessa Rousseau sur l'abandonnement de ses enfants. Je dis « confessa Rousseau », parce que je ne crois pas à une confession spontanée de la part de celui-ci. Ainsi qu'il l'a dit lui-même, la chose était connue, parce que M^{me} Le Vasseur l'avait dit aux anciens amis de Rousseau, Grimm, Diderot, d'Holbach, et l'on pense si, connue de ceux-ci, elle était restée secrète. M^{me} de Luxembourg avait donc fini par en être instruite, avait demandé à Rousseau s'il était vrai, et il lui avait répondu : « Oui », et il lui présentait son apo-

logie sur ce point par lettre du 12 juin 1761, comme il l'avait présentée dix ans auparavant à M^{me} de Francueil, mais sur un ton tout à fait différent et avec humilité et non plus avec arrogance. M^{me} de Luxembourg se mit en tête de trouver au moins le premier enfant qui avait été mis aux Enfants trouvés avec un signe de reconnaissance. Elle fait allusion à son enquête dans sa lettre d'août 1761 : « ... l'affaire de ces lettres initiales est la plus difficile du monde. L'homme [La Roche, intendant homme de confiance de M. de Luxembourg] qui se mêle de cette recherche-là] est difficile est fâcheux : il ne veut point d'argent et par conséquent on le peut bien moins presser. Il demande plusieurs mois, parce que les renseignements sont fort peu certains et qu'il faut qu'il feuillette au moins six mois de registres... »

Rousseau, on le voit par la lettre suivante, ne tenait qu'à ceci qu'on ne retrouvât pas l'enfant. Il pressa M^{me} de Luxembourg de ne pas stimuler le zèle déjà nonchalant de M. La Roche : « Je vois avec peine, Madame la Maréchale, combien vous vous en donnez pour réparer mes fautes ; mais je sens qu'il est trop tard et que mes mesures ont été mal prises. Il est juste que je porte la peine de ma négligence, et *le succès même de vos recherches ne pourrait plus me donner une sa-*

tisfaction pure et sans inquiétude ; il est trop tard ; il est trop tard ; ne vous opposez point à l'effet de vos premiers soins ; mais *je vous supplie de ne point y en donner davantage*. J'ai reçu dans cette occasion la preuve la plus claire et la plus touchante de votre amitié : ce précieux souvenir me tiendra lieu de tout *et mon cœur est trop plein de vous pour sentir le vide de ce qui me manque*. Dans l'état où je suis, cette recherche m'intéressait encore plus pour autrui que pour moi, et *vu le caractère trop facile à subjuguier de la personne en question, il n'est pas sûr que ce qu'elle eût déjà trouvé tout formé, soit en bien, soit en mal* [le fils de Rousseau avait ou aurait eu alors 14 ans], ne fût pas devenu pour elle un présent funeste. Il eût été bien cruel pour moi de la laisser victime d'un bourreau. »

M^{me} de Luxembourg semble n'avoir pas insisté. Le 1^{er} septembre Rousseau, en réponse à une lettre de M^{me} de Luxembourg qu'évidemment nous n'avons plus (1), écrivait : « Il est vrai, Madame la Maréchale, que j'avais besoin de votre

(1) A moins que la lettre datée du 1^{er} septembre dans l'édition Petitain ne soit une réponse à la lettre de M^{me} de Luxembourg datée novembre 1761 dans *Jean-Jacques Rousseau, ses amis et ses ennemis* de Streckeisen-Moultou, car celle-ci se termine bien par « ... Mon cœur qui n'a pas tant d'esprit que vous, mais qui est bien plus tendre. »

dernière lettre pour me tranquilliser, d'autant plus que, par une fatalité qui me poursuit en toutes choses, celle de M. le Maréchal, qui aurait fait le même effet [pas très poli], s'est égarée en route et ne m'est parvenue que depuis quelques jours. Depuis que vous avez daigné me rassurer, je n'ai plus besoin de réponse ; je saurai des nouvelles de votre santé ; et d'ailleurs, puisque vos bontés pour moi sont toujours les mêmes, il ne me faut plus de nouvelles sur ces points-là. J'ai pourtant un peu votre dernier mot sur le cœur ; vous me reprochez de l'avoir moins tendre que vous. Madame la Maréchale, à cela je n'ai qu'un mot à dire : à Dieu ne plaise que je vous cause jamais le quart des inquiétudes et des peines que vous m'avez fait souffrir depuis deux mois. »

A ces aménités M^{me} de Luxembourg répondait : « Oui, Monsieur, j'ose le dire, mon cœur est digne du vôtre. Il n'y a point de sentiment tendre qu'il ne sente pour vous. Il est impossible d'être plus affligé que je le suis de notre séparation. Je voudrais passer ma vie avec vous ; vous ne nous en trouvez pas digne. Je connais votre supériorité, je la respecte et je l'aime. Il faudrait être Julie pour habiter Clarens. Je sais bien que l'hôtel de Luxembourg ne lui ressemble pas ; aussi je ne vous

dis pas qu'il y a un petit appartement qui serait trop heureux de vous recevoir. Vous le savez ; cela suffit ; jamais vous ne serez importuné de mes demandes. Vous ne défendez pas les désirs, heureusement : j'aurais bien de la peine à vous obéir. J'ai été à Versailles ; c'est ce qui m'a empêchée de vous faire réponse plus tôt. Adieu, Monsieur ; il n'y a plus de moment dans ma vie où je ne vous regrette, ne vous désire et ne vous aime. » C'est presque le mot de M^{lle} de Lespinase : « De tous les moments de ma vie. Je souffre, je vous aime et je vous attends. »

Il arrivait pourtant quelquefois à Rousseau d'être aimable, comme dans sa lettre du 18 octobre : «... Tous les tracas du monde ne justifieraient pas mon silence et ne m'auraient pas empêché d'écrire à M. le Maréchal et à vous. Mon excuse est d'une autre espèce et plus propre à me faire trouver grâce auprès de vous. Dans le commencement de mes attachements j'écris fréquemment pour les serrer, pour établir la confiance ; quand elle est acquise je n'écris plus que pour le besoin ; il me semble qu'alors on s'entend assez sans se rien dire. Si vous trouvez cette raison valable, Madame la Maréchale, comme vous me le ferez connaître, c'est en vous faisant pour répondre la même

règle que je me fais pour écrire. Quand un honnête homme indifférent a l'honneur d'écrire à M^{me} de Luxembourg, sa politesse peut lui faire un devoir de répondre ; mais quand elle ne répondra pas exactement à celui qu'elle honore d'une estime particulière, ce silence ne sera pas équivoque et vaudra bien une lettre. Je n'aime pas tout ce qui se fait par règle, si ce n'est n'en point avoir d'autres que son cœur, et je suis bien sûr que, sans me dicter de fréquentes lettres, le mien ne se taira jamais pour vous... » — A quoi, ravie, la maréchale répondait : « Il n'y a rien de si charmant que votre lettre. Nous ressentons tous les jours avec délices le prix d'une amitié si rare que la vôtre et je vous aime avec toute la tendresse que vous méritez. Il n'y a pas de cœur plus tendre que le mien. » — M. de Luxembourg n'ayant pas, souvent, le temps d'écrire, et M^{me} de Luxembourg, ce qui se voit par la brièveté de ses lettres, excepté quand elles traitent d'affaires, aimant peu à écrire, ils étaient tous les trois convenus de s'envoyer des feuilles de papier blanc qui signifieraient « je me porte bien », et sur cette convention Rousseau badine fort agréablement : «... Au moyen de la correspondance nouvellement établie, j'espère que vous me dispenserez plus libérale-

ment des grâces qui me sont chères ; il ne vous en coûtera qu'une feuille de papier et une adresse de votre main ; car il me faut, s'il vous plaît, quelques mots que vous ayez tracés et qui me donnent la confiance de supposer dans la lettre tous ceux qui n'y seront point, mais que vos bontés pour moi et mon attachement pour vous m'y feront supposer. Nous gagnerons tous deux à cet arrangement, Madame la Maréchale ; vous aurez de moins la peine d'écrire et moi j'aurai le plaisir de lire des lettres moins agréables peut-être que celles que vous auriez écrites, mais en revanche aussi tendres qu'il me plaira. »

Quelquefois un nouvel orage. Une lettre non datée de Rousseau indique que M^{me} de Luxembourg s'est fâchée ou que Rousseau croit qu'elle s'est fâchée : « Bon Dieu ! Madame, quelle lettre ! Quel style ! Est-ce bien à moi que vous écrivez ? Est-ce une plaisanterie et vous moquez-vous de mes frayeurs ? J'aurais ce soupçon, peut-être, s'il ne faisait que m'humilier ; mais il vous outrage et je l'étouffe... Mais quoi ? toujours des torts ? Vous m'en reprochez d'autres au sujet du livre [??]. Qu'ai-je donc fait que vous m'affligez ! Oui, Madame la Maréchale, si je vous ai promis quelque chose que j'ai oublié, il

faut que je sois un monstre : je ne sens pas en moi que je sois fait pour l'être ; en vérité je croyais être en règle. Je vais tout quitter à l'instant pour me remettre à vos copies et je vous promets, et je m'en souviendrai que je ne les suspendrai pas sans votre congé... » Si cette lettre se rapporte au mois d'octobre 1760, comme le veut Petitain (mais l'allusion aux copies la ferait remonter à l'année précédente), on peut la rapprocher de la lettre *au Maréchal* du 3 novembre : «... Je vous avoue que l'invincible silence de M^{me} la Maréchale m'épouvante et me fait craindre d'avoir été trop confiant. Je ne comprends rien à cet effrayant mystère et n'en suis que plus alarmé. De grâce faites cesser un silence aussi cruel. Quelle douleur serait la mienne s'il durait au point de me forcer de l'entendre ! C'est ce que je n'ose même imaginer ! » — Si ces deux lettres sont de la même semaine, il y a eu un discord et qui est d'octobre-novembre 1761. Si la première doit être remontée en 1760, il y en a eu deux. En tout cas celui d'octobre-novembre 1761 se termine au 24 [décembre 1761 par la lettre douloureuse et délicate de Rousseau : « Je sens vivement tous mes torts et je les expie. Oubliez-les, Madame la Maréchale, je vous en conjure. Il est certain que je ne saurais vivre

dans votre disgrâce ; mais si je ne mérite pas que cette considération vous touche, ayez, pour m'en délivrer, moins d'égard à moi qu'à vous, songez que tout ce qui est grand et beau doit plaire à votre bon cœur et qu'il n'y a rien de si beau et de si grand que de faire grâce. Je voulais d'abord supplier M. le Maréchal d'employer son crédit pour obtenir la mienne ; mais j'ai pensé que la voie la plus courte et la plus simple était de recourir directement à vous et qu'il ne fallait point arracher de votre complaisance ce que j'aime mieux devoir à votre seule générosité. Si l'histoire de mes fautes en faisait l'excuse, je reprendrais ici le détail des indices qui m'ont alarmé et que mon imagination troublée a changés en preuves certaines ; mais, Madame la Maréchale, quand je vous aurais montré comme quoi je fus un extravagant, je n'en serais pas plus pardonnable et je ne vous demande pas ma grâce parce qu'elle m'est due, mais parce qu'il est digne de vous de me l'accorder. »

Au commencement de 1762, pleine bonace et effusions charmantes. En mai 1762, *Émile* paraît. M^{me} de Luxembourg est heureuse. Le 8 juin, le prince de Conti avertit M^{me} de Luxembourg que décret de prise de corps est lancé contre Jean-Jacques. Immédiatement, de nuit,

M^{me} de Luxembourg fait porter ce billet à Rousseau : « Je vous envoie la lettre de M. le Prince de Conti. Il me semble que vous n'avez pas un moment à perdre pour apporter [ici, au grand château] tous vos papiers et vous mettre vous-même à couvert de toutes les vexations qu'on veut vous faire quand on a la force en main et que la justice ne l'accompagne pas toujours. Au nom de Dieu, venez ; c'est la plus grande marque d'amitié que vous puissiez me donner. La Roche vous dira mes raisons pour vous envoyer chercher dans la nuit. » — On sait que dans cette nuit tragique, après conseil tenu entre M. de Luxembourg, M^{me} de Luxembourg, M^{me} de Boufflers, il fut décidé que Rousseau devait fuir et qu'il prit le chemin de la Suisse. J'explique ailleurs que M. et M^{me} de Luxembourg durent être effrayés un peu pour eux-mêmes, parce qu'ils avaient très activement collaboré, avec M. de Malesherbes, à la publication *en France* de l'*Émile*.

A partir du séjour de Rousseau en Suisse, il est incontestable que le refroidissement que Rousseau croyait avoir remarqué déjà chez M^{me} de Luxembourg à son égard, tout au moins ne diminua pas. Elle resta la même pour lui ; elle l'aima toujours jusqu'au moment où décidément il ne voulut plus être aimé ; mais

il y eut désormais dans ses sentiments plus de pitié que d'affection proprement dite, et, si je puis ainsi dire, plus de bon cœur que de cœur. Ses premières lettres à Rousseau en Suisse sont très amicales. « Je commence à sentir la douleur de votre absence. Dans les premiers jours j'étais trop en peine pour avoir d'autres sentiments qu'une inquiétude horrible... Enfin vous voilà arrivé ! Il est bien cruel d'être obligé d'en être bien aise. Je ne me peux pas cependant persuader que je ne vous verrai plus... La pauvre M^{lle} Le Vasseur fait pitié ; elle n'aspire qu'au moment de vous aller trouver. Je le souhaite beaucoup pour elle et pour vous ; je voudrais qu'elle y fût déjà... Je vous aimerai toute ma vie ; vous m'aimerez de même, j'en suis sûre ; mais que les absences de Paris étaient longues. Ah ! mon Dieu ! Peut-on penser à celle-ci ? Adieu, mon cher, et très cher ami ; c'est de tout mon cœur que je vous aime. »

En 1764 M. de Luxembourg mourut. Il avait beaucoup écrit, beaucoup plus que M^{me} de Luxembourg, à Rousseau depuis le départ de celui-ci. Mais quand il mourut il avait gardé le silence du côté de la Suisse depuis six ou sept mois. En apprenant sa mort, Rousseau vit là surtout une occasion de rappeler

à M^{me} de Luxembourg ses torts à elle et ceux de son mari, et il lui écrivit ce qui suit : « C'est en vain que je lutte contre moi-même pour vous épargner les importunités d'un malheureux ; la douleur qui me déchire ne connaît plus de discrétion. Ce n'est pas à vous que je m'adresserais, Madame la Maréchale, si je connaissais quelqu'un qui eût été plus cher au digne ami que j'ai perdu. Mais avec qui puis-je mieux déplorer cette perte qu'avec la personne du monde qui la sent le plus ? Et comment ceux qu'il aime peuvent-ils rester divisés ? Leurs cœurs ne devraient-ils pas se réunir pour le pleurer ? Si le vôtre ne vous dit plus rien pour moi, prenez du moins quelque intérêt à mes misères par celui que vous savez qu'il y prenait. Mais c'est trop me flatter sans doute ; il avait cessé d'y en prendre ; à votre exemple il m'avait oublié. Hélas ! qu'ai-je fait ? Quel est mon crime si ce n'est de vous avoir trop aimés l'un et l'autre et de m'être apprêté ainsi les regrets dont je suis consumé ? Jusqu'au dernier instant vous avez joui de sa plus tendre affection ; la mort seule a pu vous l'ôter : mais moi, je vous ai perdus tous deux pleins de vie ; je suis plus à plaindre que vous. »

M^{me} de Luxembourg comprit très bien que, du moment qu'elle avait perdu son mari, c'était à

elle de consoler Rousseau, et elle n'y manqua pas. Elle répondit presque immédiatement : « C'étaient mes larmes que je voulais mêler aux vôtres. J'aurais cru, dans mon malheur, n'avoir d'autre consolation que vous ; au lieu de cela, Monsieur, il faut que je me justifie, et ce qu'il y a de plus affreux et de plus pressant, c'est de justifier M. de Luxembourg qui vous aimait, qui vous estimait et qui ne comptait pas avoir de meilleur ami au monde que vous. Il est vrai qu'il a eu une maladie de quatre mois, mais dans laquelle il n'a pas cru mourir ; cependant elle le mettait presque hors d'état d'écrire. Il me parlait de vous bien souvent ; il me disait que, si vous étiez à Montmorency, vous viendriez vous établir ici [Paris]. C'est vrai que [je] lui ai lu votre dernière lettre et il n'y a sorte de choses tendres et touchantes qu'il ne m'ait dites de vous. Repentez-vous un peu de l'injustice que vous avez faite à sa mémoire. Comme il est mort presque subitement, je vous assure qu'il n'était pas en état de penser à rien les dernières heures de sa vie. Il vous aimait, je vous le répète ; oui, il vous aimait de tout son cœur, et je suis bien sûre que votre éloignement de [ce] pays-ci est une des choses qui lui ont fait le plus de peine et le plus de mal. Il y avait déjà longtemps que sa santé était dérangée. Il tomba malade fort peu de temps après votre départ. Je

ne peux pas entrer dans le détail le plus abominable de sa maladie ; quand vous voudrez, La Roche vous le mandera. Imaginez-vous, Monsieur, que je ne l'ai pas quitté jusqu'à son dernier soupir, et ce que j'aime le mieux c'est d'habiter la chambre où il est mort. Je vous remercie de ce que vous dites de lui dans une lettre qui est imprimée ; c'est en peu de mots et bien touchant. Quant à ma justification, vous ne pouvez pas nier que c'est moi qui vous ai écrit la dernière [d'après les lettres de l'un et de l'autre qui nous sont parvenues, exact] et que vous ne m'avez pas fait réponse. Il est vrai qu'il y a longtemps. En vérité, mon cœur est trop sûr et trop tendre pour que vous n'en soyez pas persuadé. Au nom de Dieu, dans mon terrible malheur, ne m'accablez pas par votre indifférence et soyez sûr que je vous aimerai toujours du plus tendre de mon cœur... »

Rousseau fut touché et répondit avec douceur, protestant qu'il avait écrit le dernier et que la preuve même de son affection pour la maréchale était les déchirements qu'il avait sentis dans la persuasion qu'il avait été oublié d'elle. Elle ne l'oublia point, témoin cette lettre du 27 juin suivant qui n'est pas une réponse, comme M. Streckeisen-Moultou le croit, à la lettre du 7 juin de Rousseau, parce qu'il y est question de

choses dont il n'est pas question dans la lettre de Rousseau du 7 juin ; mais qui doit être une réponse à une lettre de Rousseau adressée, entre le 7 juin et le 17, soit à M^{me} de Luxembourg, soit à M. La Roche : « ... Je vous fais réponse pour ne pas retarder un moment ce que je pense sur ce que vous me mandez. J'ai envie, comme de moi, de parler à M^{me} de Boufflers ; je ne vous commettrai point, n'ayez pas peur ; je vous manderai tout de suite ce qu'elle m'aura dit. J'approuve cette idée de toute mon âme et je serais très aise que vous n'habitassiez plus votre vilain pays qui vous fait certainement très grand mal. Vous avez demandé à La Roche ce qu'on avait fait de votre portrait. Pouvez-vous imaginer qu'un autre que moi s'en soit emparé ? Je vous assure qu'il ne me quittera de ma vie. Je voudrais bien être assez heureuse pour dire de même de l'original, mais les bonheurs ne sont plus faits pour moi. »

Elle ne l'oublia point ; mais il est certain qu'elle le négligea. Très évidemment elle s'occupa très peu de lui pendant ses tribulations d'Angleterre. Quand il fut à Fleury-sous-Meudon, elle lui écrivit un court billet, charmant du reste, pour protester qu'elle est au désespoir de ce que le Prince de Conti ne veut

pas, considérant cela comme dangereux, qu'elle aille l'embrasser. Quand il fut à Trye, c'est Rousseau qui lui écrivit. Il lui manifestait la volonté expresse de quitter le château de Trye et lui demandait de prendre les informations nécessaires pour qu'il pût savoir si, se retirant dans un coin du royaume, il serait ou non inquiété par le gouvernement. Je ne doute point que M^{me} de Luxembourg n'ait répondu ; mais sa lettre n'est pas parvenue jusqu'à nous. — En 1768 ou 1769, rédigeant ses *Confessions*, Rousseau parle de M^{me} de Luxembourg à très peu près comme d'une ennemie, ce qui est naturel, puisqu'à ce moment il se défie de son dernier hôte, M. de Conti, et que M. de Conti c'est M^{me} de Boufflers, et que M^{me} de Boufflers c'est M^{me} de Luxembourg. Il faut dire aussi que quelqu'un, sans animosité, sans doute, mais avec une certaine constance, a entretenu Rousseau dans un certain refroidissement à l'égard de M^{me} de Luxembourg. C'est la très douce M^{me} de Verdelin.

M^{me} de Luxembourg, soit jalousie, soit par antipathie naturelle, n'aimait pas M^{me} de Verdelin, et en vérité la traitait mal. En janvier 1763, M^{me} de Verdelin écrivait à Rousseau : « ... Je vous dirai que j'ai été chercher ici [Paris] M^{me} de Luxembourg, comme elle me l'avait permis. Je ne sais

si elle a démêlé qu'un autre intérêt que l'offre de mon hommage m'attirait chez elle. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en ai pas ouï parler [elle ne m'a ni rendu ma visite, ni écrit], et l'espoir que j'avais de trouver chez elle, souvent, des nouvelles de mon voisin s'est évanoui. Je pourrai très bien y retourner aussitôt que ma pauvre santé sera meilleure. » — De même, 5 septembre 1763: « J'ai été chez la maréchale de Luxembourg ; on m'a bien reçu, mais *on ne m'a pas dit de vos nouvelles*. Je n'y suis plus retournée et *je n'en ai plus ouï parler...* » — De même, en 1763, sans autre indication de date : « Nous avons ici M. et M^{me} de Luxembourg. Je n'ai pas été le voir ; si j'en suis maîtresse je n'irai pas. J'ai passé deux fois cet hiver chez M^{me} la Maréchale sans en entendre parler. M. de Verdelin a été voir le Maréchal ; il [le Maréchal] est venu hier ici ; il n'a pas été question de Madame. J'avais vingt personnes ; il ne m'a pas été difficile de me tirer d'affaire. Je ne suis pas aussi vite quitte avec mon mari qui, depuis quarante ans, s'est habitué à prendre les impertinences des grands pour des distractions. N'est-il pas ridicule de ne m'avoir jamais voulu laisser vivre avec mes parents de cette classe et de vouloir que je rende visite à des gens qui ne me connaissent pas et à qui je ne dois rien. Enfin, s'il s'obstine, j'irai encore

parce que je ne veux pas faire de scène ».

Il y avait évidemment refroidissement entre les Luxembourg et Rousseau à cette époque ; car Rousseau, au 25 décembre 1763, écrivait à M^{me} de Verdelin : « Tout l'Hôtel du Luxembourg garde avec moi le plus morne silence, ce qui, je vous l'avoue, m'étonne et me navre *de la part de M. le maréchal de Luxembourg*. Le 3 septembre 1764, de son côté, M^{me} de Verdelin écrivait à Rousseau : « Je suis arrivée ici le 28 [août]. J'étais le soir à Versailles ; j'y ai ouï dire que la maréchale de Luxembourg était en peine de vous. A mon arrivée à Paris j'ai trouvé M^{me} du Deffand à qui j'ai dit que vous aviez été absent [de Motiers et que par conséquent vous n'aviez pas pu écrire] ; elle se chargea de le dire à la Maréchale, chez qui j'aurais envoyé, *quoique je n'aie pas ouï parler d'elle*. Elle dit qu'elle attend [de vous] une réponse pressée ; elle va venir à Montmorency, où j'irai quand mes affaires seront finies... »

Il y a d'autres textes dans le même sens. M^{me} de Luxembourg n'aimait pas M^{me} de Verdelin et elle ne lui parlait pas de Rousseau. Rousseau n'aimait pas ceux de ses amis qui n'aimaient pas ses amis et il aimait qu'on s'aimât en lui. Cela a pu être pour quelque chose. En revanche, je ne crois point du tout que la lettre de Voltaire à M^{me} de Luxembourg (9 janvier 1765) ait aucu-

nement animé M^{me} de Luxembourg contre Rousseau. Voltaire y disait, avec sa loyauté habituelle, que Rousseau avait attribué à Voltaire le *Sermon des cinquante*, qui, comme tout le monde le savait, était de la Mettrie ; que c'était là une action « coupable » et « lâche » et que Rousseau était un calomniateur et un délateur ; que tout cela venait de ce que Voltaire avait fait jouer la comédie dans les environs de Genève ; que du reste Voltaire avait pris le parti de Rousseau dans les démêlés que Rousseau avait eus avec les Genevois et l'avait vigoureusement défendu ; que [ce qui est peut-être un peu contradictoire] Voltaire « a toujours ignoré ce qui se passe dans cette ville » [de Genève] ; qu'il a été « très fâché que M. le marquis de Ximénès eût tourné Rousseau en ridicule », que M^{me} de Luxembourg doit juger entre la conduite de Rousseau et celle de Voltaire.

Très certainement M^{me} de Luxembourg, dont on a vu ce qu'elle pensait de Voltaire, n'a été qu'indignée de cette lettre. Mais si j'en parle, c'est qu'en la commençant Voltaire demande à M^{me} de Luxembourg « autant de justice qu'elle accorde de protection à M. Rousseau ». Cela est une preuve qu'en 1764, à Paris et à Genève, sources des informations de Voltaire, on savait que M^{me} de Luxembourg [M. de Luxembourg venait de mourir] continuait à couvrir Rousseau,

autant qu'elle le pouvait, de sa protection.

M^{me} de Luxembourg semble avoir oublié complètement Rousseau à partir d'environ 1770. Elle vieillit, vive, toujours plus vive, insatiable de distractions et de brillants commerces, faisant dire à M^{me} du Deffand, qui, à la vérité, est une des pires langues du siècle : « La maréchale de Luxembourg ne sait que devenir. Elle court de prince en prince. Je suis médiocrement bien avec elle ; elle voudrait être importante, sentencieuse, épigrammatique et elle n'est qu'ennuyeuse... M^{me} de Luxembourg est venue me rendre visite aujourd'hui. Il y avait plusieurs jours que je ne l'avais vue. Elle court les spectacles, elle se dévoue aux princes ; elle ne pouvait venir chez moi l'après-dîner parce qu'à quatre heures elle devait aller chez M^{me} la duchesse de Bourbon dans la petite maison du duc de Chartres. Ne trouvez-vous pas cela admirable ? On peut dire : « C'est une belle jeunesse. »

Du reste, extrêmement considérée, elle était devenue, vieille femme, l'oracle même des bien-séances, du bon ton et du bon goût, comme aussi du vieil esprit français tel qu'il fallait l'avoir. C'est elle qui, au Dauphin la persiflant un peu sur l'orgueil qu'elle avait de ses aïeux et lui demandant si elle connaissait tous les exploits des Montmorency, répondit : « Monsieur, je sais l'his-

toire de France » ; c'est elle qui avisant un livre de dévotion qui était un peu ridicule, à M^{me} de Genlis disant que sans doute Dieu s'attachait plutôt à l'intention qu'aux paroles, répondit : « Ne croyez pas cela, mon enfant, ne croyez pas cela », retrouvant ainsi et retournant pour ainsi parler le mot de M^{me} de Sévigné : « Comment peut-on aimer Dieu quand on n'en entend pas bien parler ? » et supposant que *Dieu lui-même* ne peut pas aimer ceux qui parlent de lui sottement. C'est elle qui parlant, à souper, et M. l'abbé de Périgord, alors tout jeune, faisant une exclamation, lui demanda : « Monsieur l'abbé, pourquoi faites-vous *Ah !* — Je n'ai pas fait *Ah !* Madame, j'ai fait *Oh !* » La Maréchale marqua aussitôt qu'elle voyait à qui elle avait affaire. Elle était la finesse même du bon ton.

Aima-t-elle Rousseau ? Je le crois fort. Mais on n'est pas sûr. Comme elle était femme à courir les princes du sang, elle l'était aussi à courir les princes de l'esprit. On s'est étonné qu'elle embrassât dans ses lettres et aussi de fait, sans doute, M^{lle} Le Vasseur. C'est ne pas comprendre l'ancien régime. Une duchesse n'embrassera jamais une bourgeoise ; mais elle embrassera très bien une grisette. Est-ce que cela compte ? — Elle mourut en 1787, âgée, juste, de quatre-vingts ans.

XI

MADAME DE CRÉQUI.

Renée-Caroline de Froullay était née en 1714 au château de Menfloux, dans le Maine. Elle était fille d'un lieutenant général des armées du roi. Elle se maria en 1737 avec le marquis de Créqui. Il la laissa veuve en 1741. Elle se consacra à l'éducation de son fils qui devait lui en être peu reconnaissant et ne pas lui faire un très grand honneur. C'était une parfaite honnête femme. Elle n'avait jamais eu de jeunesse et n'eut jamais à se repentir d'avoir été jeune. Elle fut toujours très pieuse, et d'assez bonne heure, devint même dévote. Elle n'en avait pas moins un très grand goût pour la littérature et les littérateurs. Elle avait un esprit de psychologue, de moraliste et de critique extrêmement fin et aiguë. Senac de Meilhan, qui l'aima singulièrement, fait ce portrait d'elle (dans sa vieillesse) : « La jeunesse d'Arsène n'a point été troublée par les passions ; c'est dans le temps des erreurs et de la dissipation qu'elle a cultivé son esprit et exercé son courage par les privations et sa patience par

les contrariétés. L'amour n'a jamais seulement effleuré son âme ; l'amitié suffit à sa sensibilité... Les nouveaux systèmes, les engouements publics ne fixent son attention que par le ridicule qu'ils lui présentent. Son goût en littérature, en ouvrages d'agrément, est juste ; son jugement sur les ouvrages sérieux est solide ; son esprit a de l'étendue et de la sagacité ; il voit promptement et loin. Si l'on croyait à la métempsychose, on penserait que l'esprit de Montaigne est venu animer Arsène. »

C'est aller un peu promptement et un peu loin ; mais il y a du vrai. Elle disait : « Il y a trois personnages qui raisonnent bien différemment : l'homme du monde, le philosophe et le chrétien ; le premier croit que *ceci dure*, le second que c'est quelque chose, mais qui passe ; et le chrétien le voit comme quelque chose déjà passé. » Ses penchans étaient un peu misanthropiques : « Je voudrais trouver quelqu'un qui calculât la vie et qui en fit le cas qu'elle mérite » ; et encore : « J'ai eu une destinée singulière ; j'ai voulu être lettrée et les lettrés m'ont paru ignorants [tout comme à Socrate], femme du monde, et outre la bêtise des gens du monde, c'est *qu'ils ne savent pas vivre*. Enfin je ne trouve pas qu'on puisse subsister avec les hommes habituellement. »

Elle vécut très longtemps, comme il arrive souvent à ceux qui n'y tiennent pas du tout. En 1793 elle avait très près de quatre-vingts ans, et comme elle faisait, paraît-il, courir des dangers à l'Etat, elle fut mise en arrestation et internée au couvent des Oiseaux. Il faut accorder que cela ne la changeait pas beaucoup ; car elle avait vécu pensionnaire au couvent les trois quarts de sa vie. Elle fut mise en liberté après le 9 Thermidor. Elle vécut encore jusqu'en 1803. Elle était presque nonagénaire. Je crois qu'on n'a point de portrait d'elle. Elle dit elle-même qu'elle avait toujours été laide. Quand il s'agit d'une femme d'esprit, cela n'a aucune importance. Elle *rechercha* Rousseau de très bonne heure. Dès 1751, on voit que M^{me} de Créqui est en relations étroites avec lui, puisqu'elle le prie à souper et qu'il lui écrit : « Je me flattais, Madame, d'avoir une âme à l'épreuve des louanges ; la lettre dont vous m'avez honoré m'apprend à compter moins sur moi-même, et s'il faut que je vous voie, voilà d'autres raisons d'y compter beaucoup moins encore. J'obéirai toutefois ; car c'est à vous qu'il appartient d'appriivoiser les monstres. Je me rendrai donc à vos ordres, Madame, le jour qu'il vous plaira de me prescrire. Je sais que M. d'Alembert a l'honneur de vous faire sa cour ; sa présence ne me chassera point ; mais ne trouvez

pas mauvais, je vous prie, que tout autre tiers me fasse disparaître. »

Tout le long de l'année qui suit, les billets de Rousseau nous indiquent que M^{me} de Créqui invitait souvent Rousseau, qu'il manquait souvent aux engagements qu'il prenait avec elle ; qu'ils étaient très bons amis ; que M^{me} de Créqui s'intéressait à tout ce que faisait Rousseau et qu'il lui montrait à peu près tout ce qu'il faisait. Quelquefois M^{me} de Créqui voulait voir Rousseau chez lui. Déjà il n'aimait pas du tout cela et il lui écrivait : « Ce n'est pas sérieusement sans doute que vous parlez de venir dans mon galetas ; non que je ne vous croie assez de philosophie pour me faire cet honneur ; mais parce que, n'en ayant pas assez moi-même pour vous y recevoir sans quelque embarras, je ne vous suppose pas la malice d'en vouloir jouir. » Elle lui faisait faire je ne sais quelles copies et le payait très exactement et sans doute voulait le payer plus qu'il ne voulait ; c'est ce qui me semble ressortir du joli billet suivant : « J'ai travaillé huit jours, Madame, c'est-à-dire huit matinées. Pour vivre, il faut que je gagne quarante sous par jour : ce sont donc seize francs qui me sont dûs et dont je prie votre exactitude de retarder le paiement jusqu'à mon retour de la campagne... A mon retour, j'aurai l'honneur de vous voir ; *le copiste* recevra son

paiement ; *Jean-Jacques* recevra, puisqu'il le faut, les compliments que vous lui destinez... » Et cela se terminait (ce semble) par un dîner que Rousseau acceptait, mais à la condition que son hôtesse, dînant avec lui, « voulût bien se passer d'un troisième. » Il paraît qu'en 1755, lorsque Rousseau publia son discours sur l'inégalité, le bruit courut que Rousseau allait être arrêté. Il n'y avait aucune vraisemblance à ce que cela pût être, puisqu'il n'y avait aucune justice à ce que cela fût. Mais ce raisonnement si naturel ne fut sans doute pas celui de M^{me} de Créqui, puisqu'elle s' alarma, et écrivit à Rousseau « qu'il n'était pas question du bien ou du mal qu'on fait, mais seulement des amis ou des ennemis qu'on a ». A cette femme, dont le scepticisme me révolte, Rousseau répondit qu'il ne voyait pas qu'il y eût quelque loi que ce fût contre lui et que du reste il ne croyait pas avoir d'ennemis. Il faut croire qu'il n'en avait pas encore ou qu'il en avait de peu puissants, car l'équité fut observée à son égard.

Il semble que pendant le séjour à l'Hermitage, soit que Rousseau fût très occupé, comme on sait qu'il le fut, soit que de son côté M^{me} de Créqui négligeât un homme qui était absorbé par d'autres soins que ceux qu'elle pouvait attendre de lui, les relations, même épistolaires,

entre Rousseau et M^{me} de Créqui, aient cessé. Mais au 13 octobre 1758, Rousseau a certainement reçu une lettre d'elle, car il lui écrit : « Quoi ! Madame, vous pouviez me soupçonner d'avoir perdu le souvenir de vos bontés ! C'était ne rendre justice ni à vous ni à moi... Je comprends, d'après le commencement de votre lettre, que vous voilà tout à fait dans la dévotion. Je ne sais s'il faut vous en féliciter ou vous en plaindre : la dévotion est un état très doux ; mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'âme assez tendre pour être dévote avec extase et vous devez vous ennuyer durant l'oraison. *Pour moi, j'aimerais encore mieux être dévot que philosophe ; mais je m'en tiens à croire en Dieu et à trouver dans l'espoir d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci.* [1758. Toute la philosophie de Rousseau. Il n'en a pas changé pendant les vingt ans qu'il lui restait à vivre ici-bas.]

De quelles amitiés trahies lui avait parlé M^{me} de Créqui, je ne puis le savoir ; mais, à ce qu'elle lui avait dit, trouvant des analogies sans doute inattendues entre son sort à elle et sa destinée à lui, il poursuivait ainsi : « Il est vrai, Madame, que l'amitié me fait payer chèrement ses charmes, *et je vois que vous n'en avez pas eu meilleur marché.* Ne nous plaignons en cela que

de nous-mêmes. Nous sommes justement punis des attachements exclusifs qui nous rendent aveugles, injustes et *bornant l'univers pour nous aux personnes que nous aimons*. Toutes les préférences de l'amitié sont des vols faits au genre humain, à la patrie. Les hommes sont tous nos frères, ils doivent tous être nos amis [et il est incontestable qu'il va au moins s'efforcer de vivre désormais selon cette maxime. Les déceptions de l'amitié ou de l'amour ont cela de mauvais qu'elles nous renfoncent en nous, ou cela de bon qu'elles nous rendent à tous]. Je conçois les inquiétudes que vous donne le dangereux métier de Monsieur votre fils [il était officier] et tout ce que votre tendresse vous porte à faire pour lui donner un état digne de son nom; mais j'espère que vous ne vous serez pas ruinée pour le faire tuer. Au contraire, vous le verrez vivre, prospérer, honorer vos soins et vous payer au centuple de tous les soins qu'il vous a coûtés. Voilà ce que son âge, le vôtre et l'éducation qu'il a reçue de vous doivent vous faire attendre le plus naturellement. Au reste, pardonnez si je ne puis voir les périls qui vous effraient du même œil que les voit sa mère. *Eh ! Madame, est-ce un si grand mal de mourir ?...* Plus je reste enfermé dans ma solitude, moins je suis tenté de l'interrompre par un voyage à Paris ; cependant je

n'ai pas pris là-dessus de résolution. Quand le désir m'en viendra, je serai prompt à le satisfaire ; mais il n'est point encore venu. Tout ce que je puis vous dire sur l'avenir, c'est que, si jamais je fais ce voyage, ce ne sera point sans me présenter chez vous, et que *dans mon système actuel, j'aurai peut-être quelques reproches à me faire du motif qui m'y conduira.* » — Mon Dieu, que cet homme est spirituel quand il est intelligent et qu'il est délicieux quand il est aimable !

A partir de 1759, nous avons les lettres (ou quelques lettres) de M^{me} de Créqui à Rousseau. Au premier janvier elle lui envoya de ses nouvelles, des vœux et quatre poulardes. Que voulez-vous ? Comme dit Sainte-Beuve, elle était du Maine. Sa lettre est charmante : « Je commencerais très mal l'année, Monsieur, si je ne m'informais de vos nouvelles. Je ne vous dirai pas que je vous souhaite du bonheur ; il n'y en a point dans ce monde ; je me borne à vous assurer que, de toutes les consolations dont je suis susceptible, aucune n'approche du plaisir que j'ai à penser que j'existe dans votre souvenir et que vous avez encore un peu d'amitié pour un être infirme et inutile. Je vous envoie quatre poulardes du Mans ; j'ai appris que vous étiez enrhumé et je crois que c'est un régime fort sain que celui que je vous propose [proverbe

populaire français : il faut nourrir le rhume]. Je ne vous dirai point de nouvelles, sinon que mon peste d'enfant (*sic*) est à la chienne d'armée de Soubise. Si j'étais telle que je voudrais être, je bénirais Dieu de permettre que je sois ruinée en me désespérant... Votre ouvrage [la *Lettre à M. d'Alémbert*] a eu un plein succès. M. de Marmontel vous réfute en ne vous répondant point. Les femmes sont un peu furieuses. Laissez dire tous ces oisons-là et pensez que jamais vous ne donnez quatre lignes sans qu'elles fassent sensation. « J'en connais de plus misérables. » Depuis huit jours j'ai des maux de toutes les espèces... S'il en est ainsi de vous, mettez sur une carte : « *J'ai reçu l'envoi de la Créqui* », et puis vous me ferez réponse quand vous pourrez ou vous ne me la ferez pas ; car, pourvu que vous ayez un peu d'amitié pour moi, c'est tout ce qu'il me faut ; mais il est d'un bon cœur de ne me point prendre au mot. Adieu, Monsieur. » — Rousseau ne fut pas très content de l'envoi des poulardes ; mais il fut ravi du billet, recommanda à M^{me} de Créqui de ne pas contribuer à ce luxe des officiers français et à ces ridicules équipages qui font battre nos armées et mépriser nos officiers ; et, ce qui est singulièrement honorable pour M^{me} de Créqui et dut lui faire un plaisir sensible, lui demanda des conseils en vue de l'*Émile* : « A

propos de l'éducation, j'aurais quelques idées sur ce sujet que je serais bien tenté de jeter sur le papier si j'avais un peu d'aide. Vous êtes mère, Madame, et philosophe, quoique dévote ; vous avez élevé un fils, il n'en fallait pas tant pour faire penser. Si vous vouliez jeter sur le papier, à vos moments perdus, quelques réflexions sur cette matière et me les communiquer, vous seriez bien payée de votre peine si elles m'aidaient à faire un ouvrage utile, et c'est à de tels dons que je serais vraiment sensible. Bien entendu pourtant que je ne m'approprierais que ce que vous me feriez penser et non pas ce que vous auriez pensé vous-même... »

M^{me} de Créqui se récusa. Elle déclara que dans l'état où elle était elle était incapable de penser : « ... Je suis donc nulle et incapable de la moindre idée ; ainsi je ferais des efforts vains sur la matière de l'éducation qu'à tous égards vous êtes si propre à traiter [ironie involontaire]. J'ai suivi les routes battues sans les croire bien bonnes ; mais je n'ai pas pu faire voyager mon fils dans des pays inaccessibles. Tout ce que je vous puis dire, c'est que la bonne éducation, comme je l'entends, est impossible tant que les hommes n'auront nulle idée juste du grand et du petit, que les campagnes, les provinces, la capitale sont infectées sur ce point essentiel et

que de là les têtes naissantes sont abreuvées de faussetés sur leurs entours, parents, amis, domestiques. [S'il y a *par* et non *sur*, l'idée essentielle de l'*Emile* est là : soustraire l'enfant à l'éducation des parents ; et M^{me} de Créqui a collaboré à l'*Emile*; or il y a *sur*, mais, d'après le contexte, je crois bien que M^{me} de Créqui a pensé *par*, *sur* ne donnant guère de sens]. Si une mère dit : « Mais, mon fils, la grandeur consiste-t-elle à dépenser en ostentation, à faire mille bassesses pour obtenir des grâces qui ne firent jamais le bonheur, à ne jamais payer ses dettes et à se ruiner en folies ? » on vous répond que tout le monde est de même, on vous cite celui-là, que vous méprisez, l'autre qui est un fat, le troisième un sot ; vous communiquez vos lumières, il en résulte des rapports et point de conversion. Les amis nous servent de censeurs et le plus court parti est celui du silence ; j'y suis vouée et je m'y voue de plus en plus. Ne trouvant à personne la tête sur les épaules, je la crois sous les talons... »

M^{me} de Créqui ayant perdu un ami, le chevalier d'Aydie, Rousseau lui donna cette consolation un peu dure : « Eh ! Madame, c'est une perte bien plus cruelle d'avoir à pleurer son ami vivant. » — Ma foi, non, répondit M^{me} de Créqui avec son beau bon sens français : « j'aime mieux

un outrage qu'un malheur et je désire plutôt l'infidélité que la mort. »

Puis, Rousseau lui ayant envoyé la *Nouvelle Héloïse*, en bonne dévote elle lui demande ce qu'elle en peut lire : « Je ne me suis permis que la préface et une lettre au hasard où il est question d'une *joue* qui est vraiment brûlante ; or je vous dis que je ne me permettrai point ces passe-temps, malgré mon âge et ma caducité. Mais il est impossible que Jean-Jacques ait écrit six volumes qui ne tiendraient [qui ne ressortiraient] qu'à l'érudition du coucher ; sûrement il y a de bonnes choses, des mœurs, des caractères. Fixez-moi donc ma portion ; car dans tout ce que vous écrirez il y aura des choses profitables... »

Elle accompagnait cette lettre d'un petit présent, je ne sais lequel. Rousseau se fâcha, déclarant qu'il ne vendait pas ses livres. Pour ce qui était de la portion à prescrire, il répondait bonnement que M^{me} de Créqui n'avait qu'à lire, surtout la seconde partie, en suspendant sa lecture quand elle la scandaliserait. Il ajoutait que son livre serait très attaqué par les philosophes, parce qu'il était religieux, et par les dévots, parce qu'il n'était pas intolérant. M^{me} de Créqui lui répondit qu'un souvenir amical n'a jamais été un paiement ; puis, sur les philosophes et le monde litté-

raire en général : « J'ai perdu successivement tout ce que je voyais de gens de lettres ; je n'ai pas à me reprocher d'avoir manqué à aucun. Il m'est revenu, sans le chercher, qu'ils n'étaient pas bien les uns avec les autres ; ce serait un petit malheur s'ils étaient bien avec eux-mêmes ; mais je les en défie et j'en sais bien la raison. Les académiciens meurent beaucoup, et malgré cette peste l'abbé Trublet est sans place ; il me vient voir quatre fois par an et me convainc de ma bêtise, car il est si instruit, si savant et si disert, qu'en vérité c'est perdre le temps que de le passer avec moi. Ce Marmontel est sur les rangs pour l'Académie. J'avoue (1) qu'il faut être un sot pour s'être fâché de votre adresse ; mais c'est qu'il l'est avec tout son bel esprit. Je crois qu'il est plus fâché de la supériorité du vôtre que de toute autre chose ; c'est un crime impardonnable aux yeux de ces messieurs-là. »

Sur la *Nouvelle Héloïse*, l'ayant enfin lue et je crois bien tout entière, elle lui écrit un peu plus tard : « J'ai lu beaucoup des trois volumes et la mort de votre héroïne qui fend le cœur et qui

(1) On sait que Rousseau lui ayant envoyé sa *Lettre à d'Alembert* avec ce mot : « A Monsieur Marmontel et non au directeur du *Mercure* », voulant dire qu'il l'adressait à M. Marmontel et qu'il ne sollicitait pas un article, Marmontel prit ce compliment pour une injure.

me paraît mourir en sainte, comme on dit, après avoir assez mal employé sa première jeunesse. Beaucoup de gens l'imitent dans le vice ; mais très peu mettent leur dévotion à élever leurs enfants avec soin, à vivre en paix dans leur domestique et à honorer leur mari. J'ai entendu louer le premier et le sixième volume à des gens du monde. Peut-être n'en ont-ils pas lu davantage ; car tout ne fait ici que passer. Pour des gens de lettres, je n'en ai vu aucun ni n'en vois ; ce sont eux que l'on en croira. On ne peut les moins désirer que je fais ; moins on les voit plus on est tranquille... »

De quel ouvrage de Rousseau est-il question dans la lettre de M^{me} de Créqui que l'on donne comme étant « du commencement de 1762 » ? Je préviens tout de suite que je n'en sais rien. Mais lisons-la et cherchons un peu : « Quoique je me sois interdit, Monsieur, tout ce qui est *lecture profane*, je m'étais déjà procuré l'ouvrage que vous venez de donner au public, parce que j'étais persuadée qu'il serait aussi différent des principes qui règnent que vos mœurs le sont de celles de nos *philosophes*. Je suis certaine actuellement de la bonté de mon jugement sur ce point, mais je ne vous répons pas du succès ; car *vous demandez des réformes auxquelles nous n'avons garde de souscrire*. Quoi ! des personnes aussi

savantes que nous, théologiennes, politiques, bel esprit (sic) seront obligées de s'occuper de leurs devoirs respectifs ? Oh ! Monsieur, je vous en souhaite ; mais en vérité cela n'est bon qu'à Genève. Ici on se ruine pour mettre sa fille en état d'entrer dans le sérail ; et puis on la blâme de répondre à la vocation qu'on lui a donnée et qui a été accompagnée trop souvent de son propre exemple. Je serais intarissable sur ce point et j'aime bien mieux vous remercier d'un souvenir dont je fais tout le cas que je dois [elle s'était procuré l'ouvrage ; mais Rousseau, de son côté, le lui avait envoyé] ; cela est immense. J'ai toujours eu pour vous une estime et une amitié qui sont d'un prix médiocre à la vérité ; mais c'est un présent que je ne fais pas à tout le monde. *J'ai eu le cœur déchiré de voir dans votre préface qu'un de vos amis vous a manqué.* Hélas ! je connais d'autres personnes qui en ont trouvé de cette trempe ; mais quelle que soit mon expérience, je suis toujours affligée lorsque je vois d'honnêtes gens éprouver les mêmes malheurs. J'en reviens à dire que l'amitié est une belle terre ; mais ou elle est enlevée, ou les non-valeurs et les réparations en absorbent le revenu ; ainsi ce bien si désiré est introuvable ou inconservable. Adieu, Monsieur ; ne nous reverrons-nous plus ?... »

Les mots : « *Vous demandez des réformes...*

dirigent l'esprit vers le *Contrat social*, et c'est pour cela que Streckeisen-Moultou a mis en note : *Contrat social* ; mais les mots « des personnes aussi savantes que nous... seront obligées de s'occuper de leurs devoirs respectifs... » désignant un livre de morale, on songe à *Emile*. Mais les mots : « ... voir dans votre préface qu'un ami vous a manqué... » excluent le *Contrat social* qui n'a pas de préface, et l'*Emile* dans la préface duquel il n'y a pas un mot sur le manquement d'un ami. Il faut absolument songer à la *Lettre à d'Alembert*. — Mais il n'est pas beaucoup question de devoirs dans la *Lettre à d'Alembert*. — A peu près autant que dans l'*Emile* et plus que dans le *Contrat*. C'est donc sans doute de la *Lettre à d'Alembert* qu'il est question, et la date est fautive et il faut remonter cette lettre de 1759 à une date un peu antérieure, celle de la première lettre de M^{me} de Créqui, dans le recueil de Streckeisen-Moultou, laquelle est certainement des deux ou trois premiers jours de 1759 ; et alors cette lettre des premiers jours de 1759 ferait très bien suite à celle que nous venons de transcrire, disant : « Votre ouvrage [dont je vous ai remercié il y a quinze jours] a un plein succès. » — Mais encore dans la *Lettre à d'Alembert* il n'est guère question des

devoirs respectifs... — Mais « c'est bon pour Genève » se rapporte très bien à la *Lettre à d'Alembert*... Vous pouvez continuer ce dialogue.

Elle s'invitait à dîner en 1762 chez Rousseau, mais à la condition qu'elle *ne vît ni n'aperçût* M. et M^{me} de Luxembourg, et ceci non par aversion, mais parce que je « ne veux ni des comérages ni des redites [des choses que l'on redit par le monde], plus dégoûtée de ce bas monde que jamais » et ragoûtée des solitaires par conséquent et remettant sa visite de juin à juillet, « puisque M. et M^{me} de Luxembourg ont la fantaisie d'être chez eux ».

Rousseau regimbait, déclarant que « quand on ne parlait pas de ses hôtes avec éloge il aimerait mieux qu'on n'en parlât pas du tout ». Elle répondait qu'elle n'avait pas à faire l'éloge de gens qu'elle ne connaissait point et que son seul motif, à elle vivant en recluse, était le désir de ne point faire de nouvelles connaissances.

Quand Rousseau fut décrété de prise de corps, elle lui envoya, dans une lettre qui ne peut pas être du 9 juin, comme le marque Streckeisen-Moultou, puisque Rousseau y répondit le 7, le conseil de fuir au plus vite, à quoi Rousseau répondit que Jean-Jacques

Rousseau ne savait pas se cacher ¹. On sait qu'il céda pourtant au conseil de tous ses amis.

Comme il était à Motiers et à l'époque de la mort de M. de Luxembourg, elle lui écrivait qu'elle prenait toute la part possible à la perte qu'il venait de faire ; mais que l'orage qui l'avait déraciné pouvait s'apaiser ; que M^{me} de Luxembourg y pouvait contribuer, en agissant avec précaution, et qu'enfin l'on se reverrait *en ce monde au moins*. Elle lui disait en finissant, doucement familière pour la première fois ce me semble : « Adieu, Jean-Jacques ; croyez que Caroline est la meilleure, la plus zélée, la plus fidèle de vos amies. »

1. Il n'y a pas contradiction entre ce fait que Rousseau, sur une lettre du Prince de Conti, du 7, adressée à M^{me} de Luxembourg, fut appelé au milieu de la nuit du 7 au 8 du petit château au grand château, et ce fait que le 7 M^{me} de Créqui l'avait déjà prévenu du décret du Parlement, puisqu'il lui répond le 7. Le bruit que le Parlement délibérait sur le cas Rousseau s'était certainement répandu plusieurs jours avant le 7. Il n'en est pas d'un décret du Parlement comme d'une lettre de cachet. M^{me} de Créqui a donc pu écrire le 6 : « Il n'est que trop vrai que vous avez un décret de prise de corps sur le dos... » ; Rousseau lui répondre le 7 la lettre que l'on connaît ; être ébranlé dans la nuit du 7 au 8 par la scène nocturne du grand château suscitée par la lettre du Prince de Conti et changer de résolution. Tout cela se tient. Il n'y a que la date du 9 sur la lettre de M^{me} de Créqui qui est impossible. Cette lettre est au plus tard du 6.

Rousseau fut très touché. Il répondit que ce témoignage de fidélité, surtout en ces circonstances, lui était infiniment précieux ; mais qu'il n'exposerait pas les parlementaires à faire une seconde sottise et qu'il ne reviendrait jamais à Paris. Quant au « en ce monde au moins », qui aurait pu le blesser, mais qui, ce me semble, l'a fait sourire : « Je reconnais avec joie toutes vos anciennes bontés pour moi dans les vœux que vous daignez faire pour ma conversion. Mais, quoique je sois trop bon chrétien pour être jamais catholique, je ne m'en crois pas moins de la même religion que vous ; car la bonne religion consiste beaucoup moins dans ce qu'on croit que dans ce qu'on fait. Ainsi, Madame, restons comme nous sommes, et, quoi que vous en puissiez dire, nous nous reverrons bien plus purement [? sûrement ?] dans l'autre monde que dans celui-ci... »

Cette lettre fut une très grande joie pour M^{me} de Créqui. Elle croyait — à cette époque je ne sais pourquoi — que Rousseau ne recevrait pas signe d'elle avec contentement : « Vous avez reçu ma lettre avec plaisir. Oh ! je ne m'y attendais pas ; car sans cela vous en auriez reçu plus tôt. » Aussi lui promit-elle de lui écrire tous les trois mois très régulièrement, et pour commencer, se trouvant alors en son château

du Maine, elle lui fait un rapport sur le coin de province où elle habite, comme nous voudrions en avoir beaucoup relativement à cette époque : « Je suis venue dans ce vieux château de mes pères qui ont eu la bonté de me le laisser. C'est une grande halle où on périt de froid et d'incommodités ; mais c'est mon air natal et mon unique bien, chargé à cartouche par ces vilains douaires, rentes et impositions royales. Mais avec tout cela on y vit et on y a la tête plus tranquille qu'à Paris. *Les habitants ne sont ni logés, ni nourris, ni vêtus, et lorsqu'ils sont debout ils sont plus gais que nos sybarites.* Les gentillâtres y sont pitoyables et leurs femmes itou ; cela arrive pour me faire la révérence, à six heures du matin, boit mon vin en attendant mon apparition, dîne ensuite comme si de rien était et puis s'en vont (*sic*). *Les gros bourgeois sont plus de mise, mais cela est flétri par une soif de l'or odieuse. Ils sont tous assez riches ; mais ils ne font guère plus de dépenses que le peuple et ils achètent et amassent.* Cela fait des gens très faciles [avec lesquels les rapports sont faciles], car, quelque petit que soit mon état, je sais bien qu'ils y sont toujours bien par comparaison. *En gros, ce peuple veut être tranquille et trouve l'avarice un calmant. Ils sont patients et prudents au suprême degré, pesant tout, ne risquant rien*

et ne connaissant ni sentiment ni sensation agréable ; et je vous assure, Monsieur, qu'ils sont sereins et que ce sont des existences assez désirables. Je ne sais comment je barbouille tant de papier pour vous dire des choses si peu intéressantes. [Est-ce assez du temps ! Elle trouve sans intérêt ce qui dans toute sa correspondance nous intéresse le plus ! Mais *ce ne sont pas des idées* ; ce n'est pas digne d'être écrit. En attendant elle ne laisse pas de l'avoir observé.] Vous jugez bien que je viens faire des affaires [m'occuper de mes affaires d'argent] dans ce pays et qu'il y faut bien séjourner quelquefois dans ma position. C'était autrefois avec chagrin ; présentement je ne m'afflige que des choses qui ont rapport à mon cœur. Plus de bien et d'aisance ne me donnerait ni des amis fidèles, cela ne s'achète pas, ni une société qui me fît plaisir, ni rien de tout ce que je voudrais. Je vis à Paris dans une solitude entière, et c'est ce qui me plaît de la capitale ; l'unique moyen d'être en paix, c'est celui-là. Pourquoi toujours ce lieu commun : *l'homme est fait pour la société* ? Non ; car il n'est pas sociable... J'envoie ma lettre pour l'affranchir à Paris jusqu'à Pontarlier ; car ici nous n'avons qu'un postillon à pied à Ernée qui va porter nos lettres à Mayenne et

qui nous rapporte nos réponses. Il est souvent saoul de poiré, mais d'ailleurs bon enfant et conservant sa boîte de bois dans nos précipices et dans ses rafraîchissements. Adieu encore une fois, Jean-Jacques ; plût à Dieu vous revoir bientôt. »

J'ai retardé jusqu'ici la lettre de M^{me} de Créqui sur l'*Emile*, parce que c'est la plus importante. Elle nous montre Jean-Jacques en face d'une catholique et qui est obligée de marquer avec précision ce qui est pour qu'elle aime Rousseau et ce qui la sépare de lui. Cela est curieux : « J'ai lu votre roman de l'éducation. Je l'appelle ainsi, parce qu'il me paraît impossible de réaliser votre méthode ; mais il y a beaucoup à apprendre, à méditer, à profiter. Il m'a donné des maux de nerfs insupportables. C'est le meilleur signe du monde pour votre ouvrage. Lorsque mes lectures ne me font point crisper le nez, c'est une preuve que tout est froid ; mais lorsque je ne puis remuer ni pieds ni pattes, que mes yeux clignent et surtout que le bout de mon nez tire, alors c'est une preuve de style supérieur. Voilà donc l'état présent où je suis et que je ne vous reproche pas, parce que je prévoyais le danger et que je m'y suis exposée. Il y a un seul article sur lequel j'aurais beaucoup à dire, c'est celui

qui commence le troisième volume [*Vicaire savoyard*]. Je vous avoue que le manuscrit dont vous avez tiré de pareilles choses *ne me paraît bon qu'à mettre les passions à l'aise* et que le frein d'un doute sur les objets les plus sérieux est aisé à rompre par les goûts les plus passagers [que le fait de n'avoir sur la vie future qu'une incertitude constitue un frein qui est extrêmement faible et susceptible d'être brisé par la moindre concupiscence]. Car enfin ne prétendez pas que j'immole mon caprice [ne vous imaginez pas que je vais immoler mon caprice], ma fantaisie, mon humeur, beaucoup moins, mon amour [prétendez encore moins que j'immole mon amour], mon ambition, mon orgueil, ma paresse, etc., à l'idée que peut-être j'en serai punie, peut-être ne le serai-je pas. [Il faut plus que cet état de probabilisme ; il faut une certitude pour nous retenir.] La source de toutes les méprises en ce genre c'est de sauter à pieds joints par-dessus le péché originel et d'avoir trop de confiance dans des principes [de moralité] qui partent d'une nature corrompue. Vous la voyez, cette nature, mieux que moi, mais je la sens apparemment mieux que vous... »

Elle va admirablement tout droit à la racine même des conceptions générales de Rousseau. Rien de plus vrai : Rousseau croit à la *chute* ;

il croit que l'homme est né bon et qu'il s'est dépravé ; il croit qu'il est né libre et que par sa faute il est tombé dans les fers ; il croit que « tout est bien sortant des mains de l'auteur de la nature et que tout dégénère entre les mains de l'homme ; il croit à la chute aussi profondément qu'un chrétien ; *mais*, quand il fait son système, il n'y croit plus ou, comme dit très bien M^{me} de Créqui, il la voit sans la sentir ; il prétend, de cette nature qu'il sait corrompue, tirer des principes de régénération ; il n'est plus pessimiste ; il est optimiste tout autant que les philosophes de son temps qui ne croient pas à la chute et qui croient au progrès..

M^{me} de Créqui, à qui je demande pardon de l'avoir interrompue, continue : « Je vous jure de bonne foi que l'idée du bien charme mon âme [que j'ai donc du bon dans ma nature corrompue], *mais* que la pratique m'en déplaît si fort que j'ai besoin de grands motifs [crainte de Dieu, amour de Dieu] pour faire des choses communes [pour agir bien d'une façon même très ordinaire]. J'ai remarqué que la jeunesse agissait quelquefois fort bien par des vues intéressées [noblement intéressées, motifs d'honneur], mais qu'à mesure que l'illusion tombe, que le cœur se détache et qu'enfin on connaît les hommes, leurs jugements deviennent indif-

férents, l'esclavage de l'opinion tombe et on voit alors clairement que l'on n'a jamais obligé qu'à usure, comme vous dites fort bien, et que la sagesse, la vertu, la bonne conduite, ont eu pour principe l'orgueil d'être mieux que les autres et peut-être de le leur faire sentir. [Or] comme leur intention n'est pas de reconnaître le mérite, mais bien plutôt de l'amoindrir, les amours-propres se braquent les uns contre les autres [et se neutralisent et l'on ne sent plus le besoin de faire le bien pour mériter une approbation que l'on voit bien qu'on n'aura pas], et si l'amour de Dieu ne s'en mêle pas, alors je doute fort que la vertueuse ne se fatigue et je suis certaine de la plaie que cette découverte fait dans le cœur. »

Ce n'est pas mal raisonné ; sauf quelques idées intermédiaires omises et qu'il faut rétablir, comme dans tous les raisonnements de femme ; les femmes ne mettent pas le mortier ; elles raisonnent en pierres sèches ; ce n'est pas mal raisonné. — « [Mais] dès que le péché originel est admis, je trouve que je ne vaux pas mieux que les autres [et par conséquent ce ne sera pas la morale de l'honneur qui me guidera, quitte à me laisser sur le vert aux environs de la quarantaine] et je cherche à me corriger et à travailler sur ma corruption. Il est vrai que je

fuis les occasions de faire des épreuves de ma faiblesse ; mais je cherche toujours à faire le bien, parce que Dieu me l'ordonne et m'en donne l'exemple. Il me fera miséricorde à ce prix ; et c'est en vérité bon marché ; mais il ne me faut pas moins. En un mot je connais ma misère et je vois d'où elle vient. *Source d'indulgence pour les autres*, la loi parle et m'ordonne et je me sou mets. Si la pratique n'est pas parfaite, la volonté est entière. » — Cette petite consultation catholique est d'une essence très fine et très pénétrante. Elle est suivie d'une consultation littéraire et mondaine fort intéressante encore ; car M^{me} de Créqui ne laisse pas d'être une femme et, dans *Emile*, à quoi vous ne songez guère, s'est intéressée *au roman*. « Vous conduisez au reste votre Emile à merveille ; mais vous nous devez le détail de ce ménage ; car enfin il est très amoureux et ne sera-t-il pas faible dans les occasions où Sophie a besoin d'un chef ? [Excellent ; celle qui parle est une femme qui sait très bien que dans « le ménage » celui qui est chef est celui qui aime sans être amoureux ; que, par conséquent, si Emile est amoureux, le chef sera Sophie. Or, Rousseau a élevé Sophie de manière qu'elle ne peut pas être un bon chef.] Ne sera-t-il point trop fort lorsque l'amour se changera en amitié ? [Excellent encore. Quand

Emile ne sera plus amoureux, mais simple ami, alors il sera chef; mais trop, parce que Sophie a été élevée à n'avoir aucune personnalité et à être beaucoup trop inférieure à Emile.] Sophie n'aura-t-elle nul de ces caprices auxquels notre complexion, notre sexe, semble nous assujettir? [En bon français, Sophie, étant une Agnès, ne court-elle pas le risque de devenir une dépravée? Il y a quelque lieu d'avoir un peu cette appréhension.] Je vois bien le plan de ses devoirs, je lui suppose la volonté de les remplir; mais il y a si loin de la spéculation à la pratique! Il est vrai qu'elle n'aura pas plus les travers de nos poupées de Paris que leur plâtre; cependant elle pourrait bien en avoir d'autres et *il serait bon de voir ce modèle jusqu'au fond du cœur*. Se mettant à rêver là-dessus, M^{me} de Créqui *fait tout un roman*, suite de l'*Emile*, et c'est à savoir *Emile et Sophie à Paris* et corrompus par Paris parce qu'ils n'ont pas le fond solide qu'elle voudrait qu'ils eussent: « ... Je voudrais qu'Emile eût un procès, que Sophie malgré lui vînt ici et que, nécessitée d'aller dans le monde, elle entendît une femme se plaindre du malheur affreux qu'elle essuie: *son mari* ne veut plus payer sa loge à l'Opéra et elle ne peut, sur une pension de dix mille livres, faire cette dépense; c'est lui ôter le bonheur de sa vie et pour faire

quoi ? pour des équipages d'une guerre dont elle ne se soucie pas du tout, etc., et une autre dire qu'elle ne veut point avoir d'enfant, qu'elle ne s'est pas mariée pour cela, etc. ; toutes avilir tant qu'elles peuvent leur mari et dire, d'un sang-froid à souffleter : cette maison n'a qu'un bel appartement ; c'est assez ; l'autre est vilain, mais « cela est bon pour un mari ». Quelles réflexions, quels raisonnements le secrétaire de Sophie [l'auteur, Rousseau ne fera-t-il pas sur ces *filles* ; car c'est ainsi qu'il faut appeler nos dames ; la loi avoue leurs enfants ; mais elles sont d'ailleurs filles entretenues et en ont tous les attributs. » — Voilà pour Sophie à Paris ; mais Emile à Paris ? « D'un autre côté, Emile réfléchirait sur les maris qu'il voit et qui ne valent pas mieux. Ils retourneraient ensuite chez eux... »

Or cette suite à *Emile* et à *Sophie* que rêvait M^{me} de Créqui, Rousseau, je ne vous l'apprends pas, l'a écrite et tout à fait selon les indications de M^{me} de Créqui, et je ne crois point du tout qu'il y ait là une simple coïncidence ; il l'a écrite dans son roman *Emile et Sophie ou les Solitaires*. Dans son roman *Emile et Sophie ou les Solitaires*, Emile et Sophie, après quelques années de mariage, *viennent à Paris* ; dans cette « fatale ville » ils sont très vite *dénaturés* par les exemples qu'ils reçoivent. Ils se lient avec

un ménage excellemment parisien, où chacun des époux, par affection pour l'autre, lui laissait une liberté absolue : « Que mon mari vive heureux sur toute chose, disait la femme. — Que j'aie ma femme pour amie, je suis content, » disait le mari. Emile se détache de sa femme, Sophie prend un amant. Emile en devient fou, momentanément, et fuit bien loin de Paris, ne maudissant pas sa femme, mais maudissant la « ville fatale » et se disant : « N'as-tu pas excité ton épouse en vivant dans les lieux où tout ce qui est honnête est en dérision, où les femmes rougiraient d'être chastes, où le seul prix des vertus de leur sexe est la raillerie et l'incrédulité... » On n'a pas fait assez attention à cette suite d'*Emile* et de *Sophie*. On ne comprend rien à *Emile* et à *Sophie* si l'on n'a pas lu et médité les *Solitaires*. Par les *Solitaires* Rousseau a voulu dire : on se demandera ce que, élevés comme ils sont, doivent devenir dans la vie Sophie et Emile ? Le voici : ils deviennent un assez malhonnête homme et une tout à fait malhonnête femme ; ne croyez donc pas un mot du système d'éducation d'*Emile* et du système d'éducation de *Sophie*. Je ne les ai faits *que* pour montrer où ils mènent et par conséquent à quel point ils ne valent rien. Voilà de quoi, par les *Solitaires*, Rousseau nous prévient ; et cela est considérable.

Il y a peut-être un peu de paradoxe dans ce que je viens d'avancer, mais il reste en tous cas que l'idée des *Solitaires* est de M^{me} de Créqui ; que, si Rousseau a demandé des idées à M^{me} de Créqui pour *Emile* sans en obtenir, il en a reçu d'elle sans les demander pour *Emile et Sophie*, et qu'enfin les réflexions de pince-sans-rire de M^{me} de Créqui me paraissent contenir beaucoup de vérité.

A notre grand regret, les lettres de M^{me} de Créqui qui nous ont été conservées s'arrêtent au 8 août 1764, à sa lettre sur les gentillâtres et les bourgeois du Maine. Mais par les billets de Rousseau à elle qui nous sont parvenus, nous voyons que la correspondance (probablement très peu active) se poursuivit jusqu'en 1770. Quand Rousseau passa à Paris, se rendant en Angleterre, en décembre 1765, il reçut une prière de M^{me} de Créqui d'aller la voir ou de la recevoir. Pour une raison qu'on ignore il se déroba ; il écrivit, 1^{er} janvier 1766 : « Le désir de vous revoir, Madame, formait un de ceux qui m'attiraient à Paris ; la nécessité, la dure nécessité qui gouverne toujours ma vie, m'empêche de le satisfaire. Je pars avec la cruelle certitude de ne vous revoir jamais ; mais mon sort n'a point changé mon âme ; l'attachement, le respect, la reconnaissance, tous

les sentiments que j'eus pour vous dans les moments les plus heureux m'accompagnent dans mes traverses jusqu'à mon dernier soupir. » A Wotton elle lui écrivit ; Rousseau lui répondit à la fois avec politesse et de manière à lui ôter l'idée de continuer la correspondance : « Bien loin de vous oublier, Madame, je fais un de mes plaisirs dans cette retraite de me rappeler les instants heureux de ma vie. Ils ont été rares et courts ; mais leur souvenir les multiplie ; c'est le passé qui me rend le présent supportable et j'ai trop besoin de vous pour vous oublier. Je ne vous écrirai pas, pourtant, Madame, et je renonce à tout commerce de lettres hors les cas d'absolue nécessité. Il est temps de chercher le repos et je sens que je n'en puis avoir qu'en renonçant à toute correspondance hors du lieu où j'habite. [Pourquoi ? Parce que ses lettres étaient ouvertes — c'est le moment où il s'en plaint le plus — et que ses correspondances avec des dames lui attireraient des querelles qui troublaient son « repos » ? On ne sait.] Je prends donc mon parti, trop tard sans doute, mais assez tôt pour jouir des jours tranquilles *qu'on voudra bien me laisser*. Adieu, Madame ; l'amitié dont vous m'avez honoré me sera toujours présente et chère ; daignez aussi vous en souvenir quelquefois. »

Quand il fut de retour à Paris (1770), M^{me} de Créqui et lui semblent s'être revus et même assez souvent. Mais M^{me} de Créqui ayant demandé à Rousseau quelque chose qu'on chercherait en vain, je crois, à découvrir, Rousseau lui répondit par le billet suivant, qui reste énigmatique : « Vous m'affligez, Madame, en désirant de moi une chose qui m'est devenue impossible. Elle peut un jour cesser de l'être. Tous les obscurs complots des hommes, leurs longs succès, leurs ténébreux triomphes ne me feront jamais désespérer de la Providence, et si son œuvre se fait de mon vivant je n'oublierai pas votre demande ni le plaisir que j'aurais d'y acquiescer. Jusque-là, Madame, je vous conjure de ne m'en plus reparler. Ma femme est comblée de l'honneur que vous lui faites de penser à elle et de votre obligeante invitation. Si elle était un peu plus allante, elle en profiterait bien vite, moins pour voir le jardin que pour faire sa révérence à la maîtresse ; mais elle est d'une paresse incroyable à sortir de sa chambre et j'ai toutes les peines du monde à obtenir, cinq ou six fois l'année, qu'elle veuille bien venir promener (*sic*) avec moi. Au reste, elle partage tous mes sentiments, Madame, et surtout ceux de respect et d'attachement dont mon cœur est et sera pénétré pour vous jusqu'à mon dernier

soupir. Je me proposais de vous porter ma réponse moi-même, mais des contrariétés me font prendre le parti d'envoyer toujours ce mot devant. » — Un peu plus tard (sans doute pour qu'elle ne vînt pas chez lui) : « Je reçois votre lettre, Madame, en revenant d'une course, et j'y répons à la hâte en repartant pour une autre. L'air malsain pour moi de mon habitation et l'importunité des désœuvrés de tous les coins du monde me font rechercher le soulagement et la solitude dans des pèlerinages continuels. » Un peu plus tard encore (on suppose 1771), faisant quelques nouvelles connaissances mais voyant des conspirateurs et des espions dans *toutes les anciennes*, surtout rompant avec toutes les femmes, sans exception, qu'il avait connues, Rousseau éliminait définitivement M^{me} de Créqui par le cartel suivant : « Rousseau peut assurer M^{me} la marquise de Créqui que, tant qu'il croira trouver chez elle les sentiments qu'il y porte [voilà ce qui me faisait dire qu'ils s'étaient revus] et dont le retour lui est dû, loin de compter et regretter ses pas pour avoir l'honneur de la voir, il se croira bien dédommagé de cent courses inutiles par le succès d'une seule. [Voilà ce qui me faisait dire qu'ils s'étaient revus assez souvent.] Mais en tout autre cas il déclare qu'il regarderait un seul pas

comme indignement perdu et ses visites reçues comme une fraude et un vol, puisque l'*estime réciproque* est la condition sacrée et indispensable sans laquelle, hors la nécessité des affaires, il est bien déterminé à n'en honorer jamais volontairement qui que ce soit. Je reçois chez moi, j'en conviens, des gens pour qui je n'ai nulle estime; mais je les reçois par force; je ne leur cache pas mon dédain, et comme ils sont accommodants, ils le supportent pour aller à leurs fins. Pour moi, qui ne veux tromper ni trahir personne, quand je fais tant que d'aller chez quelqu'un, c'est pour l'honorer et en être honoré. Je lui témoigne mon estime en y allant; il me témoigne la sienne en me recevant; *s'il a le malheur de me la refuser* et qu'il ait de la droiture, il sera bientôt désabusé ou bientôt délivré de moi. Voilà mes sentiments. S'ils s'accordent avec ceux de M^{me} la marquise de Créqui, j'en serai comblé de joie; s'ils en diffèrent, j'espère qu'elle voudra bien me dire en quoi. Si elle aime mieux ne rien dire, ce sera parler très clairement. Je la supplie d'agréer ici mes sentiments et mon respect. »

Il est assez naturel que ce billet ait été le dernier entre la marquise de Créqui et Rousseau.

XII

MADAME DE BOUFFLERS.

Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet de Saujon était née à Paris en 1725. Elle se maria en 1746 avec le comte de Boufflers-Rouvenel. Elle devint très vite, vers 1750, croit-on, la maîtresse du prince de Conti, qui était veuf. Bientôt séparée de son mari, elle n'eut pas à dissimuler sa liaison et habita souvent le Temple, dont le prince de Conti était grand prieur. M^{me} du Deffand l'appelait « l'idole du Temple ». Elle était extrêmement belle, instruite, spirituelle, très amateur de littérature et particulièrement de littérature étrangère. En 1765, son mari étant mort, elle espéra beaucoup épouser le prince de Conti. Celui-ci s'y refusa. Le bruit de leur mariage avait couru très fort. M^{me} de Verdelin écrivait à Rousseau dans ce temps-là : « On dit qu'elle épousera le prince de Conti ; il serait, je crois, beau et sage de le refuser. J'ai du goût et de l'estime pour M^{me} de Boufflers que je ne connais pas ; je serais fâchée qu'elle eût cette vanité. Je vois dans tout cela une autre manière dont ma gloire tirerait profit ; mais les

hommes n'ont pas tous la même manière de voir. » [Je ne comprends pas cette dernière phrase ; c'est pour la livrer à votre sagacité que je la donne.] Rousseau dit d'elle qu'elle affectait l'esprit romain, c'est-à-dire sans doute le goût du grand et du généreux, à la Corneille.

Ses relations avec Rousseau commencèrent en même temps que celles de M^{me} de Luxembourg avec lui, même un peu plus tôt peut-être. Etant au château de Montmorency chez son intime amie, M^{me} de Luxembourg, M^{me} de Boufflers envoya savoir des nouvelles de Rousseau et lui proposa de venir le voir. Rousseau « répondit comme il le devait, mais ne démarra pas ». Plus tard elle vint le voir accompagnée du chevalier de Lorenzi. Rousseau en devint amoureux. « S'il ne devint pas le rival du prince de Conti, il s'en fallut de peu. » Car « elle était encore la maîtresse du prince et je n'en savais rien ». Elle était belle et jeune encore [1759 ; trente-quatre ans ; au XVIII^e siècle c'est « jeune encore »]. Je faillis me prendre ; je crois qu'elle le vit, le chevalier le vit aussi ; du moins il m'en parla et de manière à ne pas me décourager. Mais pour le coup je fus sage ; et il en était temps à cinquante ans. Plein de la leçon que je venais de donner aux barbons dans ma lettre à d'Alembert... mal guéri peut-

être encore de ma passion pour M^{me} d'Houdetot, en apprenant ce que j'avais ignoré [à qui appartenait M^{me} de Boufflers]... je fis mes adieux à l'amour pour le reste de ma vie. » — Mais en revanche, à en croire Rousseau, M^{me} de Boufflers fut amoureuse de lui. « Je ne suis ni assez fou ni assez vain pour croire avoir pu lui inspirer du goût à mon âge ; mais sur certains propos qu'elle tint à Thérèse [c'est-à-dire sur certains propos que M^{lle} Le Vasseur dit que M^{me} de Boufflers lui avait tenus], j'ai cru lui avoir inspiré de la curiosité. Si cela est et qu'elle ne m'ait pas pardonné cette curiosité frustrée, il faut avouer que j'étais bien né pour être victime de ma faiblesse, puisque l'amour vainqueur [de moi] me fut si funeste et que l'amour vaincu [par moi] le fut encore plus. » Ailleurs : « Outre l'abbé de Boufflers, qui ne m'aimait pas, outre M^{me} de Boufflers auprès de laquelle j'avais des torts que jamais les femmes ni les auteurs ne pardonnent... »

Vous voyez la suite des idées de Rousseau : M^{lle} Le Vasseur lui a dit que M^{me} de Boufflers s'était informée de lui bien curieusement ; c'est qu'elle était amoureuse de lui ; lui aussi, du reste, était amoureux d'elle ; mais, pour différents motifs, il ne l'a pas priée d'amour ; elle lui en a gardé rancune et elle n'a pu, quand elle

en a eu l'occasion, que l'attirer dans un guet-apens ; — ou, et plutôt, à l'inverse : Rousseau a été attiré dans le guet-apens de Wootton et dans le guet-apens de Trye ; par qui dans le premier ? Par David Hume. Par qui dans le second ? Par le prince de Conti. Or David Hume est l'ami, le confident de M^{me} de Boufflers, le prince est son amant. C'est à l'instigation de M^{me} de Boufflers qu'ils ont ainsi agi ; mais pourquoi M^{me} de Boufflers en voulait-elle à Rousseau ? Pour quoi lui en voulait-elle ? Parce qu'elle était amoureuse de Rousseau, ce qui est prouvé par certains propos de Thérèse rapportant que M^{me} de Boufflers l'avait interrogée sur Rousseau ; et parce que M^{me} de Boufflers a été irritée que Rousseau n'ait pas répondu à sa flamme ; *spretæ injuria formæ*. Voilà la suite des idées de Rousseau.

Il semble qu'il y ait là quelques illusions. Et du reste, après tout, que M^{me} de Boufflers, âgée de trente-quatre ans, ait été amoureuse de Rousseau âgé de quarante-sept, il n'est pas impossible, et il s'est passé dans le monde des choses plus extraordinaires. — Rousseau crut aussi que M^{me} de Boufflers lui en voulut de ce que, prié de lire un petit ouvrage d'elle, il y reconnut ou crut y reconnaître un ouvrage anglais qu'elle aurait plagié et le lui dit sans détours ni alibi-

forains. Il est possible encore. Il est possible ; mais on ne voit rien dans la conduite de M^{me} de Boufflers qui autorise à dire que ce soit vrai. Elle est avec lui d'une bonne grâce simple, douce et *rassurante* à tous les égards. Dans les premiers mois de 1760 elle lui écrivait : « M. le prince de Conti a su, Monsieur, que vous aviez été incommodé ; il craint que vous ne vous fatigiez en copiant la musique qu'il vous a donnée et il m'a chargée de vous dire qu'il n'en est pas fort pressé maintenant et qu'il vous prie de ne vous en point tourmenter. Je le suis beaucoup, Monsieur, de ce que j'ai appris de votre santé. Le désir d'en savoir des nouvelles plus particulièrement me fera hâter le projet que j'avais déjà de vous faire une visite ; je m'ennuie beaucoup d'être si longtemps sans vous voir. Le manque de chevaux et quelques petites indispositions que j'ai eues moi-même m'ont empêchée jusqu'à présent d'aller à Montmorency ; mais, plutôt que de retarder davantage, je me sens le courage de faire une partie du chemin à cheval, quoique je ne sois ni fort habile ni fort hardie. Je crains, Monsieur, lorsqu'il se passe un temps aussi considérable sans que vous entendiez parler de moi, que vous ne vous figuriez que je vous oublie, ou bien que vous ne m'oubliez vous-même ; l'un et l'autre seraient fort injustes et

me feraient une peine extrême. Vous savez sur quel fondement s'est établie l'amitié que j'ai pour vous ; rien ne peut la détruire, et pour celle que j'attends de vous et que vous m'avez promise, il me paraîtrait bien fâcheux d'en être privée lorsque j'en sens plus que jamais le prix. » Un mot piquant pour finir, mais non à l'adresse de Jean-Jacques : « Je ne doute pas que le chevalier de Lorenzi ne vous ait écrit... Ses affaires vont bien et il joint au plaisir que lui donnent ses heureux succès celui de se les attribuer. » — Un peu plus tard : « ... Est-ce tout de bon, Monsieur, que vous me demandez la continuation de mon amitié ? Et puisqu'elle ne dépend pas du caprice, puisque les raisons qui vous l'ont acquise ne peuvent cesser et qu'étant vertueux vous ne pouvez pas être ingrat, croyez-vous qu'il soit possible qu'il arrive aucune altération dans nos sentiments ? Pour moi je ne le pense pas, et s'ils sont susceptibles de quelque changement, ce n'est qu'en augmentation si j'avais le plaisir de vivre davantage avec vous ; car il est certain que la fréquentation augmente la véritable amitié. » — Un autre jour, comme elle pouvait croire que Rousseau, avec quelque raison, fût étonné d'une négligence de sa part, elle lui écrit : « J'ai vu, Monsieur, par une lettre que vous avez écrite au

chevalier de Lorenzi où vous ne faites nulle mention de moi, qu'il ne s'est pas acquitté de la commission que je lui avais donnée et que par conséquent je puis paraître coupable envers vous d'une négligence très impolie. M. le prince de Conti, à qui je montrai la dernière lettre que j'ai reçue de vous, me dit qu'il avait quelque chose à vous mander et même quelques reproches à vous faire de votre délicatesse qu'il qualifie d'outrée, dont il voulait me charger. Plusieurs affaires et un monde prodigieux qui est venu lui faire la cour à l'Isle-Adam l'ont fait différer d'un jour à l'autre de me dicter ce qu'il voulait vous faire savoir. Voyant que le temps s'écoulait et craignant que vous ne me soupçonnassiez d'une paresse dont je n'étais pas coupable, j'ai prié le chevalier de vous mander *ce qui m'empêchait de vous faire réponse* ; non seulement il me l'a promis ; mais il m'a assuré même qu'il l'avait fait. J'ai bien vu par votre lettre qu'il m'avait trompée et je ne lui ai pas caché combien j'en étais mécontente. En général son indifférence pour la vérité me révolte ; mais dans cette occasion particulière, comme j'en souffre, j'avoue que j'en suis encore plus blessée qu'à l'ordinaire. Je me flatte pourtant qu'après cette explication je serai justifiée à vos yeux et je vous assure que c'est un point qui m'intéresse infiniment par la per-

suasion où je suis de la sensibilité de votre cœur et par la sincère amitié que j'ai pour vous... »

L'affaire en question dans la lettre précédente était bien grave. Le prince de Conti avait envoyé à Rousseau du gibier de sa chasse, une première fois, une seconde fois. Rousseau, dans une lettre dont il dit lui-même dans ses *Confessions* qu'elle « annonçait moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance que la rusticité d'un malappris qui se méconnaît », avait écrit à M^{me} de Boufflers que par deux fois il n'avait songé qu'à ce qu'il devait à Monsieur le prince, mais qu'à la troisième il devrait songer à ce qu'il se doit ; qu'à la vérité il n'avait jamais rien vu dans le prince qui ne fût selon son cœur, excepté son titre, mais que, cependant, il n'enfreindrait plus ses maximes même pour lui ; qu'il aimait mieux sa conversation que ses dons ; qu'à la vérité ce n'était que du gibier, mais que, quand on commence à accepter, bientôt on ne refuse plus rien, et que quand on ne refuse rien, bientôt on demande ; qu'à la vérité il recevait du gibier de M. de Luxembourg, mais qu'il y était bien forcé étant à lui et que ce cas devait rester unique. C'est à cette affaire considérable que M^{me} de Boufflers faisait allusion dans sa lettre précédente, et c'est

cette affaire qu'elle traite à fond dans la lettre qui suit : « Ce que vous nommez défaut, Monsieur, je le regarde comme une qualité nécessaire et flatteuse à trouver dans ses amis. Les personnes si modérées, si désintéressées et si justes dans l'amitié sont ordinairement peu sensibles ; bien loin donc de trouver mauvais que vous vous soyez un peu fâché contre moi, je vous en remercie, et tout ce que je regrette c'est de vous avoir causé involontairement quelque peine. Je vous ai mandé en deux mots la substance de ce que M. le prince de Conti voulait me charger de vous dire. Il vous estime, il vous aime et n'aura jamais de commission à donner pour vous dont il soit embarrassant de s'acquitter. Il est vrai qu'il désapprouve l'excès de votre délicatesse, et quoique bien éloigné de la soupçonner lui-même, *il craint que d'autres ne la taxent d'affectation*. C'est une accusation à laquelle vous devez prendre garde de donner lieu, dans la crainte qu'elle n'obscurcisse l'éclat de votre vertu et qu'elle ne l'empêche de produire tout l'effet dont elle serait capable sans cela. Pensez-y bien, Monsieur, peut-on regarder comme un présent qui tire à conséquence quelques pièces de gibier envoyées par M. le prince de Conti ? Ce sont de simples marques de son estime, honorables par cette raison et nulle-

ment profitables. Fabius, Quinctius et Regulus les eussent acceptées sans avoir blessé par là leur désintéressement et leur frugalité... Vous ne me connaissez pas encore assez pour me rendre une entière justice sur ces différents points. La suite vous prouvera que mon cœur est fait pour l'amitié, que je n'en promets pas par delà ce que j'en veux donner, que je ne suis pas susceptible de dégoût sans cause et que j'ai quelque discernement pour juger du mérite. »

Comment elle a jugé la *Nouvelle Héloïse*, c'est chose, sans doute, qui intéresse le lecteur beaucoup plus que le gibier mal reçu. Elle en a été ravie et ravie avec discernement : «... J'ai vu une lettre que vous écrivez à M. de Luxembourg où vous parlez de plusieurs critiques qu'on vous a faites sur votre livre ; je voudrais savoir en quoi elles consistent et s'il y en a que vous trouviez justes, car je suis bien sûre que si l'on vous persuade, vous en conviendrez. Pour moi, je l'ai lu avec tant de rapidité et tant de prévention pour l'auteur qu'il pourrait bien arriver qu'il y eût quelques défauts que je n'eusse pas aperçus. Je n'ai pas laissé pourtant de vous faire plusieurs objections [en le lisant et se parlant à elle-même], mais en général ce qui m'a frappée le plus dans cet ouvrage c'est *un fond*

admirable de vertu, beaucoup d'énergie, d'intérêt et de sentiment. »

Sur l'affaire de l'ouvrage de M^{me} de Boufflers critiqué par Rousseau comme n'étant qu'au moins une réminiscence d'un livre anglais, voici les pièces du procès, M^{me} de Boufflers a simplement *raconté* — cela ressort de la lettre qui suit — à Rousseau, l'ouvrage qu'elle vient d'écrire et qui n'est encore qu'à l'état de scénario ou de brouillon. Rousseau a déclaré, tout de go, à M^{me} de Boufflers que sa tragédie ou drame (car il s'agit d'un ouvrage dramatique, à sujet indien) offre des ressemblances fâcheuses avec un ouvrage anglais, et que selon toute vraisemblance c'était à cette œuvre anglaise que M^{me} de Boufflers avait emprunté la sienne. M^{me} de Boufflers lui répond : « Je suis fort touchée de votre bon cœur, de votre franchise et de votre amitié pour moi, Monsieur ; je vous en remercie ; mais je vois bien que vous ne me connaissez pas encore. Je suis incapable de m'approprier ce qui ne m'appartient pas et ce n'est pas simplement par franchise ; c'est aussi un peu par orgueil ; tous les vices et les vertus se trouvent souvent mêlés et viennent quelquefois à l'appui les uns des autres. Pour vous convaincre de votre erreur et de ma sincérité, je vous envoie ma pièce tout informe qu'elle est, quoique j'eusse mieux aimé vous

la lire, parce que les défauts qui y sont ne vous auraient pas tant frappé. Elle en est pleine et je n'en ai pas pu corriger un seul ; elle n'est même pas finie... Renvoyez-moi le tout d'abord que vous l'aurez lu ; mon laquais a ordre d'attendre pour me le rapporter... »

A cela Rousseau répond, à ce qu'il paraît, car nous n'avons pas sa lettre, qu'après avoir lu la pièce de M^{me} de Boufflers il est de plus en plus frappé des ressemblances extraordinaires qui existent entre elle et l'ouvrage anglais qu'il a signalé. M^{me} de Boufflers est désolée de cette mésaventure et écrit à Rousseau : « Plus je pense à l'événement qui m'arrive, plus je sens, Monsieur, l'obligation que je vous ai. Je vais écrire en Angleterre pour avoir la pièce dont vous me parlez. Si elle ressemble assez à la mienne pour qu'il faille avoir ou beaucoup de foi ou une parfaite connaissance de mon caractère pour se persuader que le hasard seul a part à cette aventure, je serrerais mon ouvrage et ne le montrerais jamais à personne. Je n'en cacherais pas la raison ; car je suis ennemie-née de toute dissimulation ; je l'ai même dit d'avance pour excuser mon refus à ceux qui, depuis votre lettre, ont eu la curiosité de lire cette tragédie. Cependant je ne puis croire que dans la distribution des scènes, dans les sentiments et dans les expres-

sions, il n'y ait des différences assez marquées pour me justifier. En attendant que cette affaire soit éclairée, j'ai suivi votre conseil ; je refonds ma pièce ;... mais je crains à la vérité de rendre mes Indiens moins intéressants. Je ne me sens pas l'art nécessaire pour colorer leur férocité de manière à les rendre supportables... »

Suit un rendez-vous pour s'entretenir de tout cela. On doit dîner ensemble, M. de Lorenzi en tiers, peut-être pour les convenances. Billet de Rousseau pour demander si l'on pourra parler librement de cela devant M. de Lorenzi. Certainement, répond M^{me} de Boufflers, « l'avis que vous avez bien voulu me donner n'est point un secret, pour le chevalier ni pour personne ; je n'ai point vu de raison pour en faire un mystère. C'est un service que vous m'avez rendu, digne de votre honnêteté et de votre bon cœur ; il l'est de ma franchise et de ma reconnaissance de ne le point cacher. Ainsi, Monsieur, nous pouvons parler librement de la pièce... »

Je ne vois rien dans tout cela qui sente l'auteur blessé et tout, dans tout cela, est pour rendre M^{me} de Boufflers très sympathique. Il est possible, pourtant, qu'avec le temps le souvenir de cet « événement » et de cette « aventure » ait été pénible à M^{me} de Boufflers. *Spreti injuria libri*. Il est possible.

Quand l'*Emile* fut publié et le *Contrat* et que le bruit courut que Rousseau allait être l'objet des attentions du Parlement, il y eut grande émotion à Montmorency. M^{me} de Luxembourg, à en croire les *Confessions*, ne disait rien ; M. de Luxembourg demandait : « Vous n'avez rien dit de mal de M. de Choiseul dans le *Contrat* ? » M^{me} de Boufflers ne tenait pas en place, elle allait et venait, se donnant beaucoup de mouvement, assurait Rousseau que le prince de Conti s'en donnait beaucoup aussi pour parer le coup qui était assené à Rousseau et qu'elle attribuait toujours aux circonstances présentes, « dans lesquelles il importait au Parlement de ne pas se laisser accuser par les Jésuites d'indifférence sur la religion. »

Elle parut dans ces circonstances à Rousseau jouer un double jeu très perfide. D'une part elle l'engageait à fuir, en Angleterre, avec son vieil ami David Hume. Pourquoi ? Pour ne pas subir les interrogatoires d'un procès en Parlement dans lesquels il serait amené à parler de la coopération de M^{me} de Luxembourg à la publication de l'*Emile* et à la compromettre. D'autre part elle lui parlait de « la Bastille pour quelques semaines », ce qui le sauvait. Il faut comprendre : un moyen, à cette époque, de *soustraire un homme au Parlement* était de le mettre à la

Bastille par lettre de cachet, faisant ainsi de l'affaire une affaire du Roi, et de le relâcher au bout d'un certain temps. Or cette rigueur, qui « était une adroite mesure de clémence, rien, sans doute, n'était plus facile au prince de Conti que de l'obtenir. » Voilà pourquoi M^{me} de Boufflers en parlait. *Mais*, croit Rousseau, elle en parlait mensongèrement ; car elle n'en parla qu'en passant et « n'en parla plus ». Rousseau ajoute : « J'ai jugé dans la suite qu'elle n'avait proposé cette idée que pour me sonder et qu'on n'avait pas voulu d'un incident qui finissait tout. » Au fond, dans les idées de Rousseau, M^{me} de Boufflers, sinon avait trempé dans le complot juridique qui avait pour but de perdre Rousseau, du moins n'était pas autrement fâchée qu'il poursuivît son cours et aboutît. Ce qui le confirma dans ces sentiments, que depuis il eut toujours, c'est que M^{me} de Boufflers lui fit il ne sait quelle distinction subtile et il l'a oubliée, entre le décret de prise de corps et l'assignation à être ouï, distinction d'après laquelle le décret de prise de corps était, des deux mesures, la moins défavorable ; ce qui l'y confirma encore, c'est qu'on lui dit que l'éditeur Guy avait vu, chose bien invraisemblable, sur le bureau du procureur général, un réquisitoire tout prêt contre Rousseau. Il vit bien, dans ces absurdités dont on

lui rebattait les oreilles, « qu'il y avait quelque mystère qu'on ne voulait pas lui dire ».

Dans la nuit tragique du 8 au 9 juin où tout le monde conseillait à Rousseau de partir, M^{me} de Boufflers ne fut pas d'un avis différent ; mais conseilla, comme elle avait fait toujours à Rousseau, l'établissement en Angleterre. C'est ce qui le décida à aller en Suisse. Il se défiait, au moins depuis quelque temps, de M^{me} de Boufflers : « Toute l'éloquence de M^{me} de Boufflers, loin de vaincre ma répugnance [à aller en Angleterre], semblait l'augmenter, sans que je susse pourquoi. » On sait qu'il se rendit en Suisse. Dès qu'il y fut, M^{me} de Boufflers, qui était une femme et qui était une femme contredite et qui du reste avait raison, pour ces trois motifs et surtout pour les deux premiers, ne s'occupa plus que de retirer Jean-Jacques Rousseau de Suisse pour le diriger sur l'Angleterre et écrivit (16 juin) à David Hume la lettre suivante que nous donnons surtout comme témoignage très précis et sûr (puisque ce n'est pas à Rousseau qu'elle écrit) de ce que, à cette époque, M^{me} de Boufflers pensait de son ami Jean-Jacques : « Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève et auteur de plusieurs écrits, qui, vraisemblablement, vous sont connus, vient de composer un traité sur l'éducation en quatre volumes où il expose plu-

sieurs principes contraires aux nôtres, tant sur la politique que sur la religion. Comme nous ne jouissons pas ici de la liberté de la presse, le Parlement, par un arrêt juste, s'il est, comme je n'en doute pas, conforme aux lois du royaume, mais néanmoins rigoureux [il est curieux que M^{me} de Boufflers ne relève pas, soit pour le reconnaître juste, soit pour le discuter, le principal chef d'accusation qui a été sévèrement établi contre Rousseau, celui d'avoir *signé* son livre, ce qui pour le procureur général de ce temps, Omer de Fleury, et de nos jours pour M. Gaston Maugras, est une chose absolument révoltante], l'a décrété de prise de corps, et l'on prétend que, s'il n'avait pas pris la fuite, il aurait été condamné à mort. J'ai de la peine à croire qu'on eût pu aller si loin sur la qualité d'étranger. Mais, quoi qu'il en soit, il eût été imprudent à lui de rester en France dans de pareilles circonstances. Il est donc parti, incertain quel asile il choisirait. Je lui ai conseillé de se retirer en Angleterre, lui promettant des lettres de recommandation pour vous, Monsieur, et pour d'autres personnes de mes amis. Je m'acquitte de mes promesses et je ne puis pas, à mon avis, lui choisir dans toute l'Europe un protecteur plus respectable par ses liaisons et plus recommandable par son humanité. M. Rousseau passe, pour

la plupart des gens en ce pays, pour un homme singulier. A prendre cette épithète selon sa vraie signification, elle est justement donnée, car il diffère à beaucoup d'égards de la façon d'agir et de penser des hommes du jour. Il a le cœur droit, l'âme noble et désintéressée. Il craint toute espèce de dépendance, et par cette raison il a mieux aimé, étant en France, gagner sa vie en copiant de la musique que de recevoir les bienfaits de ses meilleurs amis qui s'empressaient de réparer sa mauvaise fortune. Cette délicatesse peut paraître excessive ; mais elle n'a rien de criminel et même elle suppose des sentiments élevés. Il fuit le commerce du monde et ne se plaît que dans la solitude ; ce goût pour la retraite lui a fait des ennemis ; l'amour-propre de ceux qui l'ont recherché s'est trouvé blessé de ses refus. Mais malgré sa misanthropie apparente, je ne crois pas qu'il y ait nulle part un homme plus doux, plus humain, plus compatissant aux peines des autres et plus patient dans les siennes. En un mot sa vertu paraît si pure, si constante, si uniforme, que jusqu'à présent ceux qui le haïssent n'ont pu trouver que dans leur propre cœur des raisons de le soupçonner. Pour moi, avec des apparences aussi avantageuses, j'aimerais mieux en être trompée que de me défier de sa sincérité. D'après l'opinion que

j'en ai, Monsieur, je l'ai jugé digne d'être connu de vous, et en lui procurant cet honneur, je crois lui donner la preuve la plus marquée du cas que je fais de lui. »

Et, presque exactement dans le même temps, le 24 juin 1762, elle écrivait à Jean-Jacques Rousseau : « J'ai des reproches à vous faire, Monsieur, de ne m'avoir pas écrit personnellement. [Il avait écrit à M. le prince de Conti et à M. de Luxembourg.] Vous savez que je n'habite pas toujours Montmorency et que par conséquent je ne suis pas à portée des détails très intéressants pour moi que vous avez pu faire sur votre situation présente. En effet, étant partie hier très inquiète de ce qu'on ne recevait rien de vous, en arrivant à Paris on me remit votre lettre pour M. le prince de Conti [probablement celle du 17 juin] ; il a eu la bonté de me la montrer, mais je n'y ai rien trouvé de ce que j'y cherchais principalement, et j'ignore absolument tout ce que je souhaiterais de savoir. J'ai vu trois fois M^{lle} Le Vasseur ; j'ai même été une fois me promener chez vous. J'ai visité votre chambre, votre cabinet ; j'ai ouvert vos armoires ; je désirais de trouver quelques lignes écrites de votre main ; j'avais le cœur serré et les larmes aux yeux. Je me suis efforcée pourtant de cacher ma sensibilité de crainte d'augmenter la

peine de M^{lle} Le Vasseur. Son attachement pour vous lui assure à jamais mon estime et mes bons offices toutes les fois qu'elle en aura besoin et que je pourrai lui être utile. M. le prince de Conti l'a envoyée chercher ; vous auriez été attendri des bontés qu'il lui a témoignées. Il a fait voir en cette occasion son excellent cœur et l'estime qu'il a pour vous. Rien n'est plus glorieux [pour vous], Monsieur, que de vous être acquis, sans soins, sans intrigues et par la seule force de votre mérite un protecteur cent fois plus respectable encore par ses vertus que par sa haute naissance. A la vérité, l'intérêt qu'il vous montre augmenterait s'il était possible l'opinion qu'on a de sa magnanimité et de sa bienfaisance, et les personnes comme vous ont des droits naturels sur une âme comme la sienne. Ayant imaginé, Monsieur, qu'après avoir demeuré quelque temps où vous êtes, vous pourriez être bien aise de voir l'Angleterre et même de vous y établir, j'ai écrit à des gens propres à vous en rendre le séjour agréable, et particulièrement à M. Hume, pour qui j'ai la plus grande admiration, en le prévenant d'une chose qu'il découvrira en peu de temps, c'est le désir qu'on sent d'abord qu'on vous connaît de vous être utile *et l'impossibilité de l'obtenir de vous*. Je vous avouerai que lorsque je pense à votre situation

j'éprouve la peine la plus sensible. Vous voulez devoir votre subsistance à votre travail ; mais dans le lieu que vous avez choisi, dans l'état où vous êtes, quelles occupations peuvent vous convenir ? Vous n'avez aucun revenu [il avait très largement de quoi vivre depuis ses grands ouvrages ; mais il cachait cela à ses amis aussi soigneusement qu'il pouvait], vous ne voulez plus écrire ; comment pourrez-vous vivre si vous vous obstinez à refuser à vos meilleurs amis le plaisir et la gloire de vous secourir... Je voudrais aussi, Monsieur, que vous modérez l'indignation que vous témoignez contre le Parlement. [Il avait écrit au prince de Conti : « Je dois à V. A. S. ma vie, ma liberté, mon *honneur* même, plus augmenté par l'intérêt que vous daignez prendre à moi qu'*altéré* par l'*iniquité* du Parlement de Paris...] Que le malheur n'altère pas votre vertu ; c'est une épreuve dont les âmes comme la vôtre doivent sortir victorieuses ; en un mot soyez juste dans votre propre cause ainsi que vous avez coutume de l'être. Une loi pourrait être rigoureuse et même nuisible ; mais tant qu'elle subsisterait son observation n'en serait pas moins un devoir. Les magistrats qui ont condamné votre livre *ne sont pas législateurs* ; ils sont préposés pour exécuter ce qui a été ordonné, et quand ils remplissent leurs

obligations, il faut souffrir sans les accuser. Que parlez-vous, Monsieur, d'opprobre et d'humiliation ? [Cela suppose une autre lettre à M. de Conti où ce qu'il lui dit dans sa lettre du 17 juin et que nous rapportons plus haut est dit avec plus de force ; du reste, cette supposition est presque inutile ; car après tout M^{me} de Boufflers, ici, peut *traduire* par « opprobre et humiliations » ce que Rousseau dit dans sa lettre du 17 juin.] Votre gloire et votre réputation seront immortelles et ne dépendent point des coutumes locales. Votre livre contient à la vérité des principes de religion contraires aux nôtres et je le crois, par cette raison, légitimement défendu dans un pays comme celui-ci ; mais en plaignant les erreurs où la fragilité humaine peut entraîner les plus grands hommes, qui pourra s'empêcher d'admirer une des plus excellentes productions qui aient encore paru ? La comtesse de La Mark... [vous offre un château en Allemagne]... Miss Becquet a conçu tant d'estime et s'est intéressée si vivement pour vous qu'elle mérite que je vous fasse mention d'elle... Si vous allez en Angleterre, nous pourrions un jour vous y voir l'une et l'autre... »

Tout cela est la sensibilité même et le même bon sens. Quel effet cela a-t-il dû produire sur Rousseau ? Voyez-le lisant cette lettre ; enten-

dez-le : « Elle va chez moi ; elle ouvre mes armoires, cherche mes lettres, *voudrait trouver quelque chose, écrit [par moi].* Pourquoi ? Elle étale la protection dont le prince de Conti me couvre. Dans quel but ? Elle voudrait m'engager à m'en défier, elle ne pourrait mieux faire. L'Angleterre ? Je m'y attendais. Elle y tient. Maintenant la voilà qui fait l'éloge du Parlement de Paris ? Je devrais le remercier. L'Angleterre encore ! Elle s'y obstine. L'Angleterre encore ! Elle n'en démord pas. Quelle est sa pensée de derrière la tête à vouloir à toute force m'envoyer en Angleterre ? » — Il répondit et, en effet, sur un ton assez rude : « ... Vous m'étonnez, Madame, en me reprochant mon indignation contre le Parlement de Paris. Je le regarde comme une troupe d'étourdis qui, dans leurs jeux, font sans le savoir beaucoup de mal aux hommes ; mais cela n'empêche pas qu'en ne l'accusant envers moi que d'iniquité, je ne me sois servi du mot le plus doux qu'il était possible... C'est sur ce libellé [le réquisitoire] qu'on se hâte de me juger en Europe... qu'on me décrète à Genève de prise de corps... que ceux de Berne vont me chasser de leur territoire... Vous pouvez bien juger, Madame, que toutes ces circonstances ne peuvent que me rendre encore plus précieuses les offres de Madame *** [de la Mark]... Mais

où est ce château ? Faut-il encore faire des voyages, moi qui ne peux plus me tenir ? Non, dans l'état où je suis, il ne me reste qu'à me laisser chasser de frontière en frontière jusqu'à ce que je ne puisse plus aller. Alors le dernier fera de moi ce qu'il lui plaira. A l'égard de l'Angleterre, vous jugez bien qu'elle est désormais pour moi comme l'autre monde : je ne la reverrai de mes jours. »

Pourquoi dit-il *reverrai* ? Il n'y a jamais été. Peut-être croit-il y avoir été parce qu'il a été jeune gentilhomme anglais pendant huit jours avec M^{me} de Larnage ; peut-être, avec son habitude de se donner un passé circonstancié, a-t-il dit à M^{me} de Boufflers y avoir séjourné dans sa jeunesse ; et peut-être n'y a-t-il qu'une faute de transcription. Ce qui peut le faire croire, c'est que dans une autre lettre il dit simplement : « J'ai cent fois désiré et je désire encore *voir* l'Angleterre. Je devrais maintenant vous parler de vos propres offres, Madame, de ma reconnaissance, du chevalier de Lorenzi, de miss Becquet et de mille autres choses qui dans vos bontés pour moi m'importent à vous dire. Mais voilà du monde, le papier me manque et la poste partira bientôt. Il faut finir pour aujourd'hui. »

M^{me} de Boufflers répondit qu'elle avait voulu

excuser le jugement et non point du tout le réquisitoire, et insista sur l'Angleterre en lui envoyant le *post-scriptum* d'une lettre de Hume à elle adressée dans lequel il se mettait avec émotion à la pleine disposition du pros-crit.

Dans une autre lettre elle proposait par ordre de ses préférences : l'Angleterre avec Hume, l'Allemagne avec le château de M^{me} de La Mark, le château de Trye, en France, appartenant au prince de Conti. Dans une autre lettre encore elle s'entête à l'Angleterre, à un établissement dans un joli village près de Londres. Rousseau s'y rendrait en passant par la France : la comtesse et quelqu'un de plus puissant qu'elle lui garantissant un sauf-conduit. Rousseau, tout en faisant un éloge enthousiaste de Hume, refusa l'Angleterre et aussi les deux autres propositions ; mais quelques jours après, ayant été conseillé par milord Maréchal dans le même sens que par M^{me} de Boufflers, il se montra disposé à essayer du climat anglais au printemps suivant.

Ici une pique. M^{me} de Boufflers a appris que Rousseau a demandé au pasteur Montmollin la permission de participer à la communion des fidèles. Elle est blessée de cette infidélité du philosophe à ses principes, surtout elle voit très bien le parti que les ennemis de Rousseau en

pourront tirer, et de fait l'on sait assez combien Voltaire, qui avait fait précisément la même capucinade, dauba sur la « manducation » de Rousseau. Elle écrivit donc à Rousseau : « J'avais fermé ma lettre dans l'intention de ne vous point parler d'une *Lettre à un ministre* qu'on dit de vous ; mais mon amitié ne souffre point de réserve et je ne puis m'empêcher de vous dire combien j'ai été affligée que dans la circonstance où vous êtes vous donniez cette prise à vos ennemis. J'ai lu cette lettre et je vous avoue que je ne l'approuve point du tout. Quand un ange serait venu du ciel pour vous dessiller les yeux, *le bien même de la religion dont il vous aurait découvert la vérité* demandait que vous attendissiez d'autres circonstances pour la professer. Au nom de votre réputation, attendez pour écrire davantage [pour vous engager plus loin, publiquement, dans cette voie] que votre situation soit meilleure et votre âme plus tranquille » [moins susceptible d'accueillir les inspirations de la peur, de la timidité, de l'inquiétude]. Elle avait tellement raison que Rousseau fut très irrité. Il répondit très vite [la lettre de M^{me} de Boufflers est du 22 octobre, date certifiée par Rousseau lui-même, et celle de Rousseau est du trente, et huit jours sont précisément le temps à très peu près qu'il fallait à une lettre pour aller de Motiers à

Paris] : « ... Je viens maintenant au dernier article de votre lettre auquel j'ai peine à comprendre quelque chose et qui me surprend à tel point, surtout après les entretiens que nous avons eus sur cette matière, que j'ai regardé plusieurs fois à l'écriture pour voir si elle était bien de votre main. Je ne sais ce que vous pouvez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon pasteur dans une occasion nécessaire. A vous entendre, avec votre ange, on dirait qu'il s'agissait d'embrasser une religion nouvelle, tandis qu'il ne s'agissait que de rester, comme auparavant, dans la communion de mes pères et de mon pays dont on cherchait à m'exclure ; il ne fallait pas pour cela d'autre ange que le vicaire savoyard. S'il consacrait en simplicité de conscience dans un culte plein de mystères inconcevables, je ne vois pas pourquoi Rousseau ne communierait pas de même dans un culte où rien ne choque la raison ; et je vois encore moins pourquoi, après avoir professé ma religion chez les catholiques sans que personne m'en fit un crime, on s'avise tout à coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays protestant. »

Mais pourquoi cette solennité, cet « appareil » d'écrire une lettre ? Parce que Voltaire et ses amis persuadent aux gens de Genève, de Lausanne, de

Berne et de Neuchatel que Rousseau est un déserteur de sa religion, ceci pour le faire chasser de tous les cantons suisses. Pour parer à cela, Rousseau a demandé publiquement au pasteur de Motiers l'autorisation de communier. Celui-ci a eu avec Rousseau quelques conférences dans lesquelles Rousseau lui a développé *franchement* ses sentiments tels à *peu près* qu'ils sont exposés dans la « Profession de foi du Vicaire savoyard », *appuyant avec vérité sur son attachement constant à l'Évangile et au christianisme* [rapprochez simplement de ces paroles le chapitre VIII du livre IV du *Contrat social*] et ne lui déguisant pas non plus ses difficultés et ses doutes. Le pasteur ne lui demanda aucune rétractation et l'admit. Or que M^{me} de Boufflers veuille bien remarquer que, par cette manœuvre, ce n'est pas Rousseau qui s'est annexé à la religion du pasteur, c'est le pasteur qui a été annexé à la religion de Rousseau : « Bien des ministres sont mécontents. Voilà pour ainsi dire la *Profession de foi du Vicaire savoyard* approuvée en tous points par un de leurs confrères. » Rousseau doit-il maintenant abandonner le pasteur, et en faisant un pas en arrière, en démentant la démarche qu'il a faite, lui laisser toute la honte et tout le repentir de s'y être prêté ? Non. « On traitera Rousseau d'hypocrite tant qu'on voudra ; il ne sera

ni un perfide, ni un lâche. » Il restera dans la religion de ses pères « si raisonnable, si pure, si conforme à la simplicité de l'Évangile où il est rentré de bonne foi depuis nombre d'années et qu'il a toujours hautement professée. » Rousseau voudrait bien savoir ce que M^{me} de Boufflers « trouvera à répondre à tout cela ».

Cette lettre, qui fait bien un peu songer à Tartuffe, est, de plus, bien maladroite. Les deux parties essentielles dont elle est faite s'y opposent assez fortement l'une à l'autre. D'une part Rousseau s'y représente comme un dévot protestant qui a toujours eu pour la religion protestante des sentiments de fils fidèle et attendri, et d'autre part il se vante comme d'un coup de maître d'avoir fait désertir la religion protestante par un pasteur pour l'amener à la théologie de Rousseau. Il faudrait concilier ces deux propositions qui, du reste, sont mensongères l'une et l'autre ; car on voit très bien, d'une part que Rousseau qui a dit dans le *Contrat social* « qu'une société de vrais chrétiens ne serait plus une société d'hommes », qui a dit dans le *Contrat social* que « le christianisme ne prêche que servitude et dépendance », qui a dit dans le *Contrat social* que « les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves », qui a dit dans le *Contrat social* que le christianisme « a rendu toute bonne *politie* im-

possible dans les pays chrétiens », qui a dit dans le *Contrat social* que « la religion chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat », ment parfaitement quand il dit qu'il a toujours été protestant. Il peut l'être maintenant, mais il ment en disant qu'il l'a toujours été. Et d'autre part on voit très bien aussi que, dans ses conférences avec M. de Montmollin, il n'a nullement tiré M. de Montmollin à lui, mais qu'exposant ses idées à peu près telles qu'elles sont dans le *Vicaire savoyard* et point du tout telles qu'elles sont dans le *Contrat*, il a simplement ou « à peu près » donné la main à M. de Montmollin, plié ses sentiments à ceux que M. de Montmollin voulait qu'il eût. Il a tout simplement répété ce qu'il lui avait dit dans sa lettre, à savoir qu'il a toujours fait, même en France, ce qui était méritoire, profession de la religion réformée, qu'il « est attaché de bonne foi à cette religion sainte, qu'il le serait jusqu'à son dernier soupir ; qu'il désire être toujours uni extérieurement à l'Église comme il l'est dans le fond de son cœur. »

Et voilà ce qui révoltait le sens droit de M^{me} de Boufflers qui avait lu de près, à la vérité, la *Nouvelle Héloïse*, où je reconnais formellement qu'il y a, parce que Rousseau est plus anticatholique qu'antichrétien, des passages très

favorables au protestantisme ; mais qui avait lu de près aussi *Émile*, où Rousseau n'est pas plus protestant que catholique et est un chrétien libre, et le *Contrat social* où il est purement et violemment antichrétien. Et M^{me} de Boufflers aurait pu triompher des circonstances, des opportunités invoquées par Jean-Jacques Rousseau en lui disant, puisqu'elle avait « l'esprit romain », que c'est précisément au moment juste où une profession de foi vous est utile qu'il ne faut pas la faire, fût-elle sincère absolument, pour ne pas la faire soupçonner de ne l'être pas. C'est cette objection que Rousseau, la prévoyant, bien entendu, a voulu réfuter dans le dernier paragraphe de sa lettre : « Je n'ai fait aucune démarche tant que les ministres m'ont persécuté ; mais quand une fois j'ai été sous la protection du roi [de Prusse] et qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir ou ce que j'ai cru l'être. » — Oui bien ; mais alors pourquoi tout le reste presque de la lettre est-il consacré à prouver qu'il était nécessaire de communier pour déjouer les manœuvres de Voltaire et de ses amis et pour éviter d'être chassé de tous les cantons de Suisse successivement ? — M^{me} de Boufflers aurait eu beau jeu de lui écrire : « Que vous disais-je ? Il ne fallait pas aller en Suisse. » Mais M^{me} de Boufflers me

semble n'avoir pas aimé à discuter. Elle se borna à répondre : je vous ai dit mon sentiment ; il est celui de tout le monde ici : «... Pour ce qui est de votre lettre à M. de Montmollin, je persiste à penser qu'elle était peu nécessaire ; je sais d'ailleurs qu'elle n'a pas fait un bon effet ; mais si vous soupçonnez qu'elle ait été falsifiée, vous auriez dû m'envoyer une copie fidèle. »

La discrétion même, un peu dédaigneuse, je le reconnais, de cette réponse, irrita profondément Rousseau. Il était peuple ; il aimait qu'on querellât avec lui, et si la dispute l'exaspérait, le refus de disputer l'exaspérait davantage. Aussi : « Je reçois à l'instant, Madame, la lettre dont vous m'avez honoré le 10 de ce mois sous le couvert de milord Maréchal, et je vous avoue qu'elle me surprend plus encore que la précédente. J'ai tant d'estime et de respect pour vous que, dussiez-vous continuer à m'en écrire de semblables, elles me surprendraient toujours... Vous persistez, dites-vous, à croire que ma lettre à M. de Montmollin était peu nécessaire. Je ne vois pas bien comment vous pouvez juger de cela. Je vous ai dit les raisons qui m'ont fait croire qu'elle l'était ; vous auriez dû me dire celles qui vous font penser autrement. Vous dites qu'elle a fait mauvais effet ; sur qui ? Si

c'est sur MM. d'Alembert et Voltaire, je m'en félicite. J'espère n'être jamais assez malheureux pour obtenir leur approbation. Il était inutile que cette lettre courût et je ne l'ai jamais montrée à personne [croyait-il que, M. de Montmollin l'ayant, elle fût destinée à rester secrète ? Peut-être ; il a de ces naïvetés]. Vous dites l'avoir vue à Paris. Je sais qu'elle a été falsifiée et je vous l'ai dit ; cela n'emporterait pas la nécessité de vous la transcrire, puisque cette pièce ayant fait ici son effet n'importe, au surplus, ni à vous, ni à moi, ni à personne. Cependant, puisqu'elle vous fait plaisir [puisque cela vous fait plaisir que je vous l'envoie], la voilà telle que je l'ai écrite et que je l'écrirais tout à l'heure si c'était à recommencer. » — Et comme, parce qu'il se sent en faute, il est en colère, il devient dur, et même, étant donné qu'il parle à une femme, insolent : « J'ai toujours approuvé que mes amis me donnassent des avis ; mais non pas des lois. Je veux bien qu'ils me conseillent, mais non pas qu'ils me gouvernent. Vous avez daigné, Madame, remplir avec moi les soins de l'amitié ; je vous en remercie. Vous vous en tenez là ; je vous en remercie encore ; car je n'aimerais pas être obligé de marquer moi-même la borne de votre pouvoir sur moi. »

Il ne se pouvait qu'il n'y eût pas un refroidissement. Il y en eut un. La correspondance cessa pendant treize mois. Au bout de treize mois, Rousseau ayant témoigné à milord Maréchal qu'il craignait que M^{me} de Boufflers ne fût fâchée contre lui et qu'il en avait de la peine, M^{me} de Boufflers lui adressa cette lettre dont tous les mots sont à peser par le lecteur comme ils ont été pesés par elle et qui me paraît une merveille de mesure et de navigation adroite entre différents sentiments qu'il faut tous toucher de la rame sans échouer, ni même sans s'attarder à aucun d'eux. Il me semble que jamais on n'a écrit mieux que cela : « J'apprends, Monsieur, par une lettre de milord Maréchal, que vous craignez que je ne sois fâchée contre vous et que, par un effet de votre amitié pour moi, cette crainte, toute mal fondée qu'elle est, vous cause de la peine et de l'inquiétude. J'en suis à la fois *touchée* et *offensée*. Il faut, Monsieur, que vous me croyiez bien injuste ! Que m'avez-vous fait pour que je sois fâchée ? Est-ce un crime de n'être pas de mon avis ?... J'ai désapprouvé l'écrit à votre ministre ; vous l'avez défendu ; je puis m'être trompée dans cette occasion, comme dans bien d'autres, *quoique vous ne me l'ayez pas démontré*. Vous avez mis dans vos réponses un peu de

chaleur ; cette chaleur fait partie de votre caractère ; c'est une des sources qui ont produit les chefs-d'œuvre qu'on admire avec tant de justice. *Si elle a eu pour moi quelques effets moins agréables*, une telle considération et celle de l'état où vous êtes ne me permettraient pas d'en garder de ressentiment ; *mais d'ailleurs je n'étais nullement disposée* à en avoir. J'ai cessé de vous écrire jusqu'à ce que j'eusse quelque chose d'intéressant à vous dire [dans la disposition où nous étions tous deux, étant inutile de s'écrire pour se donner réciproquement de ses nouvelles]. J'ai été quatre mois en Angleterre pendant lesquels je ne vous ai point oublié. J'ai parcouru plusieurs provinces et dans mes courses j'ai observé les situations qui pouvaient nous convenir ; je me suis informée de quelle façon vous pouviez vivre et à quel prix. J'ai employé mes amis dans ces recherches. Je comptais faire un résumé de tout ce que j'avais recueilli et vous l'envoyer ; mais une mélancolie profonde et trop justement fondée [Rousseau peut prendre cela pour lui et en être flatté ; car faire le désespoir d'une femme a toujours fait un grand plaisir à un homme ; mais la comtesse n'a nullement dit que sa mélancolie lui vint de Rousseau] suivie de la rougeole et d'un long état de langueur, m'ont

concentrée en moi-même et m'ont empêchée de suivre mon dessein. Ma santé est maintenant meilleure ; mon esprit est aussi plus tranquille ; néanmoins je n'entrerai pour cette fois dans aucun détail ; j'attends de vos nouvelles et de savoir quels sont vos projets. J'ai envoyé mon fils étudier le droit public à Leyde ; il y restera deux ans. Adieu, Monsieur ; j'espère que ce sera la dernière fois que j'aurai besoin de vous rassurer sur la continuation de mon amitié... »

Rousseau répondit par une lettre très sombre, où il n'était guère question que de son trépas prochain, et, pour ce qui était de M^{me} de Boufflers, extrêmement entortillée et sans âme : « Je me réjouis de n'apprendre votre rougeole et votre mélancolie qu'après votre guérison. Tâchez d'être aussi bien quitte de l'une que de l'autre. Eh ! comment la mélancolie osait-elle se loger dans une âme si belle, parée d'un habit qui lui va si bien, faite à tant d'égards pour faire adorer la vertu et pour se rendre heureuse par elle ?... »

Six mois après environ, elle lui écrit pour lui dire qu'elle sait par le chevalier Lorenzi que Rousseau a désapprouvé le choix de Leyde pour lieu d'éducation de son fils, qu'elle sait aussi qu'à peu près tout le monde est du même avis que Rousseau là-dessus, que, néanmoins, elle

croit encore avoir bien fait de placer son fils comme étudiant en pays savant et en pays républicain ; qu'elle revient de Hollande et qu'elle est en grande estime de ce pays ; qu'elle est très affligée de la mort de M. de Luxembourg ; que le chevalier de Lorenzi est toujours aussi déraisonnable qu'il faut pour la divertir et que, toujours tourmentée de l'idée que Rousseau peut manquer d'argent, elle lui demande pardon de le supplier de lui dire s'il a des besoins. Rousseau répondit, sur un ton très acceptable du reste, par ses éternelles plaintes sur sa santé déplorable et par l'expression de la satisfaction qu'il éprouvait à habiter Motiers.

Vient le voyage en Angleterre. La première lettre, ce semble, de Rousseau en Angleterre fut pour M^{me} de Boufflers. Elle est extrêmement amicale. Rousseau y rend compte des premières démarches faites pour l'installer, des attentions de M. Hume à son égard et de tout le bien qu'il entend dire de M^{me} de Boufflers en pays anglais où l'on sait qu'elle est très connue. Aussitôt qu'il fut à Wootton il écrivit encore, pour se féliciter d'y être. Il se dérobe à parler des Anglais qu'il ne connaît pas encore. Du reste, il ne doit pas juger ses hôtes ; « on lui a trop bien appris cela en France pour qu'il puisse l'oublier ici. » Pour ce qui est des livres, qu'on ne lui parle pas

d'en faire de nouveaux. Pour ce qui est de ceux qu'il a faits, il s'amuse également des critiques qui lui reprochent ses paradoxes et des critiques qui l'incriminent de n'avoir rien mis dans ses ouvrages qui fût de lui. Il ne se plaint pas encore de M. Hume, mais déjà de ce que ses lettres sont ouvertes.

Mais voici les orages. Hume a écrit à M^{me} de Boufflers que Rousseau à Wootton est « accablé d'un violent chagrin ». M^{me} de Boufflers s'inquiète. Est-ce la fausse lettre du roi de Prusse qui l'a irrité ? Ce ne peut être [cette « folie » qui rend Rousseau malheureux. « Elle m'a déplu et je l'ai témoigné à l'auteur », mais elle n'a eu aucune influence sur l'accueil fait à Rousseau en Angleterre. M^{me} de Boufflers s'enquiert auprès de Rousseau et va s'enquérir auprès de Hume pour savoir si Rousseau a quelque autre sujet d'inquiétude. Le 27 juillet ou la veille, M^{me} de Boufflers reçoit de Hume la grande lettre de récriminations que Rousseau lui a adressée et que tout le monde connaît. M^{me} de Boufflers est atterrée et n'en peut croire ses yeux. Elle écrit à Rousseau : « M. Hume m'a envoyé, Monsieur, la lettre outrageante que vous lui avez écrite. Je n'en vis jamais de semblable. Tous vos amis sont dans la consternation et réduits au silence. Ah ! que peut-on dire pour vous, Monsieur,

après une lettre si peu digne de votre plume qu'il vous est impossible de vous en justifier, quelque offensé que vous puissiez vous croire... M. Hume un lâche, un traître ! Grand Dieu ! Mais quelle apparence qu'il eût vécu cinquante ans passés, aimé, respecté, au milieu de ses compatriotes sans en être connu ! Attendait-il votre arrivée pour lever le masque, pour ternir une vie glorieuse plus qu'à moitié passée ? ... M^{me} la Maréchale de Luxembourg et moi nous attendons impatiemment vos explications sur cette incompréhensible conduite. De grâce, Monsieur, ne les différez pas, que nous sachions au moins *comment vous excuser* si l'on ne peut vous disculper entièrement. Le silence auquel nous sommes forcés vous nuit plus que toute chose. »

Comme on peut s'y attendre, Rousseau fut outré et il répondit le 30 août avec une irritation dont on va juger. Mais notons d'abord que la lettre de M^{me} de Boufflers, datée du 27 juillet et sans doute envoyée ce jour-là ou le lendemain, n'est parvenue à Rousseau — c'est lui qui le dit — que « peu de jours » avant le 30 août. Elle a donc été interceptée. Par qui ? Par Hume ? Soit ; mais puisqu'elle est toute en faveur de Hume, à supposer qu'il l'a ouverte, pourquoi l'a-t-il gardée trois semaines au lieu de l'envoyer à Rousseau une minute après l'avoir lue ? Cela

est étrange et fait songer à un autre décacheteur entre Hume et Rousseau. Mais passons à la lettre même de Rousseau : « ... Vous dites, Madame, n'avoir jamais vu de lettre semblable à celle que j'ai écrite à M. Hume. Cela peut être ; car je n'ai, moi, jamais rien vu de semblable à ce qui y a donné lieu ; cette lettre ne ressemble pas du moins à celles qu'écrit M. Hume [allusion peut-être à « la lettre du roi de Prusse » à laquelle Hume a collaboré ; peut-être aux lettres que Rousseau lui-même reçoit de Hume ; plus probablement, comme la suite le fait croire, aux lettres que Hume écrit à ses amis sur la querelle et dont Rousseau a plus ou moins connaissance]. Vous me reprochez de me livrer à d'odieux soupçons ; à cela je réponds que je ne me livre pas à des soupçons ; peut-être auriez-vous pu, Madame, prendre pour vous un peu des leçons que vous me donnez, n'être pas si facile à croire que je croyais si facilement aux trahisons et vous dire pour moi une partie des choses que vous vouliez que je me disse pour M. Hume. Tout ce que vous me dites en sa faveur forme un préjugé très fort, très raisonnable, d'un grand poids, surtout pour moi, et je ne cherche pas à le combattre ; mais les préjugés ne font rien contre les faits. Je m'abstiens de juger du caractère de M. Hume que je ne connais pas ; je

ne juge que sa conduite avec moi que je connais. Peut-être suis-je le seul homme qu'il ait jamais haï, mais aussi quelle haine ! Un même cœur suffisait-il à deux comme celle-là ?... M. Hume s'y est pris un peu autrement, je l'avoue ; tandis qu'en réponse à cette même lettre, il m'écrivait en termes décents et honnêtes, il écrivait à M. d'Holbach et à tout le monde en termes un peu différents ; il a rempli Paris, la France, les gazettes, l'Europe entière de choses que ma plume ne sait pas écrire et qu'elle ne répétera jamais : était-ce comme cela, Madame, que j'aurais dû faire ? [Vous me dites :] *Les liens de l'amitié sont respectables même quand ils sont rompus* : cela est vrai, mais cela suppose que ces liens ont existé ; malheureusement ils ont existé de ma part ; aussi le parti que j'ai pris de gémir tout bas et de me taire est-il l'effet du respect que je me dois. [Vous me dites :] *et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi*. Voilà, Madame, la plus étonnante maxime dont j'aie jamais entendu parler. Comment ! Sitôt qu'un homme prend en public le masque de l'amitié pour me nuire plus à son aise, sans même daigner se cacher de moi ; sitôt qu'il me baise en m'assassinant, je dois n'oser plus me défendre, ni parer ses coups, ni me plaindre, pas même à lui ! Je ne puis croire que c'est là ce que

vous avez voulu dire ; cependant, en relisant ce passage de votre lettre, je n'y puis trouver aucun autre sens. Je vous suis obligé, Madame, des soins que vous voulez prendre pour ma défense ; mais je ne les accepte pas : M. Hume a si bien jeté le masque qu'à présent sa conduite parle et dit tout à qui ne veut pas s'aveugler ; mais quand cela ne serait pas, je ne veux point qu'on me justifie, parce que je n'ai pas besoin de justification, et je ne veux pas qu'on m'excuse, parce que cela est au-dessous de moi ; je souhaiterais seulement que dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, les personnes que j'honore m'écrivissent des lettres moins accablantes, afin que j'eusse la consolation de conserver pour elles tous les sentiments qu'elles m'ont inspirés. »

Il n'étonnera personne et Rousseau seul put en être étonné qu'après cette lettre la correspondance cessa. Elle ne reprit, d'une façon régulière, jamais. Seulement, en 1768, Rousseau étant à Trye, chez le prince de Conti, et se sentant là aussi persécuté qu'à l'Hermitage, à Motiers-Travers et à Wootton, se ressouvint de M^{me} de Boufflers et lui écrivit ce qui suit : « Je vieillis dans les ennuis, mon âme est affaiblie, ma tête est perdue ; mais mon cœur est toujours le même : il n'est pas étonnant qu'il me ramène à

vos pieds, Madame. Vous n'êtes pas exempte de torts envers moi ; je sens vivement les miens ; mais tant de maux soufferts n'ont-ils pas expié ? Je ne sais pas revenir à demi ; vous me connaissez assez pour en être assurée. Ne dois-je donc plus rien espérer de vous ? Ah ! Madame, rentrez en vous-même et consultez votre âme noble. Voyez qui vous sacrifiez et à qui ? Je vous demande une heure entre le ciel et vous pour cette comparaison. Souvenez-vous du temps où vous avez tant fait pour moi. Combien vos soins bienfaisants seront honorés un jour. Et pourquoi détruire ainsi votre propre ouvrage ? Pourquoi vous en ôter tout le prix ? Pensez que dans l'ordre naturel vous devez beaucoup me survivre [lui treize ans de plus qu'elle] et qu'enfin la vérité reprendra ses droits. Les hommes fins et accrédités peuvent tout pendant leur vie ; ils fascinent aisément les yeux de la multitude, toujours admiratrice de la prospérité ; mais leur crédit ne leur survit pas et sa chute met à découvert leurs intrigues. Ils peuvent produire une erreur publique ; mais ils ne la peuvent éterniser et j'ose prédire que vous verrez tôt ou tard ma mémoire en honneur. Faudra-t-il qu'alors mon souvenir, fait pour vous flatter, vous trouble ? Faudra-t-il que vous vous disiez en vous-même : j'ai vu sans pitié

entraîner, étouffer dans la fange un homme digne d'estime dont les sentiments avaient bien mérité de moi ? Non, Madame, jamais la générosité que je vous connais ne vous permettra d'avoir un pareil reproche à vous faire. Pour l'amour de vous tirez-moi de l'abîme d'iniquités où je suis plongé. Faites-moi finir mes jours en paix : cela dépend de vous et fera la gloire et la douceur des vôtres. Les motifs que je vous présente vous montrent de quelle espèce sont ceux que je crois faits pour vous émouvoir. De toutes les réparations que je pouvais vous faire, voilà, Madame, celle qui m'a paru la plus digne de vous et de moi. »

M^{me} de Boufflers s'empressa de répondre par une lettre un peu froide, mais amicale, où elle l'assurait que de sa part elle n'avait aucun ressentiment contre lui. Cette lettre est encore, comme toutes celles de M^{me} de Boufflers, pleine de mesure, de délicatesse, de *sûreté* et de droiture. « Je ne sais pas, Monsieur, quels sont mes torts envers vous ; je ne m'en reproche aucun et je n'en aurai jamais de suivi ni de volontaire. Je vous en trouve, à mon égard, quelques-uns, peu considérables et *d'un genre auquel je suis accoutumée et qui n'a jamais altéré mon amitié.* Ces torts sont de n'avoir pu souffrir sans vous fâcher que je vous disse ce que je croyais la

vérité. Vous m'avez répondu durement ; j'ai cessé de vous écrire comme j'avais déjà fait deux fois, pour le même sujet : l'une quand vous quittâtes la France [pour aller en Suisse où M^{me} de Boufflers souhaitait qu'il n'allât point], l'autre quand vous voulûtes être admis à la communion. Dans cette dernière occasion, comme dans les précédentes, nous ne nous sommes pas trouvés de même opinion et vous avez paru mécontent de ce que je vous le disais, tandis que moi je croyais du devoir de l'amitié de vous le dire. Mais qu'importe tout cela et pourquoi faut-il que vous en concluiez que je vous ai sacrifié, que vos malheurs ont lassé mon amitié et que je ne m'intéresse plus à vous ? Cela n'est ni dans la vérité, ni dans mon caractère, et c'est ce que vous éprouverez s'il se présente des occasions de vous servir. Offrez-m'en, Monsieur, vous ne pouvez pas me faire un plus grand plaisir, *ni mieux réparer la seule offense que vous m'avez faite qui est de douter de mes sentiments*. J'espère que vous ne me laisserez pas longtemps dans l'incertitude sur ce que je puis faire pour vous tirer de l'état dont vous vous plaignez, et je vous le demande instamment. »

On remarquera que M^{me} de Boufflers ne fait pas la moindre allusion dans cette lettre aux

persécuteurs dont Jean-Jacques parle tant dans la sienne, parce qu'il faudrait prendre parti, comme l'en somme Rousseau, entre David Hume et Rousseau, et qu'elle veut faire entendre à Rousseau, qu'il n'ait pas à compter qu'elle reniera ou condamnera David Hume. Ne doutez point que Rousseau n'ait compris. Aussi, comme son but principal dans sa lettre était moins de se faire secourir que de faire désapprouver ses ennemis par M^{me} de Boufflers, il répondit d'une manière très vague et, ce me semble, très gênée, et vingt jours après, par le court billet suivant : « Votre lettre me touche, Madame, parce que j'y crois reconnaître le langage du cœur, ce langage qui, de votre part, m'eût rendu le plus heureux des hommes et à bien peu de frais. Mais n'espérant plus rien et ne sachant même plus que désirer, je ne vous importunerai plus de mes plaintes. Si mon sort, quel qu'il soit, vous en arrachait quelque-une, je m'en croirais moins malheureux. La lettre de M. le prince de Conti me met en grande peine sur son état actuel. Oserais-je espérer, Madame, que vous voudrez bien m'en faire écrire un mot par quelqu'un de vos gens ou de ceux de Son Altesse. Je finis brusquement, étant attendu à Gisors. »

Très évidemment il était blessé du peu de

chaleur que M^{me} de Boufflers, tout en montrant du dévouement à son égard, mettait à se déclarer contre ses persécuteurs et assassins. A une date inconnue, mais très certainement circonscrite entre mars 1768 et juin 1768, sur une lettre à M. le prince de Conti où Rousseau se plaignait sans doute des vexations qu'il avait à subir au château de Trye, M^{me} de Boufflers lui adressait ce dernier billet : « Je vous aurais écrit plus tôt, Monsieur, si je n'avais pas mieux aimé m'en rapporter à ce que M. le prince de Conti voulait bien se charger de vous dire pour éclaircir tous les doutes que vous avez formés injustement de l'intérêt que j'ai toujours pris et que je ne cesserai jamais de prendre à vous ; mais comme son voyage [de Paris à Trye] est différé, je ne veux pas retarder davantage à vous en assurer moi-même, quoique cela ne dût pas être nécessaire après toutes les preuves que vous avez eues de mon amitié et de ma sincérité. Je pense que la visite qu'il vous fera vraisemblablement bientôt achèvera de vous tranquilliser sur ce point et sur tous les autres. C'est ce que je désire passionnément ; car ce que vous me mandez de votre situation me fait beaucoup de peine et votre bonheur contribuera au mien. »

A partir d'avril (ou mai) 1768 on ne connaît

plus de lettre de M^{me} de Boufflers à Jean-Jacques Rousseau. Le dernier jugement de Jean-Jacques Rousseau sur M^{me} de Boufflers n'est pas — très probablement — dans les *Confessions*, terminées en 1770 ; il est dans la lettre de Rousseau à M. de Saint-Germain, qui fut écrite à la fin de février 1770. D'après tout ce que nous connaissons de M^{me} de Boufflers, il est un peu sévère. Le voici : « M^{me} la comtesse de Boufflers me hait, et en femme, c'est tout dire. Quels sont ses griefs ? Les voici. Le premier : j'ai dit dans l'*Héloïse* que la femme d'un charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un prince ; mais quand j'écrivis ce passage je ne songeais ni à elle ni à aucune femme en particulier ; je ne savais pas même alors qu'il existât une comtesse de Boufflers, encore moins qu'elle pût s'offenser de ce trait, et je n'ai fait que longtemps après connaissance avec elle. Le second : M^{me} de Boufflers me consulta sur une tragédie en prose de sa façon, c'est-à-dire qu'elle me demanda des éloges. Je lui donnai ceux que je crus lui être dus ; mais je l'avertis que sa pièce ressemblait beaucoup à une pièce anglaise que je lui nommai ; j'eus le sort de Gil Blas auprès de l'évêque prédicateur. Le troisième : M^{me} de Boufflers était aimable alors et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honora me touchèrent plus qu'il n'eût fallu

peut-être ; elle s'en aperçut. Quelque temps après j'appris ses liaisons, que, dans ma bêtise, je ne savais pas encore. Je ne crus pas qu'il convînt à Jean-Jacques Rousseau d'aller sur les brisées d'un prince du sang et je me retirai. Je ne sais, Monsieur, ce que vous pensez de ce crime ; mais il serait singulier que tous les malheurs de ma vie fussent venus de trop de prudence chez un homme qui en eut toujours si peu. »

M^{me} de Boufflers n'était plus « jeune encore », mais elle était toujours aimable quand Rousseau écrivait ces lignes. Elle avait juste quarante-cinq ans. Elle ne revit certainement pas Rousseau quand Rousseau fut revenu à Paris. Elle eut, comme à peu près tout le monde, un âge mûr et une vieillesse tristes. Elle perdit la même année et le même mois (août 1776) le prince de Conti et David Hume. Elle vieillit gracieusement, fut arrêtée, naturellement, pendant la Terreur (22 janvier 1794) et mise en liberté deux mois après, le 9 thermidor. On ne connaît pas la date de sa mort. En 1794 elle avait soixante-neuf ans.

XIII

MADAME BOY DE LA TOUR.

Julienne Roguin était née en 1715 à Yverdun ; elle était nièce de ce Roguin, vieil ami de Rousseau, qui fut le premier qui l'accueillit et qui l'hospitalisa quand il vint en exilé de Paris en Suisse, en 1762. Elle avait épousé son cousin, Boy de la Tour, originaire de Lyon, neveu aussi de Roguin, né à Yverdun, banquier à Neuchatel. Son mari était mort, depuis quelque temps déjà, semble-t-il, quand Rousseau arriva en Suisse, fuyant le Parlement de Paris. Elle avait continué de gérer la banque. Puis, avec ses fils, elle avait fondé ou acquis à Lyon une grande maison de commerce qui paraît avoir été très florissante.

Elle se trouvait à Yverdun, chez ses sœurs, quand Rousseau, en 1762, y arriva. Elle lui proposa, pour y habiter, une petite maison qu'elle possédait à Motiers-Travers, proche d'Yverdun, de l'autre côté de la montagne. Elle avait loué sa maison à Rousseau pour si peu que c'était presque une location fictive ; mais elle répétait à

Rousseau que c'était tout ce que cet immeuble valait et pouvait rapporter. Rousseau, en protestant un peu, laissait dire. Il avait placé dans la maison de commerce de M^{me} Boy de la Tour et de son fils tout ou partie de sa petite fortune. M^{me} Boy de la Tour faisait infatigablement ses commissions à Lyon, achetant pour lui et lui envoyant toutes sortes de choses utiles à son ménage, dont le détail serait très fastidieux au lecteur, mais dont la mention prouve que Rousseau à Motiers ne se privait de rien et vivait largement. Rousseau la remerciait très agréablement, avec émotion même, se déclarait très heureux et ne se plaignait jamais — sauf une fois (1) — du caractère insociable des habitants du lieu. Quand il eut quitté Motiers-Travers, on sait dans quelles circonstances, il est remarquable qu'il ne raconte rien du tout, contrairement à l'habitude qu'il a de se plaindre. Voici toute sa lettre à cette date : « A l'île Saint-Pierre, 13 octobre 1765. — Pardon mille fois, ma bonne amie, d'avoir tardé si longtemps à vous écrire après avoir quitté votre maison si brusquement et si à regret. Vous savez quel plaisir

(1) Dans une lettre que nous n'avons pas mais que suppose une lettre de M^{me} Boy de la Tour et dont la lettre de M^{me} Boy de la Tour fait supposer le sens — et il se peut que ce ne fut pas des habitants qu'il s'agit. (Voir plus loin.)

je prenais à vivre chez vous ; mais au moment que je venais de vous constituer en de nouvelles dépenses, il a fallu tout abandonner. Toutefois ma retraite n'a pas été sans consolation de la part de nos amis ; je sais en particulier l'intérêt que vous avez bien voulu y prendre, et la lettre affectueuse et obligeante dont vous avez honoré M^{lle} Le Vasseur dans cette occasion me marque assez combien votre bon cœur vous donne d'attentions et de soins pour vos amis dans leurs disgrâces. Maintenant je suis, grâce au ciel, dans cette île, en paix et en sûreté ; mais je suis fort en peine de votre santé dont, depuis fort longtemps, je n'ai pas de nouvelles ; car notre lac est si orageux depuis quelque temps que nous n'avons aucune communication régulière avec la terre ferme. Je ne sais pas même si vous êtes de retour à Lyon, quoique je le présume d'après ce que vous m'aviez dit de vos résolutions. Où que vous soyez, très bonne amie, vous êtes la même pour moi, j'en suis très sûr, et moi je serai le même pour vous jusqu'à mon dernier soupir. Je ne compte pas moins sur la solide et constante amitié de l'aimable Madelon qui m'en a donné tant et de si touchants témoignages qui ne sortiront jamais de mon cœur. Je la prie de vouloir bien, en cette occasion, me favoriser encore d'une petite lettre sur

votre état présent. Il ne tient pas à ses soins et je suis persuadé qu'il ne tient qu'à vous qu'il ne soit très bon. Je vous conjure donc, chère amie, de laisser gouverner votre santé à cette excellente fille afin qu'elle conserve à elle-même la meilleure des mères et à moi une si chère et bonne amie... Recevez les respects et les remerciements de M^{lle} Le Vasseur. »

Rousseau aime tendrement M^{me} Boy de la Tour et aime à être servi par elle. Il lui dit, ce qui est d'un ami véritable : « Eh quoi ! chère amie, ne prendrez-vous jamais dans mes sentiments la confiance que j'ai dans les vôtres et pouvez-vous croire que je voulusse aisément avoir à d'autres l'obligation des embarras dont vous vous chargez de si bon cœur ? Ah ! croyez une fois pour toutes que c'est à vous, à notre Madelon, à votre famille à cause de vous, que j'aime à être redevable, et que si je le suis à d'autres, c'est malgré moi. » C'est chez M^{me} Boy de la Tour que Rousseau, après son séjour à Monquin, descendit, à Lyon, et séjourna pendant un temps que l'on peut évaluer à environ deux mois et demi. Quittant Lyon ou tout près de le quitter, le 7 juin 1770, il lui écrivait, car elle était « à sa campagne » : « Après avoir goûté si délicieusement le plaisir de vivre auprès de la meilleure des mamans [elle

a trois ans de moins que lui], pourquoi faut-il que je m'en éloigne et que je sente aussi cruellement la privation d'un bien qui m'était si cher et auquel vous m'aviez accoutumé ? Je veux espérer que cette privation ne sera que passagère et qu'enfin il me sera permis de ne suivre que mes penchants. Vous savez à combien de titres ils me rapprocheront de vous, et votre adorable Madelon, que j'ai eu le plaisir de posséder ici quelques heures avec son frère aîné, n'est pas, comme vous le savez bien, la seule personne qui rappelle mon cœur en ce pays... En attendant que je revienne goûter un bonheur dont je sens le prix, je vous laisse ma figure que je désire qui reste au milieu de vous autrement que sur la toile et qui ne vous soit jamais étrangère, et moi j'emporte en échange un cœur plein de vous et de tout ce qui vous appartient... »

Un mois après, étant à Paris, il lui écrit cette lettre où l'on cherche plus qu'on ne les y trouve les raisons qu'il a eues d'y venir : « J'attendais, Madame, depuis mon arrivée, le moment de vous écrire au long et plus à mon aise quand je serais un peu délivré des premiers tracas. Dans cet intervalle j'ai eu le plaisir de voir ici Monsieur votre frère qui s'est chargé de vous donner de mes nouvelles ; mais je ne

puis différer plus longtemps à vous demander des vôtres et à vous témoigner le tendre souvenir que l'aimable accueil que j'ai reçu de vous et de toute votre charmante famille a laissé dans mon cœur... Nous ignorons comment le ciel et les hommes disposeront de nous ; mais vous nous avez rendu le séjour de Lyon si désirable que nos vœux ne sauraient être comblés tant que nous vivrons éloignés. J'ai repris ici mon ancien logement et mes anciennes connaissances [non pas toutes et presque point], j'ai eu du plaisir à les retrouver et elles ont aussi marqué de la satisfaction à me revoir. A tout prendre, l'habitation de Paris peut avoir pour moi ses agréments ainsi que ses avantages, et puisque ma situation présente m'en fait une nécessité [? vivre de son métier de copiste?] je m'y soumettrai sans beaucoup de peine. Ainsi, résolu de m'y fixer, au moins pour un certain temps, je me détermine à y faire venir mon herbier et mes effets... »

Dans ses lettres, M^{me} Boy de la Tour se montre la meilleure « maman » du monde. Elle assure à Rousseau quand il est à Motiers qu'il paye de la maison qu'il habite un loyer très honnête, « qu'à trente francs de France il est surpayé ; que ce n'est pas dans ce pays que l'on tire parti des maisons, qu'elle n'en a jamais

tiré un liard, qu'elle l'a souvent prêtée et qu'elle avait de l'obligation à ceux qui l'occupaient. » Elle prend les réparations pleinement à sa charge. Elle le plaint en juin 1763 des ennuis qui lui viennent [très probablement du côté de Genève et de Ferney ; car si c'était des tracasseries locales elle serait sans doute plus précise en ses expressions] en lui disant, d'une façon touchante : « Quoi ! Est-il possible que l'on puisse vous *inquiéter* et vous *faire peine*, vous qui devriez avoir toute la terre pour amis et protecteurs ! Je suis outrée qu'il y ait des créatures inhumaines qui *pensent si mal*. Que tout cela ne vous inquiète pas et n'influe pas sur votre santé. Vous avez, cher ami, des ressources en vous-même que personne ne peut vous ôter dont je vous prie de faire usage... »

En avril 1764 elle se montre indignée peut-être contre les habitants de Motiers-Travers et je le crois, peut-être des persécutions générales dont Rousseau lui a dit qu'il souffrait : « ... Ne doutez pas, cher ami, du chagrin que j'ai ressenti des tracasseries qui vous ont été faites ; je ne serai tranquille que quand je saurai par vous que votre chère santé n'en n'est point altérée... » C'est le mot *tracasseries*, plus applicable aux vexations locales qu'aux persécutions générales, qui m'incline à penser que c'est des

habitants de Motiers qu'il s'est plaint ; mais l'exacte propriété des termes n'est pas telle dans les lettres de M^{me} Boy de la Tour que l'on puisse tirer argument très sûr.

Des billets sans date nous apprennent que M^{me} Boy de la Tour vint à Paris et y vit Rousseau plusieurs fois, mais on ne sait à quelle époque. La dernière lettre datée, de Rousseau à M^{me} Boy de la Tour, qui nous soit parvenue, est du 13 janvier 1773.

XIV

MADAME DE LA TOUR DE FRANQUEVILLE.

M^{me} de la Tour était née le 10 novembre 1730, comme elle le dit elle-même et de façon qui n'est pas suspecte, dans une lettre à Jean-Jacques. L'éditeur anonyme de ses lettres (1803), qui paraît avoir connu des personnes qui l'ont connue et qui par parenthèse est homme d'esprit, nous donne sur elle le trop peu de renseignements suivants : « Son père, très vertueux et très sévère, la maria à un homme qui n'était pas digne d'elle. Après plusieurs années de souffrances, son père exigea lui-même qu'elle plaidât en séparation. Dès lors, M^{me} de la Tour de Franqueville se consacra entièrement à l'étude. Sa sensibilité en devint plus vive ; elle parlait avec autant de charme qu'elle écrivait ; mais elle voulut toujours rester ignorée... Les personnes qui l'ont connue s'accordent à dire qu'elle fut une des femmes les plus aimables de son temps. »

Physiquement, sans être ni belle ni très jolie, elle était très agréable. Elle avait, raisonnablement chaussée, quatre pieds et demi de haut,

de l'embonpoint tout ce qu'il faut en avoir ; son visage, qui, grâce à la petite vérole dont elle était un peu marquée, était la partie la moins blanche de sa personne, ne l'était pas encore trop mal pour une brune. Son contour était d'un ovale parfait et son profil agréable. Elle avait les cheveux fort bruns et très avantageusement placés, le front un peu élevé et d'une forme régulière, les sourcils noirs et bien arqués, les yeux à fleur de tête, grands, d'un bleu foncé, la prunelle petite et les paupières noires ; le nez ni gros, ni fin, ni court, ni long, point aquilin, contribuant cependant à lui donner la physionomie d'un aigle. Sa bouche était petite et suffisamment bordée ; ses dents saines, blanches et bien rangées, son menton bien fait et son cou bien pris, quoique un peu court. Elle avait les bras, les mains, les doigts, les ongles même dessinés comme les aurait une fantaisie de peintre. Sa physionomie, car elle en avait une, annonçait plus de contentement que de gaieté, plus de bonté que de douceur ; plus de vivacité que de malice, plus d'âme que d'esprit. Elle avait le regard accueillant, le maintien naturel et le sourire sincère. Ses cheveux composaient ordinairement toute sa coiffure ; elle les relevait le plus négligemment qu'il lui était possible et n'y ajoutait aucun or-

nement, et à la vérité elle les aimait avec assez d'excès pour que cela dégénérait en petitesse. A la fois parce qu'elle était modeste et parce qu'elle était frileuse, on voyait moins d'elle que d'aucune autre jeune femme. Rien dans son habillement ne méritait le nom de parure. On ne pouvait pas lui dire : « ne pouvant te faire belle, tu te fais riche. » Elle ne portait ni dorure ni diamants, que dans les cérémonies et par égard pour la vanité des autres. — Si je suis si exactement renseigné sur la personne physique de M^{me} de la Tour, c'est qu'elle s'est décrite telle que nous venons de la voir dans une lettre à Rousseau et que je n'ai fait que copier cette lettre mot pour mot.

En mars 1775 ou un peu avant, il semble que, son mari étant mort, elle s'est remariée ; car elle adressait ce billet à Rousseau (mars 1775) : « M^{me} de Franqueville, autrefois M^{me} de la Tour et toujours votre plus ardente amie, demeure actuellement rue Beauregard au coin de la rue Sainte-Barbe. C'est là que vous la trouverez disposée à faire tout ce qui pourra dépendre d'elle si elle est assez heureuse pour pouvoir vous être bonne à quelque chose. » Et le 15 novembre elle lui écrivait : «... Bien que le changement de mon nom ne vous ait pas inspiré la moindre inquiétude sur celui de mon sort... »

Il est donc presque certain qu'elle se remaria en 1775. Revenons en arrière.

Le 28 septembre 1761, Jean-Jacques Rousseau reçut d'une femme qui venait de lire la *Nouvelle Héloïse* la lettre suivante : « Ah ! que voilà bien l'inconséquence des femmes ! En lisant la *Nouvelle Héloïse*, je m'étais promis de n'écrire de mes jours ; je l'ai dit à tout le monde, bien décidée à ne pas changer de résolution.

Projets évanouis aussitôt que formés

« Voilà que j'écris et à qui ? à M. Rousseau lui-même. Je ne puis plus sauver mon amour-propre qu'en gardant l'anonyme. Une chétive créature qui sait à peine assembler quatre lettres de l'alphabet, oser entrer en lice à visage découvert avec la plus célèbre plume des siècles passés, présents et sans doute futurs, cela serait d'une audace par trop insoutenable. Vous ne saurez donc pas, Monsieur, qui je suis ; mais vous saurez que Julie n'est point morte et qu'elle vit pour vous aimer. Cette Julie n'est pas moi ; vous le voyez bien à mon style ; je ne suis tout au plus que sa cousine, ou plutôt son amie, autant que l'était Claire. Si je n'ai pas le mérite de celle-ci, j'en ai du moins le sentiment et le zèle. J'ai soutenu à ma divine amie que l'âme de

Julie respirait en elle, à sa faute près ; elle s'en défend par excès de modestie et nous assure avec cette belle candeur qui ne la caractérise que mieux ce qu'elle n'avoue pas être, qu'elle voudrait, au prix de la faute de Julie, lui ressembler en tous points, et qu'elle n'est sûre de ne pas la commettre que parce qu'elle l'est de ne pas trouver un Saint-Preux... J'ai dit que je vous le dirais ; on m'en a défiée ; je vous le dis ; voilà le sujet de ma lettre... Je reviens à ma Julie, dont sûrement vous n'avez jamais supposé l'existence que dans votre brillante et féconde imagination. Soyez pourtant certain que vous l'avez calquée d'après mon original [d'après l'original de mon amie] trait pour trait, comme s'il vous était connu. Même sublimité dans l'âme, même délicatesse, même piété envers ses parents, même ton avec ses gens, dont elle est adorée, même sensibilité pour les malheureux ; autant d'esprit, autant de grâces, autant de talents, autant de sagacité, autant de facilité à s'énoncer et, plus que tout cela, les procédés les plus généreux pour un mari bien différent de Wolmar. Croyez-en une femme qui en loue une autre... Julie existe, Monsieur, n'en doutez pas. Et pourquoi en douteriez-vous ? M. Rousseau existe bien ; l'un est-il plus surprenant que l'autre ? Cette Julie, qui a une antipathie déci-

dée pour les nouvelles connaissances, donnerait tout au monde pour faire la vôtre. Elle n'ose s'en flatter ; mais elle espère au moins que je lui montrerai une réponse de vous... Elle ne vous dira pas qui je suis ; elle ne me connaît pas plus que vous, de qui j'ai l'honneur d'être, avec les sentiments que vous savez si bien inspirer, la très humble et très obéissante servante... »

Ce jeu de cache-cache proposé amusa Rousseau. Il écrivit dès le lendemain : « J'espère, Madame, malgré le début de votre lettre, que vous n'êtes point auteur, que vous n'eûtes jamais l'intention de l'être et que ce n'est point à un combat d'esprit que vous me provoquez, genre d'escrime pour lequel j'ai autant d'aversion que d'incapacité... Vous parlez de faire connaissance avec moi. Vous ignorez sans doute que l'homme à qui vous écrivez, affligé d'une maladie incurable et cruelle, lutte tous les jours de la vie entre la douleur et la mort et que la lettre même qu'il vous écrit est souvent interrompue par des distractions d'un genre très différent... Malgré les ans, les maux, la raison, l'expérience, un solitaire ne doit point s'exposer à voir des Julie et des Claire quand il veut garder sa tranquillité... »

L'anonyme répondit que désormais, elle jouant

Claire d'Orbe et son amie jouant Julie, écriraient à Rousseau. Elle ajoutait qu'elle savait très bien que Rousseau était souffrant et même de quelle maladie il l'était, et qu'elle le suppliait de consulter le frère Côme, célèbre à cette époque comme chirurgien. Et très peu de temps après, en effet, « Julie » écrivait à Rousseau : « Je suis, Monsieur, celle de vos admiratrices dont une femme fort éclairée à tout autre égard qu'au mien vous a parlé sous le nom de Julie. Je suis bien éloignée d'apercevoir tous les rapports que ma Claire trouve entre cette admirable femme et moi... De tous les avantages que ma séduisante Claire a sur moi je ne lui envie que celui d'avoir obtenu une lettre de vous, Monsieur ; et je vous prie en grâce de me traiter aussi favorablement qu'elle. Je craindrais que cette prière fût indiscrete si mon intention était de prendre plus d'une fois sur un temps aussi précieux que le vôtre. Mais je désire passionnément d'avoir une de vos lettres et je ne vous écrirai plus. Que la cessation d'un commerce que je n'aurais pas dû entamer ne vous laisse aucune « inquiétude » ; est-ce à vous qu'il peut manquer quelque chose ? *Si Julie a réellement existé, vous êtes certainement Saint-Preux*, et dans ce cas sa mémoire doit vous occuper tout entier ; si elle n'est que le chef-

d'œuvre de votre imagination, croyez-moi, tenez-vous-en à votre chimère ; le Créateur n'a pas fait d'ouvrage aussi charmant que le vôtre... »

Rousseau répondit, agréablement du reste, quoique avec une pointe d'impatience commençante, qu'il soupçonnait fort « Julie » d'être un homme d'accord avec « Claire » pour « persifler » — le mot éternel, exprimant l'éternelle crainte de Rousseau, y est déjà — le pauvre malade solitaire ; mais que du reste il n'a pour Claire, à moins qu'il ne faille dire Claire-Julie, que des sentiments affectueux. — Mais si ! Julie, existe, répondait « Claire ». De ce qu'elle a un style mâle il ne faut point conclure que ce soit un homme, et elle poursuivait en un badinage un peu laborieux dont on peut rejeter la responsabilité sur la lecture récente qu'elle avait faite des lettres de Claire dans la *Nouvelle Héloïse*. — De son côté, « Julie » se plaignait avec beaucoup trop d'amertume des injustes suppositions de Rousseau et de ce que la lettre à « Claire » contenait d'offensant pour elle « Julie » et de ce qu'il se refusait d'écrire à « Julie » elle-même.

Rousseau répondit, à « Claire » : « *Aux inséparables, hommes ou femmes*. — Il faut l'avouer, Messieurs ou Mesdames, me voilà tout aussi fou que vous l'avez voulu. Votre commerce me

devient plus intéressant qu'il ne convient à mon âge, à mon état, à mes principes. Malgré cela, mes soupçons mal guéris ne me permettent plus de le continuer sans défiance. Voilà pourquoi je n'écris pas nommément à Julie, parce que si elle est ce que vous dites, ce que je désire, ou plutôt ce que je dois craindre, l'offense est moindre de ne lui point écrire que de lui écrire autrement qu'il ne faudrait. Si elle est femme, elle est plus qu'un ange et il lui faut des adorations ; si elle est homme, cet homme a beaucoup d'esprit ; mais l'esprit est comme la puissance ; on en abuse toujours quand on en a trop. Encore un coup cela devient trop vif pour continuer l'anonyme. Faites-vous connaître ou je me tais ; c'est mon dernier mot. »

« Julie » répondit : « Pour cette fois, Monsieur, vous m'écrirez nommément ou vous n'écrirez point du tout ; du moins je ne présume point que vous poussiez le soin de m'affliger jusqu'à répondre à Claire quand c'est moi qui vous écris... Dans quelque classe que votre imagination me range, vous me voyez sous le jour le plus désavantageux ; je vous parais une femme imprudente ou un homme impertinent ; l'alternative n'est évidemment pas flatteuse et l'humeur qui éclate dans votre lettre prouve bien que, qui que je sois, je ne suis pas ce qu'il faudrait être pour

obtenir quelque chose de vous... Quelque choquante que soit votre conduite à mon égard, j'aimerais bien mieux avoir à vous en gronder qu'à la pardonner à la tristesse de votre situation. Je suis cependant peut-être la seule auprès de qui elle pût vous excuser ; car enfin le malaise qui vous rend les objets ou désagréables ou insipides ne change pas leur nature ; pour être souffrant on n'est pas dispensé d'être juste et l'obligation en est encore plus étroite pour vous que pour tout autre, si l'on doit à proportion de ce qu'on promet. Quoi ! Vous êtes à l'épreuve de la persuasion ! Vous ne voulez ni me croire ni m'écrire ! *L'âme qui se montre dans vos ouvrages n'est donc pas la vôtre.* [Eternelle illusion des lecteurs, qui s'imaginent que les personnages sympathiques d'un auteur sont l'auteur lui-même et aussi que, même quand l'auteur dit *je*, il se peint dans ses ouvrages tel qu'il est.] C'est donc à de fausses apparences que j'ai accordé l'estime la plus vraie ? Mon culte que j'ai cru si pur n'était donc qu'une idolâtrie ? Comment un cœur qui paraît si fait aux sentiments honnêtes peut-il être insensible au respectable intérêt que vous m'avez inspiré ? Ne vouloir ni me croire ni m'écrire !... Vous paraissez avoir la plus grande envie de savoir qui je suis ; si vous voulez acquiescer à la proposition

que j'ai à vous faire, je vous jure que la joie de vous avoir servi arrachera le masque qui me cache à vos yeux ; et, ce qui vous paraîtra bien plus intéressant encore, ma Claire se fera connaître enfin... Il ne vous en coûtera que de consentir à voir un homme dont j'espère tout pour votre santé. Il a fait à ma connaissance des cures plus étonnantes que ne serait la vôtre ; je suis sûre de sa capacité, de sa prudence et de son désintéressement... »

Par cette lettre, Rousseau fut persuadé du sexe de Julie et touché de sa sollicitude. Il répondit : « *A Julie, Je joindrais une épithète si j'en savais quelqu'une qui pût ajouter à ce mot [peu modeste].* Oui, Madame, vous êtes femme, j'en suis persuadé ; si, sur les indices contraires que je vous dirai quand il vous plaira, je m'obstinais, après vos protestations, à en douter encore, je ne ferais plus de tort qu'à moi... » Il continuait en lui disant qu'il supposait que l'homme qu'elle voulait qu'il vît était le frère Côme, qu'il l'avait vu l'année précédente, qu'il l'avait singulièrement apprécié, mais qu'il n'en était pas moins malade. Pour certain abus de l'esprit que « Julie » lui reprochait de faire, il répondait : « Je n'ai jamais cru avoir assez d'esprit pour en pouvoir abuser, et je n'en fais pas assez de cas pour le vouloir. »

« Julie » répondit qu'il ne s'agissait pas du frère Côme, mais de M. Sarbourg, et qu'elle aimerait savoir sur quels indices flatteurs ou non Rousseau avait supposé qu'elle fût un homme. Rousseau répondit qu'il verrait M. Sarbourg par complaisance et sans du reste en espérer rien ; que maintenant qu'il était sûr que Julie était une femme, il n'insistait plus pour savoir qui elle était ; que s'il l'avait prise pour un homme, c'était à cause de son orthographe, de la correction de sa langue, du bon ordre de ses idées, de son écriture ferme, de sa signature suivie d'un trait accolé de deux points (./.), manière qui n'est usitée que dans les bureaux [erreur ; cette graphie est assez usitée aux XVII^e et XVIII^e siècles. Racine, par exemple, a signé ainsi]. Sa lettre continuait par certaines considérations sur la façon dont il entendait l'amitié, qu'il voulait telle qu'elle n'entravât aucunement l'indépendance, et elle finissait par cette recommandation amusante : « N'affranchissez pas ; c'est le vrai moyen de faire perdre les lettres. » On savait déjà au XVIII^e siècle, ce qui du reste est bien naturel, que le moyen le plus sûr pour qu'une lettre arrive n'est point de la recommander, mais de ne la point affranchir, parce que commission payée, on a tendance à ne pas la faire, tandis que commis-

sion dont on attend paiement, on la fait toujours.

Quelques jours après (14 novembre 1761), « Claire » et non « Julie » écrivait à Rousseau que Julie était malade, qu'elle, « Claire » avait précédemment recommandé à Rousseau le frère Côme, que maintenant elle priait Rousseau de voir M. Sarbourg, puisque « Julie » le désirait. Dans cette lettre de « Claire » était contenu un billet de « Julie » à « Claire » disant qu'elle était malade d'une esquinancie et qu'on l'avait saignée deux fois. » Ils la feront mourir avec leurs saignées. répondait Rousseau ; des gargarismes et les pieds dans l'eau chaude. « Claire » répondait le surlendemain que « Julie » était beaucoup mieux. — Un peu plus tard, « Claire » écrivait à Rousseau une longue lettre qui sous nos yeux est très courte, pour la raison qu'on va voir : « Vous désirez, Monsieur, de connaître une femme dont je vous ai vanté le caractère dans quelques-unes de mes lettres ; il est plus facile de vous dire qui elle est que ce qu'elle est. Je sais l'admirer et l'aimer, mais il ne m'appartient pas de la peindre. Vous démêlerez une partie de ce qu'elle vaut dans quelques traits dont ce narré sera suivi ; peut-être suffirait-il de vous la nommer ; ses vertus, son mérite, ses talents ont étendu sa réputation assez loin pour avoir pu percer jusqu'à vous.

Mais je vous ai promis un détail et je serai d'autant plus fidèle à ma parole que je ne parle même jamais d'elle ni trop ni trop longtemps à mon gré. Attendez-vous donc à une longue épître ; je ne vous en fais point d'excuses. Le sujet est assez intéressant pour vous faire passer sur les défauts du style. Mon héroïne est... » Ici trois lignes de points qui représentent trois ou quatre pages de texte, puisque nous avons lu plus haut : « Attendez-vous à une longue épître, » et puisque ce qui est resté de la longue épître est une courte lettre. M^{me} de la Tour a supprimé toute ou presque toute la peinture de « Julie » par « Claire » parce que « Julie » c'est elle-même et que la modestie l'empêchait de publier ce panégyrique. Mais c'est très fâcheux pour nous, parce que c'est là que nous aurions trouvé des détails sur le caractère et sur l'histoire de M^{me} de la Tour. La lettre, après la lacune, reprend ainsi : « J'en pourrais citer mille autres [traits] qui l'immortalisent, à l'égard de ce mari, de ses parents, de ses alliés, de ses amis, de ses connaissances, de gens inconnus. J'en pourrais citer mille autres d'ingratitude de la part de presque eux tous qui ne se lassent pas de les accumuler ; mais je m'aperçois que vous devez l'être [lassé] de voir tant de vertus si peu récompensées. Je ne dirai donc plus qu'un mot sur une phrase d'une de vos lettres : ne

cherchez pas ailleurs que dans la plus belle âme qui ait jamais existé cette tendre sensibilité que vous attribuez à son malheur. Dans les plus heureux instants de sa vie, les infortunés ont toujours eu des droits sur son cœur. Comme je publie hautement, malgré elle, les obligations infinies que je lui ai, il en pourrait transpirer quelque chose jusqu'à vous et me rendre suspecte d'enthousiasme. Gardez-vous bien de le penser. Longtemps avant de lui en devoir aucune, je lui étais aussi dévouée que je le suis aujourd'hui. La reconnaissance me porterait sans doute à taire ou à pallier ses défauts, s'ils m'avaient frappé les yeux, mais non pas à lui prêter des qualités qu'elle n'aurait pas. J'ai pour garants de ne l'avoir pas flattée tous ceux dont elle est connue un peu à fond et qu'une basse envie n'empêche pas de lui rendre justice. Comment vous portez-vous ?... »

Le surlendemain, *Claire* demande impatiemment des nouvelles de Rousseau. Quelques jours après, Rousseau écrivait à *Julie* une lettre enthousiaste sur ses mérites : «... Providence éternelle ! Il y a donc de la vertu sur la terre... » Peu de jours après, lettre de « *Julie* » se plaignant que Rousseau ne donne pas de ses nouvelles, et de « *Claire* » badinant agréablement sur des riens

ou sur des choses qui sont peu de chose. Lettre insignifiante de Rousseau. Lettre de « Julie » où est tracé le caractère de « Claire » et racontée son histoire ; mais comme le portrait de « Julie » est tronqué dans une lettre précédente de « Claire », tout de même le compte rendu du caractère et de l'histoire de « Claire » est tronqué ici, par la raison sans doute que M^{me} de la Tour n'a pas voulu que le public sût qui était « Claire » et la lettre en son milieu se présente ainsi : « Cette aimable femme qui, à mon gré, a un droit de trop au respect des honnêtes gens est... Voilà, Monsieur, où le hasard avait placé mon amie, voilà aussi ce qu'il y avait de plus facile à dire ; de ce moment chacun de ses traits deviendra moins facile à saisir. Je ne vous parle point de son esprit. Il n'en est pas qu'on aperçoive plus aisément. Vous saurez seulement que sa figure l'annonce et fait désirer de le connaître. Mais comment vous rendrais-je les perfections de son âme, l'élévation de ses sentiments, la droiture de ses intentions, la régularité de ses mœurs, l'étendue de ses lumières... Je vous en dirai du mal. Ainsi, quoiqu'elle ne vous ait pas parlé d'un seul de mes défauts, qu'elle connaît, dussiez-vous me juger moins bonne amie qu'elle, je vais vous entretenir du seul que je lui connaisse. Est-ce ma faute à moi si elle n'a pas

besoin d'indulgence ? Cette même femme qui fait si bien mon éloge et qui par conséquent sait tout faire valoir, a la manie insupportable à ses amis de ne jamais terminer une phrase sans s'être dit une injure. J'ai beau me tuer à lui répéter que pour ne blesser ni la vérité ni l'amour propre des autres, il ne faut dire ni bien ni mal de soi. l'habitude l'emporte et elle prend à tâche l'occasion de se dépriser... »

Les lettres s'étaient gravement multipliées en novembre 1761. En décembre on voit Rousseau un peu fatigué de faire la chouette avec ses deux correspondantes et écrivant : «... Il n'est pas naturel que vous vous mettiez à ma place, vous qui avez du loisir et de la santé ; mais faites donc comme les dieux, *donnez en commandant le pouvoir d'obéir*. Il faut malgré moi finir une correspondance dans laquelle il m'est impossible de mettre assez du mien et qu'avec raison vous n'êtes point d'humeur à entretenir seules... »

Désolation et lettre désolée de « Julie ». Lettre de « Claire » où il est dit, très joliment, à l'ours : «... Faites-vous connaître ou je me tais ; ces paroles sont tirées de la troisième de vos épîtres. Nous avons, depuis cette annonce, gardé l'incognito encore long temps, pendant lequel vous avez bavardé comme une pie ; et c'est du

moment que vous ne connaissez qu'il vous plaît de nous planter là. Je ne sais si cela est bien conséquent ; mais je sais bien que cela n'est pas flatteur. Parlez vrai, « Julie » vous obstine ou vous intéresse trop ; la pauvre « Claire » vous ennue ; voilà l'histoire, et sans autre forme de procès vous les congédiez toutes deux très philosophiquement. » — Rousseau semble n'avoir répondu à aucune de ces lettres. Au 30 décembre « Julie » écrivait : « Ecrirai-je à Saint-Preux ? (Mon cœur ne vous connaît que sous ce nom)... A peine Saint-Preux me connaissait-il quand il a paru faire cas de mon commerce, et depuis qu'il sait mon nom, mon état, mes malheurs, et les principaux traits qui constatent [? qui constituent ?] mon caractère, son empressement s'est affaibli par degré jusqu'à extinction totale, et rien de ce qu'il m'a dit n'a été si médité, si clair, si positif que le congé qu'il me donne... Votre *Traité de l'éducation* va donc paraître. *J'aurais voulu l'apprendre par vous* [vrai mot de femme], mais tout Paris le dit ; il faut bien que je l'entende. Avec quelle avidité je vais dévorer cet ouvrage ! Oh ! je n'y trouverai pas de paradoxes ; *jamais vos idées n'en contiennent pour moi ; je n'ose pas toujours m'en vanter ; car, plutôt que de croire que je pense comme vous, on imaginerait que ie*

ne vous admire que parce que je ne vous entends pas. Il est pourtant vrai que je n'ai encore rien trouvé dans vos écrits, la musique à part, qui ne m'ait paru avoir toujours été dans mon âme. Celui que nous attendons serait aussi utile qu'il est nécessaire [?], si tout le monde avait autant de penchant que moi à suivre le plan qu'il tracera. Votre raison lumineuse se sera sans doute attachée à répandre le plus grand jour sur les objets qu'il est le plus important de bien voir, et vous aurez prescrit qu'on s'appliquât à former le cœur des hommes, dût-on négliger leur esprit. »

Rousseau ne répondit pas. La même « Julie » lui écrivit le 9 janvier 1762. « Par Dieu, *Madame*, vous qui devez faire des miracles, métamorphosez en femme votre chimérique Julie, et je vous donnerai à toutes deux les cœurs de mille Saint-Preux dans un seul. — Ainsi s'expliquait le 19 octobre dernier sur le compte de Claire et de Julie, Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, ni plus ni moins. On imaginerait qu'un homme de ce caractère ne s'avance pas jusque-là sans avoir de fortes raisons de croire qu'il ne reculera pas. Point du tout : ces mêmes femmes qui, sous le voile de l'anonyme, lui paraissent si intéressantes, n'attirent plus son attention. Elles ont tout perdu en se faisant

connaître, quoique, peintes l'une par l'autre, elles n'eussent rien dû montrer qui pût déroger à l'idée qu'il en avait prise... Claire, son digne mari et son estimable famille, seuls témoins du désobligeant procédé que j'éprouve, sont tout prêts à vous accuser de caprice, et puis, ne pouvant penser que vous trouviez dans votre propre fond de quoi résister à un intérêt que si peu de personnes inspirent et dont aucune ne peut se dispenser de savoir gré, *ils imputent tout ce qui vous approche* et croient voir dans votre changement le fruit de quelque propos tenu à mon désavantage... [Mais je n'en crois rien.] Je pense, je dis que vous pouvez avoir des motifs que je ne pénètre pas et dont la manifestation *vous réhabiliterait* dans notre société. A la vérité vous m'en devez compte et vous ne pouvez me le refuser sans vous nuire à vous-même... L'auteur d'*Héloïse* doit être le meilleur ou le plus faux de tous les hommes, et comment croire que vous n'êtes pas le meilleur ? — Ici je reçois le billet d'un homme qui fait grand cas de vous... Il me prend envie de vous le copier ; il me paraît original ; le voici : « Il n'est point d'engagement qu'on ne sacrifie au plaisir d'un tête-à-tête avec les belles ; à plus forte raison quand une belle est en même temps une sage. Mardi, M. de *** aura l'honneur de se rendre chez M^{me} de *** (pour vous cette dame s'appelle

Julie). L'ennui ne sera point de la fête. M. de *** doit faire ce jour-là une visite à un grave prélat ; il aura soin de laisser ce Dieu chez Sa Grandeur. C'est à Madame à mettre de la partie l'esprit, la raison et les grâces. » Cette copie est exacte. Le pauvre homme, il s'y connaît bien. *L'esprit, la raison, les grâces.* Saint-Preux serait bien muet si je possédais tout cela ! [Est-ce que Saint-Preux serait muet si...] En vérité je suis bien folle : aussi vous voulez que je vous écrive ; et je ne puis pas vous parler de ce que vous m'écrivez ; il faut bien que je vous parle de ce que m'écrivent les autres ; si je vous parlais toujours d'après moi, je vous gronderais toujours. Adieu, désespérant Saint-Preux, ne vous scandalisez pas de ce que je déraisonne ; si je raisonnais je ne vous écrirais pas. Le 20 décembre, le 30 décembre, voilà les dates de mes deux dernières lettres ; les avez-vous reçues ? Faites au moins que je le sache. »

Rousseau répondit immédiatement par la terrible lettre du 11 janvier 1762. Cette lettre de Rousseau paraît atroce et même infâme quand on la lit, non précédée de celle de « Julie », dans sa correspondance générale. Elle reste impardonnable, mais a quelque excuse quand on a lu celle de Julie que nous venons de transcrire. Cette lettre de Julie est sottise. Elle a des expres-

sions : « Vous réhabiliter dans notre société... un intérêt dont personne ne peut se dispenser de savoir gré, » qui sentent la fausse grande dame parlant à un homme de peu ; elle donne, complaisamment encadré, le billet d'un maître imbécile ; elle est bien maladroite en exprimant des soupçons sur *ce qui approche Rousseau*, c'est-à-dire, soit sur M^{lle} Le Vasseur et toucher à celle-ci met Rousseau en fureur, soit sur les amis de Rousseau ; enfin c'est une sottise lettre et, sans l'excuser, on comprend Rousseau y répondant par celle-ci : « Saint-Preux avait trente ans, se portait bien et n'était occupé que de ses plaisirs ; rien ne ressemble moins à Saint-Preux que J.-J. Rousseau. Sur une lettre pareille à la dernière Julie se serait moins offensée de mon silence qu'alarmée de mon état ; elle ne se fût point, en pareil cas, amusée à compter des lettres et à souligner des mots. Rien ne ressemble moins à Julie que M^{me} de ***. Vous avez beaucoup d'esprit, Madame, vous êtes bien aise de le montrer, et tout ce que vous voulez de moi ce sont des lettres. Vous êtes plus de votre quartier [« Julie » habitait près du Palais Royal, rue de Richelieu] que je ne pensais. »

« Julie » répondit par cette lettre à mon avis admirable de tout point et où la dignité vraie

trouve des expressions étonnantes de justesse et d'éloquence sobre : « 14 janvier 1762. — Je reçois votre lettre dans l'instant, quoique datée du 11, et je suis bien plus portée à croire que c'est la faute de la poste qu'une distraction de votre part ; *car elle a bien l'air d'être l'effet d'un premier mouvement.* Peut-être vous serait-il plus agréable que je n'y répondisse pas ; mais ce n'est pas ici le moment de me taire. Bien moins différente de Julie que vous n'affectez de le penser, il ne me convient pas de me condamner à un silence qui n'étant que l'effet de ma déférence à vos idées ne manquerait pas d'être attribué au ressentiment de mon amour-propre. Voilà donc cette femme à qui il fallait *des adorations*, que vous vouliez *aimer autrement que tous ceux qui l'approchent*, dont les procédés vous ont *touché jusqu'aux larmes*, dont le mérite était *supérieur aux éloges*, dont le souvenir, quoi qu'il arrivât, devait vous être toujours cher. La voilà déchue du rang qu'elle occupait dans votre estime, parce que, dans la crainte que la monotonie n'ajoutât au dégoût que vous laissiez déjà entrevoir, elle s'est permis une innocente plaisanterie ! On m'assura avant-hier que vous étiez heureux ; on ne me convainquit point : votre brusque incartade me persuade. *Quand on est injuste et dur, il y a cent à parier contre un*

qu'on est heureux. Vous l'avez dit vous-même d'un façon plus affirmative parce qu'il vous sied de décider. De votre propre aveu vous êtes donc heureux ? Vous m'en devenez bien moins cher ; mais du moins *c'est perdre l'intérêt que je prenais à vous, de la seule manière dont je pusse ne pas le regretter...* J'ai bien moins souligné mes mots pour mon amusement que pour le vôtre ; la preuve en existe dans le billet que j'écrivis à Claire (en lui envoyant ma dernière lettre à vous) où je me rappelle que je lui disais, après m'être étendue sur le chagrin que me cause la mort d'un de mes oncles... : « N'est-il pas ridicule de t'envoyer, à côté de mes plaintes, la lettre que j'écris à Saint-Preux. Non, les regrets que l'on donne à la perte d'un ami ne déparent point les efforts que l'on fait pour aider à la conservation d'un autre. Pour cette fois je ne dénigre ni ne défends ma lettre ; si j'ai bien pensé elle est bonne ; car j'y dis bien ce que je pense. Le commencement en est conforme à ma situation ; une circonstance en a rendu la fin badine : Saint-Preux a plus besoin de folie que de raison. » Voilà mon apologie. Monsieur, je ne vois rien dans mes motifs que je me doive reprocher, sinon une trop grande confiance dans l'efficacité de mes attentions pour vous ; vous en avez fourni le fondement, je l'ai bêtement adopté ;

qui de nous deux vous paraît le plus coupable ? Pour moi, je vois entre nous la différence qu'il y a entre un homme fin et sa dupe. Tout ce que je veux de vous ce sont des lettres, dites-vous. Eh ! que sont donc vos lettres, s'il vous plaît, quand elles ne contiennent point l'expression d'un sentiment flatteur ? Est-il un être que vos dédains honorent ? Et s'il en est un, croyez-vous pouvoir penser que c'est moi ? L'enthousiasme peut bien me faire trouver à une chose plus de valeur qu'elle n'en a sans m'aveugler jusqu'à en trouver à celle qui n'en a point du tout. J'ai voulu de vous de l'estime, de l'amitié, des égards, de tout cela plus qu'on en accorde au commun des gens en qui on reconnaît du mérite, *et je n'en ai rien désiré que je ne dusse l'obtenir.* Malgré cela, *si mon âme pouvait désavouer un de ses mouvements, je désavouerais celui qui me porta à vouloir vous connaître.* En vérité on pardonnerait à peine aux trente ans de Saint-Preux ce que l'expérience de J.-J. Rousseau ne l'empêche pas de faire. Au reste, vous avez beau m'ôter le nom de Julie, *je vous défie de m'en ôter le cœur.* C'est dommage que vous ne puissiez pas me faire tout le mal que vous me souhaitez, d'autant plus que si le peu que vous m'en faites me paraît encore trop difficile à soutenir, *je suis libre de penser que le nom de Julie même me convenait,*

mais ne me relevait pas. Je n'insiste plus sur la continuité d'un commerce qui ne me promet plus de douceurs et qui sans doute ne vous en a jamais procuré. *Vous savez que j'ai de l'esprit ; je sais, moi, que vous n'avez que de l'esprit.* Ce commerce m'a détrompée de la philosophie ; que pourrait-il me valoir encore ? Il fallait bien qu'il finît ; c'est le sort de tout ce qui commence. Si vous devez le subir avant moi, votre injustice présente me rend un grand service. Adieu, Monsieur, je serais bien fâchée d'avoir empoisonné les derniers moments de notre existence relative [de notre existence à tous deux en tant que nous avons des relations l'un avec l'autre] par quoi que ce fût qui eût pu vous coûter un sentiment pénible. Grâce au ciel, tout est dans l'ordre ; *vous avez les torts et le courage qu'il faut pour les supporter.* »

Oui, cette lettre — et voilà bien la mobilité féminine ; elle vient après une autre qui était sotte — est pleine de dignité, *d'intelligence* et de sentiment sain et juste. Peut-être, cependant, y aurait-il eu plus de dignité encore à ne pas l'écrire. Ce fut le sentiment de « Claire ». Elle écrivit à « Julie » : « C'est sans doute, ma Julie, parce que Molière consultait sa servante que tu veux avoir mon avis sur ta lettre à Jean-Jacques. Eh bien ! le voilà : elle est délicieuse, non moins

pleine de dignité que de délicatesse et d'esprit. J'aimerais mieux l'avoir faite que le roman d'*Héloïse*. Je ne puis t'exprimer, ni bien comprendre moi-même tout ce que m'inspire en revanche la lettre de ton ours. Si je n'y avais remarqué que du caprice, cela ne me surprendrait pas ; mais en me rappelant les précédentes, je trouve dans l'ensemble de l'inconséquence, de la fausseté, de l'impertinence, etc. Je me suis donné trois fiers coups de poing sur la poitrine du commerce que je me suis avisée de lier entre vous. Socrate disait qu'il se mirait quand il voulait voir un fou. Donnons cette recette à notre animal pour lui épargner la peine de quitter son antre quand il aura pareille curiosité. En vérité, si Diogène vivait, il brûlerait encore plus d'une chandelle. Comme tu l'as très bien dit un jour, ma Julie, la portion d'estime que Dieu t'a départie ne sera pas perdue. Tu peux en ajouter pour toi tout ce que tu en ôteras à bien des gens. La mienne va toujours en augmentant et n'est pourtant que le moindre des sentiments que je t'ai voués. Mon mari, qui se prie chez toi pour jeudi, prétend qu'il faut enterrer Jean-Jacques auprès de son chien. Je trouve, moi, qu'il lui fait encore trop d'honneur. »

Et « Claire » n'écrivit plus jamais à Jean-

Jacques Rousseau. Et c'est le moment de se demander ce qu'il y a de vrai dans tout ce qui précède et si ce qui précède ne contient pas une mystification, tout au moins un arrangement romanesque. « Julie » existe, c'est M^{me} de la Tour (plus tard M^{me} de Franqueville) et nous l'appellerons désormais de ce nom. Mais « Claire » a-t-elle existé ? « Claire » n'est-elle pas une invention de M^{me} de la Tour imaginant un jour, après la lecture de la *Nouvelle Héloïse*, de jouer, par lettres à Jean-Jacques Rousseau, le double rôle de Claire d'Orbe et de Julie d'Estanges, écrivant d'abord ou faisant écrire à titre de Claire, se faisant présenter comme Julie par Claire, écrivant à titre de Julie en même temps qu'elle continue d'écrire ou faire écrire à titre de Claire, et continuant quelque temps de jouer ce double personnage, jusqu'au jour où elle reste seule, est franchement M^{me} de la Tour et abandonne complètement la fiction ? Ou tout simplement tout est-il vrai dans ce qui précède ? Il y a d'assez bonnes raisons pour l'une et l'autre de ces deux hypothèses.

Hypothèse selon laquelle « Claire » serait une fiction : Le commencement de la correspondance sent bien le roman. Dès la première lettre, qui est de « Claire », « Claire » n'écrit à Rousseau que pour lui annoncer « Julie », que pour lui

dire qu'il y a une Julie de par le monde qui lui écrira s'il le permet. Comme c'est vraisemblable ! Si « Claire » a existé, elle a pu, en sa première lettre, parler de « Julie », mais elle a dû surtout parler d'elle et ne parler de « Julie » qu'incidemment. Ne voyez-vous pas M^{me} de la Tour supposant une Claire pour se faire introduire, pour faire dire par elle librement tout le bien qu'elle, « Julie, » pense d'elle-même et ainsi allécher Rousseau et aussi pour faire le roman de Claire d'Orbe et Julie d'Estanges amoureuses toutes deux de Saint-Preux et lui écrivant ? Cela se présente très naturellement à l'esprit. Il y a des traces, comme matérielles, au moins très sensibles, de roman dans les premières lettres : dans sa quatrième lettre, Claire avoue ou prétend que sa troisième lettre est tout entière de son mari qui la lui a fait copier « le pistolet sur la gorge », c'est-à-dire avec mille « suppliques affectueuses » ; elle explique pourquoi, à peu près, mais encore, oui, cela sent bien le roman.

Ce qui ne le sent pas moins ou au moins ce qui le sent encore, ce sont ces deux portraits parallèles, l'un de « Julie » par « Claire » et l'autre de « Claire » par « Julie ». Il n'y a rien d'impossible à cela ; mais encore il est malheureux que ce qui a pu être vrai soit si exactement semblable à un procédé continuel des romanciers

et tout à fait de nature à être adopté par une liseuse de romans qui est en train d'en faire un. Cela vous a tout à fait une odeur d'artificiel.

Notez que nous n'avons pas les véritables originaux de ces lettres de Rousseau ni des lettres de M^{me} de la Tour de Franqueville. Du Peyrou, dans son testament, dit : les originaux : « La correspondance originale entre Jean-Jacques Rousseau et M^{me} de la Tour de Franqueville que celle-ci m'a léguée sera aussi déposée avec les autres papiers... » Mais par correspondance originale il entend ce que lui a légué M^{me} de la Tour de Franqueville : une *copie* des lettres de Rousseau et une *copie* de ses lettres à elle. Nous le savons par M^{me} de la Tour de Franqueville elle-même. Les lettres de Rousseau lui ont été rendues, puisque M^{me} de la Tour de Franqueville dit dans sa lettre à Rousseau du 8 juillet 1771 : « Surtout souvenez-vous, *quand on vous remettra vos lettres*, que je vous demande ces noms... » Très évidemment, à partir du moment où M^{me} de la Tour a manifesté l'intention, très vite abandonnée du reste, de publier de son vivant les lettres de Rousseau, Rousseau a exigé la restitution à lui des autographes, certain, puisque aussi bien M^{me} de la Tour le lui avait dit, qu'elle en avait pris copie ; mais on est toujours plus sûr avec les autographes en mains parce qu'on peut

démentir les copies ; et ces autographes il les a eus, en effet, puisque M^{me} de la Tour lui dit : « Quand on vous remettra vos lettres... », ce qui indique qu'elle s'en est déjà dessaisie. Ce que M^{me} de la Tour de Franqueville a légué à du Peyrou, ce sont donc des copies des lettres de Rousseau. Ce qu'elle lui a légué aussi, ce sont des copies de ses lettres à elle-même ; car elle dit à Rousseau : « J'ai soigneusement gardé toutes les lettres que j'ai reçues de vous et les copies de toutes celles que je vous ai adressées (8 septembre 1770). Ce que M^{me} de la Tour de Franqueville a légué à du Peyrou, ce sont donc des copies dont elle était et restait maîtresse jusqu'au moment de sa mort et qu'il a dépendu d'elle qui fussent remaniées, altérées, tronquées, etc. De ces remaniements il reste cette trace matérielle que les deux portraits de Claire et de Julie sont remplacés par des points dans l'unique édition de ces lettres, (Giguet et Michaud, Paris, 1803.) De plus, dans sa lettre du 13 avril 1771, M^{me} de la Tour de Franqueville compte comme lettres lui ayant été écrites par Rousseau, 55 lettres, comme lettres ayant été écrites par elle à Rousseau, 94 ; comme lettres ayant été écrites par Madame *** (Claire), 9. Or. jusqu'au 14 avril 1771 je compte comme lettres écrites par M^{me} de Franqueville très

exactement 94 ; mais comme lettres écrites par Rousseau, 56, et comme lettres écrites par Madame^{***}, 11. Il n'y a nulle conclusion à tirer de là, M^{me} de la Tour ayant pu mal compter et étant ignorée la façon dont M^{me} de la Tour comptait, étant ignoré si elle comptait pour une lettre un billet inséré dans une lettre ou une lettre adressée à elle et non à Rousseau par M^{me}^{***} ; et par exemple écrivant à Rousseau elle ne devait pas compter la lettre de M^{me}^{***}, lettre inconnue de Rousseau, où il était dit qu'il fallait enterrer Rousseau avec son chien si ce n'était pas faire trop d'honneur à celui-là. Je ne tire donc aucune conclusion de ces divergences de comptabilité ; cependant cela inquiète un peu. — Ce qui est plus inquiétant c'est que dans cette même lettre du 14 avril 1771, M^{me} de la Tour dit à Rousseau : « Sur ces 55 lettres de vous, il y en a 34 où vous êtes à mes pieds, 6 où vous me mettez sous les vôtres, 9 où vous me traitez de simple connaissance, et 6 où vous vous livrez aux épanchements de la plus intime amitié ; vous m'y parlez de vos disgrâces, de vos affaires, de vos desseins, de votre fortune, de vos ennemis et des gens qui vous entourent avec une confiance... » Or voyez-vous dans les lettres de Rousseau à M^{me} de la Tour qui ont été publiées 6 lettres, ou une seule, où il parle à M^{me} de la Tour... de ses disgrâces,

oui ; de ses affaires, très rarement ; de ses desseins, très peu ; de ses ennemis, oui, non pas beaucoup ; de sa fortune, jamais ; des gens qui l'entourent, si cela veut dire de M^{lle} Le Vasseur, jamais ; si cela veut dire des fâcheux qui viennent l'assaillir à Motiers, oui ; mais l'expression de la part d'une femme qui écrit aussi bien que M^{me} de la Tour serait bien impropre, et ce sont là gens qui entourent d'un peu loin.

Les *confidences* qu'on peut tirer des lettres de Rousseau à M^{me} de la Tour sont celles-ci. Lettre du 26 septembre : « Je crois que vous connaissez M. du Terreaux ; il faut que je vous dise une chose que je souhaite qu'il sache. J'avais demandé par une lettre qui a passé dans ses mains un exemplaire du mandement que M. l'archevêque de Paris a donné contre moi. M. du Terreaux, voulant m'obliger, a prévenu [devancé] celui à qui je m'adressais et m'a envoyé un exemplaire de ce mandement par Monsieur son frère, qui avant de me le donner a pris soin de le faire promener par tout Motiers, ce qui ne peut faire qu'un fort mauvais effet... Entre nous il y a bien de la différence entre les deux frères par le mérite. Engagez M. du Terreaux, si jamais il m'honore de quelque envoi, de ne le point faire passer par les mains de son frère, et prenez, s'il vous plaît, la même requête

pour vous... » Voilà une lettre où il est question d'affaires et d'ennemis. Ce doit être une des *six lettres*. Lettre du 25 décembre 1763 : «... J'avais chez moi un Genevois... j'eus un gentilhomme westphalien... J'eus deux Zuriquois... j'eus un Genevois convalescent... » Il est ici question de gens qui obsèdent Rousseau à Motiers ; mais aucun d'eux n'est nommé ; la lettre est peu compromettante. Cependant ce peut être une des *six lettres*. Lettre du 10 février 1765 : « L'orage nouveau qui m'entraîne... Vous avez un ami bien malheureux, mais vous l'aurez toujours. » Ici coup de ciseaux de M^{me} de la Tour. Deux lignes et demie de points ; puis : « Je ne vous cache pas ma faiblesse en vous écrivant ; vous sentez ce que cela veut dire. » Voilà certainement une des *six lettres*. Là où il y a deux lignes de points il y avait des confidences de Rousseau, assez graves pour que, même après sa mort, M^{me} de la Tour ait cru devoir les soustraire à notre curiosité. Lettre du 20 janvier 1768 : « ... L'interception d'une correspondance directe [entre vous et moi] étant plus que probable, je comptais entre autres épancher ce cœur dans le vôtre par une voie qui me paraissait aussi sûre que douce [très probablement M^{me} de Luxembourg]. Il n'en est plus question... » Cette lettre touchant un peu par allusion quelqu'un que le

lecteur pourra deviner ou supposer peut, à la rigueur, être comptée pour une des *six lettres*.

Voilà tout ce que je trouve de confidentiel dans les cinquante-cinq lettres (ou 56) de Rousseau. Et c'est-à-dire que je n'en trouve que quatre, et non six, qui fussent à supprimer. Gardez-vous de croire que j'en conclue que, Rousseau mort, M^{me} de Franqueville en ait encore supprimé deux, en en laissant quatre. Elle a pu juger tout autrement que moi ce qui était confidentiel et ne l'était pas. Aussi, je crois bien qu'elle n'a supprimé aucune lettre. Mais que dans les lettres elle ait supprimé quelques passages, j'ai tendance à le supposer. Il y en a une pour laquelle c'est certain, puisqu'elle fait une coupure ; c'est la lettre que je viens de citer, celle du 10 février 1765 : « L'orage nouveau qui m'entraîne... » — Précisément, me dira-t-on, si M^{me} de Franqueville, là où elle croit devoir couper coupe loyalement, ouvertement, en marquant qu'elle coupe, on peut avoir pleine confiance en elle là où elle n'indique aucune coupure. Très bien raisonné ; mais cependant voici qui me tracasse encore. Dans la dernière lettre de Rousseau que j'ai donnée pour une des *six*, Rousseau fait une simple allusion à une voie par laquelle il pouvait correspondre avec M^{me} de la Tour et qui désormais lui est fermée. Bien, il n'y a rien

de plus, comme confidentiel, dans sa lettre, rien. Or dans sa lettre suivante, 8 jours après, il dit : « Je crains fort qu'une lettre que je vous écrivis il y a dix ou douze jours ne se soit égarée par ma faute... Ce qui augmenterait mon chagrin de cette perte est que j'entrais, dans cette lettre, dans *bien des détails que j'aurais désiré n'être sus que de vous...* » Bien des détails ! Et dans la lettre en question telle que nous la possédons, il n'y en a aucun ! Sans doute les mots sont élastiques et « bien des détails » peut à la rigueur signifier une allusion ; sans doute aussi la mémoire de Rousseau peut le tromper et, comme il se trompe un peu de date, il peut se tromper aussi sur le contenu de sa lettre et croire avoir dit d'une façon circonstanciée ce qu'il n'a dit qu'en un mot et de la façon la plus obscure.

Un doute cependant subsiste. — Tant y a que M^{me} de Franqueville signale dans la correspondance de Rousseau telle qu'elle l'a sous ses paupières noires, au 14 avril 1775, six lettres de Rousseau pleines de confidences sur sa fortune, ses affaires et son entourage, et que nous n'en trouvons que quatre un peu confidentielles et où il n'est presque pas question de ses affaires, point du tout question de son entourage et de sa fortune. La conséquence serait qu'il y a des différences entre la correspondance de Rousseau telle que M^{me} de la

Tour l'avait en mains en avril 1770 et la correspondance de Rousseau telle que M^{me} de Franqueville l'a léguée à du Peyrou. Il y a lieu de croire à l'*intégrité* de la publication de la correspondance de Rousseau avec M^{me} de la Tour, peut-être point à son *intégralité*. Et par conséquent, pour revenir, il est possible qu'il y ait quelque invention dans le personnage de « Claire ».

Hypothèse d'après laquelle « Claire » a réellement existé et d'après laquelle, tout simplement, tout est vrai dans ce que nous avons vu jusqu'ici. Il éclate aux yeux qu'il y a bien là deux personnes et non pas une divinité en deux personnes. Les deux caractères sont essentiellement différents, l'une gaie et enjouée, l'autre sensible et sentimentale... — C'est, répondra le sceptique, précisément ce qui plaide pour moi; « cela fait pour moi », comme on disait en ce temps-là. La différence est trop marquée pour ne pas être affectée, d'autant qu'il s'agit précisément de copier et de calquer les caractères de Claire et de Julie de *la Nouvelle Héloïse*. — Mais pourquoi ne se serait-il pas rencontré deux personnes qui se trouvant être, l'une d'un caractère analogue à Claire, l'autre d'un caractère analogue à Julie, aient pris ces deux rôles et les aient joués en « mettant l'accent » seulement, un peu, sur leurs caractères vrais, le tout n'empêchant nullement

qu'elles fussent réellement deux ? — Peut-être ; mais seulement il se peut. — Les styles, chose si importante pour ce qui est d'identifier, de reconnaître une personnalité, sont infiniment différents. — Oui, ils le sont même un peu trop. Pour que deux styles soient différents à ce point, il faut peut-être qu'ils veuillent l'être. — L'une sait l'italien et en cite volontiers. — C'est une indication assez intéressante, ce n'est pas une preuve. — Sur les lettres qui sont de « Julie », M^{me} de la Tour de Franqueville, avant de léguer cette correspondance à du Peyrou, a mis en tête ces mots : « *de moi* », et sur les lettres qui sont de Claire elle a mis ces mots : « *de Madame* *** ». — Ne voit-on pas que M^{me} de la Tour de Franqueville a continué pour la postérité la disposition romanesque, très innocente du reste et agréable, qui consistait à présenter à Rousseau les lettres d'une seule personne comme étant de deux ? — Mais il y en a de Julie qui sont adressées à Claire et non à Rousseau, et de Claire qui sont adressées non à Rousseau, mais à Julie. — Ce peut être la suite et une des formes de la mystification, non pour Rousseau, mais pour la postérité. M^{me} de la Tour de Franqueville, parce qu'elle était devenue l'amie vraie, sérieuse, sincère et passionnée de Rousseau, n'a pas voulu devant la postérité avoir l'air d'avoir commencé par mysti-

fier Rousseau, même partiellement, et c'est précisément pour cela qu'elle a continué la mystification à l'adresse de la postérité, afin que celle-ci ne fût pas informée qu'il y en avait eu une et pour qu'elle ne crût pas qu'il y en avait eu. — Mais Rousseau a connu nommément les deux personnes. Plusieurs fois, à partir d'un certain moment, à partir de décembre 1765, reviennent dans les lettres de « Julie » et de « Claire » ces mots : « maintenant que vous nous connaissez toutes deux. » *Les deux amies ont été nommées à Rousseau.* Donc elles étaient deux. — Il y a apparence; mais il est fâcheux cependant qu'elles aient été nommées, très vraisemblablement, mais dans les passages supprimés par M^{me} de la Tour de Franqueville et remplacés par des points dans ce qu'elle a remis à M. du Peyrou. Cela laisse une incertitude. — Elles sont bien deux, puisque M^{me} de la Tour parle de son amie Claire, qu'elle nomme maintenant M^{me} *** , jusqu'à la fin de sa correspondance, vingt fois, et à Rousseau *et à Guy*, et toujours dans les mêmes termes et toujours en disant qu'elle a été mise en rapports avec Jean-Jacques Rousseau par une de ses amies qui du reste ne le connaissait pas plus que lui. Si « Claire » avait été une invention, elle aurait disparu dès que la correspondance de M^{me} de la Tour avec Rousseau devient sérieuse, directe

et ouverte ; ou tout au moins, si M^{me} de la Tour avait voulu soutenir quelque temps son invention par quelques rappels bien placés de son amie « Claire », ces rappels auraient fini par cesser au cours des années, et ce n'est pas en 1770 et dans une lettre à Guy qu'elle en parlerait encore.

Il est évident que ce dernier argument est très solide, et c'est même celui qui a le plus de force sur moi, encore que j'en ajoute quelques autres. Elles sont bien deux, puisque Rousseau, dans sa lettre du samedi 29 juin, dit à M^{me} de la Tour : « La preuve que je n'ai pas voulu mettre en égalité votre amie et vous est que son exemplaire vous a été remis *quoique j'eusse son adresse* ainsi que la vôtre. » Il y a peu à répondre à cela, à moins que ce passage lui-même n'ait été altéré, ce qui est très peu probable. Elles sont bien deux, puisque Rousseau, très méfiant, constate une différence d'écriture à lui faire croire que l'une est une femme et l'autre un homme... — Cela va sans dire : Julie écrivait les lettres de Julie et faisait écrire les lettres de Claire ; c'est élémentaire. — *Mais Rousseau a très bien démêlé dès le commencement que les lettres de Julie n'étaient pas écrites dans la même maison que celles de Claire.* Lettre de Rousseau du 19 octobre (quand il croit encore que Julie est un personnage inventé par « Claire » que « Julie » est un homme ami de

« Claire » et s'entendant avec « Claire » pour le mystifier) : « En lisant cette désolante lettre [de Julie], en l'examinant par tous les recoins pour y chercher cette chimérique Julie, que je ne puis m'empêcher de regretter presque jusqu'aux larmes, j'ai été découvrir que le timbre de la petite poste avait fait impression au papier à travers l'enveloppe, d'où j'ai conclu que l'auteur de cette lettre ne l'avait point écrite dans votre chambre. Cette découverte a sur-le-champ désarmé ma furie et j'ai compris par là que je vous pardonnais plutôt le complot de me tromper que le tête-à-tête de l'exécution... »

Vous entendez bien. Dans une lettre de « Claire » il y a incluse une lettre de « Julie ». Cette lettre, Rousseau suppose bien qu'elle a été écrite par le complice de « Claire » s'amusant avec elle à mystifier Jean-Jacques. Mais le timbre de la poste a laissé une empreinte à travers l'enveloppe sur le papier même de la lettre *de Julie*. Donc cette lettre, avant d'être incluse dans la lettre de « Claire » a été envoyée à « Claire » par la poste et non écrite chez elle. Donc « Claire » et « Julie » sont deux. Rousseau croit encore que « Julie » n'en est pas moins un homme ; mais comme depuis il a été suffisamment démontré que « Julie » est une femme et qu'elle est M^{me} de la Tour, il est acquis que M^{me} de la Tour a envoyé

des lettres pour Rousseau à une femme qui les faisait passer à Rousseau en lui écrivant elle-même. Donc il y a eu deux femmes, C. Q. F. D.

Je crois que Claire a existé, quoiqu'il reste toujours quelque chose d'un peu suspect, sinon d'invention du moins de *diascévastisme* dans la première partie de cette correspondance ; et pour ce qui est de la seconde partie je la crois très authentique, en inclinant seulement à supposer qu'il y a eu quelques suppressions non déclarées.

Maintenant revenons à 1762 ; il n'y a plus en présence que M^{me} de la Tour, connue de Rousseau, et Rousseau lui-même, et nous sommes désormais à coup sûr dans l'histoire sans aucun mélange. A la lettre de dignité offensée (14 janvier 1762) Rousseau n'avait rien répondu. A une lettre perdue que suppose la sienne du 21 janvier, ou à un message verbal, il répond qu'on veut savoir de ses nouvelles, qu'on demande qu'à défaut de lui sa gouvernante écrive, que sa gouvernante n'a pas d'autre secrétaire que lui, qu'il fut très malade, que du reste « un commerce de querelles n'a pas pour lui d'assez grands charmes pour qu'il se fatigue à l'entretenir » et que quant à la restitution de l'estime de M^{me} de la Tour, « c'est une restitution dont il ne se soucie point ». M^{me} de la Tour lui répondit pour lui demander quels étaient ses torts. A cette lettre, à une autre,

à une troisième Rousseau ne répondit pas. Enfin, le 4 avril, il écrivit quatre lignes presque aimables, du moins indulgentes, ce qui laisse supposer que M^{me} de la Tour avait eu de véritables torts à son endroit, car il pardonnait quelquefois les offenses qu'on lui avait faites, jamais celles qu'il avait faites aux autres. M^{me} de la Tour lui demanda pardon, ce qui dut paraître à Rousseau tout naturel, lui expliqua le silence de « Claire » qui avait été offensée de la façon dont Rousseau avait traité « Julie », à quoi Rousseau répondit agréablement que « cette fierté ne lui déplaisait pas et qu'elle était d'un bon exemple ». Vous voulez dire, répondit M^{me} de la Tour, que je devrais l'imiter ; mais songez que c'est moi et non elle qui suis enthousiaste de vous depuis la *Nouvelle Héloïse*, et que « si j'avais plaisanté comme elle et qu'elle eût senti comme moi, je ne sais si elle ferait à présent comme moi, mais certainement je ferais comme elle ».

Au milieu de l'année 1762, M^{me} de la Tour et Rousseau étaient ensemble dans les meilleurs termes. M^{me} de la Tour s'enhardissait jusqu'à exprimer à Rousseau le désir d'aller le voir à Montmorency. Rousseau répondait galamment : « C'est à méditer ; car je vous avoue que, malgré mon état, j'ai grand'peur de vous. » Il lui demandait la permission de parler d'elle et de la

nommer à M^{me} de Luxembourg. Elle le suppliait hâtivement et fébrilement de n'en rien faire, dans une lettre où elle parle de sa position, de la manière la plus obscure. Ils en étaient là lorsque le 7 juin M^{me} de la Tour fut prévenue par le bruit public de ce que le Parlement tramait contre Rousseau. Elle en écrivit à celui-ci, sans exprimer aucune crainte pour elle (à moins que la partie de la lettre où elle exprimait ces craintes n'ait été plus tard supprimée par elle). Rousseau lui répondait le 7 juin que toutes les précautions seraient prises pour que les lettres qu'il avait reçues d'elle ne la désignassent point. Quand il fut en Suisse, elle lui écrivit pour lui demander avec instance et avec larmes comment il était ; ne recevant pas tout de suite de réponse, elle soupçonnait d'indiscrétion et d'interception M^{me} de Luxembourg et M. Roguin, par qui elle faisait passer ses lettres. Rousseau lui répondait enfin qu'elle avait toujours mauvais caractère. Elle répliqua assez vertement : «... Quant aux circonstances présentes que vous prétendez avoir dû me faire supporter patiemment de n'entendre pas parler de vous, cette allégation est une bêtise, passez-moi le mot, et qui pis est une bêtise de cœur ; c'est précisément parce que vous étiez dans une position où j'avais tout à craindre qu'il m'était plus insupportable d'ignorer tout ce qui

vous arrivait ... » Elle ajoutait plus doucement, dans son style d'un si joli tour : « Une lettre de vous mérite bien d'être payée par la petite mortification de ne la devoir qu'à votre impatience. » Elle lui envoyait des vers, d'elle ; — « vous faites bien des lacets » — et lui traçait d'elle un bref portrait qu'on voudrait plus détaillé : « Cet amusement ne me fait point dédaigner ceux qui conviennent plus spécialement à mon sexe et sans doute à ma capacité ; il n'empêche pas que je ne sache coudre, broder, tricoter aussi bien qu'il soit possible ; que je ne joue du clavecin, de la guitare, de la harpe, que je ne veille avec le plus grand soin aux besoins et à la conduite d'un domestique assez nombreux à mon gré et assez heureux au sien même ; car j'en ai point d'enfants, et c'est en adoptant pour tels les gens qui me servent que je sais m'en dédommager... »

Une lettre d'elle, du même temps, est historiquement intéressante, donnant une idée de la façon, de la chaleur surtout dont on parlait de Rousseau à Paris en 1762 : « ... Il y a quelque temps que j'allai à une assez sottre comédie tirée des contes de Marmontel. Le public, encore plus sot que cette pièce, croyait y voir des allusions sans nombre et votre nom retentissait autour de moi. Comme ma loge n'était pas louée, il y était entré des hommes que je ne connaissais pas et

ils remplissaient les entr'actes par une conversation très vive sur votre compte. Pour mon bonheur, il s'en trouva un bien digne de faire votre apologie par l'esprit et la chaleur qu'il y mettait. L'attention avec laquelle je l'écoutais, la satisfaction qui animait mes yeux et l'approbation que mon air donnait aux magnifiques éloges qu'il faisait de vous l'engagèrent à m'adresser la parole. Oh ! sans cette décence parfois si ridicule, comme je l'aurais prévenu ! Enfin, sans beaucoup parler, je trouvai le secret de faire taire les autres, et la conversation se continua seulement entre mon inconnu et moi. Je ne puis pas vous rendre tout ce qu'il me dit de vous ; il semblait que je fusse son génie ; aussi l'entendais-je avec autant de plaisir qu'en procurent les triomphes de l'amour-propre ; mais revenons à notre orateur. Il dit qu'il vous connaissait beaucoup ; qu'il vous avait vu pendant trois ans à Epinay ; qu'il vous avait l'obligation de tout ce qui valait quelque chose en lui, *qu'un jour d'entretien avec vous était pour un esprit bien disposé plus utile que dix ans d'expérience ; que vos discours étaient aussi lumineux que vos écrits ; que vous lui aviez donné des conseils qui vous avaient acquis des droits éternels sur sa reconnaissance ; que votre commerce était aussi doux (j'aurais pu l'arrêter là) que vos talents sont*

supérieurs ; enfin que vous aviez poussé la complaisance jusqu'à mettre en musique quelques vers qui étaient échappés au dérèglement de son imagination. Voilà une partie de ce qu'il me dit ; venons à son signalement. Il est d'une taille médiocre, il porte ses cheveux ; il est brun et d'une assez jolie figure ; il a le visage rond, l'air jeune, les yeux très vifs, l'élocution très facile et le maintien très honnête. A l'égard du son de sa voix, celle qui chante vos louanges ne saurait me paraître rauque ; il est mis sans affectation de négligence ni de luxe ; ce qui lui est plus particulier, c'est qu'il a, au défaut du sourcil droit du côté de la tempe, un poireau trop considérable pour n'être pas remarqué. Si cet homme n'est pas un menteur, vous devez le connaître. Qui est-il ? ... Adieu. Monsieur ; ne me dites plus qu'il y a longtemps que vous ne doutez pas que je sois femme ; il y a longtemps aussi que je ne me plains pas que vous en doutiez, et si je ne sentais à combien de modestie cette qualité m'oblige, j'oserais me plaindre de ce que vous le croyez trop. »

Rousseau répondit qu'il ne reconnaissait pas l'homme au poireau, il ne fut plus question de l'homme au poireau, et il va sans dire que je sais moins que M^{me} de la Tour et moins que Rousseau qui était l'homme au poireau. Elle envoyait

à Rousseau son « portrait », c'est-à-dire la description faite par elle-même de sa personne (ce qui fait que quand on lit les lettres de Rousseau seules, dans la correspondance générale, on n'y comprend rien, le voyant remercier d'un portrait de M^{me} de la Tour en janvier 1763 et solliciter le portrait de M^{me} de la Tour en mai 1763. En janvier 1763 il s'agit du portrait en mots, et en mai 1763 il s'agit du portrait à l'huile). Il remerciait de cette description si minutieuse, comme nous l'avons vu, car c'est celle que nous avons donnée plus haut, et, par une de ces « lourdises » dont il s'accuse, il écrivait : « ... Voir ce joli visage d'un ovale parfait *qui n'est pas la partie la moins blanche de votre personne* », et il ajoutait lourdement, car lorsqu'on est en train d'être bête... : « J'aurais peur que, pour mieux apprécier le teint du visage, quelque frileuse que vous puissiez être, mon esprit indiscret n'allât à travers mille voiles chercher des pièces de comparaison. » Il terminait, avec excuses, il est vrai, en lui demandant son âge. Elle lui répondait qu'elle avait trente-deux ans et le raillait doucement d'avoir dit et de lui avoir fait dire que son visage n'était pas la partie la moins blanche de sa personne, et c'est-à-dire était plus blanc que le reste, ce qui en effet était peu heureux. Rousseau s'excusait d'avoir « pris », c'est-à-dire mis « un mot pour

un autre » et, se rappelant l'âge de M^{me} d'Houdetot en 1656 : « Je me souviens que ma dernière passion, et ç'a été certainement la plus violente, fut pour une femme qui passait trente ans [il la vieillit]... elle était charmante toujours, coiffée en cheveux elle était adorable... Elle en aimait un autre et n'eut jamais pour moi que de la bienveillance... »

Du 17 juin au 13 août 1763, M^{me} de la Tour n'ayant absolument rien reçu de Rousseau écrivit, pour demander de ses nouvelles, à M^{me} Boy de la Tour, qui lui répondit une lettre rassurante, et Rousseau lui écrivit au 21 août 1763 qu'il avait souffert d'une « paralysie ». [Rousseau n'a aucune intelligence des termes scientifiques, et ils ne sont sous sa plume que des termes littéraires.] Rousseau avait remarqué dans la dernière lettre à lui écrite par M^{me} de La Tour de « précieuses taches dont elle était enrichie », ce qui veut dire évidemment des traces de larmes. Entre temps, M^{me} de la Tour dissuadait Rousseau d'aller s'établir en Ecosse avec milord Maréchal, projet qu'il avait eu un instant, et lui disait avec son intelligence ordinaire : « Que fuyez-vous et qu'espérez-vous en quittant des hommes pour aller trouver des hommes ? Est-ce quelque climat où leurs défauts ne l'emportent pas sur leurs qualités ? Et n'est-ce pas à celui qui vous a

vu naître que vous devez l'exemple de vos vertus ?... » Elle lui envoie son portrait enfin achevé et dont elle n'est pas contente. Dieu sait de quel œil il le verra. Il en fut à moitié content, badinant très agréablement sur les deux « portraits », celui qui avait été tracé à la plume par M^{me} de la Tour elle-même et celui de l'artiste peintre. « ... Désormais pour moi vous êtes double ; j'ai le plaisir de vous aimer sous deux figures ; c'est comme avoir deux maîtresses à la fois ; c'est passer délicieusement de l'une à l'autre ; c'est goûter les plaisirs de l'inconstance sans manquer de fidélité. »

M^{me} de la Tour comprit bien qu'il ne l'avait pas trouvée très jolie dans son portrait à l'huile, et très spirituellement elle répondit : « Comment Jean-Jacques Rousseau s'abaisse-t-il jusqu'à la galanterie ? Ne valait-il pas mieux qu'il me dît : *« Votre figure n'est pas jolie ; mais elle me plaît ; ou : votre figure est jolie ; mais elle ne me plaît pas ; ou enfin : votre figure n'est pas jolie et elle ne me plaît pas ; mais ai-je besoin d'elle pour vous aimer ? »* Puis cédant à cette démangeaison récriminatrice que Rousseau avait parfaitement démêlée en elle et qui était, ce me semble, son seul défaut, elle revenait sur un mot de fin de lettre de Rousseau : « On ne me laisse aucun loisir... Adieu, on ne me laisse pas écrire un mot

de plus », pour lui dire avec une sourde colère jalouse qu'on lui peut pardonner, mais qui devait être insupportable à Rousseau : « Votre cœur s'est fermé au moment que j'en attendais davantage. Tout vous éloigne de moi ; vous voulez que je n'exige rien et vous me refusez ce que je vous demande à titre de grâce précisément pour vous livrer à ce que les autres exigent de vous. *Ce n'est donc que de moi que vous ne voulez pas dépendre ?* Si ce goût d'indépendance était général, je ne m'aviserais pas de trouver mauvais que vous ne m'exceptassiez pas ; mais comment voulez-vous que mon attachement pour vous doive prendre l'exception contraire ?... Encore une fois, mon ami, que ne me détailliez-vous les différences qu'il y avait entre celui de mes portraits qui ne peut vous quitter [le portrait écrit] et l'autre et les impressions que celui-ci vous avait faites ? Quelque désobligeantes qu'elles fussent, elles l'étaient moins que votre silence. Mais pour cela il aurait fallu que vous écrivissiez davantage, *et de plus heureux que moi ne le voulaient pas...* »

En revanche, elle lui contait une anecdote qui dut lui faire le plus grand plaisir *et qui pour nous est de première importance pour ce qui est de ce que nous devons penser du caractère et du cœur de Jean-Jacques Rousseau*. En faisant la part d'un

peu d'exagération qu'a pu y mettre la sensibilité de M^{me} de la Tour, lisez et jugez : « Il y a quelque temps, deux Anglais de distinction engagèrent M. le chevalier de Méhégan à les accompagner à Montmorency pour qu'il leur fit voir la maison que vous y aviez occupée... La partie fut exécutée le dimanche 25 septembre. A peine ces messieurs étaient-ils arrivés sur la place que quelques-uns des habitants, reconnaissant M. de Méhégan pour l'avoir vu aller chez vous, en appelèrent d'autres, et il fut entouré de tous ces bons paysans qui s'assemblèrent tumultueusement pour demander de vos nouvelles. Eh ! Monsieur, comment se porte votre ami ? disait l'un ; *nous sommes bien malheureux qu'on nous l'ait enlevé ; il était si charitable ; c'était notre père à tous. Il nous donnait du vin quand nous en avions besoin,* disait l'autre ; *il n'y avait sorte de bien qu'il ne nous fit ; nous ne l'oublierons jamais.* Un autre ajoutait : *C'était notre protecteur auprès de Monseigneur le maréchal ; nous avons tout perdu en le perdant ; nous le regretterons jusqu'à notre dernier soupir.* Et ces bonnes gens de s'attendrir jusqu'à pleurer... Ce qui vous surprendra, c'est la raison que ces honnêtes villageois donnèrent de votre absence. Il ne faut pas s'étonner si on l'a traité comme ça, ce bon M. Rousseau, dirent-ils à M. de Méhégan, *c'est qu'il prédisait l'avenir.*

[Voilà des simples qui, sans s'en douter, ont dit la plus grande vérité du monde.] Tout cela n'a pas besoin de commentaire... M. de Méhégan parla à l'aubergiste de ce qui venait de lui arriver; cet homme lui répondit qu'il en arrivait autant à tous ceux qui étaient reconnus pour être de votre connaissance, *que l'amour et la vénération que tous les habitants vous portaient ne peuvent pas s'imaginer*, et que si vous aviez été d'humeur à profiter de leur bonne volonté, il n'y en avait pas un seul qui ne se fût fait hacher pour vous. Et je ne vous aimerais pas !... Je tiens cette anecdote de M. de Méhégan lui-même. »

Comme vous pouviez un peu le prévoir, Rousseau ne répondit qu'à la partie de cette lettre qui était récriminatrice et il le fit avec sa verdeur accoutumée : « ... Vous êtes, Madame, une femme très aimable, je ne connais personne qui écrive des lettres mieux que vous. Je vous crois le cœur aussi bon que vous avez l'esprit agréable et votre amitié m'est très précieuse ; mais, dans l'état où je suis, ma tranquillité me l'est encore plus, et puisque je ne puis entretenir avec vous qu'une correspondance orageuse, j'aime encore mieux n'en avoir pas du tout. Au reste, je vous déclare que c'est ici ma dernière apologie et je vous prévient qu'il suffira désormais que vous

exigiez une prompte réponse pour être sûre de n'en pas recevoir du tout. »

La correspondance ne laissa pas de continuer. Très rarement, quelquefois cependant, M^{me} de la Tour discute avec Rousseau une question relative aux ouvrages de Rousseau. Par exemple, et il me semble qu'elle a parfaitement raison dans son objection : « ... Je voudrais savoir pourquoi vous faites dire à Julie, après son mariage, que si elle était libre et la maîtresse de disposer d'elle, ce serait M. de Volmar qu'elle épouserait et non pas Saint-Preux. Il me semble que cela ne cadre point avec cette passion impérieuse que ni l'empire de la nécessité ni l'autorité du devoir n'ont pu déraciner et qu'elle va emporter au tombeau dans sa première vivacité. Si c'est un enthousiasme de vertu qu'il l'a entraînée trop loin, comment n'a-t-elle pas détruit ce qu'elle avait avancé lorsque son imagination calmée a laissé parler son cœur ? Si elle a tenu ce cruel discours à Saint-Preux contre le témoignage de sa conscience à dessein d'en imposer à la passion de ce malheureux amant ou dans l'intention de lui donner du bonheur dont elle jouissait une opinion capable de le soutenir contre les maux dont il était accablé, croyez-vous qu'il soit des cas, hors celui de garder le secret d'un ami, où l'intérêt de la vérité puisse

être légitimement sacrifié à un autre ? Et enfin si ce que cette adorable femme a dit était vrai, comment cela pouvait-il être ?... »

Rousseau ne répondit pas à cette question. De Motiers le 10 février 1765 (brûlerie de son livre à la Haye, à Genève, *Sentiments des citoyens*, condamnation à Berne, etc.) Rousseau écrivait à M^{me} de la Tour : « L'orage nouveau qui m'entraîne et me submerge ne me laisse pas un moment de paix pour écrire à l'aimable Marianne... Mon cœur, quoi que vous en disiez, est pour vous toujours le même, et si tant d'atteintes cruelles le forcent à se concentrer plus en dedans, il y nourrit toutes les affections qui lui sont chères. Vous avez un ami bien malheureux ; mais vous l'avez toujours [ici un passage supprimé par M^{me} de la Tour]. Je ne cache point ma faiblesse en vous écrivant, vous savez ce que cela veut dire. » Et, à cause du coup de ciseaux de M^{me} de la Tour, nous ne le savons pas précisément. Nous le savons à peu près ou à beaucoup près, par la lettre de M^{me} de la Tour en réponse à la précédente. Cette lettre, d'une très haute sagesse et d'une amitié vraie, j'entends de cette amitié qui console avec de la vérité mêlée de tendresse, contenait ceci : « ... Je respecte votre faiblesse, mon cher Jean-Jacques ; mais je ne la conçois pas ; en consacrant votre plume à

la vérité, n'avez-vous pas dû préparer votre âme à la constance ? Vous qui paraissez si bien connaître les hommes, comment avez-vous pu penser qu'ils accueilleraient celui qui condamne leurs mœurs par ses exemples et foudroie leurs préjugés par ses écrits ? La route que vous avez prise ne devait pas vous conduire au repos, mais à la célébrité ; vous n'avez pu l'ignorer. Après avoir eu l'audace qu'il fallait pour l'atteindre à son plus haut degré, manqueriez-vous de la fermeté nécessaire pour supporter les adversités dont elle est accompagnée et ne seriez-vous pas aussi fort, d'avoir publié l'*Emile*, devant vos ennemis et devant vous-même que devant Dieu ?... Je vous l'avoue : votre sort m'irrite contre votre zèle et je voudrais que vous fussiez plus tranquille et moins illustre... [Mais] il faudrait que vos derniers ouvrages produisissent plus de bien que vous ne pouvez en attendre pour que les choses se retrouvassent dans l'équilibre où elles étaient avant qu'ils parussent. Ce qui vous concerne excepté, tout va à peu près comme tout allait avant la publication de l'*Emile* ; la clarté que vous y jetez sur des matières qu'on n'est pas accoutumé à bien voir éblouit plus de gens qu'elle n'en éclaire, et presque tous ceux qu'elle attire cessent d'apercevoir non seulement l'objet éclairé, mais la lumière elle-même. A la vérité,

quelques cœurs bien disposés recueillent les semences de vertu que vous répandez à pleines mains dans cet inestimable écrit. *Il n'est donc utile qu'à ceux qui auraient pu s'en passer...* Mon ami, il existe plus d'un V... [Voltaire]; tous ne sont pas aussi maladroitement méchants que l'auteur du libelle, et la vertu, presque toujours dérivée de secours étrangers, se doit le ménagement de ne pas lutter contre le vice. Voilà ma façon de penser sur tout ce qui se passe à votre égard depuis que je vous connais. A Dieu ne plaise qu'en vous la découvrant je veuille porter atteinte à la satisfaction intérieure qui doit vous consoler de tout, que je croie avoir ce pernicieux crédit sur vous ou que je l'ambitionne ! Vous seriez trop malheureux s'il vous venait des doutes sur la bonté des raisons qui vous ont déterminé à combattre tant d'opinions reçues ; car, à moins de faire l'entier sacrifice de votre amour-propre, vous vous êtes ôté tout moyen de revenir sur vos pas. Croyez, cependant, cher Jean-Jacques, que je suis toute prête à m'accuser d'injustice quand l'opposition que la nature a pour la douleur me force à blâmer votre conduite et que les suites funestes qu'elle a eues et qui en ont elles-mêmes de non moins cruelles m'attachent toujours plus à vous. Je vous plains d'avoir éprouvé l'ingratitude de votre patrie, davantage encore

d'avoir été obligé d'exposer aux regards de toute l'Europe la tyrannie de ses magistrats et la mauvaise foi de ses ministres après avoir été l'apologiste des uns et des autres ; mais surtout après avoir dit : « Il faut se taire et ne pas imiter le crime de Cham. » Adieu, très cher Jean-Jacques, je ne vous crois pas capable de me savoir mauvais gré de ma franchise. Si vous l'étiez, il serait bon de le savoir. »

Jean-Jacques était le plus capable du monde de savoir mauvais gré de la franchise, et il fut irrité. Il répondit très vite : « ... Vous étiez flatteuse durant ma prospérité ; vous devenez franche dans mes misères ; à quelque chose malheur est bon. J'aime la vérité sans doute ; mais si j'ai le malheur d'avoir un ami dans l'état où je suis et que je ne trouve aucune vérité consolante à lui dire, je mentirai. On peut donner en tout temps à son ami le blâme qu'on croit qu'il mérite ; mais quand on choisit le moment de ses malheurs, il faut s'assurer qu'on a raison... » M^{me} de la Tour s'excusa comme elle put. Rousseau bouda. M^{me} de la Tour accumula lettres sur lettres. Rousseau bouda encore. Elle cria qu'elle avait eu tort, que c'était une faute, que quelque chose qu'elle ne pouvait pas dire avait aliéné son jugement, qu'elle se repentait ; mais que Rousseau était bien barbare ; elle terminait une de ses lettres

par ce beau cri : « En vérité, la tête me tourne ; je ne sais ce que je dis ; mon penchant me ramène, aux dépens de mon raisonnement, à vous supposer tel que vous devez être. Vous justifierez mes notions, mon cher Jean-Jacques ; vous me pardonnerez ; vous me rendrez mon ami ; vous récompenserez une persévérance capable d'effacer les plus grands torts et de fléchir le caractère le plus féroce. Hélas ! la vie se passe à souffrir et l'on meurt en disant : j'espère. »

Rousseau résista encore pendant cinq semaines. M^{me} de la Tour lui fit écrire par son intime amie, fille de M. Brégent, M^{me} Prieur : « L'amie de mon cœur, celle qui avec le plus sincère désir d'arrêter le cours de vos disgrâces eut le malheur de vous blesser est elle-même dans l'affliction ; une maladie contagieuse (la petite vérole et le pourpre) vient de lui enlever sa sœur unique. Si votre cœur n'était pas disposé à lui rendre toute son affection, la nature m'aurait trompée cruellement *en me donnant quelques traits de ressemblance avec vous*. Mais non, votre portrait, que je contemple souvent avec une tendre admiration, m'inspire cette douce confiance que vous ne rejetterez pas les désirs unis de vos deux amies en qui vous avez augmenté l'amour de la vertu et qui vénéreront à jamais votre personne. » Rousseau fut enfin attendri et pardonna.

Quand Rousseau eut quitté Motiers et aussi l'île Saint-Pierre et aussi Strasbourg, en décembre 1765, M^{me} de la Tour, entendant affirmer que Rousseau était à Paris, lui adressa cette lettre écrite pour Rousseau en italien et dont elle donne cette traduction : « On dit partout que vous êtes à Paris ; si cette importante nouvelle est vraie, pourquoi me la laissez-vous ignorer ? Comment la voix publique arrive-t-elle à moi avant la vôtre?... » ; puis une seconde lettre répétant à peu près la première avec plus d'empportement tendre. A cette seconde Rousseau répondit très froidement qu'il était à Paris, mais qu'il ne pouvait aller la voir. Et « toujours des reproches », ajoutait-il, ou plutôt il commençait par là. Elle répondit le 24 qu'il n'entendrait plus parler d'elle de toute sa vie et le 28, ayant su où il demeurait, elle était à sa porte et lui faisait passer le billet suivant : « ... Si vous êtes seul et qu'il vous soit possible de me recevoir..., je suis si timide et votre présence m'en imposera tant que je serais au désespoir de trouver du monde chez vous... »

Il n'était pas seul, mais il lui écrivit qu'elle pouvait entrer et elle entra. C'était la première fois qu'ils se voyaient. Il y avait quatre ans qu'ils étaient amis. Rousseau lui avait promis de la revoir avant de quitter Paris. Il partit

sans la revoir, un peu pressé, à ce que l'on croit voir par ailleurs, par les prières du gouvernement et partant plus tôt qu'il n'avait pensé faire ; il lui écrivit en partant le charmant billet qui suit : « Je pars, chère Marianne, avec le regret de n'avoir pu vous revoir. Je n'ai pas plus oublié que vous ma promesse ; mais ma situation la rendait conditionnelle ; plaignez-moi sans me condamner. Depuis que je vous ai vu j'ai un nouvel intérêt de n'être pas oublié de vous, je vous écrirai, je vous donnerai mon adresse. Je désire extrêmement que vous m'aimiez, que vous ne me fassiez plus de reproche, et encore plus de n'en point mériter. Mais il est trop tard pour me corriger de rien. Je resterai tel que je suis et il ne dépend pas plus de moi d'être plus aimable que de cesser de vous aimer. »

Rousseau n'envoya pas son adresse, et M^{me} de la Tour, moins parce qu'elle ignorait son adresse, car elle pouvait bien facilement lui écrire par le canal de David Hume, que parce que, à ne pas recevoir de lui son adresse, elle voyait bien qu'il ne tenait pas à recevoir de lettres d'elle, ne lui écrivit pas depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 4 septembre 1766.

En août 1766, le bruit des altercations entre Rousseau et David Hume vint à Paris. Chose bien curieuse, M^{me} de la Tour, qui était prompte

aux récriminations, fut la seule personne à Paris ou quasi la seule, même parmi les amis de Rousseau, qui donna tort à David Hume et raison à Jean-Jacques. On dira que M^{me} de la Tour n'était prompte qu'aux récriminations personnelles. Je répondrai : non point tout à fait ; car elle avait bien admonesté Rousseau quand il était à Motiers sur des questions très générales. Quoi qu'il en soit, M^{me} de la Tour fut quasi la seule personne à Paris qui fut sûre que Rousseau n'avait pas tort et qui n'en démordit jamais. Elle sut que Guy, le libraire, avait en mains une lettre apologétique de Rousseau. Elle alla le voir. Elle rend compte de sa visite à Guy de la façon suivante dans une lettre à Rousseau datée du 4 septembre : « Mon cher Jean-Jacques, indignée des bruits que la calomnie a répandus depuis quelque temps sur votre compte et bien sûre de trouver la confirmation de mes idées sur celui de M. Hume dans votre lettre à M. Guy, j'ai été le prier de me la communiquer. Ma physionomie indique apparemment un cœur qui vous est dévoué ; car cet honnête homme m'a fait l'accueil le plus distingué et il m'a bien l'air de recevoir mal vos ennemis. Les infidélités que vous avez sans doute éprouvées [interceptions de lettres], puisque vous vous plaignez du silence de vos meilleurs

amis, m'ont déterminée à lui demander s'il voulait bien se charger de vous faire passer une lettre. Il m'a répondu qu'oui... Il m'était bien difficile de résister à une occasion si séduisante ; mon illustre ami, j'y ai cédé, je vous écris ; j'espère que vous pardonneriez cette démarche un peu hasardée à un attachement que son espèce rend si rare et que son objet devrait rendre si commun. Souffrant, persécuté, dégoûté du commerce des hommes malgré votre pente à les aimer, il est tout simple que vous me confondiez dans la foule ; mais je dois m'en distinguer ; je ne puis vous savoir malheureux, vous admirer, vous plaindre, et vous le laisser ignorer... Je récuserais le témoignage de mes yeux s'ils se laissaient frapper à des apparences désavantageuses à votre caractère. Je crois fermement que tous les torts sont du côté de vos adversaires, et je sens que *quand vous en auriez quelques-uns, ils seraient tous surpassés par celui de se déclarer contre vous...* Au reste, n' imaginez pas que le déchaînement que la méchanceté s'efforce d'exciter contre vous soit général ; malgré la licence des opinions et la perversité des mœurs qui caractérisent notre siècle, il y a encore des esprits dont la trempe résiste à la contagion. Tous ceux qui ont l'âme sensible, le cœur droit et la tête saine tiennent pour vous ; et *si ce*

n'est pas le plus grand nombre, c'est celui qui mérite d'être compté... »

En même temps M^{me} de la Tour descendait sur le champ de bataille de la polémique et un anonyme (probablement Laliand) ayant publié un *Précis pour M. Jean-Jacques Rousseau* en réponse à l'*Exposé succinct de M. Hume*, elle y ajouta une *Lettre de Madame* *** à l'auteur de la *justification de M. Rousseau*. Cette pièce, à vous dire le vrai, n'est pas d'une très grande force. L'auteur y attaque surtout M. Walpole en tant que coupable d'avoir méchamment dénoncé à l'Europe comme un hypocrite un homme que du reste il déclare ne pas connaître. Il nie par ironie que le *Docteur Jacques Pansophe* soit de Voltaire. Trois bonnes raisons pour le nier. 1^o *Il a paru sous son nom.* 2^o On y relève de prétendues contradictions de Jean-Jacques. M. de Voltaire relever des contradictions ! Peut-on le croire sans s'écarter de l'opinion que l'on a de sa prudence ?... 3^o Citation de phrases de Rousseau tellement altérées qu'il faut qu'elles aient été mises en cet état par quelqu'un dont la tête est aliénée ou dont le cœur est corrompu. Or la justesse de l'esprit et la droiture de l'âme sont les attributs distinctifs de M. de Voltaire...

Le précis et la lettre furent envoyés à Rousseau

qui écrivit à Guy : « J'ai lu avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs, dont vous ne m'aviez pas parlé. Il me semble que ce n'était pas pour moi que leurs honorables noms devaient être un secret, comme si l'on voulait les dérober à ma reconnaissance. Je ne vous pardonnerais jamais, surtout, de m'avoir tu celui de la dame si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite ; je n'ai point assez d'amies capables de ce zèle et de ce talent pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle... » Cette lettre était de cinq lignes. La voici : « Je viens de recevoir dans la même brochure deux pièces dont on ne m'a point voulu nommer les auteurs. La lecture de la première m'a fait chérir le sien sans me le faire connaître. Pour la seconde, en la lisant le cœur m'a battu et j'ai reconnu ma chère Marianne. J'espère qu'elle me connaît aussi. »

Ces deux lettres, celle qui était pour Guy et celle qui était pour M^{me} de la Tour, étaient du 7 février. Il paraît que Guy avait bien tardé à faire parvenir à M^{me} de La Tour celle qui était pour elle ; car au 20 février elle écrit à Rousseau : « Mon ami, vous m'affligez et vous le savez bien. Vous savez bien que vous m'aviez promis de me donner votre adresse ; vous saviez bien aussi combien j'aurais été sensible à cette

faveur et vous ne me l'accordez point... M. Guy m'a dit que vous lui aviez accusé réception d'un paquet dans lequel il avait mis une lettre que je vous écrivais le 4 septembre dernier. Vous l'avez donc reçue, cette lettre ? Et vous ne me répondez point et vous ne dites pas à M. Guy un seul mot qui me concerne !... Ah ! cher Jean-Jacques... on vous a servi, on vous a recherché, on vous a loué, sans doute on vous a aimé ; mais jamais, jamais personne n'a conçu pour vous un attachement pareil au mien. S'il ne lui est pas réservé de vaincre votre froideur, du moins il lui est donné de n'être pas vaincu par elle. J'avoue que ma tendresse n'a plus la même vivacité ; les regrets que m'a laissés la perte que j'ai faite [sa sœur morte], en altérant ma gaiété naturelle portent la langueur dans toutes mes affections ; mais elles n'en sont que plus profondes et plus propres à me tourmenter ; je n'en saurais douter, puisque celle que vous m'avez inspirée m'occasionne autant de peine qu'elle m'avait promis de plaisirs... Le croirez-vous, mon cher Jean-Jacques, mes lettres ont embelli votre solitude, suspendu vos chagrins, charmé vos souffrances, enchanté votre esprit ; mon idée a rempli votre cœur ; vous m'avez montré des inquiétudes si tendres ; vous m'avez dit des choses si délicates que l'amour seul pourrait

avoir des émotions plus touchantes et un langage plus séduisant. Il faut que vous ayez beaucoup changé pour ne retrouver en vous-même aucune trace d'un sentiment qui vous procura de si douces distractions. Si c'eût été le bonheur qui vous eût entraîné loin de moi, je trouverais dans la cause de votre changement un bien préférable à votre persévérance même ; mais vous savoir plus malheureux que jamais et ne plus être rien pour vous, c'est un état insupportable... Si le souvenir de votre amie n'ébranle plus votre imagination, si l'embrassement que vous me donnâtes quatre jours avant votre départ n'était pas le gage d'une amitié sincère, si vous n'avez rien à me dire ou bien s'il est piquant pour vous d'éprouver jusqu'où ma constance peut se soutenir malgré votre indifférence, ne m'écrivez point. Je ne saurai vous dire si je vous aimerai encore longtemps ; les maux du cœur usent promptement le principe de la vie ; mais je vous jure que je vous aimerai jusqu'à mon dernier soupir. »

Quand Rousseau écrivit à Guy, il mit dans sa lettre cette mention pour M^{me} de la Tour (il est clair que, dans sa crainte des interceptions, il ne voulait pas lui écrire à elle-même) : « ... J'ai aussi reçu une lettre de ma généreuse avocate (car je suis parfaitement sûr que c'est elle,

quoique ni elle ni vous ne m'en disiez rien). Elle doit être certainement exceptée de la règle [que je me suis faite de n'écrire à personne] et le sera. J'espère en attendant que vous lui avez remis le petit mot que je vous ai envoyé pour elle. Il était assez difficile que je me trompasse à sa plume ; mais je l'ai reconnue encore plus sûrement à son cœur. »

Par une occasion, dont elle ne dit pas quelle elle est, M^{me} de la Tour écrit à Rousseau le 27 juillet 1767 et nous apprend par cette lettre qu'elle avait composé une seconde brochure sur l'affaire Rousseau, que la publication en avait été retardée par la détention de M. Guy, que, l'opportunité n'existant plus, elle l'avait retirée, qu'elle la gardait comme bon souvenir ; elle disait de plus qu'elle avait reçu, elle ne met point à quelle date, le billet de Rousseau à elle adressé en février par le canal de Guy.

Au 6 août 1767, dans une lettre envoyée « de Normandie » (c'est-à-dire, très évidemment, de Trye, qui est près de Gisors) à Guy, Rousseau écrit : « Remerciez mon excellente amie M^{me} de L. T. de son petit billet et dites-lui que les premiers épanouissements de mon cœur seront pour elle ; je ne peux rien de plus quant à présent. Elle m'avait envoyé son adresse ; mais sa lettre est restée avec mes papiers et il m'est impossible

de m'en ressouvenir. » Billet pour elle : « Chère et respectable Marianne, ce n'est pas sans souffrir que je me suis abstenu si longtemps de vous écrire. Dans peu vous aurez de mes nouvelles par une voie sûre; daignez attendre et ne pas mal penser de votre ami. »

Le 25 novembre de cette année elle n'avait encore rien reçu et se plaignait. Rousseau, éternellement poursuivi par la crainte de l'interception des lettres, lui répondait : « Lorsque je vous écrivis un mot il y a trois mois, ma chère Marianne, j'avais le cœur plein d'espérances flatteuses qui se sont cruellement évanouies. L'interception d'une correspondance directe étant plus que probable, je comptais, entre autres, épancher ce cœur dans le vôtre par une voie qui me paraissait aussi sûre que douce. [? M^{me} de Luxembourg, par laquelle M^{me} de la Tour avait fait passer ses premières lettres adressées à Rousseau en Suisse ?] Il n'en est plus question : le ciel, qui veut que rien ne manque à ma misère, m'ôte la plus précieuse consolation des infortunés... Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles, recevez des miennes avec bonté... » Le 30 janvier 1768 M^{me} de la Tour, par le canal de Guy, car elle savait que Rousseau était à Trye mais non pas peut-être sous quel nom il y était, demandait à Rousseau la permission de lui en-

voyer la seconde brochure d'elle sur lui, restée manuscrite, et lui envoyait ces vers qui très probablement sont d'elle ; (car elle faisait des vers ; il est question dans cette correspondance, au temps où Rousseau était en Suisse, d'un poème, également d'elle sur lui, qu'elle lui soumettait) :

Rousseau, prenant toujours la nature pour maître (1),
 Fut de l'humanité l'apôtre et le martyr.
 Les mortels qu'il voulut forcer à se connaître
 S'étaient trop avilis pour ne l'en pas punir.
 Pauvre, errant, fugitif et proscrit sur la terre,
 Sa vie à ses écrits servit de commentaire.
 La fière vérité dans ses hardis tableaux
 Sut en dépit des grands montrer ce que nous sommes,
 Il devait de nos jours trouver des échafauds ;
 Il aura des autels quand il naîtra des hommes.

Un an seulement après, Rousseau lui écrivait une lettre, non pas froide, mais un peu compassée, où il l'assurait que le « service » qu'elle lui avait rendu lui « imprimerait toujours un sentiment plus fort que tout autre attachement, un sentiment que l'absence ni le temps ne peuvent prescrire. . . » Il se plaignait de différentes incommodités qu'il attribuait au pays marécageux de Bourgoin. M^{me} de la Tour, très effrayée, lui répondait : « Quittez ce pays ! Est-ce qu'on

(1) Ce n'est nullement une faute de français : Racine a dit : « La mort est le seul Dieu que j'osais implorer. »

vous tourmentait à Trye ? Comment l'heureuse M^{me} Rousseau n'emploie-t-elle pas son crédit sur vous à vous arracher d'un séjour où vous courez les plus grands risques ? Mais sans doute elle le fait et vous résistez à ses instances... Mon cher ami, si vous croyez me devoir quelque chose, à moi qui voudrais tout faire pour vous, revenez... » [assurément elle veut dire à Trye].

En mars 1769 Rousseau l'assure que le changement d'air — il est maintenant à Monquin — lui a fait du bien. Il ne manquait pas de lui dire quelque chose de désagréable et terminait son billet par ces mots : « ... Une amitié aussi chère à mon cœur qu'elle parut jadis l'être au vôtre. »

La correspondance se poursuivit, espacée mais très affectueuse, sans rien de notable, jusqu'au 4 juillet 1769. A partir de ce moment, silence absolu de Rousseau, de quoi M^{me} de la Tour, qui multiplie ses lettres, est désespérée. Ce qui la rassure un peu, c'est qu'elle entend dire qu'il n'écrit plus à personne [il écrivait encore, mais beaucoup moins, et *quasi jamais à Paris*]; ce qui la console un peu, c'est qu'on dit qu'il est en bonne santé et qu'il se répand en bons offices et charités, « comme à Montmorency ». Le 25 juillet 1770, après une lecture de la *Nouvelle Héloïse*,

« la septième ou huitième », elle lui adresse une lettre de critique littéraire, ce qui est rare et ce qui nous intéresse particulièrement : « Elle m'émut plus que la première fois. Que J.-J. Rousseau doit être content de lui ! [Songez qu'elle écrit à « M. Renou » et qu'elle affecte de parler de M. Rousseau comme d'un tiers.] Quel génie il faut avoir pour créer *tant de caractères estimables qui ne se ressemblent qu'en ce seul point* ; pour les faire penser, parler, agir sans que leurs traits se confondent ; pour soutenir pendant si longtemps leurs différences jusque dans les plus petits détails ; pour tirer d'un fonds si simple des situations si touchantes ; *pour se passer de l'effet des contrastes* si utilement employés par tous les autres auteurs ! Cependant ces personnages si admirables ne sont point des personnages de roman dont la perfection fatigue. Ce sont des gens sensibles, honnêtes, droits, qu'on ne peut s'empêcher de prendre pour modèles. Tous inspirent l'émulation parce que tous participent aux faiblesses de l'humanité, la tendre Julie, la charmante Claire, le bouillant Saint-Preux, le sage Wolmar, le sublime Edouard, tous sont capables d'erreur, tous ont des torts et mille fois plus de vertus qu'il n'en faudrait pour en racheter de plus grands. Mais Julie ! Quelle femme ! Avec quelle autorité elle m'entraîne !

Je l'entends, je la vois, je l'adore, ou plutôt, comme si mon âme était identifiée avec la sienne, j'aime, combats, triomphe, pleure, prie, souffre et meurs avec elle. Ah ! Je ne méritais pas que son nom me fût donné ni qu'il me fût ôté. Quelle magnifique idée Jean-Jacques donne de l'Être suprême non seulement par ce qu'il en dit, mais par les talents qu'il déploie ! Qui a jamais porté si loin l'éloquence du cœur ? *Avec lui on pourrait se passer de principes* ; le sentiment suffirait pour rendre vertueux. Mon ami, se pourrait-il que l'enthousiasme qui a produit la *Nouvelle Héloïse* et qu'elle produit à son tour en qui sait la lire se fût refroidi en vous ? Pour moi, je ne la lis jamais, si ce n'est sans être meilleure, au moins sans désirer de le devenir. *On a pourtant osé avancer que cet ouvrage unique et destiné à toujours l'être était imité de Clarisse*. Si cette platitude en valait la peine, elle serait bien aisée à réfuter ; car en quoi deux ouvrages de ce genre peuvent-ils se ressembler ? Ce ne peut être, je crois, que par le plan, les caractères, les incidents, les situations, la catastrophe et le style : or, je ne vois de commun entre ceux dont il s'agit que la forme. J'aimerais autant qu'on dît que les *Lettres de Catuby* sont imitées des *Lettres persanes*. Voulez-vous que je vous dise, mon cher ami, de quoi je tire vanité quand mes

chagrins m'en laissent le courage ? c'est d'avoir l'âme la plus capable de saisir les beautés de Jean-Jacques ; je disputerais cet avantage à toute la terre ; je doute que lui-même les sente mieux que moi. Aussi rien n'excite plus ma reconnaissance envers la Providence que le bonheur d'être née dans le même siècle que lui... »

Le 2 août 1770, M^{me} de la Tour savait que Rousseau était à Paris « depuis plus d'un mois et logé presque à sa porte ». [Elle demeurait rue du Croissant et lui rue Plâtrière, maintenant rue Jean-Jacques Rousseau]. Elle lui écrivait pour lui « marquer son étonnement de ce qu'il ne l'avait prévenue d'aucune de ses démarches et pour lui demander quels torts elle avait pu avoir... » Je crois que Rousseau, avant de rentrer à Paris, s'était promis et peut-être avait promis à une autre personne qu'il romprait, à Paris, avec toutes ses relations féminines d'autrefois. La coïncidence chronologique de toutes ses ruptures semble l'indiquer. Tant y a qu'il répondit verbalement, par le laquais de M^{me} de la Tour, qu'il verrait celle-ci aussitôt qu'il lui serait possible. Un mois juste après il ne l'avait pas vue. Elle lui écrivait qu'elle partait le 10 pour aller passer deux mois à la campagne et elle lui demandait la permission *d'aller le voir*.

Cette menace eut son effet. Il répondit dès le

lendemain ou le surlendemain : « Je n'accepte point, Madame, l'honneur que vous me voulez faire. Je ne suis pas logé de manière à pouvoir recevoir des visites de dames, et les vôtres ne pourraient manquer d'être aussi gênantes pour ma femme et pour moi que gênantes pour vous. L'inconvénient que vous trouvez vous-même à recevoir les miennes suffirait pour m'engager à m'en abstenir, et tout autre détail serait superflu. Agréez, Madame, je vous en supplie, mes salutations et mon respect. » M^{me} de la Tour comprit très bien ce qui ou plutôt qui s'opposait à sa visite chez Jean-Jacques : « ... Je ne vous demande pas la cause de ce changement ; je la devine ; je vous plains et je gémiss de ce que les plus mauvais effets résultent des actions les plus louables » [son mariage] et elle lui proposa de venir, lui, chez elle, sur quoi elle avait d'abord hésité, et elle l'interrogea aussi sur le projet qu'elle avait de renoncer au secret dont elle avait entouré sa correspondance avec Rousseau et au contraire de la publier avec la seconde brochure qu'elle avait écrite pour la défense de Rousseau contre Hume. Il est probable, à peu près certain même, que Rousseau ne répondit rien.

Sept mois après, au 14 avril 1771, elle demande à Rousseau pourquoi il ne vient pas la voir ; elle lui parle de son projet de publication, *sur quoi il*

a gardé le silence, et le prévient qu'elle a changé d'avis parce qu'elle a relu toute la correspondance et conclu de cet examen qu'elle ne devait être publiée qu'après la mort des deux correspondants. En effet : « Elle consiste en 158 lettres dont 9 sont de M^{me} ***, 94 de moi et 55 de vous. De ces 55 lettres il y en a 34 où vous êtes à mes pieds, 6 où vous me mettez sous les vôtres, 9 où vous me traitez en simple connaissance et 6 où vous vous livrez aux épanchements de la plus intime amitié ; vous m'y parlez de vos disgrâces, de vos affaires, de vos desseins, de votre fortune, de vos ennemis et des gens qui vous entourent, avec une confiance qui m'impose des devoirs aussi chers que sacrés et que je ne trahirai certainement jamais. Ce sont ces six lettres qui mettent un obstacle que je voudrais qui fût éternel à un projet que je n'aurais pas conçu si je me les étais rappelées. . . »

Du reste, elle le suppliait encore une fois de lui permettre de le voir : « ... Comment pouvez-vous repousser avec une dureté inflexible ou un ressentiment implacable les efforts d'une amie qui n'a pas varié un instant dans son attachement pour vous et qui, à votre jugement même, ne saurait être coupable envers vous, puisqu'elle n'a jamais consenti à le devenir ? Qui pourrait se représenter le plus aimant des

hommes, Jean-Jacques Rousseau, enfonçant d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié, qui, sous les traits d'une femme qu'il craignit de trop aimer, ne cesse de lui tendre les bras ? Serait-ce M^{me} Rousseau qui s'opposerait... ? Mais en quoi notre liaison blesserait-elle ses droits ? Et puis, ne m'avez-vous pas fait, depuis votre mariage, une agacerie cent fois plus suspecte, si quelque chose pouvait l'être entre nous, que la faveur que je sollicite ? [S'il s'agit de lettres, soit la lettre du 3 janvier 1769, soit celle du 19 juin 1769 : toutes deux sont d'amitié amoureuse.] Jean-Jacques, songez-y : il se peut que je meure avant vous : si cela arrive, je connais mal la trempe de votre cœur ou vous vous reprocherez amèrement tout le chagrin que vous me faites. — Rousseau, furieux, dévoila alors ce qu'il avait dans le cœur, depuis sans doute assez longtemps, contre M^{me} de la Tour. Il se défiait d'elle comme de tout le monde, mais particulièrement, surtout, à cause du service qu'elle lui avait rendu ; car ce service ostentatoire, cette défense qu'elle avait prise de lui, avec éclat, contre ses ennemis, ne pouvait être qu'un piège : « Je n'ai eu l'honneur de vous voir, Madame, qu'une seule fois en ma vie ; j'ai eu souvent celui de vous répondre et, sans prévoir que mes lettres seraient un jour exposées à être imprimées, je me suis livré pleinement aux

diverses impressions que me faisaient les vôtres. Vous avez pris ma défense contre les trames de mes persécuteurs durant mon séjour en Angleterre ; cette générosité m'a transporté ; vous avez dû voir combien j'y étais sensible. Depuis lors, *ma situation se dévoilant davantage à mes yeux*, j'ai trouvé qu'avec autant de franchise et même d'étourderie [que j'en ai], il ne me convenait de rester en commerce avec personne *dont je ne connusse bien le caractère et les liaisons ; j'ai vu que l'ostentation des services qu'on s'empres-
sait de me rendre n'était souvent qu'un piège plus
ou moins adroit pour me circonvenir, ou pour
m'exposer au blâme si je l'évitais.* De toutes mes correspondantes, vous étiez en même temps la plus exigeante, celle que je connaissais le moins et celle qui m'éclairait le moins sur les choses qu'il m'importait de savoir et que vous n'ignoriez point [ces trois mots derniers soulignés par Rousseau]. Cela m'a déterminé à cesser un commerce qui me devenait onéreux et dont le vrai motif de votre part pouvait m'échapper. J'ai toujours cru que rien n'était plus libre que les liaisons d'amitié, surtout les liaisons purement épistolaires, et qu'il était toujours permis de les rompre quand elles cessaient de nous convenir, pourvu que cela se fit franchement, sans tracasserie, sans malice et sans éclat, tant que cet

éclat n'était pas indispensable. J'ai voulu, Madame, user avec vous de ce droit, avec tous ces ménagements. Vous m'en avez fait un crime exécrable, et dans votre dernière lettre vous appelez cela « enfoncer d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié ». Sans vous dire, Madame, ce que je pense de cette phrase, je vous dirai seulement que je suis déterminé à n'avoir, de mes jours, de liaison d'aucune espèce avec quiconque a pu l'employer en pareille occasion. »

M^{me} de la Tour fut atterrée ; mais elle tint à se disculper. Elle protesta : qu'elle n'avait jamais rien su, Dieu lui en était témoin, qu'il importât à Rousseau de savoir et qu'elle pût lui apprendre ; qu'on lui avait sans doute tendu des pièges, mais elle jamais ; qu'elle n'avait mis aucune ostentation en écrivant pour lui *anonymement* ; que ses lettres ne seraient jamais imprimées ; qu'elle voudrait même avoir la force de les lui renvoyer ; mais qu'elle n'avait pas « le courage de commencer à mourir » ; qu'elle ne connaît que gens honorables et tous aimant Rousseau ; qu'elle n'a mis aucune mauvaise intention dans la phrase incriminée par Rousseau et qu'elle ne démêle pas quelle mauvaise intention on peut y voir. Elle joignait à sa lettre « le petit écrit » qu'elle avait fait pour

Jean-Jacques, le second, celui qui n'avait pas été imprimé.

De la date de cette lettre (26 avril 1771) au 8 juillet, M^{me} de la Tour parla à Guy de ce petit écrit. Rousseau, instruit de cela, le renvoya immédiatement à M^{me} de la Tour, en lui écrivant : « Voici le manuscrit dont M^{me} de L*** a paru être en peine et que je ne tardais à lui renvoyer que parce qu'elle m'avait dit de le garder. Je l'ai trouvé digne de sa plume et d'un cœur ami de la justice. J'ai pourtant été plus touché, je l'avoue, de l'écrit qui a été lu de tout le monde que de celui qui n'a été vu que de moi... » Rousseau, pourtant, était ce jour-là un peu radouci ; car il ajoutait : « Madame, je ne reçois pas votre adieu pour jamais ; j'en'ai point songé à vous en faire un semblable [on eût pu le croire]. Les temps peuvent changer et, quoi que fassent les hommes, je ne désespère pas de la Providence. Mais en attendant, je crois porter bien plus de respect à nos anciennes liaisons *en les interrompant jusqu'à de plus grandes lumières* que de les entretenir avec une confiance altérée et des réserves indignes de vous et de moi. » — M^{me} de la Tour répondit qu'elle n'avait jamais été en peine de son manuscrit, ni rien dit à Guy pour que cette pièce lui fût rendue, ce qui aurait été bien inconséquent puisqu'elle avait écrit à

Rousseau de le brûler ; mais, Guy lui ayant fait espérer une réponse de Jean-Jacques et elle ayant naturellement paru la souhaiter, Guy avait sans doute pensé que ce qu'elle désirait était le retour à elle de son manuscrit, méprise qui a entraîné celle de Rousseau lui-même. Elle ajoutait qu'elle attendait avec quelque confiance le retour de celle de Rousseau. Enfin elle lui demandait, je ne sais pourquoi, peut-être pour une biographie de Rousseau qu'elle projetait, les noms de famille et de baptême de M^{me} Rousseau, avec cette sorte de note que je ne comprends pas : « Sur-tout souvenez-vous, quand on vous remettra vos lettres, que je vous demande ces noms et que je ne suis pas fausse. » Cela peut vouloir dire qu'il a été convenu, dans un entretien avec Guy, par exemple, que les lettres de Rousseau à M^{me} de la Tour seraient rendues à Rousseau, que M^{me} de la Tour, voulant écrire une biographie de Rousseau, désirait connaître avec précision les noms de M^{me} Rousseau, mais qu'elle désirait que Rousseau se souvînt bien que ce serait de lui-même qu'elle les aurait tenus. Du reste, tout compte fait, je ne comprends pas.

Quelque temps après (entre le 8 juillet 1771 et le 7 avril 1772), M^{me} de la Tour, que Rousseau n'allait jamais voir, usa du procédé dont beaucoup se servaient pour voir Rousseau. Elle vint

chez lui sous prétexte de lui faire copier de la musique. Or cette visite, on la voit très bien à travers la lettre de M^{me} de la Tour du 7 avril, fut curieuse. Jean-Jacques Rousseau, d'abord, ne reconnut pas du tout M^{me} de la Tour qu'il n'avait vue qu'une fois et, semble-t-il, très courtement. Il la reçut, avec froideur regarda sa musique, et, comme il n'avait aucun besoin de copier de la musique pour vivre, il lui promit la copie à trois mois, afin de la déguster de lui en demander. Puis il la reconnut (ou elle se fit reconnaître) et il ne revint pas sur cet atermoiement. D'autre part, M^{me} de la Tour apprit que Rousseau servait avec plus d'empressement d'autres « pratiques », comme il disait lui-même. De là sa lettre du 7 avril : « Que vous ne m'ayez pas reconnue, mon cher Jean-Jacques, cela est tout simple : sans compter l'altération que six ans de chagrin ont apportée dans mes traits, vous ne m'aviez vue qu'une seule fois et je n'avais pas dû vous faire une impression à l'épreuve de la diversité des objets qui vous ont frappé depuis cette époque. Que, ne voyant en moi qu'une femme que la curiosité attirait peut-être et qui ne vous en inspirait aucune, vous m'ayez remise à trois mois pour me rendre quatre pages de musique, cela est encore tout naturel. Mais qu'après avoir su qui j'étais, vous n'ayez pas

rapproché ce terme, ce procédé est clair, et si je ne me conduis pas en conséquence, ce n'est pas que je ne sache bien l'expliquer. Au bout de dix-sept jours, qui n'ont pu détruire la sensation qu'il m'a faite, j'apprends que vous avez trouvé bon que M^{me} Pasquier allât trois fois chez vous pour le même morceau de musique, que vous lui avez paru fâché de terminer un objet qui servait de prétexte à ses visites; que vous lui avez marqué des regrets sur l'absence qu'elle va faire; qu'enfin vous l'avez engagée à vous voir à son retour. [Jalousie, très naturelle, de M^{me} de la Tour. Caractère de Rousseau, bien connu : bienveillance extrême pour les nouvelles connaissances; horreur pour les anciennes, *sur lesquelles il a réfléchi.*] Cher Jean-Jacques, je compare et je me tais... Si je ne me trompe, M^{me} Rousseau m'a vue sans répugnance, du moins quand elle a su mon nom : je réclame ses bons offices ; je m'adresserais à elle-même pour les lui demander si vous ne m'aviez pas dit autrefois que vous étiez son secrétaire. [D'où M^{me} de la Tour a conclu, faussement, qu'elle ne savait pas lire.] Je la prie d'appuyer mes représentations auprès de vous; l'espèce d'intérêt qui les dicte n'est pas au-dessous de la médiation d'une épouse et ma délicatesse s'applaudira de lui devoir leur succès... Je ne souhaite pas, cher Jean-Jacques, que vous

me donniez la préférence, pour l'air italien que je vous ai porté, sur les personnes avec qui vous avez des engagements, je souhaite seulement que vous me permettiez de vous faire, sans que vous me la rendiez, la visite que vous avez consenti que je vous fisse pour le reprendre... Je reviens bien des fois à la charge, il est vrai, surtout n'ayant pas oublié que vous trouvâtes la fierté de M^{me} *** de fort bon exemple. Cependant je suis fière aussi : *avec une imagination vive, un cœur sensible, des sens froids, jamais femme ne manqua de l'être.* Mais je ne le suis pas sans discernement; et traiter avec vous, qui ne ressemblez à personne, comme je traite avec tout le monde me paraîtrait le comble du ridicule... »

Quelques jours avant le 24 juin, M^{me} de la Tour fit visite à Jean-Jacques Rousseau pour chercher sa musique, lui porta *la Reine Fantasque*, qui était de lui, probablement pour un remaniement; lui proposa de faire une revision de ses ouvrages et une collation des diverses éditions; et Rousseau, qui décidément ne pouvait plus la souffrir, lui envoya sa musique, car il y avait eu « quiproquo », ce qui veut dire évidemment qu'il lui avait remis de la musique qui n'était pas celle qui était pour elle; lui renvoya *la Reine Fantasque*, qu'il n'avait pas, disait-il, le temps d'examiner; repoussait le projet de collation des

éditions comme devant être trop onéreux et dispendieux pour elle et ajoutait : « J'ai eu l'honneur, Madame, de vous voir pour la troisième fois de ma vie ; j'ai réfléchi sur l'entretien où vous m'avez engagé et sur les choses que vous m'y avez dites. Le résultat de ces réflexions est de me confirmer pleinement dans la résolution dont je vous ai fait part ci-devant et à laquelle vous vous devez selon moi de ne plus porter d'obstacle, à moins que vous n'ayez pour cela des raisons particulières que je ne sais pas et auxquelles, pour cette raison, je suis dispensé de céder. » Il n'était pas douteux que Jean-Jacques ne la prît pour une espionne. — Elle n'était pas fière, quoi qu'elle en dît, et elle était entêtée. Des raisons particulières, répondit-elle, eh ! oui ! j'en ai, c'est que je vous aime. « Ce n'est donc pas pour vous, c'est pour moi que je respecte le changement que vos réflexions ont opéré en vous depuis hier, changement qui ne m'était certainement pas annoncé par le mouvement involontaire que vous fîtes quand je vous quittai [sans doute il l'avait embrassée] et dont vous semblez ne m'avoir fait goûter la douceur que pour me rendre la résolution qui le suit plus amère. Quoi qu'il en soit de vos desseins, le mieux est à perpétuité de faire ce que je croirai vous êtes agréable et par conséquent de vous délivrer de ma présence

jusqu'à ce que vous soyez libre des incroyables soupçons qui vous obsèdent. Que ne partagez-vous *la façon de penser qu'a M^{me} Rousseau sur mon compte* ? [M^{me} Rousseau avait été séduite par la bonne grâce de M^{me} de la Tour envers elle, ce qui est un peu invraisemblable, mais possible ; ou, jouant double jeu, faisait bonne mine à M^{me} de la Tour et la détruisait dans l'esprit de Rousseau quand elle était partie.] Qui aurai-je cru plus clairvoyant que vous ?... »

Trois ans de silence. M^{me} de la Tour, devenue M^{me} de Franqueville, annonça à Rousseau son changement de destinée et son changement d'adresse par le billet suivant : « M^{me} de Franqueville, autrefois M^{me} de la Tour et toujours votre plus ardente amie, demeure actuellement rue Beauregard, au coin de la rue Sainte-Barbe. C'est là que vous la trouverez disposée à faire tout ce qui pourra dépendre d'elle si elle est assez heureuse pour pouvoir vous être bonne à quelque chose. »

Quinze mois après, partant pour la campagne, où elle devait rester cinq mois, elle écrivait encore à Rousseau : « ... Je voudrais bien ne pas partir sans avoir de vos nouvelles ; je ne vous demande rien de plus, mon malheur m'en a ôté le droit et ma raison l'envie. Mais... n'ai-je pas la certitude que je souffre bien plus parce que vous

rendez justice aux autres [à qui la rendait-il ?] que parce que vous me la refusez ? Cher Jean-Jacques, je ne sais s'il est possible de cesser de vous aimer ; ce que je sais, c'est qu'indifférent ou sensible, je vous verrai toujours tel que vous fûtes pour moi pendant quelques années et je serai toujours ce que je suis pour vous. »

Enfin en novembre 1776, lors de son accident (le chien de Ménilmontant), elle lui écrit : « Je reviens de la campagne, mon cher Jean-Jacques. J'apprends l'accident qui vous est arrivé et j'envoie, avec le plus inquiet empressement, savoir s'il n'a pas eu de suites fâcheuses ; car, bien que le changement de mon nom ne vous ait pas inspiré la moindre inquiétude sur celui de mon sort, bien que vous me traitiez avec une indifférence assommante, jamais, non, jamais, je n'en concevrai pour vous. »

A ces quatre dernières lettres Rousseau ne répondit pas. Il avait écrit le 19 juin 1769 : « Le besoin de vous aimer et la douceur de le satisfaire feront partie de mon être aussi longtemps qu'il sera ce qu'il est. »

En 1772 son être n'était certainement plus ce qu'il avait été ou plutôt il était encore ce qu'il avait toujours été, mais il l'était beaucoup davantage. — M^{me} de la Tour de Franqueville ne cessa pas de pleurer sa mort, l'appelant, d'après

les éditeurs de ses lettres, *son grand manitou, son modèle, l'âme de son âme*. Elle légua sa correspondance avec Rousseau à du Peyrou, qui la légua à Franch-Borel, libraire à Neuchâtel. Elle mourut en septembre 1788, presque jeune encore ; elle s'était toujours plainte d'être malade. Aucune femme n'aima plus Rousseau, et précisément pour cela ne lui fut plus impertune.

XV

On voit que Rousseau a été extrêmement aimé d'un grand nombre de femmes de son temps, et qui étaient très distinguées, et autant par leur cœur que par leur esprit. On peut se demander pourquoi et chercher des réponses justes, psychologiques, et d'où toute déclamation soit écartée. Tout d'abord et en trois mots, il faut dire que c'est parce qu'il avait du génie. Joubert a parlé, et avec sa finesse habituelle, de cette admiration littéraire qui chez les femmes n'est qu'une forme de l'amour. Il faut dire aussi que chez les femmes l'admiration *se tourne* en amour ; car il est de leur nature, dont il n'y a pas lieu de les blâmer, que tous les sentiments forts se transforment chez elles en passion qui tient de la passion amoureuse. Bien des femmes, en France et en Europe, ont eu pour Jean-Jacques un sentiment très vif uniquement parce qu'il avait du génie. M^{me} d'Epinaÿ, qui a cette particularité d'avoir aimé Rousseau *avant la Nouvelle Héloïse*, et qui avait comme tendance maîtresse

d'aimer les hommes intelligents (Grimm, Diderot, d'Holbach), a aimé Rousseau qui n'était encore que l'auteur de l'*Allée de Sylvie*, puis l'auteur des *Discours*, à cause de l'originalité de sa pensée. A partir de la *Nouvelle Héloïse*, les femmes qui aiment Rousseau se multiplient, parce qu'il est homme de génie et homme de génie élégiaque et lyrique. Notez ce point, dont je ne suis pas très sûr, mais sur lequel j'ai en somme peu de doutes, que Rousseau écrivait en prose, et qu'en majorité les femmes n'aiment pas les vers et n'y comprennent rien ; mais qu'elles adorent la poésie en prose et la prose poétique, et même ne comprennent la prose que poétique : Rousseau était le grand écrivain le plus propre à être entendu par elles et qu'elles attendaient. Elles ne devaient le retrouver que sous la forme de Chateaubriand.

Les femmes ont aimé ensuite Jean-Jacques Rousseau à cause de sa vertu. Vous savez assez, si vous avez lu ce volume, que le mot « votre vertu » revient mille fois dans les lettres que les femmes lui écrivent. Comment des femmes, et vertueuses, ont-elles pu croire à la vertu de Jean-Jacques Rousseau ? J'ai dit « et vertueuses ». Ne souriez pas trop. M^{me} de Créqui, M^{me} de la Tour, M^{me} de Luxembourg, à l'époque où Rousseau la connut, sont des femmes irréprochables ; M^{me} de

Boufflers, M^{me} d'Houdetot, M^{me} de Verdelin, sont des femmes qui, mariées contre leur gré, ou sans la participation de leur volonté, selon les usages du temps, se sont séparées de leur mari et n'ont qu'un amant toute leur vie, et on les tient pour honnêtes femmes, et j'estime que l'on n'est pas si loin d'avoir raison. Donc je reviens et je dis : comment des femmes ou parfaitement vertueuses ou estimables ont-elles pu croire à la vertu de Rousseau ? Mais d'abord parce qu'il faut être juste et convenir que Rousseau avait quelque vertu réelle. Il était charitable, généreux, très pitoyable, très donnant. Depuis le témoignage de Diderot lui reprochant d'avoir abandonné ses pauvres du boulevard qui le considéraient comme leur banquier, jusqu'au témoignage de M^{me} de la Tour sur les paysans de Montmorency qui le tenaient pour leur père et qui pleuraient à son souvenir, jusqu'au témoignage de M. de Saint-Germain sur les charités de Rousseau à Bourgoin et à Monquin, tout prouve parfaitement que Rousseau avait très bon cœur. Et si vous me dites qu'avec cela il était avare, je vous répondrai que précisément c'est une vertu singulière d'être charitable quand du reste on aime l'argent. Donc *il y avait de la vertu dans Rousseau*, et les femmes qui l'ont aimé ne se sont pas trompées sur ce point. — De plus

il avait des apparences de vertu. Il était simple, il était de mœurs simples, il était rustique ; quoique gourmand, il était sobre ; il faisait figure d'homme vertueux. Songez surtout aux comparaisons : à ce petit homme sobre quoique gourmand, et simple, quoique douillet, les femmes comparaient le goinfre Diderot, le goinfre d'Holbach, ces hommes à indigestions, le fastueux Voltaire, et se croyaient en présence d'un stoïcien antique. Et très véritablement, quoiqu'il y eût beaucoup de concerté dans la vie de Rousseau, il donnait au moins un exemple qui était meilleur ou moins mauvais que celui de beaucoup d'autres. Ses habiletés, même, pour se faire donner beaucoup en affectant de refuser toujours, et pour accepter de grandes largesses en repoussant des bagatelles, sont, si vous voulez que je vous l'accorde, de petites tartufferies ; mais encore il est bien vrai qu'il n'acceptait pas tout et qu'il aurait pu, exactement, se rouler et vautrer dans le luxe des autres et qu'une réelle pudeur, outre le souci de soigner son rôle, l'en a toujours empêché.

Il s'est composé ainsi, moitié instinct, moitié extrême adresse, une figure de grand vertueux où je reconnais que qui s'y trompe n'échappe point à un certain ridicule, mais où je ne trouve pas très étonnant qu'on se trompât ; et dans

laquelle il y avait encore, comme disait Spencer, une âme de vérité. — Et enfin il parlait de vertu continuellement, (« ses discours éternels de sagesse et d'honneur »,) ce qui met immédiatement en défiance les hommes intelligents ; mais ce qui trompe infailliblement les âmes sensibles et les esprits de premier mouvement. Et encore il faut dire que cela met en défiance *un peu trop* les hommes intelligents, qui, s'ils l'étaient davantage, reconnaîtraient qu'il y a *un peu de vertu* à en parler toujours ; que, si le grand honnête homme ne parle jamais d'honnêteté, l'homme qui en parle toujours en a au moins le goût, ou le regret, ce qui est en avoir le goût, et que le goût de la vertu est un peu de vertu qui commence, pour finir vite, oui, peut-être, mais enfin un peu de vertu qui commence. — Et le goût de la vertu a ceci, qui au moins mérite bien d'elle, que, par contagion, il inspire la vertu elle-même. Or que Rousseau ait eu le goût de la vertu et que, dans ses propos sur elle, il fût sincère, c'est pour moi absolument incontestable. Les femmes du XVIII^e siècle l'ont senti, avec raison ; elles en ont conclu, un peu vite, que le professeur de vertu était vertueux ; je dirai presque : qu'importe ? Noyées dans le vice, je veux dire entourées, pressées, assiégées de vices énormes *et de justifications du vice* et de théories vicieuses, à celui

qui au moins prêchait la vertu et ne la compromettait pas trop par un contraste trop violent entre sa façon de parler et sa façon de vivre, elles ont été tout droit, avec un instinct qui ne s'abusait qu'à moitié. C'est ainsi qu'on s'explique le mot, qui ne doit pas faire tout à fait hausser les épaules, de M^{me} de la Tour :

Sa vie à ses écrits sert de commentaire.

C'est ce qui explique, ce que vous n'avez pas remarqué sans étonnement, qu'une catholique convaincue et pratiquante, comme M^{me} de Créqui, tout en discutant avec Rousseau, comme il est naturel, ne cessa pas de l'aimer chèrement. C'est ce qui explique — j'ai exprès réservé cet incident — le moment de froideur de M^{me} de la Tour. Vous vous rappelez : Rousseau est à Motiers, en pleine lutte contre les gouvernants de Genève. *Les Sentiments des citoyens*, de Voltaire, viennent de paraître. M^{me} de la Tour écrit à Rousseau une lettre parfaitement raisonnable et vraie, celle du 25 février 1765, mais un peu rigoureuse et désapprobatrice de la conduite *générale* de Rousseau. Rousseau répond avec véhémence, comme nous avons vu. M^{me} de la Tour, non pas tout de suite, mais après trois lettres écrites, sans réponse, à Jean-Jacques Rousseau, se décide à lui dire le 3 juillet : « ... *Quand je vous ai blâmé, j'étais*

ulcérée. Peut-être avais-je tort ; *quoi qu'il en soit, je vous aime trop pour vous dire ce qui aliénait mon jugement.* » Je suppose ceci : en écrivant la lettre très sensée mais désapprobatrice de sa conduite générale qu'elle lui écrivait le 25 février 1765, M^{me} de la Tour était ulcérée, obéissait à un sentiment d'animosité à son égard, mais ne lui disait pas à quel sentiment elle obéissait, puisque le 3 juillet suivant elle lui dit encore qu'elle l'aime trop pour lui révéler ce qui aliénait son jugement. C'est que le 25 février elle venait d'avoir connaissance des *Sentiments des citoyens* et d'apprendre les crimes de Rousseau, qu'elle pouvait très bien avoir ignorés jusqu'alors, n'étant de l'intimité ni de M^{me} d'Épinay, ni de Diderot, ni de M^{me} de Luxembourg. Elle s'était dit : « Quoi ! Rousseau n'est donc pas vertueux ! » elle avait été ulcérée et sa lettre s'en était ressentie, sans que ni de cette ulcération ni de sa cause elle dît rien. Plus tard, elle s'était dit sans doute que les crimes de Rousseau étaient plutôt ceux de M^{lle} Le Vasseur. Et puis elle aimait. Et elle est revenue.

Mais de tout cela il résulte que pour M^{me} de la Tour Rousseau était la vertu même, à ce point qu'elle était ulcérée et qu'elle perdait le jugement quand une révélation soudaine venait lui apprendre qu'il était un criminel ; à ce point

aussi que, l'effet de la révélation étant peu à peu détruit par cette idée, aussi familière aux amies de Rousseau qu'à Rousseau lui-même, que Rousseau ne pouvait pas être coupable quand bien même il aurait voulu l'être, elle en revenait assez vite à se prosterner devant l'immaculité de sa vertu. — Un peu de vertu en effet, à la vérité très facile, mais incontestable, des apparences de vertu très savamment composées et très capables de faire illusion et sous lesquelles il y avait du reste un goût de simplicité et de vie innocente qui était réel ; des discours vertueux qui étaient sincères et qui sonnaient vrai : voilà cette *vertu de Rousseau* qui a attiré à lui tant de femmes délicates que le cynisme de l'immoralité répandu autour d'elles écœurerait et qui y auraient préféré l'hypocrisie elle-même, comme au moins plus décente. Il ne m'étonnerait pas que M^{me} de Créqui, par exemple, eût dit à un philosophe du temps : « Ne vous y trompez pas ; je crois qu'il est hypocrite ; aussi je ne l'aime pas... — Ah ! Ah ! — Mais je le préfère. »

Ajoutez à cela son mauvais caractère lui-même. Les pointilleux, les vétilleux, les chicaneurs, les grondeurs, les tempétueux, les irascibles, les susceptibles, sont, en général, extrêmement aimés des femmes. Le « bon garçon » est l'être que les femmes méprisent le plus. Elles s'en moquent,

elles le raillent, elles le bafouent, et si elles l'ont épousé, elles le trompent. Le désagréable les irrite souvent ; mais leur plaît par le soin qu'il leur donne et la nécessité où il les met de le désarmer sans cesse et de le conquérir toujours. Tous les hommes à femmes savent cela et agissent en conséquence. — C'est des femmes d'une très basse classe que vous parlez ? — Oui ; mais même chez les femmes d'esprit cultivé et d'éducation supérieure il reste beaucoup de cela, quelque chose au moins ; et cela ne disparaîtra, même chez celles-ci, que quand la révolution féminine qui se fait en ce moment, et qui au XVIII^e siècle n'était même pas commencée, sera accomplie.

Enfin, c'est à partir de la *Nouvelle Héloïse* que se multiplient les femmes amoureuses de Rousseau, rares après tout, jusque-là. C'est que la *Nouvelle Héloïse* est l'apothéose de la femme, à quoi les femmes ne se sont pas méprises un seul instant. Qu'une femme, même ayant commencé par être coupable et un peu sotte ; qu'une femme, même dissimulatrice et menteuse pendant plusieurs années d'union conjugale ; qu'une femme enfin ayant les défauts et les faiblesses les plus caractéristiques de son sexe, soit du reste, ou devienne, d'une haute raison, d'un caractère angélique, d'un cœur admirable ; qu'elle gouverne

sa maison et élève ses enfants, morigène ses domestiques en toute perfection ; qu'elle domine d'une incomparable hauteur son mari, son ancien amant, son amie, tous ceux qui l'entourent ; que, médiocrement instruite, elle soit un philosophe en passe de comprendre toutes les questions et de les résoudre ; qu'elle soit grand écrivain et grand orateur ; qu'elle ait une mort touchante et que tous ceux qui l'ont connue restent liés à son souvenir, purifiés par lui et entourent sa tombe comme celle d'une sainte ; cela a fait, d'abord, que toutes les femmes se sont reconnues en elle ; ensuite qu'elles ont compris que celui était venu qui venait dire au monde : « La femme est l'égale de l'homme, si tant est qu'elle ne lui soit pas supérieure. » A quoi l'on conviendra qu'il était difficile qu'elles résistassent.

Chose amusante : Rousseau n'était pas du tout de cet avis. Il était antiféministe, le plus antiféministe des philosophes. Il l'a prouvé dans *Sophie*. Seulement quand *Sophie* parut, le mal, ou le bien, comme vous voudrez, était fait. Rousseau était l'auteur de *Julie* et devant Julie la pâle Sophie s'éclipsa. *Sophie* ne fut pas lue et du reste était assez incohérente pour que l'effet produit par la *Nouvelle Héloïse* n'en fût ni détruit, ni entamé, ni troublé. Rousseau resta le glorifica-

teur de la femme. Les femmes du XVIII^e siècle lui en furent reconnaissantes. Celles du siècle suivant aussi ; et un antiféministe radical est resté le père du féminisme. Ces choses-là arrivent quand, chez un auteur, l'imagination est en contradiction avec la doctrine ; c'est en vain que la doctrine donne des démentis à l'imagination.

Pour toutes ces raisons Rousseau fut aimé des femmes comme nous venons de voir qu'il le fut. Il n'en jouit pas du tout. Comme a dit Cherbuliez, c'est un incomparable avantage que d'avoir un mauvais caractère ; tout le monde est aux petits soins auprès de vous. Il est vrai ; mais pour que ce soit un avantage, il faut que le mauvais caractère soit simulé, au moins en partie, et qu'au fond, sans commettre la faute de le montrer jamais, on en ait un assez bon, capable de ressentir les soins aimables dont on est l'objet. Le mauvais caractère de Rousseau était vrai, était profond : l'injustice l'exaspérait ; l'animosité l'irritait ; mais les bons offices, les avances, les caresses, l'affection et l'amour lui étaient désagréables. Par fond de nature, d'abord : l'empressement à lui plaire le choquait, l'importunait, comme un commencement de conquête qu'on voulait faire de lui. *Noli me tangere quia timeo ne capias*. Un de ses mots favoris était : « Je n'aime pas qu'on me fasse plus de bien que je

n'en demande. » — Par dépaysement ensuite : malgré tout son génie, Rousseau est un « primaire. » Il est peuple ; il n'a pas été élevé ; dans le monde brillant où il a été jeté par son succès à quarante ans, les discordances, si légères qu'elles fussent et si atténuées qu'on s'appliquât à les faire, qu'il remarquait entre ses façons et celles des autres, lui faisant craindre continuellement d'être « persiflé », développaient sa timidité naturelle ; et, du primaire intelligent ayant à la fois la timidité, l'orgueil, la susceptibilité et en dernier résultat la sauvagerie, il devenait insociable même pour la société à deux.

Aussi souffrit-il beaucoup par les femmes, quoique toujours amoureux de toutes, et malgré les câlineries qu'elles lui prodiguaient et à cause d'elles. Délicieusement M^{me} de la Tour lui disait : « Ah ! s'il ne fallait que vous aimer pour vous guérir ! » Il ne fallait pas du tout l'aimer pour le guérir ; car à l'aimer on l'inquiétait et à l'inquiéter on le rendait malade. Il n'a peut-être pas joui un seul instant de l'immense avantage qu'il y a à avoir un mauvais caractère.

Décembre 1910.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Les petites amies d'enfance.	3
II. — Les amies de Turin.	8
III. — Le harem du coquebin.	10
IV. — Madame de Warens.	18
V. — Madame de Larnage.	37
VI. — Madame Dupin.	44
VII. — Madame d'Epinau.	49
VIII. — Madame d'Houdetot.	67
IX. — Madame de Verdelin.	117
X. — Madame de Luxembourg.	193
XI. — Madame de Créqui.	235
XII. — Madame de Boufflers.	269
XIII. — Madame Boy de la Tour.	318
XIV. — Madame de la Tour de Franqueville	326
XV. —	414



LF
R8645
.YfaA

167649
Rousseau, Jean Jacques
Faguet, Emile

Author

Les amies de Rousseau.

Title

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

